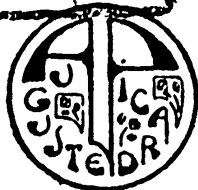
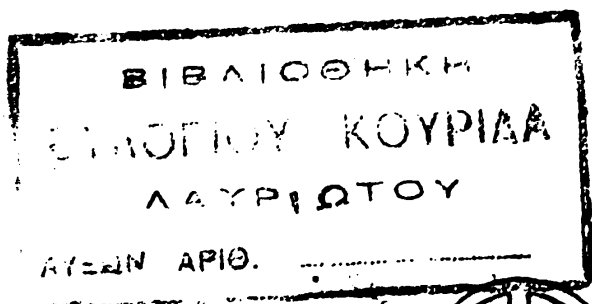


~~Ferdinand Chalandon~~  
FERDINAND CHALANDON

HISTOIRE  
DE LA  
PREMIÈRE CROISADE

JUSQU'A

L'ÉLECTION DE GODEFROI DE BOUILLON



PARIS

AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES  
82, RUE BONAPARTE, 82

—  
1925



BK1

C27

ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ  
ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΟΥ ΙΩΑΝΝΙΝΩΝ



026000338948



13075 21/2/21  
28-

*[Handwritten signature]*



HISTOIRE  
DE LA  
PREMIÈRE CROISADE  
JUSQU'A  
L'ÉLECTION DE GODEFROI DE BOUILLON



**OUVRAGES DU MÊME AUTEUR  
EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE**

---

**Les Comnènes, études sur l'empire byzantin au XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècle.**

**I. Essai sur le règne d'Alexis Comnène (1081-1118).** 1900, 1 vol.  
in-8° 2 pl. . . . . épuisé.

**II. Jean II Comnène (1118-1143) et Manuel I<sup>er</sup> Comnène (1143-1280).** 1912, 1 vol. in-8°. . . . . 30 fr.

**Histoire de la domination normande en Italie et en Sicile, 1907.**

2 vol. in-8° . . . . . épuisé.

Ouvrage auquel l'Académie des Inscriptions et  
Belles-Lettres a décerné le premier prix Gobert en 1908.

**The earlier and the later Comnens, publié dans la « Medical  
History » d'Oxford, t. V.**

**The Normans in southern Italy, publié dans la « Medical His-  
tory » d'Oxford, t. VI.**



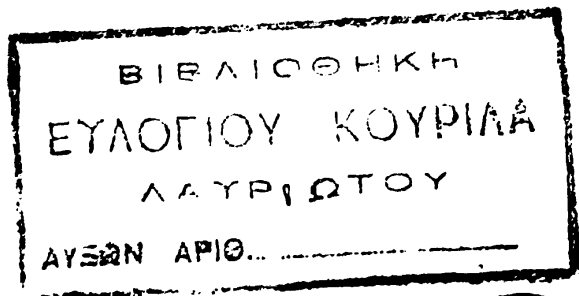
Αριθ. ειν. 140.829

FERDINAND CHALANDON

HISTOIRE  
DE LA  
PREMIÈRE CROISADE

JUSQU'A

L'ÉLECTION DE GODEFROI DE BOUILLON



PARIS

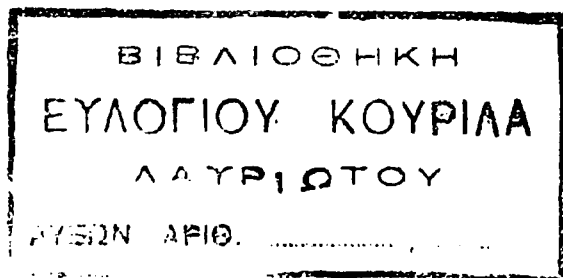
AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

82, RUE BONAPARTE, 82

1925





## AVANT-PROPOS

---

Quelque temps après la mort de mon Mari, certains de ses amis sont venus me trouver et m'ont instamment priée de rechercher si, dans ses papiers ne se trouverait pas un ouvrage suffisamment achevé pour être publié.

J'ai entrepris cette recherche et j'en donne ici le résultat. Ce ne sera malheureusement qu'un fragment de ce qui devait être une œuvre considérable.

Tout en continuant son Histoire des Comnènes, mon Mari avait entrepris une Histoire générale des Croisades, estimant que les événements de ces dernières années donnaient un intérêt tout particulier aux exploits accomplis par les « Francs » en Palestine et en Syrie. Il trouvait que la majorité de ceux qui avaient étudié les Croisades avaient traité la question à un point de vue très « occidental », avec la tendance de faire de l'Empire grec le bouc émissaire chargé de toutes les fautes des croisés. En particulier à l'époque de la 1<sup>re</sup> Croisade, la seule que j'aie trouvée à peu près complètement rédigée, il considérait Byzance comme étant le



véritable centre de la civilisation et de la culture intellectuelle, et l'Empire, en somme, dans la plénitude de sa puissance et de sa prospérité; il trouvait naturel le manque d'enthousiasme d'Alexis I<sup>er</sup> Comnène et les précautions prises par lui en voyant ses états traversés par des troupes qui lui paraissaient à demi-barbares, commandées par des princes rudes et avides, dont la cupidité toujours en éveil mettait en grand danger non seulement ses richesses, mais encore son pouvoir.

Entre Grecs et Latins, les différences de caractère étaient trop prononcées pour arriver, je ne dirai pas à un accord, mais seulement à une compréhension mutuelle : il semble que rien ne soit plus difficile à deux races que de porter l'une sur l'autre un jugement réellement impartial et, dans la question qui nous occupe, les rapports furent toujours gâtés par les soupçons de mauvaise foi, plus ou moins justifiés, portés par les deux parties. Les chroniqueurs occidentaux, en se faisant l'écho de ces soupçons, ont influencé les historiens, qui n'ont pas toujours cherché par une étude attentive des chroniques grecques, à obtenir des événements une vision historique aussi exacte que possible.

Quant à la deuxième partie de l'ouvrage, elle étonnera peut-être les lecteurs par son absence totale de notes bibliographiques. Je l'ai trouvée





telle quelle dans les papiers de mon Mari, avec la place des notes réservée mais non remplie. A mon avis, c'est le plan d'un travail sur l'Organisation des Royaumes de Terre Sainte, travail qu'il comptait sans doute amplifier et qui devait trouver sa place entre la première et la deuxième croisade. Ce sujet n'offre rien d'inédit et a déjà été brillamment traité par plusieurs auteurs ; mais, dans sa forme actuelle, très claire quoique un peu brève, il m'a paru intéressant, et capable de donner une idée générale de l'ensemble des institutions créées par les Latins dans les territoires conquis. Mais, comme je ne suis pas un historien, je n'ai pas voulu me risquer à rédiger les notes bibliographiques et me suis contentée de laisser cette partie de l'ouvrage dans l'état où je l'avais trouvée.

Avant de terminer, je tiens à remercier M. Mor-tet, qui m'a ouvert largement les Fonds de la Bibliothèque Sainte-Geneviève pour me permettre diverses vérifications, et M. Georges de Manteyer, qui en souvenir de son ami, a bien voulu me prêter l'aide de son érudition et s'est chargé de lire cet ouvrage et de juger de l'opportunité de sa publication. Je leur exprime ici toute ma reconnaissance.

Humann CHALANDON.



## BIBLIOGRAPHIE

---

- ABOUL FÉDA. — *Annales* dans *Recueil des Historiens des Croisades : Historiens orientaux*, t. I.
- ABOUL MÉHACEN. — *Nodjoum ez Zahireh*. *Recueil des Historiens des Croisades. Hist. or.*, t. III.
- ALBERT D'AIX. — *Liber christianæ expeditionis pro ereptione... sanctæ Hierosolymitanæ ecclesiæ*, éd. P. Meyer dans *Recueil des Historiens des Croisades. Hist. occ.*, t. IV, et éd. Bongars. *Annales Disibodenbergenses*, éd. dans M. G. H. SS., t. XVII.
- Annales de Frisingen*, éd., M. G. H. SS., t. XX.
- Annales de Wurzburg*, éd. M. G. H. SS., t. II.
- ANNE COMNÈNE. — *Alexiade*, éd. Schopen et Reifferscheid dans *Corpus scriptorum byzantinæ historiæ*. Bonn 1839-1884, 2 vol. in-8.
- ANONYME DE FLORENCE. — *Recueil des Historiens des Croisades. Hist. occ.*, t. V.
- ANONYME. — *Histoire de France*, éd. Du Chesne. SS. RR. Gall., t. IV.
- ANONYME DE MAYENCE-DARMSTADT. — *Relation*. éd. Neubauer et Stern dans *Quellen zur Geschichte der Juden* (Berlin).
- ARBELLOT. — *Les Chevaliers limousins à la première croisade*. Paris, 1861.
- ARONIUS. — *Regesten zu Geschichte der Juden im fränkischen und deutschen Reiche bis zum Jahre 1273* (Berlin, 1887-1890).
- BAUDRI DE DOL. — *Historia Jerosolimitana*. *Recueil des Historiens des Croisades : Hist. occ.*, t. IV.
- BAUDRI DE DOL. — *Vita di Roberti de Arbrissello*, éd. dans *Acta SS. Bollandi* t. III.
- BERNOLD DE SAINT-BLAISE. — *Chronicon*, éd. M. G. H. SS., t. V.
- BRÉHIER (L.). — *L'Eglise et l'Orient au Moyen-Age*. Paris, 1907, 1 vol. in-8.
- CAFARO. — *De liberatione civitatum orientis liber*. *Recueil des historiens des croisades. Hist. occ.*, t. V.



- Cartulaire de Saint-Chaffre*, éd. U. Chevalier (Paris, 1881).  
*Cartulaire de Saint-Victor*, éd. Guérard. Coll. Doc. In.
- CHALANDON (F.). — *Essai sur le règne d'Alexis I<sup>er</sup> Comnène dans Mémoires et Documents publiés par la Société de l'Ecole des Chartes* (Paris, 1900). 1 vol. in-8.
- CHALANDON (F.). — *Histoire de la Domination normande en Italie et en Sicile* (Paris, 1907). 2 vol. in-8.
- La Chanson d'Antioche*, éd. Meyer (Société de l'histoire de France).
- CHESNE (Du). — *Histoire généalogique des maisons de Guines, d'Ardres, de Gand et de Coucy*.
- Chronicon Barese*, éd. Muratori dans R. I. SS., t. V.
- Chronicon Malleacense*, éd. Labbe, dans *Bea nova mmss.*, t. II.
- Chronicon S. Petri Aniciensis*, éd. U. Chevalier.
- Chronicon S. Théoffredi*, éd. U. Chevalier (dans *Cartulaire de Saint-Chaffre* (Paris, 1881)).
- Chronique de Zimmern*, éd. Hagenmeyer, dans *Archives de l'Orient latin*, t. II.
- COSMAS PRAGENSIS. — *Chronicon*, éd. M. G. H. SS., t. IX.
- CRÉGUT (Abbé). — *Le Concile de Clermont en 1095 et la première croisade* (Clermont, 1895).
- DEREMBOURG. — *Vie d'Ousama* (Paris, 1886-1892).
- DIEST (Von). — *Von Tilsitt bis Angora*, dans *Mittheilungen de Petermann*, 1899.
- DUCHESNE (Mgr L.). — *Annales romaines dans Liber Pontificalis* (Paris, 1892).
- EKKEHARD D'AURA. — *Chronicon universale*, éd. M. G. H. SS., t. VII.
- EKKEHARD D'AURA. — *Hierosolymita*, éd. Hagenmeyer (Tübingen, 1877). 1 vol. in-8.
- ELIEZER BAR NATHAN. — *Relation*, éd. Neubauer et Stern dans *Quellen zur Geschichte der Juden in Deutschland* (1892).
- Epistolæ Anselmi*, éd. dans *Recueil des Historiens des Croisades. Hist. occ.*, t. III.
- Epistolæ Comes Blesensis*, éd. dans *Recueil des Historiens des Croisades. Hist. occ.*, t. III.
- Estoire de Jérusalem et d'Antioche*, éd. dans *Recueil des Historiens des Croisades. Hist. occ.*, t. V.
- FOUCHER DE CHARTRES. — *Gesta Francorum Jherusalem peregrinantium*, éd. dans *Recueil des Historiens des Croisades. Hist. occ.*, t. III.



- FOUCHER DE CHARTRES — *Historia Hierosolymitana*, éd. Hagenmeyer, Heidelberg, 1913. 1 vol. in-8.
- Gallia Christiana*, 16 vol. f°.
- GAUFRIED DE VOSS. — Ed. Labbe dans *Bibl. ms.*, t. II.
- Gesta Francorum et aliorum Hierosolymitanorum auctore anonymo*, éd. dans *Recueil des Historiens des Croisades. Hist. occ.*, t. III.
- GOLTZ (Von der). — *Anatolische Ausflüge*.
- GUIBERT DE NOGENT. — *Historia Hierosolymitana*, éd. dans *Recueil des Historiens des Croisades. Hist. occ.*, t. IV.
- GUILLAUME DE MALMESBURY. — *De gestis regum anglorum. Chronicles and Memorials*, éd. Stubb. Londres, 1887-1889. 2 vol. et édition Hardy.
- GUILLAUME DE TYR. — *Historia rerum in partibus transmarinis gestatum*, éd. dans *Recueil des Historiens des Croisades. Hist. occ.*, t. I.
- HAGENMEYER. — *Chronologie de la première croisade. Revue de l'Orient latin*, t. VI et VII.
- HAGENMEYER. — *Ekkehard d'Aura, Hierosolymita*. Tübingen, 1877, 1 vol. in-8 (voir Ekkehard d'Aura).
- HAGENMEYER. — *Epistolæ (die Kreuzzugsbriefe)*, Innsbruck, 1901, 1 vol. in-8.
- HAGENMEYER. — *Foucher de Chartres. Historia Hierosolymitana*, Heidelberg, 1913, 1 vol. in-8 (voir Foucher de Chartres).
- HAGENMEYER. — *Peter der Eremit*. Leipzig, 1879, 1 vol. in-8.
- HAGENMEYER. — *Le vrai et le faux sur Pierre l'Ermite*, trad. Furcy Reynaud, Paris, 1883, 1 vol. in-8.
- HÉFÉLÉ. — *Histoire des Conciles*, trad. Leclerc.
- HEYD. — *Histoire du Commerce du Levant au Moyen-Age*, trad. Furcy Reynaud Leipzig, 1885-1886, 2 vol. in-8.
- Histoire du Languedoc*, éd. Molinier.
- HUGUES DE FLAVIGNY. — *Chronicon*, éd. M. G. H. SS., t. VIII.
- IBN AL ATYR. — *Kamel Altevarykh*, éd. dans *Recueil des Historiens des Croisades. Hist. or.*, t. I.
- IBN DJOBAIR. — *Voyage*, éd. dans *Recueil des Historiens des Croisades. Hist. or.*, t. III.
- IBN GIOUZI (dit aussi ABOUL MODAFFER). — *Mirat ez Zeman*, éd. dans *Recueil des Historiens des Croisades. Hist. or.*, t. III.
- IBN KALLIKAN. — *Dictionnaire biographique*, trad. de Slane. Londres 1843-1871.



- Invention des reliques de saint Nicolas, éd. dans *Recueil des Historiens des Croisades. Hist. occ.*, t. V.
- JACOB DE VORAGINE. — *Chronica*, éd. Muratori, RR. I. SS.
- JAFFÉ. — *Regesta Pontificum romanorum*, 2<sup>e</sup> éd. Leipzig, 1885, 2 vol. in-4.
- KAUFMANN. — *Ein Brief aus dem byzantinischen Reiche über eine messianische Bewegung der Judenheit und den zehn Stämme aus dem Jahre 1096*. Byzantinische Zeitschrift (1898), t. VII.
- KEMAL ED DIN. — *Chronique d'Alep*, éd. dans *Recueil des Historiens des Croisades. Hist. or.*, t. III.
- MANSI. — *Conciliarum amplissima collectio*, éd. de Florence et de Venise (1759-1798). 31 vol. in-f.
- MANTEYER (G. de). — *La Provence du 1<sup>er</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*. Paris, 1908, 1 vol. in-8.
- MARTENE. — *Thesaurus anecdotorum*, Paris, 1717, 5 vol. in-f. *Martyrologe de Nuremberg*, éd. Salfeld.
- MATHIEU D'EDESSE. — *Chronique*, éd. Dulaurier, dans *Recueil des Historiens des Croisades. Hist. Arm.*, t. I.
- MEMORBUCH DE MAYENCE. — Pub. par Neubauer dans *Revue des études juives*, t. IV.
- MICHAUD. — *Histoire des Croisades*.
- MICHEL LE SYRIEN. — *Chronique*. Version arménienne dans *Recueil des Historiens des Croisades. Hist. arm.*, t. I.
- Narratio de itinere Lamberti, dans Mansi, *Conciliarum*, etc., t. XX.
- NEUBAUER. — (Voir Memorbuch de Mayence).
- ORDERIC VITAL. — *Historiæ ecclesiasticæ*, éd. Le Prévost (Soc. de l'Hist. de Fr.).
- PARIS (Gaston). — *Robert Courteuse à la première croisade* (Compte-rendu de l'Académie, 1890).
- PIERRE DIACRE. — *Chronica Cassinensis*, éd. Wattenbach. M. G. H. SS., t. VII.
- POUJOLAT. — *Voyage dans l'Asie Mineure*.
- RAIMOND D'AGILES. — *Historia Francorum qui ceperunt Jerusalem*, éd. dans *Recueil des Historiens des Croisades. Hist. occ.*, t. III.
- RAOUL DE CAEN. — *Gesta Tancredi, Siciliæ regis, in expeditione Hierosolymitana*, éd. dans *Recueil des Historiens des Croisades. Hist. occ.*, t. III.



- RIANT (P.). — *Expéditions et pèlerinages des Scandinaves en Terre Sainte au temps des Croisades*, Paris 1865, 1 vol. in-8.
- RIANT (P.). — *Inventaire critique des lettres historiques des Croisades Archives de l'Orient latin*, t. I (Paris, 1881).
- ROBERT LE MOINE. — *Historia Hierosolymitana*, éd. dans *Recueil des Historiens des Croisades. Hist. occ.*, t. III.
- RÖHRICHT. — *Beiträge zur Geschichte der Kreuzzüge* (Berlin, 1874-1878). 2 vol. in-8.
- RÖHRICHT. — *Geschichte des ersten Kreuzzuges* (Innsbruck, 1901). 1 vol. in-8.
- RÖHRICHT. — *Regesta regni Hierosolymitani* (Innsbruck, 1893).
- SACKUR (E.). — *Die Cluniacenser in ihrer kirchlicher und allgemeingeschichtlichen Wirksamkeit bis zur Mitte des elften Jahrhunderts* (Halle 1892). 2 vol. in-8.
- SALOMON BAR SIMÉON. — *Relation*, éd. Neubauer et Stern dans *Quellen zur Geschichte der Juden*. t. II, 1892.
- SIGISBERT DE GEMBOUX. — *Chronographia*, éd. Bethmann, M. G. H. SS., t. VI.
- SYBEL. — *Geschichte des ersten Kreuzzug* (Leipzig, 1881). 1 vol. in-8.
- TOMASCHER (W.). — *Zur historischen topographie von Kleinasien im Mittelalter*, éd. dans *Sitzungsberichte der Kön. Acad. der Wissenschaften in Wien* (Vienne, 1891).
- Tudebodus, *De Hierosolymitano itinere*, éd. dans *Recueil des Historiens des Croisades. Hist. occ.*, t. III.
- Tudebodus abbreviatus, éd. dans *Recueil des Historiens des Croisades. Hist. occ.*, t. III.
- Vita B. Gaufridi, éd. dans *Mémoires de la Société des Sciences de la Creuse*, 1862.

Il n'est donné ici que la liste des principaux ouvrages cités dans ce volume. Si nous avons voulu indiquer tous les ouvrages consultés, il nous aurait fallu établir une bibliographie générale des Croisades.



*Buse*

# HISTOIRE DE LA PREMIÈRE CROISADE

JUSQU'A

L'ÉLECTION DE GODEFROI DE BOUILLON

---

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

URBAIN II

ET LE CONCILE DE PLAISANCE

*La Papauté et les Musulmans avant le Pontificat d'Urbain II. — Les idées politiques de Cluny. — Lutte du Pape contre Henri IV. — Concile de Plaisance. — Arrivée des ambassadeurs du roi de France. — Départ du Pape pour la France. — Convocation du Concile de Clermont. — Itinéraire d'Urbain II.*

Avant le concile de Clermont, la Papauté avait, à diverses reprises, tâché d'organiser la lutte contre les Musulmans.

Le premier appel adressé aux Chrétiens pour les inviter à combattre les Infidèles le fut au ix<sup>e</sup> siècle. A ce moment, des bandes musulmanes venues de Sicile profitèrent des divisions des princes lombards de l'Italie du sud pour créer sur le littoral italien une série d'établissements,



depuis Siponto jusqu'à l'embouchure du Tibre. Leurs ravages s'étendirent dans tous les pays environnants, et Rome même fut, à diverses reprises, menacée par ces bandes. Pour les repousser, les papes Léon IV et Jean VIII firent appel, tour à tour aux empereurs d'Occident et d'Orient, et le second de ces papes dut payer tribut aux Sarrasins. Tous deux cherchèrent à attirer dans leurs armées le plus grand nombre possible de chrétiens, et, pour faciliter le recrutement, tous deux offrirent à ceux qui se disaient les défenseurs de l'Église, des avantages spirituels.

Léon IV déclarait que tous ceux qui mourraient pour la défense de l'Église étaient assurés d'une récompense céleste. Il semble bien que, dès ce moment, la guerre contre les musulmans ait été regardée comme une guerre sainte, et que l'on ait considéré comme martyrs ceux qui y succombaient.

Jean VIII devait se montrer beaucoup plus catégorique et déclarer « que les victimes de la guerre sainte sont des martyrs, et que leur sang versé les armes à la main entraîne la rémission de leurs péchés »<sup>1</sup>.

1. Mansi, *Conciliorum amplissima*, collectio éd. de Florence et de Venise, 1759-1798, VII, 104; cf. Riant *Inventaire des Lettres historiques des Croisades*, O. L., p. 22, note 3.





Cette théorie est curieuse ; elle est opposée à celle des Byzantins qui avaient fini par se refuser à considérer comme martyrs les soldats morts dans la lutte contre les Sarrasins <sup>1</sup>.

Pendant les x<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> siècles, la lutte contre les Musulmans, d'Italie et de Sicile se continua, mais elle fut successivement l'œuvre des Byzantins et des Normands ; l'Église s'en désintéressa à partir du moment où la bataille du Garigliano (915) eut délivré Rome de la menace immédiate que faisaient peser sur elle les Sarrasins établis en Italie <sup>2</sup>.

A un moment de son long pontificat, du 2 février 1074 au 16 décembre 1074, Grégoire VII, occupé à chercher la réunion des deux églises grecque et latine, paraît avoir songé à réunir des forces pour mâter les Normands d'abord, et ensuite pour aider l'empereur Michel à combattre les Musulmans en Asie. Riant a justement montré qu'en regardant Grégoire VII comme l'inventeur de la croisade, on s'est trompé ; qu'il a conseillé aux chrétiens d'Afrique soumis aux Musulmans la résignation, sans leur parler de délivrance, et qu'entre 1070 et

1. Riant *Inventaire*, n. 23.

2. On a voulu à tort que le Pape Victor II ait cherché à combattre les Musulmans (v. Riant, *Inventaire*). Le texte des *Annales Romaines Liber Pontificalis*, éd., Duchesne, t. II, p. 334 a été mal compris Agareni = Normands



1084, les Chrétiens de Syrie n'ont pas été persécutés.

Victor III, pendant son court pontificat, fut l'instigateur d'une expédition dirigée par Pise contre Temim, de la famille des Zirides, qui, de Mehdiya, sa capitale, dirigeait des attaques incessantes contre les Chrétiens <sup>1</sup>.

Une flotte de trois ou quatre cents navires, montée par des Génois, des Pisans et des contingents romains, sous les ordres d'un Amalfitain, fut dirigée vers les côtes d'Asie. Temim fut obligé de délivrer les Chrétiens prisonniers et d'accorder des privilèges commerciaux aux Pisans.

Mais, ici, on ne saurait non plus parler de croisade.

La papauté n'intervint pas dans la conquête de la Sicile par les Normands.

Il n'en fut pas de même en Espagne, où la lutte contre les Musulmans commence à l'instigation de Cluny.

Dans ces diverses luttes contre les Musulmans, seules, les guerres d'Espagne ont valu à la papauté des bénéfices ; jusque-là l'Église d'Espagne avait été indépendante, et Rome réussit à lui imposer son autorité absolue <sup>2</sup>.

1. Heyd, *Histoire du Commerce du Levant au moyen-âge*, traduction Furcy-Reynaud, t. I, p. 121, et p. 122, note 3.



\*  
\* \* \*

A la mort du pape Victor III (septembre 1087), Rome était au pouvoir de l'anti-pape Wibert, partisan de l'empereur Henri IV. Les cardinaux du parti réformateur se réunirent à Terracine, où ils choisirent comme Pape l'évêque d'Ostie, Eude de Lagery, qui, sacré le 12 mars 1088, jour même de son élection, prit le nom d'Urbain II<sup>1</sup>.

Originaire de Châtillon-sur-Marne, au diocèse de Reims, le nouveau pape, ancien moine de Cluny, avait été l'un des plus intimes collaborateurs de Grégoire VII, dont il avait, à diverses reprises, reçu des missions importantes.

Légit un moment en Allemagne, Eude avait, par la pratique, acquis une connaissance approfondie des affaires politiques et religieuses auxquelles il avait été mêlé. Ses services avaient été appréciés par Grégoire VII, qui, en récompense, l'avait nommé cardinal évêque d'Ostie. Bien plus, le pape, à son lit de mort, l'avait recommandé au choix des cardinaux pour sa succession.

Tout pénétré de l'esprit de la réforme clunisienne dont Grégoire VII était lui-même imbu, Urbain II,

1. Hefélé. *Histoire des Conciles*, trad. Leclerc, p. 337. Jaffé *Regesta Pontificorum*, 2<sup>e</sup> éd., I, p. 658.



dès son avènement, tint à marquer qu'il reprenait l'œuvre de ce dernier et, dans une lettre adressée au clergé d'Allemagne, il se posa nettement comme le continuateur de la politique de son avant-dernier prédécesseur <sup>1</sup>.

Durant ses douze années de pontificat, Urbain II devait se montrer fidèle à la ligne de conduite qu'il avait adoptée à ses débuts.

Cluny, dont l'influence sur l'Église avait été prépondérante dès l'entrée d'Hildebrand dans les conseils de la papauté, eut ainsi l'heureuse fortune de faire poursuivre, pendant de nombreuses années, par les divers papes, la réalisation des objectifs que l'Ordre s'était proposés <sup>2</sup>. Ce sont, en effet les idées chères à Cluny qui inspirèrent la politique d'Urbain II. Nous n'avons pas à parler de son rôle dans la querelle des Investitures, rôle où il se montra le continuateur de Grégoire VII, tout en sachant tempérer l'intransigeance doctrinale par une plus grande modération à l'égard des personnes. Mais il suffit de rappeler que l'Ordre de Cluny avait été l'instigateur et le grand organisateur des expéditions françaises du XI<sup>e</sup> siècle contre les Musulmans d'Espagne. Ainsi c'est la

1. Jaffé. I. 5348.

2. Sackur. *Die Cluniacenser*, etc., t. II.



formation clunisienne qui amena Urbain II à concevoir l'idée de la croisade pour la délivrance des Lieux saints<sup>1</sup>. Jusque-là, les expéditions contre les Musulmans, organisées peut-être au début, par Cluny avec des vues qui n'étaient pas tout à fait désintéressées, avaient conservé les caractères d'une lutte particulière et locale. Urbain II eut le mérite de s'élever au-dessus des intérêts particuliers et de savoir envisager dans leur ensemble les horizons les plus élevés de la Chrétienté. Par là, la lutte contre l'Islam, dont il fut l'initiateur, lutte qui acquit une importance à laquelle le pontife ne devait guère s'attendre au début, prit un caractère général et se présente dans l'Histoire comme la réaction du Christianisme qui, durant près de cinq siècles, avait dû, partout où ils étaient entrés en contact, reculer devant l'Islamisme.

Pendant les premières années de son pontificat, Urbain II fut tout entier absorbé par la lutte, qu'il poursuivait avec des chances diverses, contre l'empereur Henri IV ; mais, à partir de 1093, la fortune se déclara en faveur du pontife<sup>2</sup>. Celui-ci, en attirant dans son parti Conrad, le fils de Henri IV, frappa son adversaire dans ses

1. Cf. Sackur, t. II.

2. Hefélé, t. V, p. 379 et sq.



affections les plus chères. Peu après, il réussit à déshonorer l'empereur en accueillant les plaintes de l'impératrice Praxède contre son mari<sup>1</sup>. L'impératrice ne craignit pas de dévoiler les secrets les plus intimes de sa vie conjugale ; en même temps, elle accusait Henri IV d'avoir pris un plaisir maladif à la prostituer à tout venant, même à son fils Conrad, issu d'un premier lit. Ces accusations, confirmées par Conrad, amenèrent dans un grand nombre d'esprits un revirement complet en faveur du Pape. En même temps, Henri IV, tout à sa douleur se retirait dans la solitude d'un de ses châteaux, laissant le champ libre à son adversaire. Celui-ci put convoquer et réunir à Plaisance, du 1<sup>er</sup> au 7 mars 1095, un concile qui marque une étape triomphale de la politique pontificale<sup>2</sup>.

L'appel du Pape avait, en effet, été entendu, et le concile de Plaisance, amena dans la ville une foule considérable<sup>3</sup>. D'après certaines sources, il serait venu d'Italie, de Bourgogne, de France, d'Allemagne, de Bavière, et d'autres pays, quatre mille clercs et près de trente mille laïcs.

1. Bernold, MGHSS., t. V, 458. *Annales Disibodenbergenses*, *ibid.*, XVII, p. 14.

2. Hefélé, t. V, p. 381.

3. Bernold, an. 1095, MGHSS., t. V, p. 461. Mansi, XX, p. 693, une convocation faite par Rainold, *archev. de Reims*.



Le Concile s'occupa surtout, semble-t-il, du schisme provoqué par l'empereur, on traita, en outre, de diverses questions relatives à la discipline ecclésiastique, notamment de la validité des ordinations faites par les évêques schismatiques, et aussi de la réforme des mœurs.

Le Pape reçut à Plaisance les ambassadeurs du roi de France, Philippe I<sup>er</sup> <sup>1</sup>, excommunié par le concile d'Autun, pour son union adultère avec Bertrade de Montfort. Il accorda au souverain, pour se séparer de Bertrade, un délai qui devait se terminer à la Pentecôte prochaine (13 mai).

D'après Bernold <sup>2</sup>, se présentèrent également à Plaisance les envoyés de l'empereur de Byzance, Alexis I<sup>er</sup> Comnène. Ceux-ci seraient venus très probablement pour reprendre les négociations touchant la réunion de l'Eglise grecque et de l'Eglise latine, qui avaient été entamées entre Rome et Constantinople depuis 1089.

Cette ambassade, au dire du même chroniqueur, aurait décidé le pape « à engager beaucoup de fidèles à promettre, même par serment, d'aller au secours d'Alexis ».

De cette intervention du Pape en faveur du

1. Hefélé, t. V, p. 395.

2. Bernold, Ad. An. 1095 MGHSS, t. V, p. 465.



Basileus, on a voulu tirer la conclusion que le Concile de Plaisance avait en quelque sorte pré-ludé à celui de Clermont, et que l'envoi de secours à l'empereur d'Orient avait été la première tentative de croisade organisée par la papauté. Riant <sup>1</sup> a montré ailleurs qu'on ne pouvait alléguer aucun texte en faveur de cette opinion; que délivrer Jérusalem n'était point la même chose que protéger Constantinople contre les Turcs. Nous-même <sup>2</sup>, nous avons attiré l'attention sur ce fait que la situation de l'empire grec en 1095 ne motivait nullement un appel au secours et que, s'il y a eu réellement une demande du Basileus, celui-ci a dû se borner à solliciter du Pape, comme il l'avait déjà fait à diverses reprises, son appui pour lever des bandes de mercenaires dont l'empire avait un besoin constant. En tout cas, on ne saurait dire qu'à Plaisance il ait été question de croisade, car aucun texte ne permet d'avancer qu'Urbain II et le Concile aient traité alors la question de la délivrance des Lieux saints du joug des Infidèles.

Urbain II prolongea son séjour à Plaisance au moins jusqu'au 8 avril 1095<sup>3</sup>. Peu après cette date,

1. *Inventaire*, p. 101 et sq.

2. Chalandon. *Essai sur Alexis I<sup>er</sup> Comnène*, p. 129.

3. Jaffé, I. p. 679.





il se mit en route par Crémone, Milan et Asti, pour gagner la France en franchissant les Alpes. Le 5 août il atteignait Valence, dans la vallée du Rhône, d'où, franchissant les montagnes qui bordent la rive droite du fleuve, il se dirigea vers la ville du Puy, où nous constatons sa présence à la date du 15 août 1095<sup>1</sup>.

C'est pendant ce séjour au Puy qu'Urbain II fixa définitivement la date et le lieu de réunion du Concile. Suivant des sources tardives, le Pape aurait d'abord songé à Vézelay et ensuite au Puy en tout cas, pendant son séjour dans cette ville, Urbain décida que le Concile s'assemblerait le 18 novembre à Clermont<sup>2</sup>.

Dès le milieu d'août, des convocations particulières furent adressées à certaines personnalités pour les inviter nommément à assister au Concile projeté. Ces convocations, conçues en termes généraux, ne contenaient aucune allusion aux affaires qui devaient être traitées au Concile<sup>3</sup>.

Vers la même époque, dut être adressée aux

1. Jaffé, I, *Loc. cit.* Bernold, Ad. An. 1095, MGHSS., V. p. 463, Gauf. Voss., Labbe Bibl. ms., II, p. 293.

2. Albert d'Aix, *Hist. occ.*, I, V. Guillaume de Tyr, *Hist. occ.*, I, XIV. Cafaro *Liberatio*, H. Occ. V., p. 49.

3. Lettre d'Urbain II à Lambert évêque d'Arras, Mansi, XX, 694. Riant, *Invent.*, p. 107.



métropolitains de l'obédience d'Urbain II la circulaire les convoquant au Concile, et les chargeant d'inviter à se rendre à Clermont leurs suffragants, les abbés et les ecclésiastiques les plus notables de leur province, et aussi les principaux seigneurs laïques.

Aucun exemplaire de cette circulaire ne nous est parvenu ; toutefois nous en connaissons le contenu par une lettre de l'archevêque de Reims, Rainold du Bellay, à Lambert, évêque d'Arras, auquel il transmet la substance de la circulaire pontificale et qu'il charge tout spécialement d'inviter au Concile, Baudouin, comte de Mons<sup>1</sup>. Rainold ne faisant dans sa lettre aucune allusion au projet de croisade, on est en droit d'en conclure que, dans la circulaire du Pape, il n'en était pas question.

Après avoir convoqué le Concile, le Pape quitta le Puy et, en attendant la date fixée, il parcourut diverses régions de la France : on constate successivement sa présence à l'abbaye de la Chaise-

1. Epistola Rainold, Mansi. XX, p. 693-694. Cf. Riant : *op. cit.*, p. 108, note 5, remarque avec raison que la *Chanson d'Antioche*, SHF éd. Meyer I, 53, 54. mentionne pour les laïcs des convocations au 2<sup>e</sup> degré qu'elle fait faire par le roi de France. Cette convocation pour les archevêques avait déjà été employée pour le Concile de Plaisance Mansi, XX, p. 693.



Dieu <sup>1</sup>, à Romans <sup>2</sup>, à Saint-Gilles <sup>3</sup>. De là, remontant la vallée du Rhône par Tarascon <sup>4</sup>, Avignon <sup>5</sup>, Saint-Paul-Trois-Châteaux <sup>6</sup>, il se rendit à Lyon <sup>7</sup>, d'où, par la vallée de la Saône, il gagna Mâcon <sup>8</sup> et ensuite Cluny <sup>9</sup>.

Là, il fit un séjour prolongé (deuxième quinzaine d'octobre) pendant lequel il consacra l'autel majeur de la basilique de l'Abbaye, le 25 octobre <sup>10</sup>.

A la fin d'octobre, ou au début de novembre, le Pape se remit en route, et, par Autun <sup>11</sup>, Sauvigny <sup>12</sup> (Allier), le Monteil <sup>13</sup> (Puy-de-Dôme), il se dirigea vers Clermont où il arriva quelques jours avant la date indiquée pour l'ouverture du Concile. Dès le 17, il donnait audience à l'évêque d'Arras <sup>14</sup>. En cours de route, il avait été rejoint par l'évêque

1. Jaffé, t. I, 5572.

2. *Id.*, 5573.

3. *Id.*, 5575.

4. MHG, XIV, p. 105.

5. Jaffé, I, 5577-5578.

6. *Id.*, 5579.

7. *Id.*, 5580.

8. *Id.*, 5581.

9. *Id.*, 5582-5583.

10. MHG, XIV, p. 100.

11. Jaffé I, p. 681.

12. *Id.*, I, nos 5584 et 5585

13. *Id.*, n° 5586.

14. *Narratio de itin. Lamberti*. Mansi, XX, p. 695.



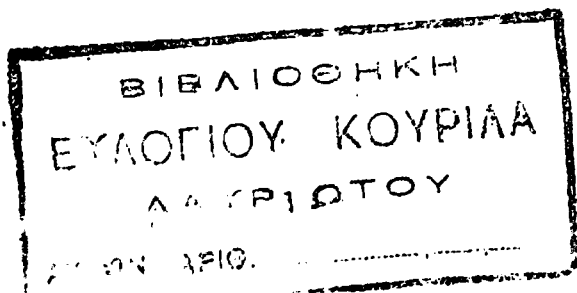
22 HISTOIRE DE LA PREMIÈRE CROISADE

de Clermont, Durand<sup>1</sup>, qui avait été l'organisateur de la partie matérielle du Concile, auquel la mort allait l'empêcher d'assister (17-18 juillet <sup>2</sup>).

1. Jaffé I. 5586.

2. Crégut: *Le Concile de Clermont en 1095 et la 1<sup>re</sup> Croisade*, p. 100 et sq. (1895), donne une liste de ceux qui assistèrent au concile.





## CHAPITRE II

### CONCILE DE CLERMONT

*Arrivée d'Urbain II à Clermont. — Ouverture du Concile 18 novembre 1095. — Rôle d'Urbain II comme instigateur de l'idée de croisade. — Questions traitées dans les séances du Concile. — Excommunication de Philippe I<sup>er</sup> et de Bertrade. — Prédication de la Croisade (27 novembre) par Urbain II. — L'évêque du Puy prend la croix le premier. — Adhémar de Monteil évêque du Puy nommé chef de la Croisade. — Décrets du Concile relatifs à la Croisade. — Clôture du Concile. — Arrivée du Comte de Toulouse à Clermont.*

Urbain II, pendant son voyage à travers la France, n'avait point perdu de vue la réunion du Concile et s'était occupé personnellement d'en assurer le libre accès à tous ceux qui voudraient s'y rendre. Ainsi Garnier de Trainel, seigneur de Pont-sur-Seine, ayant arrêté sur la route et jeté en prison Lambert, évêque d'Arras, qui se rendait à Clermont <sup>1</sup>, Urbain II intervint personnellement

1. *Narratio quomodo Lambertus*. Mansi, XX, p. 694.



auprès de l'archevêque de Sens pour que Lambert fût remis en liberté <sup>1</sup>, et écrivit à Garnier pour le menacer d'excommunication s'il ne relâchait le captif <sup>2</sup>.

En arrivant à Clermont, Urbain II put se rendre compte que son appel avait été entendu <sup>3</sup>. Si le roi d'Angleterre avait interdit aux ecclésiastiques de son royaume de passer en France, si la Normandie n'avait envoyé que trois évêques, par contre, le roi de France avait donné toute liberté à ses sujets pour se rendre à Clermont <sup>4</sup>. D'Allemagne, il ne dut venir qu'un petit nombre d'ecclésiastiques. Nous verrons, en effet, qu'au début, la prédication de la Croisade n'eut aucun succès en Allemagne. D'ailleurs, il est très vraisemblable de supposer que le Pape n'avait pas convoqué au Concile les membres du clergé allemand partisans de l'anti-pape, qui lui étaient opposés, c'est-à-dire la plus grande partie du clergé allemand.

D'une manière générale, un nombre important d'évêques paraissent n'avoir pas répondu personnellement à la convocation, et se contentèrent de

1. Mansi, XX, p. 695.

2. *Id.*, XX, p. 695.

3. Ordéric Vital, SHF éd. Le Prévost III, 463, Crégut : *Le Concile de Clermont*.

4. Mansi, XX, p. 695.



se faire représenter, et de s'excuser par lettre<sup>1</sup>.

Sur le nombre des Pères du Concile les témoignages sont loin de concorder ; les évaluations fournies par les diverses sources diffèrent sensiblement, puisqu'il varie de 190 à 463 suivant les sources<sup>2</sup>. A mon avis c'est le nombre le plus petit qui, pour la raison suivante, a le plus de chance d'être exact. Il nous est fourni par la bulle d'Urban II relative à la primatie de Lyon. D'après cette pièce officielle assistaient au Concile, le jour où fut traitée cette affaire, 12 archevêques, 80 évêques, 90 abbés<sup>3</sup>. Il est évident que, d'une séance à l'autre, le nombre des présents a pu varier ; mais, entre les chiffres fournis par les sources il y a un

1. Ordéric Vital, IX, 3, t. III, p. 470. Cf., *Gallia Christiana*, II, 449, la lettre d'excuse d'AIMAR Taillefer, évêque d'Angoulême.

2. Foucher, éd. Hagenmeyer I, 1, 3, p. 121, indique le nombre de 310 évêques ou abbés.

Guibert de Nogent, *Hist. Occ.*, VI, p. 137, parle de 400 évêques ou abbés.

*La Narratio de itinere Lamberti*, Mansi, t. XX, p. 695 mentionne outre les cardinaux 14 archevêques, 225 évêques, 90 abbés.

Bernold. ad. an. 1095, 13 archevêques et 250 porteurs de crosses.

Ordéric Vital, III, 463, 13 archevêques, 225 évêques et beaucoup d'abbés.

*Le Cartulaire de Saint-Chaffre*, éd., Chevalier, p. 139, 12 archevêques, 82 évêques et d'innombrables abbés.

3. Mansi, XX, 828.



trop grand écart pour qu'on puisse l'attribuer aux arrivées et aux départs. Plus vraisemblablement, écrivant après le succès de la Croisade, les chroniqueurs, même ceux ayant assisté au Concile, ont eu tendance à enfler le chiffre des clercs qui y avaient pris part, et cela pour rehausser le prestige de l'Assemblée où avait été décidée la Croisade<sup>1</sup>.

On peut constater une tendance analogue en ce qui concerne les laïcs<sup>2</sup> ; le seul renseignement précis qui nous soit parvenu est le suivant : lors de la prédication de la Croisade, la foule des assistants était trop grande pour tenir dans un local couvert. Mais, pour remplir une église comme la cathédrale où se réunit probablement le Concile pour ses sessions ordinaires<sup>3</sup>, il suffisait de quelques milliers de personnes, et rien ne nous autorise à évaluer, comme l'ont fait quelques-uns, à 100.000 personnes le nombre des assistants<sup>4</sup>. Cet ordre de grandeur est beaucoup trop élevé. Il est probable que, en dehors de la foule accourue, pour voir le Pape,

1. Crégut, *op. cit.*, p. 100, donne bien la liste des Pères mais sans références.

2. *La Narration de Lambert*, Mansi, XX, p. 696, parle de la multitude des clercs et des laïcs.

3. Crégut, *op. cit.*

4. Cent mille est le chiffre donné par Ekkehard : *Hierosolymita*, éd. Hagenmeyer, p. 91, qui sait peu de chose sur Clermont.





des environs de Clermont, ce furent surtout des chevaliers isolés qui assistèrent au Concile, car un très petit nombre de hauts barons paraissent s'être rendus à Clermont. Cela résulte du passage où Robert le Moine, témoin oculaire<sup>1</sup>, explique, qu'après le Concile, Adémar, évêque du Puy, fut choisi comme chef de la Croisade parce qu'aucun seigneur réputé n'avait pris la croix à ce moment. De ce qu'aucun des hauts barons n'a pris la croix à Clermont, on est en droit, semble-t-il, d'en conclure qu'un très petit nombre d'entre eux se trouvait au Concile. Il est d'ailleurs, remarquable que le Concile de Clermont, ignoré par l'auteur des *Gesta* et par Raimond d'Agiles, a conservé, dans l'œuvre de Guibert de Nogent<sup>2</sup> un caractère nettement ecclésiastique. Foucher de Chartres mentionne le clergé et le peuple, mais on ne dit rien de la noblesse présente au Concile<sup>3</sup>. Baudry mentionne en termes aussi vagues que généraux les hommes puissants et les chevaliers qui y ont assisté<sup>4</sup>; Robert le Moine parle des évêques et seigneurs venus de France et d'Allemagne<sup>5</sup>, renseignement qui, pour

1. Rob. le Moine, *Hist. occ.*, III, p. 731
2. Guibert, *Hist. occ.*, IV, 2, p. 137.
3. Foucher, *Hist. occ.*, III, 3, p. 322 et 323.
4. Baudri, *Hist. occ.*, IV, 3, p. 12.
5. Robert, *Hist. occ.*, III, p. 727.



ce dernier pays, est inadmissible, étant donnée la situation politique et religieuse. Enfin, les auteurs mal renseignés sur le Concile, comme Ekkehard d'Urach et Albert d'Aix<sup>1</sup>, insistent sur la présence de nombreux laïcs, ducs et comtes de tous rangs. En somme, aucun de ces témoignages ne peut infirmer le renseignement précis de Robert, témoin oculaire : aucun haut baron n'a pris la croix à Clermont. Rien ne permet donc d'avancer, comme l'ont fait quelques auteurs, qu'une noblesse nombreuse, venue de tous les pays d'Europe, notamment de Hongrie, se pressait à Clermont<sup>2</sup>.

Le Concile qu'Urbain ouvrit le 18 novembre 1095 a eu dans l'histoire un retentissement tel que, de très bonne heure, on a cherché à en accroître l'importance. Les premiers auteurs, nous l'avons dit, qui écrivent le récit de la Croisade n'en parlent même pas ; dès les premières années du XII<sup>e</sup> siècle, leurs successeurs, sont scandalisés de cette omission et cherchent à la réparer<sup>3</sup>. Avant de parler du Concile lui-même, il n'est donc pas inutile d'exa-

1. Albert d'Aix, *Hist. occ.*, IV, 5, p. 274.

*Ekkehard*, éd. Hagenmeyer, VI, 1, p. 88.

2. Crégut, *op. cit.*, Les rapports tendus existant à ce moment entre le Pape et le roi de France expliquent l'abstention des hauts barons qui avaient pris parti pour leur roi.

3. Prologue de Robert le Moine, *Hist. occ.*, III, p. 721.



miner ce qu'Urbain II a voulu faire à Clermont.

En venant en France, le Pape avait l'intention d'y réunir un Concile général, sur l'autorité duquel il comptait s'appuyer pour faire approuver diverses mesures destinées à favoriser le rétablissement de la discipline ecclésiastique, à réformer les mœurs et à contribuer au soulagement de la misère des populations, mesures qu'il avait prises et promulguées dans les divers Conciles réunis dans l'Italie du sud depuis son avènement.

Aux questions de cet ordre s'ajouta, lors de la réunion du Concile, la prédication de la croisade dont le Pape, à en croire Guibert, de Nogent <sup>1</sup>, avait déjà eu l'idée avant de quitter Rome, idée qu'il se proposait de réaliser avec les gens de France. L'auteur des *Gesta* <sup>2</sup> nous représente le Pape prêchant la Croisade dès son arrivée en France ; mais ici cet auteur ne mérite pas grande créance car, habitant l'Italie du sud, et écrivant loin de France, il connaît mal les affaires de ce pays et ignore totalement le Concile de Clermont. En dehors de ce texte des *Gesta*, aucun témoignage ne confirme celui de Guibert. Bien plus, dans les

1. Guibert, *Hist. occ.*, IV, 2, 137.

2. *Gesta*, *Hist. occ.*, III, p. 121.



### 30. HISTOIRE DE LA PREMIÈRE CROISADE

diverses lettres écrites par le Pape pour convoquer, le Concile, il n'est fait aucune allusion à la Croisade, et aucun texte ne permet de dire que le Pape ait propagé cette idée dans le voyage qu'il fit pendant l'été et l'automne 1098 dans le midi de la France, en Viennois, en Lyonnais, en Mâconnais, en Forez et en Auvergne <sup>1</sup>.

Ce mutisme du Pape a été tel que l'on est tenté de diminuer son rôle dans la prédication de la Croisade ; par suite, l'initiative de la Croisade et le succès du Concile ont été attribués à divers personnages dont nous parlerons plus loin. La légende a fait de l'un d'eux l'instigateur d'Urbain II et même le prédicateur de la Croisade à Clermont : il s'agit de Pierre l'Ermite. Le rôle attribué à Pierre l'Ermite ne repose sur aucun témoignage. Nous y reviendrons plus loin en détail ; disons seulement ici qu'il n'a été pour rien dans le Concile de Clermont.

La légende de Pierre l'Ermite a un caractère religieux nettement prononcé. Nous rencontrons également, autour d'autres personnages de la Croisade, des légendes, mais celles-ci se sont formées autour des laïcs qui furent les chefs de l'expédi-

1. Cf. ce que dit sur notre ignorance à ce sujet Hagenmeyer. Chronologie de la 1<sup>re</sup> Croisade, n<sup>o</sup> 7.



tion. A en croire Guillaume de Malmesbury <sup>1</sup>, le Pape aurait été sollicité d'organiser la Croisade par le comte de Toulouse, Raimond de Saint-Gilles. Celui-ci, se repentant, dans son âge mûr, de ses fautes de jeunesse, aurait songé, à l'instigation de l'évêque de Cahors, à délivrer les Lieux saints, et aurait, à diverses reprises, pressé Urbain II de réunir un Concile, pour y prêcher la Croisade. On ne saurait accepter le récit de l'historien anglais, car il fournit des renseignements manifestement faux. En effet, il raconte que l'évêque de Cahors mourut alors qu'il se rendait, en compagnie du comte de Toulouse, au concile de Clermont. Or, d'une part, Saint-Gilles n'a pas assisté au Concile<sup>2</sup> et, d'autre part, l'évêque de Cahors, Géraud, a commencé son pontificat en 1083 et n'est mort qu'en 1112<sup>3</sup>.

Une autre source prête un rôle analogue à Godefroi de Bouillon <sup>4</sup> qui fut, comme Raimond de Saint-Gilles, chef d'un des corps de Croisés. Revenant d'un pèlerinage à Jérusalem, Godefroi aurait

1. Guillaume de Malmesbury: *Chronicles an Memorial, etc.*, éd., Stubb. Londres, 1887, 89.

2. Ses envoyés n'arrivèrent qu'après le 28 novembre. Cf., *infra*, p. 40.

3. Histoire de Languedoc, éd. Molinier, t. IV, p. 191, note 40.

4. Cafaro, *Hist. Oc.*, V, p. 48.



cu au Puy, le 15 août d'une année indéterminée, une réunion avec 12 seigneurs laïques et à la suite de l'intervention d'un ange, il se serait entendu avec l'évêque du Puy pour envoyer une ambassade au Pape afin de le décider à prêcher la Croisade.

Il n'y a pas à tenir compte de ce récit, dont le caractère légendaire saute aux yeux ; toutefois, il y aurait lieu de constater la tendance qui se manifeste chez Guillaume de Malmesbury, comme chez Cafaro, d'attribuer le mérite de l'initiative de la Croisade à tel ou tel seigneur. Evidemment, après le succès de l'expédition, il y eut tout un travail, conscient ou inconscient, pour en attribuer l'honneur à l'un ou l'autre des chefs qui s'y étaient particulièrement distingués, travail dont nous constatons le résultat dans certaines sources. On ne saurait attribuer ni à un clerc, ni à un laïc quelconque l'initiative de la Croisade ; tout le mérite doit en revenir au Pape Urbain II, qui chercha à entreprendre en Orient ce que l'ordre de Cluny avait entrepris depuis plus de cinquante ans en Espagne.

A la date indiquée, du 18 novembre 1095 <sup>1</sup> le Pape ouvrit le Concile. Celui-ci se réunit, suivant toute vraisemblance, dans la cathédrale <sup>2</sup>, où furent

1. Hagenmeyer, *op. cit.*, n° 9.

2. Cf. Crégut, *op. cit.*, p. 93 et sq.



tenues très probablement toutes les séances, sauf celle du 27 novembre, dans laquelle fut prêchée la Croisade. Les affaires ecclésiastiques occupèrent le plus grand nombre des séances conciliaires. Comme nous l'avons indiqué plus haut, la Croisade qui, pour la postérité, est l'œuvre principale du Concile de Clermont, n'eut, au moment même de la réunion de ce Concile, qu'une importance secondaire. Ainsi qu'il arrive souvent, des décisions très importantes furent prises à Clermont, dont les auteurs ne prévoyaient certes, ni l'importance future, ni les répercussions dans le monde.

Nous ne possédons pas les canons du Concile de Clermont, mais divers auteurs nous renseignent sur les sujets dont s'occupa l'assemblée<sup>1</sup>. On arrive ainsi à établir une liste de 33 canons<sup>2</sup> sur lesquels un seul concerne la Croisade; encore, faut-il remarquer que ce canon ne figure pas parmi ceux du Synode de Rouen, qui reproduit tous les canons de Clermont<sup>3</sup>. En outre, à l'aide de mentions éparses de divers côtés, on peut ajouter à la liste établie plus haut, quelques mesures relatives à la Croisade,

1. Cf. les Canons donnés par Lambert d'Arras, Mansi, XX, 815-820.

2. Le 33<sup>e</sup> canon est attribué au Concile de Clermont par Gratien et le *Codex Cencii*, voir Hefélé, V, p. 339.

3. Ordéric Vital, t. III, IX, 3, p. 470.



dont certaines doivent avoir été promulguées à Clermont <sup>1</sup>.

On pourrait peut-être expliquer que ces mesures spéciales à la Croisade ne figurent pas parmi les listes de canons du concile qui nous ont été conservées, pour la raison suivante : les séances, du 18 au 26 novembre inclus, furent consacrées aux affaires ecclésiastiques ; une fois ces séances terminées, on dut réunir les canons relatifs aux affaires qui y avaient été traitées ; on eut ainsi la liste que nous font connaître Lambert, Orderic Vital, Guillaume de Malmesbury, ne contenant qu'un canon très général relatif à la Croisade, celui accordant la remise des peines temporelles encourues pour leurs péchés à ceux qui prendraient la croix uniquement par piété. Ce canon semblerait indiquer que, dans les premières sessions, la Croisade ne fut pas traitée autrement que d'une manière générale. Les affaires purement ecclésiastiques une fois réglées, eut lieu la séance solennelle du 27 où fut prêchée la Croisade, réunion qui fut suivie le lendemain d'une assemblée d'évêques, où l'on régla les détails de l'expédition décidée la veille <sup>2</sup>. Ce sont les mesures

1. Canon II : *Quicumque pro sola devotione non pro honoris vel pecuniæ adeptione ad liberandem ecclesiam Dei Jérusalem profectus guerit iter illud pro omne pœnitentia cep.*

2. Robert le Moine, *Hist. occ.*, III, p. 727.





arrêtées à cette dernière séance qui constitueraient les canons supplémentaires, lesquels n'auraient pas, originairement, figuré parmi ceux adoptés par le Concile en séance plénière.

A Clermont, Urbain II s'occupa d'abord de faire ratifier par l'assemblée les mesures qu'il avait fait adopter par les divers conciles réunis en Italie depuis son avènement. On traita : 1<sup>o</sup> des mesures destinées à assurer l'observation de la Trêve de Dieu ; 2<sup>o</sup> de la discipline ecclésiastique et de la réforme du clergé ; 3<sup>o</sup> de la simonie. Diverses affaires d'ordre judiciaire furent également réglées. La principale se termina par la condamnation du roi de France, Philippe I<sup>er</sup>, qui fut excommunié pour son union adultère avec Bertrade de Montfort. Jugée en sens différents par les Conciles de Reims et d'Autun, cette affaire avait été évoquée à Plaisance <sup>1</sup> où Philippe avait obtenu un délai se terminant le 13 mai, pour répudier sa femme. A Clermont, Bertrade fut excommuniée, ainsi que tous ceux qui la reconnaîtraient comme souveraine <sup>2</sup>.

La discussion de ces diverses affaires occupa les

1. Cf., *supra*, p. 17.

2. Bernold, ad. an., 1095 ne parle pas de la condamnation de Bertrade que mentionne G. de Malmesbury.



séances du Concile du 18 au 26 novembre. Le 27 fut fixé pour l'exposé public de l'affaire de la Croisade.

Comme nous l'avons vu plus haut, aucun document ne permet de dire qu'avant la séance du Concile de Clermont, où le sujet fut traité, le Pape ait fait en France une propagande quelconque pour la Croisade. On peut supposer, avec vraisemblance, qu'il a nourri dans son esprit pendant plusieurs mois, le projet qu'il exposa ; mais il ne pouvait, en aucun cas, prévoir le succès qu'il allait obtenir. Urbain II a pu songer que l'expédition qu'il recommandait contre les Turcs serait analogue à celle que la France avait envoyée en Espagne. Tout au plus, dans son rêve le plus ambitieux, a-t-il pu espérer un succès tel que celui qu'avaient obtenu en Italie les bandes normandes, ou semblable à la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant. Mais son esprit n'a certainement pas pu concevoir à l'avance le mouvement qui allait entraîner les foules sur le chemin de Jérusalem. Plus tard, quand la Croisade eut réussi, les historiens contemporains, eux-mêmes émerveillés par le résultat obtenu, ne purent admettre qu'elle ait eu un début aussi modeste, et, pour que toute cette merveilleuse histoire fût à une même échelle, ils grandirent



l'importance du Concile où la Croisade avait été décidée.

Ce fut le 27 novembre que le Concile tint cette séance publique, où le Pape lui-même s'était réservé de prêcher la Croisade. Pour permettre à la foule d'assister à la prédication pontificale, on choisit comme lieu de réunion un vaste emplacement découvert, situé à l'est de la ville, en avant de la porte Champ Herm, emplacement occupé aujourd'hui par la place Delille, le quartier de la gare et une partie de Montferrand <sup>1</sup>.

Une chaire avait été élevée, d'où le pape harangua son nombreux auditoire : il invita les Chrétiens à s'unir pour aller délivrer les Lieux saints. Plusieurs auditeurs nous ont transmis ou fait transmettre le discours du pape <sup>2</sup> ; quelques-uns ont soin de nous avertir qu'ils ne nous donnent pas l'intégralité de la harangue d'Urbain II, mais seulement son sens général. Les discours qui nous ont été transmis sont si différents que, pendant un temps, on a cru que nous possédions les discours prononcés par Urbain II sur la Croisade en diverses

1. Crégut, *op. cit.*, p. 121 et sq.

2. Robert le Moine, *Hist. occ.*, III, 727.

Baudri, *Hist. occ.*, IV, 12-16.

Guibert de Nogent, *Hist. occ.*, IV, 137 et sq.

Foucher de Chartres, *H. occ.*, III, p. 323.



occasions <sup>1</sup>. Il n'en est rien, et il n'est pas douteux que tous les chroniqueurs ont voulu nous transmettre le discours de Clermont <sup>2</sup>, mais, à mon avis, on ne peut voir dans ces récits que de simples ouvrages de rhétoriques, composés et écrits longtemps après les événements par les auteurs des chroniques. Certains de ceux-ci <sup>3</sup> paraissent même y avoir inséré les décisions qui, suivant toute probabilité, furent prises le lendemain seulement du jour où Urbain II prononça son discours <sup>4</sup>. Il est évident que le Pape, pour émouvoir son auditoire, dut tracer le tableau des malheurs des Chrétiens d'Orient et celui des injures supportées par les pèlerins, ainsi que les sacrilèges commis par les musulmans. Mais on ne saurait voir encore une fois dans les discours conservés l'œuvre originale d'Urbain II ; on doit y chercher, non la pensée du Pape, mais les manières d'envisager la question de la Croisade qui étaient celles de ses contemporains.

En tout cas, un fait paraît hors de discussion,

1. Michaud. *Histoire des Croisades*.

2. Guibert écrit : *His ergo et si non verbis tamen intentionibus usus est*. Baudri : *His vel hujuscemodi aliis a domino apostolico his qui aderant etc.* *H. occ.*, V, p. 15.

3. Robert le Moine, *Hist. occ.*, III, p. 727-728.

4. Je ne partage pas l'opinion d'Hagenmeyer, éd., d'Ekkehard, p. 88 note 9 ni de Rôhricht : *Geschichte des ersten Kreuzzuges*, p. 20 et sq.



c'est le succès oratoire remporté par Urbain II. Baudri de Bourgueil nous a montré l'effet produit par le Pape sur son auditoire : les uns fondaient en larmes, d'autres trépignaient, d'autres discutaient entre eux sur l'idée de Croisade. A un moment donné, l'émotion aurait atteint son point culminant, et le Pape, au dire de Robert le Moine <sup>1</sup>, aurait été interrompu par le cri de « Deus lo volt » ! cri qui devait demeurer le cri de guerre des premiers Croisés. Urbain II aurait invité tous ceux qui feraient vœu d'aller à Jérusalem à porter une croix sur leur vêtement <sup>2</sup> ; il aurait ajouté que tous ceux qui se croiseraient obtiendraient la remise des peines temporelles dues aux péchés.

Le Pape avait ému son auditoire, mais rien n'avait été décidé. Pour obtenir le résultat cherché, il importait de diriger le mouvement de l'assemblée pendant qu'elle était encore sous le coup de l'émotion suscitée par la parole pontificale ; il fallait que quelqu'un de qualifié entraînant la foule. Nous avons déjà indiqué que, très probablement, aucun des hauts barons n'assistait au Concile ; on ne pouvait donc compter sur eux pour entraîner la noblesse. Si cette hypothèse était

1. Robert le Moine. *Hist. occ.*, III, p. 729.

2. Cette croix était généralement cousue sur l'épaule droite.



inexacte et si l'on admettait que la haute noblesse de France était présente au Concile, un fait serait alors certain, c'est que, seule elle ne fut pas touchée par la harangue pontificale et ainsi, elle ne se croisa pas. Il n'est donc pas étonnant de voir un clerc chargé d'entraîner la foule. Une fois que le Pape eut cessé de parler, l'évêque du Puy, Adémar de Monteil, se leva et, venant s'agenouiller devant le Pape, sollicita la permission de prendre part à l'expédition. Son exemple entraîna un grand nombre d'auditeurs. Pour compléter l'élan, le cardinal Grégoire s'agenouilla et se mit à réciter à haute voix, au nom des Croisés, le *Confiteor*, répété par la foule. Une fois cette prière terminée, Urbain donna l'absolution à son auditoire et déclarant le Concile terminé, il autorisa chacun à rentrer chez soi.

Les divers chroniqueurs ne sont pas d'accord sur le résultat immédiat obtenu par la prédication d'Urbain II. Suivant Foucher de Chartres, plusieurs des assistants s'engagèrent à aller à Jérusalem et à faire de la propagande pour l'expédition projetée. Guibert de Nogent ne dit rien de ceux qui se croisèrent ; Baudri raconte qu'Adémar ayant été désigné comme chef, beaucoup de nobles se croisèrent ; or, Adémar, <sup>F</sup> comme nous allons le



voir, ayant été choisi comme chef après le Concile, ceci tendrait à indiquer qu'à la suite du sermon d'Urbain II peu de gens se croisèrent, ce qui confirmerait le passage auquel nous avons fait allusion plus haut et dans lequel Robert raconte qu'Adémar fut choisi parce qu'aucun seigneur réputé n'avait pris la croix à Clermont<sup>1</sup>. Il est vrai que, dans un autre passage, Robert dit que beaucoup de gens prirent la croix au Concile.

Il paraît probable que le nombre de ceux qui prirent aussitôt la croix à Clermont fut relativement peu considérable en égard au nombre de tous ceux qui devaient prendre part à la Croisade : que le recrutement le plus important fut obtenu par la prédication qui suivit le Concile.

Profitant de la permission accordée par le Pape à la fin de la séance du 27, un grand nombre de laïcs que le Concile avait rassemblés à Clermont, quittèrent la ville le jour même où la Croisade fut prêchée. Urbain II, toutefois, retint auprès de lui un certain nombre d'évêques, qu'il réunit le 28 pour faire choix du chef de la Croisade et, très vraisemblablement, des faveurs d'ordre spirituel et matériel à accorder aux Croisés pour augmenter leur zèle.

1. Robert le Moine. *Hist. occ.*, t. III, p. 730-734.



La séance du 27 novembre avait assurément constitué un indéniable succès pour Urbain II ; son appel avait été entendu ; un certain nombre de chevaliers s'étaient engagés à prendre part à l'expédition, mais parmi eux ne figurent aucun des hauts barons que l'importance de leur situation aurait tout naturellement désignés pour être les chefs de l'expédition, il était donc difficile à l'assemblée réunie autour d'Urbain de porter son choix sur un laïc ; d'autre part, le Pape devait tenir à conserver à l'expédition son caractère religieux et, par suite, à lui donner pour chef un ecclésiastique. Il faut, en effet, rappeler, que théoriquement, la Papauté, avec Grégoire VII, avait revendiqué la souveraineté des pays enlevés aux Musulmans d'Espagne, sous le fallacieux prétexte que l'Espagne dépendait de saint Pierre, et imposé aux barons français l'obligation de lui faire hommage des conquêtes qu'ils feraient dans ce pays <sup>1</sup>. Au point de vue politique, la Papauté avait donc intérêt à conserver la haute main sur la croisade pour s'en assurer les avantages le cas échéant.

Le choix des évêques réunis autour d'Urbain II se porta donc sur l'un d'entre eux, et ce fut le nom

1. Jaffé, 4778 et 3784.





de l'évêque du Puy, Adémar de Monteil, qui réunit tous les suffrages.

Adémar, nous l'avons dit, avait été le premier à prendre la croix après le discours d'Urbain II, et son geste avait entraîné la foule, encore sous l'impression de la parole pontificale. Il avait donc contribué pour une part importante à assurer le succès du projet du Pape, et en le choisissant comme légat, celui-ci voulut sans doute le récompenser de l'appui qu'il avait apporté à sa politique.

Le chef donné à la Croisade appartenait à la famille des comtes de Valentinois voisins du Rhône. Il était petit-fils d'Adémar, comte de Valentinois, et fils de Hugues qui, par son mariage avec Adélaïde, était entré dans la famille d'Ismidon, seigneur de Peyrins. Adémar était prévôt de l'église de Valence quand il avait été choisi comme évêque du Puy. Le Cartulaire de Saint-Chaffre nous fait connaître divers actes de son administration, et la Chronique de Saint-Pierre-du-Puy apprend qu'il défendit avec énergie les droits de son église contre les usurpations des seigneurs voisins, notamment contre les vicomtes de Polignac<sup>1</sup>. Le témoignage d'une chronique locale permet de dire que, vers 1086, Adémar avait fait le pèlerinage de Jérusa-

1. *Chronicon S. Petri Aniciensis*, éd. U. Chevalier. p. 161-162.



lem<sup>1</sup> ; il était revenu dans son diocèse le 1<sup>er</sup> avril 1087, date à laquelle il faisait une donation à l'abbaye de la Chaise-Dieu<sup>2</sup>.

Aucune source ne nous donne de renseignements sur le caractère d'Adémar<sup>3</sup>, la seule chose que l'on puisse dire, c'est qu'il justifia le choix dont il fut l'objet par l'habileté avec laquelle il sut remplir sa mission, et par le succès qu'il obtint auprès des Croisés, comme le montrent les regrets dont il fut l'objet.

Une fois le chef de la croisade désigné, le Pape délibéra très probablement avec le conseil qu'il avait réuni, sur les avantages qu'il convenait de faire aux pèlerins. Placer cette délibération en ce moment est d'autant plus plausible qu'elle n'a pas dû avoir lieu avant que la croisade n'ait été décidée. C'est ce qui explique que les décisions spéciales à la croisade ne figurent pas parmi les canons du concile, sauf la mesure générale accordant la rémission de la peine temporelle de leurs péchés à tous ceux qui prendraient part à l'expé-

1. *Chronicon S. Theoffredi*, ed. U. Chevalier : *Cartulaire de Saint-Chaffre du Monastier*, Paris, 1881, p. 13-14.

2. Son frère Guillaume assistait au Concile de Clermont, *Cartulaire de Saint-Chaffre*, p. 139.

3. *V. Chroniq. S. Pietri Aniciensis*, éd., U. Chevalier, *Cartulaire de Saint-Chaffre*, p. 163.



dition avec piété, mesure qui fut prise, probablement, avant la prédication de la Croisade.

A Clermont, il n'est pas question de justification, mais de la peine répondant aux péchés. Par contre, on peut constater que l'Église, au XII<sup>e</sup> siècle, a admis la doctrine de la justification par la mort à l'ennemi <sup>1</sup>.

Un second canon mettait les biens des Croisés sous la protection de l'Église, pendant toute leur absence, et en confiait la tutelle aux évêques. Ceux-ci devaient, dès leur retour, remettre les Croisés en possession de leurs biens.

Des dispositions, sur lesquelles nous sommes malheureusement assez mal renseignés, furent prises pour régler la situation des églises d'Orient à rétablir. Il fut stipulé que, dans les provinces et villes conquises sur les Orientaux, les Églises seraient rétablies dans leurs anciens droits.

On décida d'excommunier tous ceux qui ayant pris la croix, n'accompliraient pas leur vœu et n'iraient pas à Jérusalem.

Certains décrets furent promulgués pour conserver à l'Église la haute main sur l'expédition,

1. Vita b. Gaufridi dans *Mémoires de la Société des Sciences de la Creuse* (1862), III, 93.

Arbellot : *Les Chevaliers Limousins à la 1<sup>re</sup> Croisade*, Paris, 1861, p. 9.



comme elle l'avait eue jusqu'ici sur les pèlerinages. Il fut interdit aux clers et aux moines de prendre la croix sans l'autorisation de leur évêque ou de leur abbé. Il fut recommandé aux évêques de veiller à ce que les fidèles ne se missent point en route sans avoir sollicité et obtenu l'assentiment de leur curé.

Après cette dernière réunion de l'Épiscopat, Urbain II demeura à Clermont jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre<sup>1</sup>. C'est alors qu'il vit arriver les ambassadeurs de Raimond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, qui venait annoncer au Pape que leur maître avait pris la croix et de nombreux chevaliers avec lui.

Raimond, comte de Toulouse avait, peu auparavant, hérité la Marche de Provence, de Bertrand, dernier marquis de Provence, de la maison d'Arles. Il était l'un des seigneurs les plus puissants du royaume de France<sup>2</sup>.

Raimond, en adhérant solennellement et avec rapidité au projet de croisade, paraît avoir cherché à se faire désigner par le Pape comme chef de l'expédition et à utiliser pour cela la situation spéciale que la Provence avait, depuis quelques années,

1. Jaffé I, 5600.

2. Manteyer : *La Provence du 1<sup>er</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1908, p. 303.



vis-à-vis de la papauté. En effet, à la suite des anathèmes lancés par Grégoire VII contre le roi des Romains, en février 1075 et 1081, la Provence s'était détachée de la couronne de Bourgogne, dont elle relevait juridiquement, et le comte Bertrand, alors régnant, avait porté au Pape l'hommage de la Provence<sup>1</sup>.

Les prétentions de Raimond à se faire désigner comme chef de l'expédition projetée se justifiaient d'ailleurs par son âge, ses richesses, sa puissance militaire : il invoquait les titres, très réels, qu'il avait, et faisait offrir au Pape de secourir, en cours de route, les pèlerins indigents, et de donner aide et conseil à quiconque l'en solliciterait. D'autre part, Raimond avait épousé Elvire, fille du roi de Tarragone et avait pris part aux guerres d'Espagne contre les infidèles. A en croire même d'autres sources, il pouvait encore invoquer un autre titre : en effet, l'auteur de la Version Arménienne de Michel le Syrien<sup>2</sup>, raconte que le comte de Toulouse, antérieurement à la croisade, aurait été victime de la brutalité des Turcs, au cours d'un pèlerinage à Jérusalem. Après avoir payé la redevance dont chaque pèlerin devait s'acquitter,

1. Cf. Manteyer, *op. cit.*, p. 302.

2. *Hist. Arm.*, I, 327.



Raimond se serait vu réclamer un supplément par les Musulmans ; à la suite de son refus de se soumettre à cette exigence, une rixe aurait éclaté dans laquelle il aurait perdu un œil. Raimond aurait pris part à la Croisade pour se venger. Guillaume de Malmesbury fait un récit analogue à celui de l'auteur arménien.

Quoi qu'il en soit de cette anecdote, que rend douteuse sa trop grande ressemblance avec une aventure analogue prêtée à Godefroi de Bouillon, il est incontestable que Raimond a rêvé d'être le chef militaire de la Croisade, comme Adémar en était le chef religieux ; il suffit de rappeler les propos prêtés aux ambassadeurs de Saint-Gilles par Baudri : les Croisés auraient deux chefs, comme jadis les Hébreux avaient eu Moïse et Aaron<sup>1</sup>. Par contre, il semble certain qu'Urbain II se soit refusé à entrer dans les vues du comte, car celui-ci ne paraît pas avoir été mentionné dans les lettres synodales, qui vers le 30 novembre 1095, furent adressées aux évêques qui n'avaient pu prendre part au Concile. Il ne le fut pas davantage dans la lettre par laquelle Urbain II, en décembre 1095, engage les habitants de la Flandre à se joindre à la Croisade. Le seul chef nommé était Adémar.

1. *Hist. occ.*, IV, p. 16.



Quelle que fut son ambition, Raimond dut faire contre mauvaise fortune bon cœur, car nous le verrons organiser son départ de manière à faire route avec l'évêque du Puy. Raimond, grâce aux relations excellentes qu'il avait avec celui-ci, pouvait espérer jouer un rôle prépondérant dans le Conseil de la Croisade.

Il est curieux de constater que ce rôle de chef qu'on lui refusa, Raimond se l'est attribué lui-même, et, dans un acte de 1103, il s'intitule chef, avec l'aide de Dieu, de la chevalerie chrétienne, dans l'expédition de Jérusalem<sup>1</sup>.

1. *Cartulaire de Saint-Victor*, éd. Guérard, p. 802.



### CHAPITRE III

## PRÉDICATION DE LA CROISADE

### PIERRE L'ERMITE

*Activité d'Urbain II après le Concile de Clermont. — Prédication de la Croisade par le Pape. — Ses voyages. — Envoi de deux légats à Gênes. — Prédication par le clergé. — Pierre l'Ermitte. — Sa prédication en France. — Pierre l'Ermitte arrive à Cologne. — Gauthier sans Avoir se sépare de lui et le précède. — Pierre quitte Cologne. — Il traverse la Hongrie. — Prise de Semlin. — Passage de la Save. — Alexis Comnène apprend l'arrivée des troupes de Pierre l'Ermitte en territoire grec. — Mesures prises par l'Empereur. — Les troupes byzantines attaquent les Croisés près de Nish. — Les ambassadeurs d'Alexis rencontrent Pierre l'Ermitte à Sofia. — Arrivée des pèlerins devant Constantinople (1<sup>er</sup> août 1096). — Ils y retrouvent Gauthier sans Avoir. — Entrevue de Pierre et d'Alexis. — L'Empereur fait ravitailler les Croisés et les aide pécuniairement. — Indiscipline et pillage. — Alexis fait passer les troupes de Pierre sur la rive asiatique du Bosphore (7 août). — Il leur donne comme résidence Civitot. — Excès commis par les pèlerins. — Expédition de Renaud. — Prise de Xerigordon. — Siège de Xerigordon par les Turcs. — Ils s'en emparent et marchent sur Civitot. — Prise de Civitot. — Massacre des pèlerins.*





Les décisions prises à Clermont furent transmises aux évêques sous forme de lettres synodales. Il est probable que, comme cela eut lieu pour la province de Rouen, des Conciles provinciaux se réunirent à la réception de ces lettres et enregistrèrent les décisions prises à Clermont <sup>1</sup>.

En même temps, le Pape notifiait aux seigneurs laïques les décisions prises au sujet de la Croisade et les privilèges accordés aux Croisés <sup>2</sup>. Peu après il faisait connaître aux seigneurs laïcs la date à laquelle était fixé le départ de son légat pour l'Orient <sup>3</sup>.

En dehors de cette notification officielle, une propagande intense fut faite dans tous les milieux, propagande à laquelle le Pape en personne prit une part active.

La nouvelle de la Croisade se propagea rapidement <sup>4</sup>. Les laïcs et ecclésiastiques qui avaient assisté au Concile durent, tout le long de la route du retour, faire connaître l'expédition projetée ;

1. Ordéric Vital, t. III, IX, 3, p. 470, cf. Riant, *op. cit.*, p. 109, n° XLIII.

2. Cf. Riant, *op. cit.*, p. 113 qui cite un texte de G. Aubert, auteur du xvi<sup>e</sup> siècle lequel paraît avoir eu entre les mains des sources aujourd'hui perdues.

3. Lettre adressée aux gens des Flandres, fin décembre (?) 1095. Dans Hagenmeyer : *Epistolæ*, n° 11, p. 136-137.

4. Guibert de Nogent, *Hist. occ.*, II, 6, IV, p. 140.



les évêques, d'autre part, reçurent du Pape l'ordre de prêcher la Croisade chacun dans son diocèse<sup>1</sup> ; enfin, les seigneurs laïques eux aussi, se réunirent pour organiser la partie militaire de l'expédition<sup>2</sup>.

\* \* \*

Désireux d'assurer le succès de l'expédition, Urbain II se dépensa avec un zèle inlassable pour encourager les fidèles à prendre la croix : aux lettres qu'il écrivit à ce sujet, aux ambassades qu'il envoya, il ne négligea pas de joindre la prédication directe.

Entre le 23 et le 31 décembre 1095, il tint un Concile à Limoges, et, le jour de Noël, célébrant la messe dans l'église Saint-Martial, il harangua lui-même le peuple au sujet de la Croisade<sup>3</sup>.

Vers la même époque, il écrivait à certains seigneurs laïques pour leur préciser les conditions de l'expédition. De la fin de décembre est vraisemblablement une lettre adressée aux seigneurs et gens des Flandres<sup>4</sup>, lettre qui dut être envoyée, égale-

1. A Nîmes, en juillet 1096, le Pape renouvelle ses ordres aux évêques au sujet de la prédication. Anonym. *Hist. France*, fragm., 1107, dans Du Chesne, SS., RR., Gall, IV, 90.

2. Guibert de Nogent, *Hist. occ.*, II, 17, IV, 149.

3. Riant, *op. cit.*, p. 109 et le texte cité *ibid.*, note 1, p. 109-110.

4. Hagenmeyer. *Epistolæ*, n° II, p. 136.



ment à bien d'autres destinataires. Après avoir rappelé les malheurs qui ont accablé les églises d'Orient et la ville de Jérusalem, il fait connaître à ses correspondants les démarches qu'il a entreprises en France, le Concile de Clermont, la désignation de l'évêque du Puy comme chef de l'expédition et son représentant ; enfin, la date du départ d'Adémar, fixé au 15 août 1096.

Cette propagande en faveur de la Croisade, Urbain la continua pendant les voyages incessants qu'il fit durant le premier semestre 1096 ; en janvier et février il se rend successivement à Poitiers, à Angers, à Sablé, au Mans, à Vendôme, à Marmoutiers<sup>1</sup> ; du 16 au 22 mars 1096, il tient à Tours un Concile où l'on traite de l'affaire de la Croisade<sup>2</sup> ; pendant le printemps 1096 Urbain II parcourt le midi de la France, il n'arrête pas sa propagande<sup>3</sup> : de Poitiers nous le voyons passer successivement à Saint-Jean-d'Angely, à Saintes, à Bordeaux, à Toulouse, à Carcassonne, à Maguelonne<sup>4</sup>.

1. Sur son itinéraire, cf. Jaffé, t. I, p. 684 et sq.

2. Bernold, ad. an. MGHSS., V., 464, et Ordéric Vital, IX, 4, et III, 476, cf. Riant, *op. cit.*, 116.

3. Chr. Malleacense. Labbé *Bca nova mss.*, II, p. 213 et J. Brompton de Twysden RR Angl. SS, I, 992. Cf. Riant, *op. cit.*, p. 116.

4. Jaffé I, 687-688.



Du 6 au 14 juillet il réunit dans un Concile à Nîmes le clergé du midi, le comte de Toulouse et la noblesse des régions méridionales<sup>1</sup>. Là il traita encore de la Croisade et ranima le zèle languissant des évêques en les invitant à exécuter ses ordres antérieurs et à prêcher de nouveau la Croisade<sup>2</sup>.

De Nîmes, il prend la route de l'Italie<sup>3</sup> et c'est sans doute à ce moment qu'il décide d'envoyer à Gênes comme légats l'évêque de Grenoble, Hugues de Châteauneuf, ainsi que Guillaume évêque d'Orange et de Saint-Paul-Trois-Châteaux<sup>4</sup>.

A ce moment le Pape devait avoir reçu nombre de renseignements sur le succès de la prédication de la Croisade ; il avait dû discuter avec le comte de Toulouse de la marche de l'expédition et était arrivé à conclure qu'une flotte serait très utile aux Croisés à leur arrivée en Syrie. Il chargea ses deux légats d'aller demander cette flotte aux Génois.

Les envoyés du Pontife réussirent dans la mission qui leur avait été confiée ; de nombreux Génois

1. Jaffé I., p. 688, *op. cit.*, atteste la présence de Raymond.

2. Anonym. *Hist. France*, fragm., 1107, d<sup>e</sup> Du Chesne, SS. RR., Gall, IV, 90.

3. Jaffé, *op. cit.*, p. 690.

4. Cafaro. *De liberatione civitatum*, etc., d<sup>e</sup> *Hist. occ.*, V, 49, cf. Jacob de Voragine *Chron.* XI, 17. Muratori, RISS, IX, 31.



prirent la croix <sup>1</sup> et décidèrent d'armer une flotte de douze galères et un navire de transport. Cette flotte partit en juillet 1097 <sup>2</sup>.

La prédication de la Croisade ne se borna pas à la ville de Gênes. En septembre 1096 Urbain II alors à Pavie, profite de ce qu'il a à écrire aux habitants de Bologne pour les féliciter d'avoir pris la croix et leur rappeler les privilèges accordés aux Croisés. Mais il leur rappelle également que nul ne pouvait se mettre en route sans l'assentissement du clergé et que les jeunes mariés ne devaient pas abandonner leurs femmes sans leur consentement <sup>3</sup>.

Les textes ne nous renseignent pas sur ce que fit Urbain II pour activer la Croisade jusqu'à son retour à Rome. Nous savons seulement qu'à l'automne il eut une entrevue près de Lucques avec les chefs d'un des corps de Croisés.

Nous reparlerons plus tard de cette rencontre <sup>4</sup>.

1. Cafaro, *loc. cit.*

2. Cafaro, *op. cit.*, p. 50, nous donne les noms des principaux croisés génois qui s'embarquèrent.

3. Hagenmeyer. *Epistolæ*, n° III, p. 137-138.

4. Les départs pour la Croisade furent l'occasion de gains considérables pour un grand nombre de monastères. En effet, les cartulaires de beaucoup d'Abbayes, telles que Cluny, Savigny, Saint-Chaffre, Saint-Bernard de Romans, pour ne citer



Le Pape, après le Concile, avait donné aux évêques l'ordre de prêcher et de faire prêcher la Croisade ; quelques mois plus tard il renouvela cet ordre. Les renseignements nous font à ce sujet presque complètement défaut.

Le prédicateur le plus populaire de la Croisade, Pierre l'Ermite, a vu se former autour de son nom une légende dont le succès a été tel qu'elle a fait passer au second plan Urbain II et a fait de Pierre l'Ermite l'initiateur de la Croisade. Les sources contemporaines de la première Croisade ne permettent pas de laisser à Pierre l'Ermite le rôle qui lui a été si longtemps attribué ; le travail de Hagemeyer <sup>1</sup> a fait la lumière sur ce point, et ce sont ses conclusions que nous rapporterons ci-dessous, parfois même d'une manière textuelle.

Pierre, moine et ermite, a dû naître à Amiens ou dans les environs. Il vécut, avant la Croisade, dans des conditions dont nous ne savons pas un mot. Il est possible qu'il ait entrepris le pèlerinage de Jérusalem antérieurement à la Croisade, mais il ne put parvenir au but <sup>2</sup>. Nous ignorons s'il assista

que quelques noms, nous ont conservé de nombreuses chartes de donation des seigneurs, qui, au moment de partir pour la Terre sainte, faisaient aux abbayes abandon de leurs biens.

1. *Le vrai et le faux sur Pierre l'Hermitte*, Paris, 1883.

2. Alb. Acq. Tudebodus. *Hist. occ.*, III, 169 et sq.



au Concile de Clermont et s'il fut en rapport avec Urbain II.

Pierre l'Ermite se mit à prêcher la Croisade après le Concile de Clermont, dans le Berri. Nous ignorons totalement qui lui donna la mission de prêcher. Sa prédication obtint dans le peuple un succès extraordinaire, dû, en partie à la personnalité de l'orateur.

« D'une intelligence vive, d'un caractère énergique et décidé, mais rude et rempli d'aspérités, et en même temps d'un naturel enthousiaste, d'une imagination ardente, il possédait les dons qui font l'orateur populaire, et savait fanatiser les foules, qui voyaient en lui un saint dans lequel se manifestaient les volontés de Dieu. »

Le physique de Pierre l'Ermite était caractéristique : « de petite taille, maigre, brun de visage », déjà âgé lors de la première Croisade, il était vêtu d'un froc et d'une robe de bure ; il s'en allait nu-pieds, monté sur un âne, qui partageait avec son maître la vénération des fidèles. Pierre menait une vie austère, ne mangeait ni pain, ni viande, il se nourrissait seulement de poisson, mais, par contre, buvait du vin. Sa charité était grande et son influence sur le personnel mêlé qui se groupa autour de lui, fut salutaire. Il cherchait tout spé-



cialement à réhabiliter les femmes de mauvaise vie en les mariant.

Le succès local de Pierre en Berri et sur la route qu'il suivit fut considérable ; Guibert de Nogent le reconnaît ; par contre, la réputation de Pierre avant la Croisade n'atteignit ni l'Angleterre, ni le midi de la France, ni l'Italie<sup>1</sup>.

Puisque Pierre commença à prêcher dans le Berri, on peut supposer que les pèlerins qui se sont groupés autour de lui ont été ses auditeurs. Dès lors la connaissance des lieux d'origine d'un certain nombre de Croisés qui ont suivi l'Ermite nous permet de délimiter approximativement les régions où il a prêché, et nous pouvons en conclure qu'après le Berri, Pierre a parcouru l'Orléanais, le pays de Chartres, la région d'Étampes et de Poissy ; de là,

1. Pour comprendre l'enthousiasme suscité par Pierre l'Ermite, il faut se rappeler qu'à la même époque la parole de Robert d'Arbrissel, fondateur de l'Ordre de Fontevrault, réunissait autour de lui une foule de vagabonds des deux sexes qui, à sa voix, abandonnaient le monde pour marcher sous sa conduite dans le chemin de la perfection. Au dire de Baudri de Dol, Robert d'Arbrissel aurait également prêché la Croisade pendant un certain temps. Un phénomène semblable à celui dont nous venons de parler groupa autour de Pierre des foules relativement considérables de tout âge et de tout sexe décidées à aller à Jérusalem.

Cf. Baudri de Dol : *Vita di Roberti de Arbrissello*, c. II, n. 14-15, dans *Acta SS. Bollandi*.





il se serait rendu dans les environs de Beauvais, puis, par le pays d'Épernay, il aurait gagné la Champagne et par la vallée de la Moselle, se serait dirigé sur Trèves et Cologne, sans cesser de long du chemin de prêcher et de recruter de nouveaux adhérents à la Croisade. Au cours de sa prédication, il se servit, d'aides, dont nous connaissons quelques-uns : Gautier-Sans-Avoir, Reinold de Breis, Geoffroi Burel, Gautier de Breteuil, Orel et Gottschalk.

On peut évaluer à environ 15.000 le nombre des pèlerins qui sortirent de France avec Pierre l'Ermitte.

\* \* \*

Poursuivant sa route en continuant à prêcher la Croisade, Pierre l'Ermitte, suivi des bandes de croisés, qu'il avait décidés à prendre la croix<sup>1</sup>, était, comme nous l'avons vu, arrivé à Cologne le samedi saint 12 avril 1096, suivi d'environ 15.000 Croisés. Dans cette ville, un dissentiment éclata entre Pierre et l'un des premiers chefs de bande qui s'étaient joints à lui, Gautier-Sans-Avoir. Le premier, trouvant que le nombre de ceux qui l'avaient suivi n'était pas assez considérable, avait décidé

1. Albert d'Aix, p. 272, *Hist. occ.*, IV, Ordéric Vital, t. III, p. 478-479.



de continuer son apostolat dans les pays rhénans et comptait rester quelque temps à Cologne pour y prêcher et y recruter de nouveaux adhérents. Le second, se souciant probablement assez peu de marcher avec les Allemands, se refusa à prolonger son séjour à Cologne, et, vers le 15 avril, se mit en route pour Constantinople.

L'expédition de Gautier-Sans-Avoir nous est connue par quelques lignes d'Orderic Vital <sup>1</sup> et un chapitre d'Albert d'Aix <sup>2</sup>. Malgré les termes employés par ce dernier qui parle d'une troupe nombreuse de fantassins aux ordres de Gautier, on a l'impression que celui-ci n'a conduit qu'une bande à très faible effectif ; d'une part, il n'avait avec lui que huit chevaliers, et d'autre part, on voit par l'accueil fait aux Croisés en Hongrie et en Grèce, qu'ils ne constituaient point par leur nombre un danger pour les pays traversés.

Aucun texte ne nous indique le chemin suivi par Gautier-Sans-Avoir ; très probablement, de Cologne il gagna la vallée du Danube en remontant celle du Rhin et du Neckar. En arrivant aux frontières de Hongrie <sup>3</sup>, il sollicita du roi Coloman

1. Orderic Vital, *Hist. eccles.*, IX, 4.

2. Alb. Acq., *Hist. occ.*, IV, 274.

3. Orderic Vital, *op. cit.*, III, 478.



l'autorisation de traverser ses états et demanda que des facilités de ravitaillement lui fussent accordées. Ces demandes furent agréées, et jusqu'à Semlin, aucun incident ne paraît avoir marqué la marche de l'expédition

Tandis que Gautier et sa troupe, après avoir traversé la Save, installaient leur camp devant Belgrade, 16 traînards qui s'étaient attardés, sans doute pour piller dans les environs de Semlin<sup>1</sup>, furent saisis par les Hongrois qui les dépouillèrent entièrement et les relâchèrent après les avoir mis complètement nus (vers le 11 juin). Cet incident devait avoir de fâcheuses conséquences pour Semlin, quelques jours plus tard.

Campé devant Belgrade, Gautier demanda aux fonctionnaires locaux de le ravitailler. Ceux-ci, semble-t-il, ne savaient pas trop ce qu'ils devaient penser de ces premiers Croisés avec lesquels ils étaient en contact. Nous voyons, en effet, qu'ils prirent Gautier et sa troupe pour des espions et refusèrent de les secourir. Les Croisés, pour se procurer des vivres, se mirent à parcourir les campagnes et à enlever le bétail des indigènes ; ceux-ci, naturellement, défendirent leurs biens ;

1. Alb. Acq., p. 276, I, VII. *Hist. occ.*, IV, Hagenmeyer Chronolog., n° 41.



de là, un certain nombre de rencontres à main armée. Au cours de l'une d'elles, 60 Croisés contraints de chercher un refuge dans une chapelle, y furent brûlés. Gautier-Sans-Avoir n'insista pas et se mit en marche pour Nich. Là, il entra en rapport avec Niketas, gouverneur byzantin de la province frontière ; celui-ci lui fit un excellent accueil, le dédommagea des pertes subies, assura l'entretien de ses troupes, et, par Sofia, Philippopoli <sup>1</sup> et Andrinople dirigea les Croisés sur Constantinople. Il assura partout le ravitaillement nécessaire. Gautier-Sans-Avoir, dès son arrivée, vers le 20 juillet <sup>2</sup>, sollicita et obtint du basileus l'autorisation d'attendre devant Constantinople l'arrivée de Pierre l'Ermite et de ses bandes.

Pierre l'Ermite prolongea de quelques jours seulement son séjour à Cologne, après le départ de Gautier-Sans-Avoir. Il avait voulu continuer en pays rhénans sa prédication et recruter à la Croisade de nouveaux adhérents. Il semble avoir réussi, malgré ce que nous dit Ekkehard d'Urach, que les Allemands seraient restés complètement étrangers à la première Croisade et auraient tourné

1. A Philippopoli mourut Gautier de Poissy, auquel le clergé de la ville, fit des funérailles honorables (vers le 4 juillet). Hagenmeyer Chron., n° 52.

2. Hagenmeyer, *op. cit.*, n° 56.



en dérision les premiers Croisés qui traversèrent leur pays, les regardant comme des fous. Il est indéniable qu'un certain nombre d'Allemands originaires des pays rhénans se sont joints aux bandes de Pierre l'Ermite, ce qui dut être le résultat de la propagande faite pendant le séjour à Cologne.

Pierre quitta Cologne vers le 19 ou le 20 avril. Il remonta d'abord la vallée du Rhin, puis celle du Neckar et gagna la vallée du Danube, qu'il suivit jusqu'aux frontières de Hongrie. Très vraisemblablement, pendant la traversée de l'Allemagne du sud, dans laquelle Urbain II comptait un assez grand nombre de partisans, on peut supposer qu'un certain nombre de Croisés originaires des pays traversés, sont venus grossir les effectifs de la troupe de Pierre l'Ermite qui, d'après certaines sources, auraient été doublés par l'appoint des Croisés allemands.

Les sources ne nous apprennent rien sur la marche de l'expédition à travers l'Allemagne du sud. Nous savons seulement qu'un certain nombre de Croisés préférèrent à la route de terre la voie du fleuve, et descendirent le Danube en bateau.

Pierre l'Ermite s'arrêta auprès de la frontière de Hongrie, à Cœdenbourg et fit demander au roi Coloman l'autorisation de traverser ses états. Non



seulement il obtint libre passage, mais le roi de Hongrie promit de lui accorder toute facilité pour se ravitailler, à la seule condition que les Croisés s'abstiendraient de tout acte de pillage pendant qu'ils traverseraient ses états. Il n'y eut aucun incident fâcheux jusqu'au sommet où Pierre parvint à Semlin.

A ce moment, à en croire Albert d'Aix<sup>1</sup>, Pierre l'Ermite aurait été informé qu'une entente avait été conclue entre le comte hongrois Guzh, et l'officier byzantin commandant la province frontière, entente dont l'objet était d'exterminer les Croisés et de piller leurs bagages. Dans la candeur de son âme, le chef de la Croisade se serait d'abord refusé à croire aux perfides machinations du comte hongrois et du duc byzantin, mais il aurait été convaincu de leur noir dessein en apercevant, suspendues aux murs de Semlin, les armes des 16 compagnons de Gautier-Sans-Avoir dépouillés par les Hongrois. A cette vue, Pierre l'Ermite, saisi d'une sainte colère, aurait fait donner l'assaut à Semlin pour venger les Croisés victimes des détresseurs de grands chemins. Entraînés par Geoffroi Burel et Renaud de Broyes, les troupes de Pierre l'Er-

1. Alb. Acq., *Hist. occ.*, I, VII, p. 276.



mite s'élançèrent à l'assaut de la ville et s'en emparèrent ; elles poursuivirent les Hongrois, qui cherchèrent un refuge dans la citadelle, en les pressant tellement que ceux-ci, gênés par l'étroitesse de la porte d'entrée, perdirent 4.000 hommes, tandis que tombaient seulement une centaine de leurs adversaires. Pierre aurait fait séjourner l'armée pendant six jours dans la ville, où elle trouva des vivres en abondance, et put même se ravitailler en chevaux.

Ce récit de la prise de Semlin est inacceptable, car il est nettement tendancieux. Les Croisés ont le beau rôle de bout en bout ; ils ne se livrent à aucun excès ; ce sont les Hongrois qui ont tous les torts ; il y a d'autre part, disproportion absolue entre les événements et les motifs donnés pour justifier l'attaque de la ville. Il semble que l'on peut établir que les choses ne se sont point passées comme le raconte Albert d'Aix.

Salomon Bar Simeon <sup>1</sup> raconte, en effet, que, durant la traversée de la Hongrie par les Croisés, conduits par un moine français, une dispute s'éleva un jour entre un pèlerin et un marchand d'une grande ville au sujet de la vente d'une paire de

1. V. dans Byz. Zeitsch (1898) t. VII, p. 86, un article de D. Kaufmann sur ce sujet.



bas. Des mots, on en vint bien vite aux coups, et cette rixe dégénéra en une bataille véritable entre Croisés et Hongrois. Les premiers donnèrent l'assaut à la ville, dont ils s'emparèrent et où ils s'installèrent. De là, se répandant dans le pays environnant, en le pillant, ils détruisirent même entièrement un village pour se procurer les matériaux nécessaires à la construction d'un pont qu'ils voulaient établir sur le Danube.

Il ne paraît pas douteux que le récit de Salomon s'applique à la prise de Semlin et il suffit de remplacer le Danube par la Save pour que tous les détails concordent à merveille. Il y a lieu de remarquer ici que les renseignements d'origine juive sur la Croisade ont une valeur particulière, car les événements de 1096 ont amené entre les diverses communautés des échanges de messages, les Juifs de chaque pays tenant leurs coreligionnaires des autres régions au courant de ce qui pouvait les intéresser.

On peut dès lors admettre que l'affaire de Semlin s'est passée de la manière suivante. A la suite d'une querelle particulière, les bandes de Pierre l'Ermite en vinrent aux mains avec les Hongrois, et donnèrent l'assaut à Semlin dont elles s'emparèrent ; elles s'installèrent dans la ville conquise et





y séjournèrent quelques jours, cherchant à construire un pont pour traverser la Save.

Au bout de ce temps, Pierre l'Ermite fut avisé par la colonie franque installée à Mangjelos, en face de Belgrade, que le roi de Hongrie se préparait à venir attaquer les Croisés et à tirer vengeance de la prise de Semlin. A cette nouvelle, il se hâta de décamper et de faire passer sa troupe en territoire grec.

Pour pénétrer sur le territoire byzantin, il fallait franchir la Save. Or, au moment où ils étaient obligés de partir, les Croisés n'avaient pas encore construit les moyens de transport nécessaires à la traversée du fleuve. Ils ne disposaient, en effet, que d'un petit nombre de bateaux, sans doute ceux des Allemands qui avaient pris la voie du Danube<sup>1</sup>. Il fallut donc procéder à la construction des radeaux nécessaires. Une fois ce travail accompli, la traversée du fleuve commença. Elle fut entravée par les attaques des Petchenègues de l'armée byzantine qui, montés dans des barques, ne cessaient de harceler les Croisés. Pour mettre fin à ces attaques, Pierre au nom de l'obéissance qui lui avait été promise, prescrivit aux Allemands

1. Alb. Acq., *Hist. occ.*, IV, I, VIII, Ekkehard, éd. Hagenmeyer, I, 7, p. 53.



d'assurer, avec leurs barques, la protection des radeaux. La traversée s'effectua, dès lors, sans trop de difficultés. Quelques barques montées par les Petchenègues furent capturées, et leur équipage fut mis à mort sur l'ordre de Pierre l'Ermite.

Une fois la Save passée, les Croisés en avaient fini avec les Hongrois, car ils se trouvaient en territoire byzantin. Albert d'Aix est notre source unique sur les rapports de Pierre l'Ermite avec les Grecs. Il raconte avec force détails les combats qui auraient eu lieu entre les troupes byzantines et les Croisés, et qui se seraient terminés par la défaite de ces derniers. Mais son récit, comme nous le verrons plus loin, présente de telles invraisemblances qu'il est impossible d'y attacher foi. D'autre part, il est difficile de le critiquer, les sources d'information nous faisant à peu près complètement défaut. Seul, en quelques mots concis, l'auteur de la Chronique de Bari indique que, pendant la traversée de la Bulgarie, la troupe de Pierre l'Ermite eut à subir de lourdes pertes et à souffrir la famine pour ne pas avoir marché en ordre <sup>1</sup>. On peut toutefois arriver à établir à peu près sûrement ce qui, dans le récit d'Albert d'Aix, est conforme à la réalité, en procédant par analogie. Nous établirons d'abord

1. *Chron. Baresc Muratori*, R. I. S. S., t. V, p. 14.



quelle a été la règle de conduite adoptée par le basileus byzantin à l'égard des Croisés, et, une fois ceci connu, nous pourrions admettre les parties du récit d'Albert d'Aix qui concordent avec cette règle générale.

Quand il apprit le projet de Croisade <sup>1</sup>, Alexis I<sup>er</sup> Comnène, alors empereur d'Orient, vit immédiatement les inconvénients que présentait pour ses états le passage de bandes nombreuses et sans ordre. Le basileus avait, trop récemment, combattu les Normands d'Italie pour mépriser de pareils soldats. Trop souvent aussi, il avait utilisé des mercenaires occidentaux dans son armée pour ignorer combien il était dangereux pour ses états d'avoir affaire à des bandes ainsi composées. Ses craintes étaient légitimes, elles durent être accrues quand l'empereur vit que, non seulement il avait affaire à des armées régulières, mais encore à des bandes nombreuses composées de gens parfaitement indisciplinés, qui ne songeaient qu'à piller et à voler. Impuissant à s'opposer par la force au passage des croisés <sup>2</sup>, Alexis Comnène chercha

1. Anne Comnène : *Alexiade Byz.* His. Scrip, éd. de Bonn, X, 5, 28, dit que son père apprit l'arrivée des Croisés par la rumeur publique.

2. Chalandon. *Essai sur le règne d'Alexis I<sup>er</sup> Comnène*, p. 162 et sq.



à limiter les risques que couraient ses états <sup>1</sup>, et pour cela s'efforça de canaliser le torrent de la Croisade, pour l'empêcher de s'étendre partout et de tout emporter sur son passage. Les gouverneurs des provinces reçurent des instructions sur la conduite à tenir ; ils furent chargés d'assurer en certains points le ravitaillement des latins et, en même temps, pour diminuer les chances de pillage, de faire encadrer par des troupes byzantines les colonnes de la Croisade. Les auxiliaires barbares au service de Byzance, Petchenègues et Coumans, furent chargés d'assurer ce service de surveillance ; les uns placés en tête et en queue des troupes latines, réglaient la marche et pourchassaient les traînants ; d'autres encadrant les détachements en marche, empêchaient les Croisés de s'écarter sur les côtés du chemin suivi, le long duquel le ravitaillement était assuré.

D'autre part, Alexis I<sup>er</sup> qui songeait à utiliser aux fins de ses ambitions les forces de la Croisade, ne négligea rien pour se concilier l'esprit des chefs et s'appliqua à les gagner en flattant leur vanité. Pour cela, des ambassades répétées étaient envoyées de Constantinople au-devant des Croisés, les assurant des bonnes dispositions de l'empereur

1. Alexiade, I, XIV, 4, 272 et sq.



à leur égard, et sans doute aussi renseignant celui-ci sur les gens auxquels il allait avoir affaire.

Si nous cherchons à faire rentrer dans ce cadre général les faits rapportés par Albert d'Aix, on peut admettre que, très vraisemblablement, les choses se sont passées de la manière suivante.

Le duc byzantin de la province du Danube, Niketas, en rapport avec le comte hongrois Guzh, qui, très probablement lui fournissait des mercenaires <sup>1</sup>, dut être averti des événements dont Semlin avait été le théâtre ; lors du passage de la Save, il s'efforça, à l'aide des Petchenègues, de canaliser les Croisés, mais il n'y put réussir ; se voyant débordé, il se replia sur Nish, où s'étaient concentrées ses troupes, comprenant, outre les Petchenègues, des Coumans et des Hongrois. Sa retraite dut causer une panique parmi la population de Belgrade, qui, peu soucieuse de subir le sort de celle de Semlin, abandonna momentanément la ville. Les Croisés passèrent donc la Save sans difficulté, pillèrent Belgrade <sup>2</sup> au passage, et s'engagèrent sur la route qui conduit à Nish, en suivant d'abord le Danube et en remontant ensuite la vallée de la

1. Alb. d'A., p. 277 et sq., I, *Hist. occ.*, IV.

2. Albert d'Aix, *loc. cit.*, parle des dépouilles dont les Croisés chargèrent leurs chars.



Morawa, à travers d'épaisses forêts. Au bout d'une huitaine de jours la bande de Pierre l'Ermite parut devant Nish<sup>1</sup>, où, après avoir franchi la Nichawa sur un pont de pierre, elle s'installa en face de la ville.

Des négociations furent engagées avec Niketas, le gouverneur byzantin. Celui-ci se montra disposé à faciliter le ravitaillement, mais exigea que, préalablement, des otages lui fussent remis<sup>2</sup>. On s'entendit facilement à ce sujet : Gautier de Breteuil et Geoffroi Burel furent donnés en otages.

Le séjour devant Nish ne fut marqué tout d'abord par aucun incident. Non seulement les Croisés purent acheter des vivres, mais encore les habitants de la ville distribuèrent d'abondantes aumônes aux pèlerins miséreux. La halte devant Nish ne dura qu'un jour ; au moment du départ les otages furent rendus ; l'armée, après avoir levé le camp, était déjà en route quand se produisirent des incidents fâcheux ; dans des conditions mal connues, les Croisés attaquèrent la ville et incendièrent quelques maisons des faubourgs. Cette agression amena l'intervention des troupes byzantines, qui tombèrent sur les Croisés, en tuèrent un grand

1. *Id.*, I, 8 (suivant les mss.) Pierre mit sept ou huit jours pour arriver à Nish.

2. Albert d'Aix, *Hist. occ.*, IV, I, p. 280.



nombre, enlevèrent leurs bagages, notamment la caisse de l'armée, et emmenèrent une foule de captifs<sup>1</sup>.

La bataille s'étendit dans des conditions mal déterminées ; vraisemblablement une panique se propagea le long de la colonne, qui se dispersa de droite et de gauche, si bien que les principaux chefs ne gardèrent autour d'eux que quelques centaines d'hommes.

Atterré par ce désastre, Pierre fit sonner les trompettes pour rassembler les fugitifs. Il s'arrêta trois jours dans une ville abandonnée, Bela Palanka, l'ancienne Remesiana. Peu à peu les pèlerins dispersés rallièrent le gros de la troupe, mais quand tout le monde fut réuni, on constata que le nombre des manquants s'élevait à plusieurs milliers et que de nombreux chariots de bagages et de vivres

1. Le récit d'Albert d'Aix contient un grand nombre d'in-vraisemblances ce qui n'a pas empêché Röhrich, *op. cit.*, p. 49 et sq., de l'accepter en entier, se laissant influencer par les théories de Kugler et de Krebs qui prétendent qu'Albert d'Aix s'est servi du récit d'un compagnon de Pierre l'Érmite pour cette partie de son œuvre, affirmation qu'ils n'ont jamais prouvée. Il est probable qu'Albert d'Aix s'est servi de deux récits différents qu'il a cherché tant bien que mal à fondre en un seul et il a imaginé un retour de Pierre l'Érmite à Nich et une seconde attaque de la ville. L'identité des événements paraît évidente mais on ne saurait admettre le récit d'Albert tel qu'il est.



avaient disparu. Pendant cette halte, les croisés durent moissonner les champs d'alentour pour se nourrir. Au bout de trois jours, Pierre l'Ermite n'ayant plus d'espoir de voir reparaître d'autres disparus, se remit en route, et arriva sans autre incident à Sternitz (Sofia), vers le 8 juillet <sup>1</sup>.

Entre temps, l'ambassade envoyée par l'empereur grec au devant de Pierre l'Ermite s'était mise en route et elle le rencontra à Sofia : les envoyés du basileus avaient dû savoir par des messagers de Niketas les événements fâcheux dont Nish avait été le théâtre ; ils durent sans doute interpréter quelque peu les instructions qu'ils avaient reçues en tenant compte des événements qui s'étaient produits ; ils assurèrent les Croisés du désir de l'empereur de faciliter leur voyage, mais en même temps, ils firent connaître qu'Alexis Comnène leur interdisait de s'arrêter plus de trois jours dans une ville quelconque.

A partir de ce moment et jusqu'à l'arrivée à Constantinople, l'expédition paraît s'être effectuée sans encombre. Pierre l'Ermite, par Philippopoli (17-18 juillet) <sup>2</sup>, où la charité des Grecs s'exerça

1. Voir Hagenmeyer. Le vrai et le faux sur Pierre l'Ermite, p. 200.

2. Hagenmeyer. Chronologie, n° 55.





largement en argent et en nature, gagna Andrino-  
ple, où il séjourna deux jours (24-25 juillet) <sup>1</sup>. Là,  
il trouva une nouvelle ambassade byzantine, qui  
lui fit part du désir qu'avait l'empereur de le voir  
le plus tôt possible ; et, sans autre incident les  
Croisés arrivèrent à Constantinople le 1<sup>er</sup> août <sup>2</sup>.

\*  
\* \*

Pierre l'Ermite trouva, en arrivant à Constan-  
tinople, un certain nombre de Croisés qui l'y  
avaient devancé : c'étaient, d'une part, Gautier-  
Sans-Avoir et les siens et, d'autre part, des bandes  
assez importantes venues de l'Italie du Nord et  
de l'Italie du Sud <sup>3</sup>. Pierre et Gautier décidèrent  
alors d'unir leurs forces et de mettre en commun  
leurs ressources de tout genre <sup>4</sup>. Quant aux Croisés  
italiens, ils suivront désormais la troupe de Pierre  
l'Ermite, mais rien n'indique qu'ils aient accepté  
de le reconnaître comme chef, bien au contraire  
nous verrons en Asie Mineure des Normands dans  
lesquels il faut sans doute voir des Lombards, se  
faire remarquer par leur indiscipline. Par suite de

1. Hagenmeyer, n° 58.

2. *Id.*, n° 59.

3. *Gesta, Hist. occ.*, III, p. 121

4. Albert d'Aix, *loc. cit.*



la jonction faite devant Constantinople entre les diverses bandes de Croisés. Pierre l'Ermite vit sa tâche singulièrement compliquée : les effectifs de la Croisade se trouvaient en fait augmentés sans que son autorité personnelle fût reconnue par les nouveaux contingents. Or, malgré cela, tous avaient tendance, à cause du rôle qu'il avait joué jusque-là, à le regarder comme responsable de la conduite de la Croisade.

Dès leur arrivée à Constantinople, les envoyés d'Alexis amenèrent Pierre l'Ermite à l'empereur. Ce dernier dut éprouver quelque étonnement quand, s'attendant sans doute à voir un chef militaire, il se trouva en présence d'un moine chef de bande <sup>1</sup>. Les premiers rapports d'Alexis avec les Croisés ne furent pas hostiles : désireux, comme nous le verrons, de se servir d'eux, l'empereur dut voir de suite qu'il n'avait aucune aide à attendre des pèlerins qu'avait amenés Pierre l'Ermite, chez lesquels l'élément militaire disparaissait dans la foule des moines, des femmes et des enfants. Toutefois, soucieux de se ménager les chefs de la vraie Croisade, il s'efforça de faire bon accueil aux Latins qui les précédaient ; il assura Pierre l'Ermite qu'il

1. Alexiade, X, 6. *Gesta, Hist. occ.*, III, p. 121.



ferait ravitailler sa troupe dans le mesure du possible et lui conseilla, vu l'inaptitude des siens à combattre, d'attendre tranquillement devant Constantinople, l'arrivée de la Croisade des Seigneurs. Comme d'autre part, à la suite de l'affaire de Nish, la situation de la troupe de Pierre l'Ermite était peu brillante, il lui fit remettre une large aumône : 200 cents besants d'or un et muid de petite monnaie de bronze.

L'attitude des Croisés ne tarda pas à modifier les dispositions du basileus à leur égard. Campés devant Constantinople, les pèlerins ne furent point, semble-t-il, admis à y pénétrer pour en visiter les sanctuaires et les curiosités <sup>1</sup>. Presque dès leur arrivée, ils se signalèrent par leur indiscipline et leurs actes de violence ; se répandant dans les faubourgs de la capitale ils se mirent à piller les palais et les maisons de plaisance qui s'y trouvaient ; d'autres s'en prirent aux églises et, enlevant les feuilles de plomb qui servaient de toiture, les prirent pour se procurer quelque argent <sup>2</sup>. Ces déprédations excitèrent le mécontentement général ; Alexis, en constatant l'indiscipline des Croisés, dut craindre quelque tentative contre sa capitale dont

1. Cela résulte du passage des *Gesta*, *Hist. occ.*, III, p. 121.

2. *Gesta*, *Hist. occ.*, III, p. 121.



les richesses pouvaient exciter l'avidité des Latins. Aussi, pour mettre Constantinople à l'abri d'un coup de main, changea-t-il brusquement d'attitude et invita-t-il Pierre à faire passer ses bandes de l'autre côté du Bosphore <sup>1</sup>. Là, en toute sécurité, les Latins ravitaillés par les soins de l'administration impériale, pourraient attendre les troupes de Croisés qui venaient d'Occident.

Quelques jours suffirent aux pèlerins pour lasser la patience du basileus et dès le 7 août, la flotte impériale commençait à transporter les Croisés sur la rive asiatique du Bosphore. Il fallut forcément plusieurs jours pour assurer le passage, mais nous n'avons aucun renseignement à ce sujet <sup>2</sup>.

Une fois en Asie, les Croisés continuèrent à se signaler par leurs excès tout le long de la route qu'ils suivaient : les églises et les maisons furent incendiées et pillées. Pierre l'Ermite et ses bandes

1. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 122. L'Alexiade X, 6, prétend que Pierre passa volontairement le Bosphore. Anne est contredite par les sources occidentales. Elle cherche à excuser son père et à dégager sa responsabilité.

2. Dans « Alexis Comnène » p. 171, j'avais indiqué le 5 août, suivant la chronologie adoptée par Hagenmeyer dans « Le vrai et le faux sur Pierre l'Ermite ». Celui-ci dans sa Chronologie n° 59 ayant retardé jusqu'au 1<sup>er</sup> Août la date de l'arrivée de Pierre l'Ermite à Constantinople, la date du passage en Asie doit être également retardée de deux jours.



ne devaient plus attendre l'arrivée de la Croisade devant Constantinople ; Alexis Comnène leur avait assigné comme résidence la place forte de Civitot sur la rive méridionale du golfe de Nicomédie, près de l'ancienne Héliopolis, place forte qu'il avait fait construire pour y installer une partie de sa garde anglo-normande. Pour gagner Civitot, les Croisés suivirent la route de Chalcédoine à Nicomédie ; de là ils longèrent la rive méridionale du golfe jusqu'à Civitot. Toutes les bandes s'installèrent-elles dans cette localité ? cela est douteux, car un passage des *Gesta* paraît indiquer que les Italiens du Nord et du Midi et les Allemands ne s'entendaient pas avec les Français ; et se séparèrent d'eux à Nicomédie, après s'être choisi un chef particulier, Renaud <sup>1</sup>. Il est possible que les Croisés, vu leur nombre, n'aient pas tous été cantonnés à Civitot et que certains se soient installés dans d'autres localités au bord du golfe de Nicomédie.

La flotte byzantine assura le ravitaillement dans d'excellentes conditions, puisque les Latins eux-mêmes reconnaissent que les Grecs fournissaient aux Croisés des vivres en abondance et au plus juste

1. *Gesta, Hist. occ.*, III, p. 122.



prix<sup>1</sup>. Cet arrêt à Civitot fut pour les pèlerins une époque de repos et de vie facile ; il n'aurait tenu qu'à eux de la prolonger, mais l'oisiveté eut les résultats les plus fâcheux sur l'esprit déjà indiscipliné des pèlerins, et l'autorité de Pierre l'Ermite ne fut plus reconnue par personne.

Certains Croisés, non contents d'être copieusement ravitaillés, renouvelèrent les exploits qu'ils avaient accomplis devant Constantinople et se mirent à piller quotidiennement les environs de leur cantonnement ; naturellement, au fur et à mesure des dévastations, ils furent obligés d'étendre le rayon de leurs expéditions ; ils en vinrent à piller les populations grecques en territoire soumis aux Sarrasins. Au début, c'est avec prudence que les pèlerins s'aventurèrent en pays ennemi, mais l'impunité les rendit audacieux et ils en vinrent à s'avancer de plus en plus loin en territoire musulman.

Vers le milieu de septembre, une bande assez importante de Croisés, comprenant plusieurs milliers d'hommes, s'aventura jusqu'aux portes même de Nicée et se signala par toute sorte d'excès : non contents de piller les biens des Grecs vivant en

1. Albert d'Aix, *Hist. occ.*, IV, I, 15 et 16.



pays turc et de razzier le bétail, les Croisés se plurent à torturer les habitants ; ils allèrent dit-on jusqu'à faire rôtir à la broche des quartiers d'enfants qu'ils avaient assassinés. C'est en vain que les Turcs de Nicée tentèrent de réagir ; ils furent battus et les Latins revinrent à Civitot en emmenant de nombreuses têtes de bétail ; une partie servit à leur nourriture, une autre fut vendue aux matelots impériaux et aux Grecs et procura aux gens de l'expédition d'appréciables ressources.

Le succès de ce raid en pays ennemi eut beaucoup de retentissement parmi les bandes des Croisés campés sur les rives méridionales du golfe de Nicomédie et suscita des imitateurs. Vers le 20 septembre, Renaud, dont il a été question ci-dessus, décida de tenter un coup de main en pays ennemi.

Les divers historiens des Croisades ont multiplié les hypothèses plus ou moins ingénieuses pour essayer de reconstituer l'histoire de l'expédition de Renaud. Les documents que nous possédons actuellement ne permettent pas d'arriver à des résultats certains et c'est perdre son temps que d'échafauder ou de discuter des hypothèses qui ne reposent que sur des opinions d'auteurs modernes.



Tout ce qu'on peut dire c'est que les Croisés dépassèrent Nicée <sup>1</sup> et s'avancèrent jusqu'à un château appelé Xérigordon <sup>2</sup>, dont ils s'emparèrent, soit qu'ils l'aient emporté de vive force, soit que les Turcs l'aient abandonné à leur approche ; en tout cas, Xérigordon n'était pas un château abandonné depuis longtemps puisque les Croisés y trouvèrent en abondance de quoi se ravitailler. Ils s'y installèrent pour attendre l'arrivée de la Croisade des seigneurs.

Le bruit de ce succès des chrétiens parvint jusqu'à Nicée, et un officier turc, appelé par Anne Comnène Elchanes, fut envoyé pour reprendre Xérigordon. Celui-ci réussit à surprendre Renaud qui s'était mis en embuscade près d'une source, au pied de la colline sur laquelle s'élevait le château.

1. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 122.

2. Il est impossible d'identifier cette localité. L'Alexiade X, 6, ne donne aucune indication à ce sujet. Albert d'Aix la place à 3 milles de Nicée (I, 17) les Gesta (p. 122) à quatre jours au delà de Nicée.

Poujoulat « Voyage dans l'Asie Mineure », I, p. 176 a cru reconnaître Xérigordon dans Eski-Kaleh, Röhricht dans *Beitrag*, II, 48 propose Γέδμη près de Lopadion, Tomasckek, *op. cit.*, p. 82 propose Kizderbend d'autres tels que von der Goltz, « Anatolische Ausflüge », p. 406-408, et von Diest « Von Tilsitt bis Angora », dans les *Mittheilungen* de Petermann, CXXV, 1898, p. 10, placent Xérigordon à Karadin à 13 kilomètres à l'ouest de Nicée.





Beaucoup de Chrétiens furent tués dans cette rencontre et Renaud, avec ce qui restait de sa troupe, s'enferma dans le château dont les Turcs commencèrent aussitôt le siège (29 septembre):

Le château fut entièrement investi. Bientôt les assiégés eurent à souffrir de la soif, ne pouvant avoir accès ni à un puits qui était situé hors de l'enceinte, ni à une source qui coulait au pied du château. Les souffrances supportées par les Chrétiens furent effroyables : pour se désaltérer, ils durent saigner leurs bêtes, les uns pressaient à leurs lèvres des linges qu'ils avaient tenté d'humecter sur la terre humide des citernes ; d'autres buvaient leur urine ; d'autres encore cherchaient, en creusant le sol, à se procurer de la terre quelque peu humide, qu'ils pressaient sur leurs lèvres desséchées <sup>1</sup>.

La troupe de Renaud comprenait un certain nombre de clercs, parmi lesquels on comptait même des évêques. Le clergé, par ses exhortations pieuses cherchait à relever le courage des assiégés, mais la situation était sans issue, les Croisés ne pouvant compter sur aucun secours. Au bout de huit jours, les Turcs l'emportèrent, dans des conditions que

1. *Gesta, Hist. occ.*, III, p. 122.



nous connaissons mal, et les chrétiens furent tués ou emmenés en captivité (17 octobre <sup>1</sup>).

La nouvelle du succès remporté à Xérigordon s'était répandue rapidement ; elle était parvenue jusqu'à Civitot (Kibotos) ; mais elle y arriva déformée (vers le 9 octobre). On racontait, en effet, que les Latins avaient pris Nicée <sup>2</sup> et qu'ils étaient en train de se partager le butin pris dans cette ville ; peu après, on apprit comment la défaite avait suivi de près la victoire et l'on connut la triste fin de ceux qui, témérairement, s'étaient avancés en territoire turc <sup>3</sup>.

Ces nouvelles contradictoires agitèrent d'autant plus violemment l'opinion que, parmi ceux qui se

1. D'après les Gesta, p. 122, Renaud et un certain nombre des siens, jugeant la partie perdue, négocièrent avec les Turcs et passèrent à l'ennemi auquel ils livrèrent leurs compagnons. Ceux des prisonniers qui refusèrent d'embrasser l'islamisme furent mis à mort de diverses manières ou vendus comme esclaves à Antioche, Alep et même au fond du Khorassan.

Albert d'Aix raconte simplement que les Turcs mirent le feu au château et brûlèrent presque tous ses occupants. D'après Foucher de Chartres les Turcs, ne pouvant s'emparer du château auraient promis aux Croisés, s'ils se rendaient de les conduire à Jérusalem, les Croisés se seraient fiés à leur promesse et auraient été massacrés dans une vallée voisine appelée Jérusalem.

2. Alexiade, X, 6.

3. Albert d'Aix, *Hist. occ.*, IV, I, 18. Chronique de Zimmern AOL, II, p. 28.



trouvaient à Civitot, nul n'était qualifié pour la diriger et imposer aux Croisés une ligne de conduite.

En effet, Pierre l'Ermite, dont l'autorité était méconnue par tous <sup>1</sup>, lassé de voir l'indiscipline faire chaque jour de nouveaux progrès, s'était décidé à quitter le camp et à retourner à Constantinople, sous prétexte de négocier avec l'autorité byzantine diverses questions concernant le ravitaillement <sup>2</sup>. Aussi, quand parmi le menu peuple de la Croisade, on parla de se mettre en route, d'abord pour aller prendre sa part du soi-disant butin fait à Nicée, ensuite pour tirer vengeance de la défaite infligée à Renaud et à ses compagnons, des débats contradictoires s'engagèrent-ils ; les divers chefs de bandes, notamment Gautier-Sans-Avoir, le comte Hugues de Tubingen et Gautier de Teck, commencèrent par refuser de se mettre en marche avant le retour de Pierre l'Ermite : leur attitude décidée amena des hésitations chez des partisans de l'opinion contraire et, finalement, une huitaine de jours s'écoula dans l'indécision <sup>3</sup>.

Pendant ce temps, les Turcs, vainqueurs à Xérigordon, donnaient suite à leur projet de venir atta-

1. Albert d'Aix. *Hist. occ.*, IV, I, p. 285 et sq.

2. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 122, Albert d'Aix, I, 18.

3. Albert d'Aix, I, 18. Chron. de Zimmern, AOL, II, p. 28.



querle camp des Croisés près de Civitot. Leur armée se mit en marche et Elchanes envoya en avant de petits détachements chargés d'explorer le pays et de harceler les Latins pour les attirer dans une embuscade où les attendraient le gros des forces turques <sup>1</sup>. Ces éclaireurs s'aventurèrent jusqu'à proximité de Civitot et mirent à mort un certain nombre de pèlerins qui s'étaient aventurés isolément hors des limites du camp <sup>2</sup>. Ces attaques surexcitèrent l'opinion des Latins et firent réussir le plan des Turcs. En vain Gautier-Sans-Avoir, Renaud de Broys, Gautier de Breteuil, Foucher d'Orléans, Hugues de Tubingen, Gautier de Teck cherchèrent-ils à temporiser et à faire attendre le retour de Pierre l'Ermite, les Croisés, obéissant aux suggestions de Geoffroi Burel, qui accusait les chefs de lâcheté, décidèrent de se porter sur Nicée.

Le 21 octobre, à l'aurore, laissant au camp de Civitot les femmes, les enfants, les malades, le gros de forces des Croisés, environ 25.000 hommes se mit en marche et se dirigea sur Nicée en remontant la vallée sinucuse et accidentée de Drakon où les attendaient en embuscade les troupes d'Elchans.

1. Alexiade, X, 6, Albert d'Aix, *loc. cit.*, I, 18, *Hist. occ.*, IV,

2. Albert d'Aix, *loc. cit.*



Les forces latines marchaient en désordre et sans avoir pris le soin de faire éclairer le chemin. Elles n'avaient pas fait trois milles qu'elles tombaient dans l'embuscade qui leur avait été tendue<sup>1</sup>. Les quelque 500 chevaliers qui figuraient parmi les troupes firent bonne contenance, mais ils furent écrasés par le nombre ; le flot des fantassins ne tint pas contre les Turcs qui arrivèrent au camp avant que l'alarme ait pu y être donnée et surprirent le restant de l'armée encore endormie. Le massacre continua dans le camp. Un prêtre en train de dire la messe fut surpris par l'ennemi et massacré<sup>2</sup>.

Une panique terrible se répandit dans le camp ; environ 3.000 pèlerins cherchèrent un refuge dans le château de Civitot où ils s'organisèrent pour se défendre ; d'autres se cachèrent dans les bois ; d'autres enfin, dans leur affolement, se jetèrent à la mer<sup>3</sup>.

Les Turcs mirent aussitôt le siège devant le château de Civitot, où les Croisés se défendirent avec énergie. Pendant la nuit un messager réussit à traverser la mer et à porter à Constantinople la nou

1. *Alexiade*, X, 6, explique mieux les faits que le récit d'Albert d'Aix.

2. *Gesta, Hist. occ.*, III, p. 122, *Alexiade*, X, 6, *Chron. Zimmern*, p. 29.

3. *Gesta, Hist. occ.*, III, p. 122.



velle du désastre <sup>1</sup>. En l'apprenant, le basileus craignit sans doute d'en être rendu responsable et décida immédiatement d'envoyer des secours aux assiégés, sous les ordres de Constantin Euphorbenos Catacalon <sup>2</sup>. Celui-ci partit aussitôt avec quelques vaisseaux de la flotte de guerre impériale et parut devant Civitot. Son arrivée suffit à faire lever le siège par les Turcs. Les débris des bandes des Croisés se rallièrent et furent embarqués à bord des vaisseaux byzantins qui les transportèrent à Constantinople. L'empereur autorisa les survivants à attendre devant la capitale la Croisade des Seigneurs, mais auparavant il les fit désarmer.

Tel fut le désastre où disparut la plus grande partie des Croisés qui avaient suivi Pierre l'Ermite. Les quelques chevaliers qui étaient parmi eux périrent presque tous. Albert d'Aix nomme au nombre des tués : Gautier-Sans-Avoir, Renaud de Broys et Foucher d'Orléans, et la Chronique de Zimmern nous fait connaître les noms d'un certain nombre de chevaliers allemands qui périrent dans ce désastre : Hugues comte de Tubingen, Gautier de Teck,

1. D'après l'*Alexiade*, *loc. cit.*, et Robert le Moine, *Hist. occ.*, t. III, p. 734, Pierre l'Ermite aurait été à Civitot lors de la défaite des Croisés. L'auteur des *Gesta* paraît mériter plus de créance.

2. *Alexiade*, *loc. cit.*



Ulrich et Rodolphe de Sawerden, Albert de Stöf-  
flen, Berthold de Leifen, Conrad et Albert de Zim-  
mern.

Les rares survivants, dont un grand nombre  
étaient blessés, attendirent à Constantinople l'arri-  
vée de la Croisade des seigneurs. Parmi ceux qui  
échappèrent au désastre, nous connaissons Henri de  
Schwarzenberg, Frédéric de Zimmern, Rodolphe  
de Brandis et le nom d'un noble homme d'Ems et  
un autre de Fridingen, tous grièvement blessés, ainsi  
que Gautier de Breteuil, Guillaume de Poissy et  
Geoffroi Burel, l'auteur du désastre.



## CHAPITRE IV

### LES CROISADES ALLEMANDES

*Folkmar. — Gottschalk. — Emich de Leisingen. — Massacres de Juifs des villes du Rhin par les bandes d'Emich. — Traversée de la Hongrie et massacre des Croisés d'Emich par les Hongrois.*

Peu après le départ de Pierre l'Ermite, une bande de Croisés, forte d'environ 12.000 hommes, prit le chemin de la Bohême pour gagner Constantinople <sup>1</sup>. Nous savons fort peu de chose sur les faits et gestes de cette troupe, et mieux vaut avouer notre ignorance que d'essayer de fournir des renseignements qui ne concordent pas entre eux <sup>2</sup>. Cette bande avait pour chef un certain Folkmar, qu'on a voulu sans raison valable, identifier avec un certain Foucher connu par ailleurs. En passant par Prague, (30 mai) ces Croisés se signalèrent par leurs violences contre les Juifs ; ils massacrèrent tous ceux

1. Sur Folkmar, cf. Ekkehard Hierosol, éd. Hag., XII.

2. Röhricht, *op. cit.*, p. 37, 38, identifie à tort Folkmar avec le Foucher d'Orléans dont il est question dans Albert d'Aix.





qui se refusèrent à recevoir le baptême et ne tinrent nul compte de l'évêque Cosme qui fit son possible pour empêcher ces violences <sup>1</sup>. De Prague, les Croisés gagnèrent la Hongrie ; près de la ville de Nertra ils en vinrent aux prises avec les Hongrois et furent complètement battus. Un grand nombre d'entre eux furent tués, beaucoup faits prisonniers, un très petit nombre réussit à s'échapper, sans que nous sachions ce qu'ils devinrent.

Au dire d'Albert d'Aix, Pierre l'Ermite aurait chargé un prêtre allemand, Gottschalk, originaire des bords du Rhin, de prêcher la Croisade <sup>2</sup>, et celui-ci aurait réussi à grouper autour de lui une bande d'environ 15.000 hommes recrutés en Lorraine, dans la France de l'est, en Bavière et en Allemagne <sup>3</sup>. Ceux-ci se mirent en route peu après le départ de Pierre l'Ermite. Gottschalk, qui avait pu se procurer de grosses sommes d'argent, a laissé

1. Cosmas Pragansis. Chron. III, 4, M. G.HSS, IX, 103.

Neubauer, *op. cit.*, II, 25 et 46. *Id.*, *op. cit.*, *Rev. des Etudes juives*, IV, 14.

2. Alb. Acq., *Hist. occ.*, IV, I, 23, p. 289, 290. Il n'y a peut-être pas lieu d'attacher trop d'importance au fait qu'Albert subordonne Gottschalk à Pierre, car il a tendance à accroître l'importance de l'Ermite.

3. Notez que ce chiffre revient souvent chez Albert.



un fort mauvais renom <sup>1</sup>. Nous savons que la troupe qu'il dirigeait éprouva des pertes sérieuses en Allemagne et, s'il faut juger de l'attitude que les compagnons de Gottschalk ont eue pendant la traversée de ce pays d'après celle qu'ils ont eue en Hongrie, on est amené à supposer que leur perte fut méritée par leurs désordres. En arrivant à Wieselburg, les Croisés reçurent toute facilité pour se ravitailler ; ils en profitèrent pour prendre quelques jours de repos. Pendant ce temps, des bandes de pèlerins se mirent à parcourir le pays et à piller ; ils prirent ainsi du vin, de l'orge, des bœufs et des brebis. Les paysans hongrois, naturellement, ne se laissèrent point dépouiller sans résister, il y eut rixes, mort d'hommes, et finalement les Croisés empalèrent un jeune hongrois qu'ils avaient fait prisonnier <sup>2</sup>. Ces violences amenèrent naturellement l'intervention du roi de Hongrie qui décida de désarmer ces hôtes encombrants et fit venir des troupes. Les mouvements de l'armée hongroise donnèrent l'éveil aux Croisés qui rappelèrent les

1. Sur Gotts, cf. Ekkeh. Hieros., I, 7, p. 54, éd., Hagenmeyer et surtout, XII, 2, p. 124.

2. Alb. Acq., *loc. cit.*, On a contesté l'identification de Wieselburg à cause de la mention de Belgrade dans le voisinage. Cette objection ne tient pas car Belgrade est situé en Hongrie. V. Préface du t. IV, d'*Hist. occ.*, p. 24.



bandes dispersées dans le pays et se concentrèrent à Stuhlweissenburg <sup>1</sup>, à l'est de Wieselburg, où l'armée s'était fortifiée. Les Croisés furent cernés par les forces de Coloman, et les autorités hongroises, pour laisser les compagnons de Gottschalk continuer leur route, exigèrent la remise de leurs armes et aussi celles de toutes les choses précieuses qu'ils avaient volées. Les Croisés durent se soumettre ; mais, une fois la remise des armes faite, les Hongrois les attaquèrent. La plus grande partie des Croisés furent massacrés ; leur chef Gottschalk fut un des premiers à abandonner sa troupe <sup>2</sup>. Le massacre de la troupe de Gottschalk doit se placer dans l'été de 1096 ; il est impossible de savoir si c'est en juin comme le prétendent Wolf et Riant, ou en juillet comme le soutient Hagenmeyer <sup>3</sup>.

Les bandes de Pierre l'Ermite et celles de Gottschalk avaient traversé les pays rhénans sans y commettre trop de déprédations. Elles furent suivies, au printemps 1096, par les troupes d'Emich comte de Leisingen qui, par ses violences et ses exactions, devait à juste titre, mériter une répu-

1. Nom allemand de Belgrade de Hongrie.
2. Ekkehard Hierosol, XII, 2.
3. Hagenmeyer Chron., n° 50.



tation de froide cruauté. Emich était l'un de ces seigneurs allemands des bords du Rhin, dont le vol à main armée constituait le principal moyen d'existence <sup>1</sup>. Cruel et sans pitié <sup>2</sup>, il ne vit dans la Croisade qu'un moyen de s'assurer facilement et à bon compte, des troupes dociles qui lui permettraient de se livrer à de fructueux pillages <sup>3</sup>. Affectant d'avoir été touché par la grâce, Emich ne se contenta pas de prendre la croix, il voulut en outre faire croire qu'il était l'objet de faveurs spéciales du Seigneur : il racontait donc qu'un envoyé céleste avait gravé dans sa chair un signe en forme de croix et lui avait prédit la plus brillante fortune dès son arrivée dans l'Italie méridionale <sup>4</sup>.

Emich réussit à grouper autour de lui des Croisés allemands : en outre, il profita de la situation de son pays, lieu de passage de Croisés venant de l'ouest, pour enrôler à son service nombre de bandes de pèlerins qui passaient à proximité <sup>5</sup>. A côté de gens de basse classe enrôlés par Emich, tels ces

1. Ekkehard, Hierosol., VII, 4, p. 126.

2. *Salomon Bar Siméon Relation*. éd., par Neubauer et Stern dans *Quellen zur Geschichte der Juden*, t. II (1892, p. 92).

3. Ekkehard, *op. cit.*, p. 127.

4. Ekkehard, *loc. cit.*, p. 126. *Salomon Bar Siméon*, *loc. cit.*, cf. *Ann. Frising*, MGHSS., t. XX, p. 249.

5. Ekkehard, *loc. cit.*, p. 127, Albert d'Aix, I, 27.



pèlerins qui, dans leur marche vers Jérusalem, avaient choisi pour guide une oie, croyant cet animal inspiré de Dieu <sup>1</sup>, on voyait dans sa troupe un certain nombre de seigneurs allemands et de seigneurs français. Parmi les premiers on peut nommer sûrement Hartmann de Dillingen <sup>2</sup>, et très probablement des seigneurs de Deux-Ponts, de Salm, de Viernenberger, de Bolanden <sup>3</sup> et de Rötteln. Parmi les seconds, nous connaissons Dreux de Nesle <sup>4</sup>, Clérambaud de Vendeuil <sup>5</sup>, Thomas de la Fère <sup>6</sup> et Guillaume Charpentier vicomte de Melun, célèbre par sa force herculéenne, qui déjà avait été combattre les Musulmans en Espagne ; mais, de cette expédition, il n'avait rapporté nulle gloire et en était revenu avec une réputation compromise <sup>7</sup>.

1. Albert d'Aix *Hist. occ.*, IV, I, 30. *Salomon Bar Siméon*, p. 90. Ekkehard, p. 120-121.

2. Albert d'Aix, II, 1, p. 299.

La Chroniq. de Zimmern dans *Arch. de l'Or. lat.*, II, p. 72.

4. Albert d'Aix, II, 1, p. 299.

5. Albert d'Aix, I, 28, p. 294.

Vendeuil canton de l'Aisne. cf. la *Chanson d'Antioche*, t. I, p. 99 et t. II, p. 257. *Gallia Christ.*, IX, p. 611.

6. Albert d'Aix, I, 28, p. 294. Cf. A. du Chesne, *Hist. Généal. des Maisons de Guines d'Ardres, de Gand et de Coucy*, VI, chap. III.

7. Albert d'Aix, I, 28, p. 294, II, 1, p. 299. *Gesta*, IV, 13, p. 135.



Désireux avant tout de se procurer de l'argent, peu scrupuleux sur les moyens à employer pour atteindre ce but, Emich et ses associés exploitèrent l'animosité violente que les classes populaires éprouvaient à l'égard des Juifs, animosité que la surexcitation religieuse résultant de la prédication de la Croisade avait singulièrement accrue.

Nous avons constaté en France l'existence d'un mouvement antisémite qui s'était manifesté par le massacre des Juifs de Rouen et par l'avertissement donné aux Juifs habitant les villes des bords du Rhin par leurs coreligionnaires français. Vraisemblablement il y avait eu en France d'autres mouvements analogues, mais aucun document ne nous les a fait connaître en détail<sup>1</sup> ; l'agitation, toutefois, avait été assez grande pour terroriser les Juifs. Pierre l'Ermite avait spéculé sur leur terreur et s'était fait délivrer par eux une lettre circulaire recommandant à toutes les communautés juives auxquelles elle serait présentée, de bien accueillir le porteur et de lui fournir les vivres

1. *Notitiæ duæ de prædicatione crucis in Aquitania*. Allusion générale aux massacres qui eurent lieu un peu partout *Hist. occ.*, V, p. 351, paraît être tirée de Sigisbert de Gembloux, *M.G.H.S.S.*, t. VI, p. 367<sup>2</sup>, de même de l'Anonyme de Florence, *Hist., occ.*, V, p. 271.



nécessaires à l'armée qu'il conduisait<sup>1</sup>. Il n'est pas douteux que, pour obtenir des Juifs menacés une lettre semblable, Pierre ait dû se livrer à une sorte de chantage ; toutefois sa conduite, si on la compare à celle des Allemands, paraît pleine de douceur.

En Allemagne, la menace contre les Juifs était partie de haut. Durant l'hiver ou le printemps 1096, on racontait dans les villes des bords du Rhin que Godefroi de Bouillon, duc de Basse-Lorraine, s'était répandu en menaces violentes contre les Juifs<sup>2</sup> et s'était publiquement vanté de venger dans leur sang la mort du Christ. Ces propos répétés de bouche en bouche à travers le pays rhénan, prirent de la consistance et engendrèrent une certaine agitation, si bien que, pour protéger les siens contre les menaces dont ils étaient l'objet, Kalonymos, chef de la communauté israélite de Mayence, ne craignit pas de faire connaître à l'empereur Henri IV les propos prêtés à Godefroi de Bouillon et de solliciter sa protection<sup>3</sup>. A la suite

1: Cf. *Salomon Bar Siméon*, 25, 131, et Hagenmeyer Chron., n° 27.

2. Cf. *Salomon Bar Siméon*, p. 87 et *Aronius Reg. z. Geschichte d. Juden. Im. fränkischen und deutschen Reiche bis zum Jahre 1273*, Berlin 1887-90, n° 178, p. 82.

3. *Salomon Bar Siméon*, p. 87 sur la protection accordée



de cette démarche, l'empereur avisa ses vassaux laïques et ecclésiastiques, et notamment Godefroi de Bouillon, d'avoir à assurer sur leurs terres la protection des Juifs. Le duc de Basse-Lorraine répondit naturellement à Henri IV que jamais il n'avait songé à les persécuter ; toutefois, pour le confirmer dans les bonnes dispositions qu'il montrait à leur égard, les communautés israélites de Mayence et de Cologne jugèrent utile de faire un présent à Godefroi de Bouillon, et chacune d'elles lui remit 500 pièces d'argent. Ce résultat était peut-être celui que le duc de Lorraine, pressé par des besoins d'argent au moment de partir pour l'Orient, avait cherché à atteindre en se répandant en menaces contre les Juifs. En tout cas, une fois le cadeau reçu, Godefroi de Bouillon assura de sa protection les Juifs de ses Etats.

Cette protection devait être pour les Juifs du pays rhénan une garantie bien illusoire. En effet, les menaces colportées avaient violemment surexcité les passions ; car, dans l'esprit du peuple, le pillage des biens devait nécessairement suivre le massacre des Juifs. Ainsi, la perspective d'un riche butin s'ajoutait à la passion religieuse pour entretenir

aux Juifs par Henri IV, cf. Ekkehard Chron., an. 1098, MGH SS., t. VI, p. 208.





l'agitation dans les masses populaires. L'accord particulier de Godefroi de Bouillon avec les communautés de Cologne et de Mayence n'avait d'intérêt qu'autant que le duc voudrait ou pourrait maintenir l'ordre. Les Juifs ne tardèrent guère à s'apercevoir qu'ils avaient fait un marché de dupes.

L'agitation contre les Juifs donna au comte Emich l'idée d'utiliser à son profit et à celui de ses associés les haines populaires. Le comte de Leisingen organisa méthodiquement le massacre des Israélites habitant les villes des pays rhénans, afin d'avoir leurs dépouilles ; il réussit parfois, avant de les tuer et de piller leurs biens, à se faire verser des sommes d'argent par les Juifs pour les protéger, combinaison qui était certainement la plus avantageuse, car il est inutile d'ajouter qu'une fois la protection achetée et payée, rien n'empêchait la mise à mort et le pillage total des biens<sup>1</sup>.

Les sources ne nous renseignent pas complètement sur l'organisation des massacres par le comte de Leisingen ; toutefois, nous pouvons constater que, depuis le 3 mai, date où les massacres commencèrent à Spire, jusqu'aux premiers jours de juin, c'est lui qui a dirigé le mouvement. Son rôle

1. Par exemple à Worms *Salomon Bar Siméon*, p. 92-93 (178-180).



dans les massacres postérieurs est moins certain, car il est probable que, de Cologne, le comte remonta la vallée du Main pour gagner la Hongrie<sup>1</sup> ; toutefois la manière régulière dont le mouvement s'est prolongé le long du Rhin, tend à faire supposer qu'une même bande se rendait de ville en ville pour donner la chasse aux Juifs. Il est probable qu'entre Mayence et Cologne une des bandes d'Emich se sera détachée du gros de ses troupes pour remonter la vallée de la Moselle et aller opérer à Trèves et à Metz ; cette bande sera arrivée à Cologne alors qu'Emich avait déjà quitté la ville, et c'est elle qui y aura accompli les massacres survenus pendant le mois de juin ; ayant pris contact avec l'armée d'Emich, cette bande aura continué à descendre le Rhin et c'est elle qu'on peut rendre responsable des massacres qui marquèrent les derniers jours du mois<sup>2</sup>.

Le mouvement dirigé par le comte Emich lui-même contre les Juifs commença le 3 mai à Spire.

1. Cf. Ekkehard, XII, 4, p. 127.

2. Hagenmeyer Chron. n° 26, place le massacre de Metz au printemps 1096 mais il note dans son commentaire que le massacre peut être postérieur à mai. Salfed, dans son éd., du *Martyrol. de Nuremberg Memorbuch*, p. 140 place le massacre en juin. Les massacres de Trèves sont du 1<sup>er</sup> juin *Salomon Bar Siméon*, *op. cit.*, p. 123. Cf. Hagenmeyer Chron., n° 40.



Le succès de ce premier essai fut médiocre : on tua seulement une dizaine de Juifs qui refusaient de se laisser baptiser ; en outre, une Juive se suicida pour échapper aux persécuteurs. Ceux-ci ne devaient d'ailleurs pas être en force, car nous voyons que l'évêque Jean se décida, après avoir reçu un cadeau de la communauté juive, à la protéger et à châtier ses persécuteurs : non seulement il donna asile dans son propre palais aux Juifs, mais encore il fit arrêter quelques-uns des meurtriers et leur fit couper les mains <sup>1</sup>.

De Spire, les troupes d'Emich, se dirigeant vers Mayence, descendirent la vallée du Rhin : aussi doit-on vraisemblablement les rendre responsables des massacres qui, à partir du 8 mai, ensanglantèrent la ville de Worms. Dans cette ville on répandit le bruit calomnieux que des Juifs avaient noyé un chrétien et empoisonné les sources de la ville à l'aide de l'eau où avait séjourné le cadavre. Cette accusation échauffa les esprits et, durant deux jours, les Juifs furent recherchés et mis à mort. Un grand nombre d'entre eux cherchèrent et trouvè-

1. *Salomon Bar Siméon*, *op. cit.*, p. 84 ; *Eliézer Bar' Nathan*, éd. Neubauer dans *Quellen zur Gesch. der Juden* p. 154-156. Anonyme de Mayence. Darmstadt, p. 171. *Aronius*, *op. cit.*, p. 84. *Bernold Chron.*, MGHSS., V. p. 465. V. Neubauer *Revue des Etudes Juives*, t. IV.



rent un refuge au palais épiscopal, jusqu'au moment où, les portes ayant été forcées, ils furent massacrés par les Croisés, renforcés par des habitants de la ville et des paysans des villages voisins. (20 mai) <sup>1</sup>. Suivant les sources, le nombre des victimes varie de 400 à 800.

Le 25 mai, le comte Emich et ses bandes parurent devant la ville de Mayence, dont ils trouvèrent les portes fermées <sup>2</sup>. Depuis la veille, une grande agitation régnait dans la ville ; au cours d'une rixe avec des Israélites, un chrétien avait trouvé la mort<sup>3</sup>. Ce meurtre avait suffi pour déchaîner l'émeute et, en présence des menaces dont ils étaient l'objet, les Juifs avaient dû tout d'abord chercher un refuge dans la Synagogue. Emich sut s'aboucher avec les meneurs du mouvement et, dès le 26, les portes de la ville s'ouvraient devant les Croisés<sup>4</sup>. A ce moment, les Juifs, conscients du danger qui les menaçait, cherchèrent à prix d'argent à se procurer la protection de l'évêque Rothard et celle d'un seigneur laïque de la ville, qui

1. Neubauer, *op. cit.*, II, 84, 155-156, 166, 172, 176, III, 102. Cf. Hagenmeyer, *op. cit.*, n<sup>os</sup> 31, 32.

2. *Salomon Bar Siméon* dans Neubauer, *op. cit.*, II, p. 92. Anonyme de Mayence. Darmstadt, p. 178. *Aronius*, p. 86.

3. *Salomon Bar Siméon*, *op. cit.*, p. 90-91.

4. *Salomon Bar Siméon*, p. 87. Anonyme de Mayence, Darmstadt, p. 178, 180.



reçurent chacun 200 marcs d'argent pour leur donner asile dans leurs palais respectifs<sup>1</sup>. De son côté, le comte Emich assura les Juifs de sa protection contre la remise de 7 livres d'or. On peut faire des réserves sur le montant des sommes versées, mais il n'est pas douteux que ceux, qui avaient extorqué de l'argent aux Juifs pour les protéger, ne tinrent pas leurs promesses. Les bandes d'Emich commencèrent par le siège du palais épiscopal ; l'évêque et ses serviteurs, en présence de l'attitude des assiégeants, jugèrent plus sage de prendre la fuite, et après leur départ, les Juifs qui avaient trouvé là un asile furent massacrés, malgré leur énergique résistance. Beaucoup prirent les devants et se donnèrent la mort.

Le sort de ceux qui avaient trouvé un refuge dans le palais du seigneur laïque ne fut pas plus heureux ; mais, ici, le massacre fut accompagné d'incendie. Pour échapper à la mort, quelques Juifs se laissèrent baptiser ; mais, pour certains d'entre eux, cette abjuration forcée devint un tel sujet de remords qu'ils eurent presque de suite honte de leur faiblesse et se rachetèrent aux yeux de leurs coreligionnaires en reniant la foi qui leur avait été

1. *Salomon Bar Siméon*, p. 92-93. Anonyme de Mayence, Darmstadt, p. 178-180. Albert d'Aix p. 27, Ann. Wurzb., MGHSS., II, p. 246.



imposée. Tel fut Isaac Ben David qui, honteux d'avoir accepté de recevoir le baptême, et désireux de laver la honte de son abjuration, massacra sa famille et se donna la mort, après avoir mis le feu à la Synagogue et à sa propre maison (29 mai)<sup>1</sup>.

Les massacres de Mayence durèrent au moins jusqu'au 29 mai. C'est à cette date, en effet, que fut massacré le chef de la communauté juive de la ville, Kalonymos, qui avait dénoncé à l'empereur les menaces dont ses coreligionnaires avaient été l'objet<sup>2</sup>. Tout d'abord, au cours des massacres, Kalonymos, ayant trouvé un refuge avec une cinquantaine de Juifs avait réussi à quitter la ville sain et sauf et était venu chercher asile à Rudesheim chez l'évêque de Mayence. Celui-ci, voyant la marche des événements, crut que la crainte de la mort agirait sur Kalonymos et le pressa avec insistance de se faire baptiser : exaspéré par les instances répétées dont il était l'objet, Kalonymos saisit un couteau et, se précipitant sur l'évêque, tenta de l'égorger ; il ne réussit pas et fut aussitôt massacré avec tous les siens.

Le nombre des Juifs qui trouvèrent la mort à

1. *Salomon Bar Siméon*, 104 et sq.

2. *Eliézer Bar Nathan*, p. 158 et *Salomon Bar Siméon*, p. 110 et sq.



Mayence au cours de ces sanglantes journées, varie, suivant les sources, de 700 à 1.100 <sup>1</sup>.

La nouvelle des massacres de Mayence se propagea avec rapidité. Dès le 29 on la connaissait à Cologne. Aussitôt une panique se produisit, panique d'autant plus vive, que déjà, en Avril, plusieurs Juifs avaient trouvé la mort au cours d'un mouvement analogue <sup>2</sup>. Les Juifs de Cologne, en présence de l'agitation qui commençait, cherchèrent un refuge chez les Chrétiens de leur connaissance : ils y passèrent cachés le dimanche et le lundi de la Pentecôte <sup>3</sup>.

Il semble, d'après les sources juives, que le mouvement fut peu grave à Cologne : sans doute la Synagogue fut pillée, sans doute on jeta à la rue des manuscrits de la Thora ; on massacra même un Juif et une Juive qui refusaient de recevoir le baptême ; mais la plupart des Israélites trouvèrent asile dans les villages des environs de la ville, sous la protection de l'évêque. Il semble toutefois que l'agitation anti-juive ait duré tout le mois de juin et une partie du mois de juillet <sup>4</sup>.

1. Cf. Hagenmeyer Chron., n° 36, commentaires.

3. Aronius, n° 182.

3. Salomon Bar Siméon, *op. cit.*, p. 116-117. *Martyrol. de Nuremb.*, p. 109, Aronius, n° 188.

4. *Martyrol.*, *loc. cit.* Albert d'Aix mentionne l'assassinat de



Le 1<sup>er</sup> juin une bande de Croisés fut signalée comme se dirigeant vers Trèves animée d'intentions hostiles aux Juifs <sup>1</sup>. Très probablement il s'agissait d'une bande qui, vers Coblenz, s'était détachée des troupes d'Emich pour remonter la vallée de la Moselle. A Trèves, les Juifs trouvèrent un refuge dans le palais de l'évêque ; mais un grand nombre, saisis d'effroi, à l'annonce de l'approche des Croisés, se mirent à tuer leurs coreligionnaires, tandis que d'autres, hommes et femmes se donnaient eux-mêmes la mort en se jetant dans la Moselle.

Très vraisemblablement les massacreurs de Trèves poussèrent jusqu'à Metz, où ils firent périr 22 Juifs <sup>2</sup>.

Il est probable qu'Emich ne prit point part directement aux massacres de Trèves et de Metz et que, de Cologne, il remonta, pendant le mois de Juin, la vallée du Main, se dirigeant vers la Hongrie. Comme de nouveaux massacres eurent lieu en

200 Juifs fuyant à Neuss ; mais ce témoignage est douteux car les sources juives n'en parlent pas.

1. Cf. Hagenmeyer Chron., n° 40.

2. Le massacre de Metz est indiqué par *Salomon Bar Siméon*, p. 137, et *Eliézer Bar Nathan*, p. 167, *Aronius*, p. 181, Hagenmeyer Chron., n° 26, le place au printemps, mais reconnaît qu'il peut être postérieur à mai.





descendant le Rhin, à partir du 24 juin, je suis porté à les regarder comme ayant été l'œuvre des bandes qui s'étaient détachées vers Trèves et Metz. Ces bandes revenaient pour rejoindre Emich et n'arrivèrent qu'après son départ de Cologne. Abandonnées à elles-mêmes, elles auraient massacré les Juifs de Neuss (24 juin), de Wevelinghofen (25 juin), d'Eller (26 juin), et de Xanten (27 juin). Le massacre d'Eller aurait été le plus important : plus de 300 juifs y trouvèrent la mort.

Nous ne savons ce que devinrent les bandes auteurs de ces derniers massacres ; vraisemblablement, elles durent se fondre avec les troupes de Godefroi de Bouillon qui partirent vers le mois de juillet ; en tout cas, après juillet 1096, l'agitation anti-juive parut s'être peu à peu calmée.

Entre temps, le comte Emich, en quittant Cologne avec le gros de ses troupes, remonta la vallée du Main pour aller rejoindre le Danube et se diriger sur Constantinople <sup>1</sup>. Peut-être en cours de route vit-il se joindre à lui un certain nombre de Croisés souabes. Nous ne savons rien sur la marche de ces bandes jusqu'à leur arrivée à la frontière de

1. Il est possible qu'Emich ait songé à gagner l'Italie, cf. *Salomon Bar Siméon, op. cit.*, p. 92.



Hongrie ; nous pouvons toutefois supposer qu'elles continuèrent à piller les Juifs, comme elles l'avaient fait dans la vallée du Rhin, n'épargnant pas, au besoin, les chrétiens ; nous voyons, en effet, que le roi de Hongrie, Coloman, avait été averti que les Allemands ne faisaient aucune différence entre les Musulmans et les Hongrois ; aussi, avisé de l'approche d'Emich, chercha-t-il à lui interdire l'accès de ses états en l'empêchant de franchir le pont de Wieselburg, qui permettait de traverser un des bras du Danube, près du confluent de la Leitha. Une demande de passage adressée par Emich à Coloman, lors de son arrivée vers le milieu de Juin, fut repoussée, et les troupes hongroises chargées de garder le poste fortifié qui commandait le pont, tentèrent par la force d'arrêter les bandes d'Emich. On en vint à une lutte ouverte ; et les Croisés, n'ayant pu emporter le pont de vive force, se mirent à en construire un autre. Pendant six semaines, les hostilités durèrent avec des alternatives diverses. Elles paraissent avoir comporté surtout une série de petits engagements, où les adversaires en présence cherchaient mutuellement à se harceler, et en une série d'expéditions durant lesquelles les Croisés ravagèrent entièrement le pays. Au bout de six semaines, l'armée



d'Emich<sup>1</sup> réussit à affirmer sa supériorité en achevant son pont et en traversant le Danube. Elle entreprit alors le siège de Wieselburg et, quoique gênée par la difficulté qu'elle éprouvait à se ravitailler, par suite du pillage du pays, elle en vint à presser si sérieusement la place, dont ses machines avaient battu les murailles, que la chute de Wieselburg paraissait imminente. Sur ces entrefaites, pour une raison inconnue, la panique se mit dans les rangs des Croisés et transforma en défaite la victoire prochaine (milieu d'août). Les Hongrois tombèrent alors sur les bandes en désordre et les massacrèrent sans pitié. Un petit nombre de chefs réussirent à échapper grâce à la vitesse de leurs chevaux. Parmi eux, on compte Emich, Clairambaud de Vendeuil, Guillaume Charpentier, et Thomas de la Fère. L'Allemand renonça à se rendre à Jérusalem ; quant aux Français, ils gagnèrent la Terre Sainte en se joignant probablement à une troupe de Croisés qui passèrent par l'Italie.

La fin lamentable des bandes d'Emich eut un très grand retentissement : on y vit un châtement céleste du meurtre des Juifs et des excès de tout genre commis dans les rangs des Croisés ; certains

1. Ekkehard, XII, 6, p. 129, éd. Hagenmeyer.



même paraissent avoir vu là un désaveu céleste de la Croisade ; ce fut un état d'esprit qui disparut toutefois dans l'enthousiasme final causé par la prise de Jérusalem, mais il est intéressant de le constater lors de son éclosion. L'enthousiasme unanime pour la Croisade, que l'on est habitué à supposer, n'a donc pas, en réalité, existé au début ; il fut un résultat du succès de la Croisade.



## CHAPITRE V

### LA CROISADE DES SEIGNEURS

*Départ de Godefroi de Bouillon. — Débarquement et arrivée à Constantinople d'Hugues de France comte de Vermandois. — Pillage de Silivri par les troupes de Godefroi de Bouillon. — Elles arrivent devant Constantinople. — Politique d'Alexis I<sup>er</sup> vis-à-vis des Croisés. — Godefroi refuse toute entrevue avec l'Empereur. — Tension entre Grecs et Latins. — Les Croisés tentent de s'emparer de la capitale. — Godefroi de Bouillon prête serment à Alexis. — Il franchit le Bosphore. — Vues ambitieuses de Bohémond. — Il prend la croix. — Itinéraire de la Croisade de Bohémond. — Entrevues avec Alexis. — Méfiance de l'Empereur. — Départ du Légat et du comte de Toulouse. — Traversée de l'Istrie et de la Croatie. — Les Croisés attaqués par les Petchenègues. — Prise et pillage de Ruskoï. — Raimond de Toulouse précède ses troupes à Constantinople. — Les Provençaux vaincus par les Byzantins. — Le comte de Toulouse refuse de prêter le serment de fidélité. — Le Comte de Normandie et le Comte de Blois quittent la France. — Ils rencontrent Urbain II près de Lucques. — Les Croisés passent l'hiver en Pouille. — Ils s'embarquent pour Durazzo. — Itinéraire des deux comtes. — Rapports avec Alexis.*



Au mois d'août 1096, probablement vers le 15, partit la première troupe de Croisés régulièrement constituée.

Elle était commandée par Godefroi de Bouillon duc de Basse-Lorraine.

Celui-ci, avant de partir, avait engagé à Richer, évêque de Liège, son château de Bouillon et avait vendu ses possessions de Mosay et de Stenay.

Avec Godefroi, partirent Baudouin et Eustache, ses frères, Baudouin du Bourg, Garnier de Grez, Reinard comte de Toul, Pierre de Stenay, Dudon de Conz, Henri d'Esch et son frère Geoffroi. Les forces s'élevaient, d'après Anne Commène, à 10.000 chevaliers et 70.000 fantassins <sup>1</sup>. Trouvant ce chiffre exagéré, certains historiens comme Hagenmeyer et Rôhrich le réduisent de plus de moitié pour les fantassins. Il est plus simple de dire que nous n'avons aucun moyen d'évaluer les forces.

L'expédition prit la route du Danube; elle arriva sans encombre à Tulin <sup>2</sup> à l'ouest de Vienne. En approchant de la frontière hongroise marquée par la Leitha, Godefroi de Bouillon apprit les événe-

1. *Alexiade*, I, 10 c 9.

2. Albert d'Aix, *Hist. occ.*, IV, II, 1.



ments fâcheux qui avaient marqué le passage en Hongrie d'Emich, de Godschalk et de Folkmar ; avant de pénétrer sur les terres de Coloman, il chercha à avoir des explications.

Dans la troupe de Godefroi se trouvait un chevalier, Geoffroi d'Esch <sup>1</sup>, qui avait déjà été envoyé en ambassade auprès de Coloman (donc depuis 1095) ; Geoffroi, accompagné de 12 chevaliers, parmi lesquels Baudouin de Stavelot, se rendit auprès de Coloman, qui reçut bien cette ambassade la garda huit jours auprès de lui, et la renvoya avec des envoyés de lui, chargés de proposer au duc une entrevue à Cœdenburg à la frontière hongroise, sur le lac de Neusiedl.

L'entrevue eut lieu à la date indiquée ; Godefroi, entouré d'une escorte de 300 hommes, vint à Cœdenburg. Là, accompagné seulement de Garnier de Grez, de Rainard de Toul et de Pierre de Stenay, il s'avança sur un pont à la rencontre de Coloman <sup>2</sup>. Cette première entrevue se termina par l'invitation adressée à Godefroi de venir avec 12 des siens en Hongrie. Godefroi, qui cherchait à désarmer la méfiance de Coloman, y consentit, et durant quelques jours fut l'hôte du roi. Au bout de

1. Albert d'Aix, II, 2, cf. dans *Journal asia*. 1889 XIV, 421.

2. Albert d'Aix, II, 4.



ce temps Coloman fit savoir qu'il n'accorderait le passage que si on lui donnait des otages ; il demanda Baudoin, sa femme et sa famille. Godefroi y consentit et envoya ordre à sa troupe de venir à Cœdenburg en franchissant la rivière.

Godefroi rejoignit les siens à Cœdenburg et leur fit connaître les conditions du passage. Baudoin commença par refuser de s'y soumettre, puis finit par aller se livrer <sup>1</sup>. Une fois Baudoin donné en otage l'armée vint camper sur les bords du Hansag <sup>2</sup>. Là, Godefroi prit les mesures nécessaires pour faire régner l'ordre et fit annoncer par les hérauts que tout acte de violence commis en Hongrie serait puni de mort. De son côté, Coloman donna des ordres pour assurer le ravitaillement et la vente à juste prix.

L'armée arriva à la Drave qu'elle franchit, toujours surveillée par l'armée hongroise, le roi et les otages ; on arriva près de Semlin ; à Mangjelo, où trois jours furent employés au ravitaillement ; puis on gagna Semlin ; une fois arrivés, les Croisés s'aperçurent des mesures prises par l'armée byzantine pour empêcher tout désordre. Godefroi fit

1. Albert d'Aix, *Hist. occ.*, IV, II, 6.

2. Albert d'Aix, II, 6.





passer 1.000 hommes pour occuper le rivage où il débarquait.

Une fois le passage de la Save effectué, le roi de Hongrie parut sur la rive et rendit les otages.

Les Croisés passèrent une nuit à Belgrade <sup>1</sup>, brûlée par Pierre l'Ermitte, et, dès le lendemain, se mirent en route à travers les forêts bulgares, se dirigeant sur Nish.

En cours de route ils rencontrèrent les ambassadeurs envoyés au-devant d'eux par l'Empereur <sup>2</sup>, et chargés de leur annoncer que celui-ci assurerait leur ravitaillement, mais exigeait, en échange, que l'armée s'abstînt de tout acte de pillage.

Jusqu'à l'arrivée des Croisés à Philippopoli, le récit d'Albert d'Aix ne présente aucune particularité invraisemblable ; il est parfaitement admissible. Il n'en est plus de même en ce qui concerne la suite du récit jusqu'à la fin du séjour de Godefroi devant Constantinople ; on sent, dans toute cette partie de la chronique, la tendance de l'auteur à grandir le rôle de Godefroi, pour en faire le pro-

1. Albert d'Aix, *Hist. occ.*, IV, II, 7, probablement commencement de novembre.

2. Albert, *loc. cit.* Alexis avait décidé d'envoyer des officiers au-devant de chaque bande de Croisés pour leur promettre des vivres et prendre les mesures nécessaires pour empêcher le pillage. Il suivit ce plan jusqu'au bout.



tecteur et le chef des autres seigneurs croisés.

L'empereur était déjà entré en relation avec les Croisés avant l'arrivée de Godefroi de Bouillon. Le premier seigneur ayant franchi la mer était le frère de Philippe I<sup>er</sup> roi de France, Hugues le Mainé, comte de Vermandois<sup>1</sup>, qui le premier également était arrivé à Constantinople.

Nous ne savons pas exactement l'époque à laquelle il quitta la France ; tout porte à croire que ce fut vers la mi-août. Il prit la route d'Italie et, par Rome, gagna Bari, où il s'embarqua. Par une lettre pleine de hauteur<sup>2</sup> il avait avisé le basileus de son arrivée, demandant qu'on le reçut avec les honneurs dus à son rang. Alexis rempli de méfiance et qui, de plus, ignorait quelles forces le comte de Vermandois amenait avec lui, ordonna à son neveu, Jean Comnène, gouverneur de Durazzo, de surveiller le littoral dalmate, tandis que la flotte de Nicolas Mavrokatakalon croiserait au large afin d'éviter un débarquement secret. Hugues, avec magnificence, se fit annoncer par une ambassade de 24 chevaliers, qui accrut encore la méfiance dont il était l'objet ; mais son arrivée n'eut rien de grandiose car, ayant perdu une grande partie de

1. Foucher, *Hist. occ.*, III, p. 327.

2. *Alexiade*, I, X, 7, 57.



ses vaisseaux au cours d'une tempête, il débarqua presque seul entre Durazzo et le cap Palli. Un des postes qui patrouillaient la côte le mena à Durazzo, où Jean Comnène le reçut avec honneur et le garda jusqu'à ce que l'empereur eut envoyé Boutoumitès<sup>1</sup> pour le chercher et le ramener à Constantinople. Aux yeux d'Alexis, Hugues était un otage important dont il convenait de s'assurer.

Par Philippopoli, le comte de Vermandois se rendit à Constantinople, où il dut arriver en novembre. Alexis le reçut très bien, et lui remit une grosse somme d'argent. Rien ne permet de croire que les rapports de l'empereur et du prince français aient été mauvais, au contraire Hugues semble avoir prêté sans difficulté le serment de fidélité et être resté volontiers à la cour impériale. Nous allons le voir servir d'intermédiaire entre Alexis et le duc de Lorraine.

Pendant le séjour à Philippopoli, Godefroi apprit l'arrivée à Constantinople du comte de Vermandois de Dreux de Nesles et de Clairambaud de Vendeuil. Ce qui fut dit sur le traitement infligé à ces seigneurs par Alexis décida Baudoin, comte de Hainaut, et Henri d'Esch à quitter dès l'aurore le camp des Croisés et à se mettre en route au plus

1. Alexiade, I, X, 7, 36, 39.



vite pour Constantinople, afin d'avoir leur part des largesses impériales. Ceci suffit à montrer qu'il n'y a aucun compte à tenir de la partie du récit d'Albert d'Aix, où le chroniqueur nous montre Godefroi intervenant près du basileus pour faire relâcher Hugues et ses compagnons prisonniers, et se posant ainsi en défenseur des seigneurs croisés.

Continuant leur route, les Croisés gagnèrent Andrinople<sup>1</sup> et s'arrêtèrent à Silivri<sup>2</sup> sur les bords de la mer de Marmara. Là, ils se livrèrent pendant huit jours au pillage et dévastèrent toute la région, soi-disant pour punir Alexis Comnène de s'être refusé à mettre en liberté le comte de Vermandois et ses compagnons de captivité. Cette raison est invraisemblable, car nous allons voir que, peu de jours après, le comte de Vermandois étant venu voir Godefroi, n'aura qu'un désir, celui de retourner auprès du basileus<sup>3</sup>. On avouera que ce désir ne se comprendrait guère chez un prisonnier. Dans l'état actuel de nos connaissances, on ne peut donner aucune explication du pillage de Silivri

1. Albert d'Aix, *Hist. occ.*, IV, II, 8.

2. Vers le 12 décembre.

3. Il ressort de l'Alexiade, I, X, 9, 53 que Hugues, séjourna à Constantinople pendant que Godefroi campait devant la ville, ce qui n'indique pas qu'il était brouillé avec l'empereur.



par les troupes de Godefroi, sauf si l'on admet que ce fut le fait de troupes indisciplinées.

Informé des désordres dont Silivri était le théâtre, Alexis envoya deux Français à son service, Raoul Peeldelau et Roger, fils de Dagobert, pour demander à Godefroi de Bouillon de faire cesser le pillage. Celui-ci y consentit et, le 23 décembre 1096, son armée, débouchant par la route de Silivri, installait son camp devant les murs de Constantinople<sup>1</sup>.

L'attitude de Godefroi vis-à-vis d'Alexis pendant la durée de son séjour devant Constantinople constitue une énigme impossible à résoudre si, comme l'ont fait de récents historiens de la première Croisade, on s'en tient au récit d'Albert d'Aix. Elle s'explique au contraire si l'on fait appel aux données que nous fournit Anne Comnène, données que les historiens occidentaux ont méprisées, sans doute parce qu'elles font voir sous un jour peu avantageux la conduite de Godefroi de Bouillon.

Alexis Comnène n'avait pas eu jusqu'alors à se louer de ses rapports avec les premiers Croisés auxquels il avait eu affaire. L'arrivée des forces diverses constituant l'armée régulière de la Croi-

1. *Gesta, Hist. occ.*, III, 4, p. 123, et Albert d'Aix, *loc. cit.*



sade était pour lui un péril très réel. L'empereur, se souvenant de la récente tentative de Guiscard pour conquérir ses états, avait toujours la crainte d'un coup de force sur sa capitale, dont les richesses constituaient, pour les occidentaux, un appât bien tentant. Cette crainte a pesé sur toute sa politique ; c'est là une chose qu'il faut toujours avoir présente à l'esprit.

D'autre part, Alexis était un politique trop avisé pour mépriser la force considérable que les Croisés mettaient à sa disposition ; il songea toujours à en profiter pour reprendre aux Turcs les anciennes provinces de l'Empire. Pour y réussir il fallait obtenir que les Croisés combattissent pour son compte. Pour atteindre ce but il avait deux moyens : gagner les Croisés par des subsides<sup>1</sup>, par des présents, ou en faire des mercenaires à sa solde, dont la fidélité serait garantie par le serment prêté au basileus. Pour convaincre ceux qui paraissaient se montrer récalcitrants, Alexis avait un moyen de pression puissant, le ravitaillement ; pour la plus grande partie de leur subsistance les Croisés dépendaient de l'empire grec<sup>2</sup>, ce qui les mettait

1. On voit dans l'Alexiade, I, XIV, 2, 258-259 que les Grecs s'imaginaient qu'on pouvait tout obtenir des Latins en y mettant le prix.

2. Il était impossible de nourrir l'armée croisée sur le pays



entièrement dans la main du basileus, tant que celui-ci serait à même d'exercer une pression sur eux, c'est-à-dire tant qu'il serait le plus fort. Or, pour cela il ne fallait pas que les Croisés pussent réunir leurs forces devant Constantinople et qu'Alexis eût affaire à toutes les armées à la fois. Les faire passer en Asie Mineure, de manière à traiter successivement avec chacun des chefs, telle a été la politique d'Alexis.

Il est évident que l'idée de prêter serment de fidélité à l'empereur grec, de s'engager à combattre les Turcs à son profit, a heurté profondément les esprits de quelques-uns des chefs de la Croisade ; par contre, certains autres, quand ils ont vu la manière dont Alexis récompensait ceux qui entraient dans ses vues, ont prêté tous les serments qui leur ont été demandés. Parmi ces derniers, Hugues de Vermandois est l'un des premiers et, non content de s'être engagé vis-à-vis d'Alexis, il a été un de ses agents les plus actifs auprès de Godefroi de Bouillon <sup>1</sup>.

Celui-ci dut connaître ce qu'Alexis exigeait des

environnant, il fallait donc compter sur les approvisionnements de la capitale.

1. D'après l'Alexiade, I, X, 7, 36, 39. Hugues aurait prêté serment dès son arrivée à Constantinople.



Croisés, soit par les ambassadeurs envoyés à sa rencontre, soit par Hugues de Vermandois quand il vint le voir devant Constantinople. Au moment de son arrivée devant la capitale, Godefroi vit arriver dans son camp les débris de l'armée de Pierre l'Ermite. Les survivants étaient fort montés contre les Grecs et accusaient Alexis de machinations perfides.

Godefroi eut à ce moment des hésitations analogues à celles qu'il avait eues avant d'entrer en Hongrie, lorsqu'il avait appris le massacre des bandes de Croisés qui le précédèrent. Aussi, vis-à-vis d'Alexis, le duc se tint-il sur l'expectative. Avant tout ; il paraît avoir cherché à gagner du temps et avoir voulu attendre l'arrivée des autres armées. Alexis, par contre, n'avait qu'une idée, se débarrasser le plus tôt possible du duc de Lorraine. L'opposition de ces deux politiques fait comprendre en partie les événements qui se déroulèrent devant Constantinople, les trois premiers mois de 1097.

Lors de son arrivée devant Constantinople (23 novembre), Godefroi de Bouillon fut invité par Alexis à venir le voir ; il s'y refusa. Alexis, peu satisfait, à bon droit, de ce procédé, employa le





moyen le meilleur qu'il avait de faire sentir son autorité et coupa les vivres aux Croisés. En guise de représailles, Baudoin ravagea les environs. Alexis ne voulut pas pousser les choses à l'extrême et rapporta cette mesure (24 décembre) <sup>1</sup>.

L'installation en plein champ du camp des Croisés rendait difficile toute surveillance ; Alexis, sous prétexte qu'ils y seraient mieux installés pour passer l'hiver, fit offrir à Godefroi de Bouillon de le cantonner, avec ses troupes, dans un des faubourgs de la capitale, le long de la Corne d'Or ; Godefroi consentit à aller occuper les cantonnements indiqués, où le ravitaillement fut organisé <sup>2</sup>.

Un certain temps se passa sans incidents, puis Alexis fit de nouveau inviter Godefroi à venir le voir ; celui-ci s'y refusa et se borna à envoyer une ambassade, composée de Conon de Montaigu, de Baudouin du Bourg et de Geoffroi d'Esch. Alexis fit aux envoyés des propositions que ceux-ci rapportèrent à Godefroi, mais celui-ci ne voulut consentir à rien. Ces négociations durèrent une partie de l'hiver. A la fin l'empereur voulut brusquer les choses et entrava le ravitaillement des Croisés,

1. Albert d'Aix, *Hist. occ.*, IV, II, 10, dit formellement que la paix était rétablie pour Noël.

2. Albert d'Aix, II, 11.



espérant que la famine les rendrait plus souples.

Ceci se passait le 2 avril.

Nous possédons plusieurs versions des événements qui amènent Godefroi de Bouillon à se soumettre aux volontés de l'empereur grec : deux d'entre elles, celle d'Albert d'Aix et celle d'Anne Comnène, sont absolument contradictoires en certains points <sup>1</sup>.

Alexis Comnène, pour peser sur la décision de Godefroi de Bouillon et l'amener à lui prêter le serment de fidélité, qui devait lui garantir l'intégrité de ses états, diminua peu à peu les facilités accordées pour le ravitaillement, et, sur son ordre, on supprima successivement aux pèlerins d'abord l'orge, puis le poisson, et enfin le pain. En même temps, une surveillance plus étroite fut exercée sur les Croisés qui, chaque jour, se répandaient dans la campagne environnante, pour s'y procurer la paille et le fourrage nécessaires aux chevaux. Il arriva que les Turcoples et les Petchenègues,

1. Anne Comnène et Albert d'Aix ont tous deux commis des erreurs, mais il y a dans le récit de l'Alexiade une précision qui ne se rencontre pas dans celui d'Albert d'Aix. De plus, Anne Comnène était témoin des événements qu'elle a racontés, et témoin parfaitement renseigné. Enfin, ce récit donne une explication parfaitement rationnelle du changement d'attitude du Duc de Lorraine. Je suivrai donc l'Alexiade de préférence à Albert d'Aix.



chargés de ce service, en vinrent aux mains avec les Croisés, dont plusieurs furent tués, peut-être par une patrouille qui parcourait la Corne d'Or en bateau. Naturellement ces meurtres excitèrent les esprits parmi les Croisés et Baudoin, pour venger les latins tués, se mit en embuscade afin de surprendre les troupes byzantines qui faisaient la police dans la campagne de Constantinople. Il réussit dans son entreprise et ramena 60 prisonniers, dont un certain nombre fut mis à mort par représailles.

Ces divers incidents amenèrent une forte tension dans les rapports entre Grecs et Latins. Peut-être y eut-il à ce moment des négociations engagées par Godefroi : nous voyons, en effet, que le bruit se répandit, à un moment donné, dans le camp des Croisés, que le basileus retenait prisonniers un certain nombre de comtes. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, le duc de Lorraine en vint à une rupture ouverte : il se décida, craignant peut-être de s'y laisser enfermer par les troupes byzantines, à quitter le faubourg où il était logé et à retourner camper devant les murs de la capitale. L'ordre d'évacuer les cantonnements fut donné et commença à être exécuté. Toutefois les Croisés, avant leur départ, pillèrent consciencieusement les maisons



où ils avaient été logés et y mirent le feu<sup>1</sup>. L'incendie se développa rapidement dans de grandes proportions avant que l'évacuation ne fût terminée. Godefroi de Bouillon craignant que la fumée ne donnât l'éveil dans la capitale et que les Impériaux, en occupant le pont qui permettait de gagner le faubourg, ne réussissent à isoler ses troupes, fit occuper rapidement les débouchés du pont du côté de la ville par son frère Baudoin ; l'armée réussit à effectuer le passage sans rencontrer de résistance réelle, et se massa devant les murs de Constantinople à la hauteur du palais des Blachernes. Bientôt après, quelques palais qui se trouvaient à peu de distance de l'enceinte fortifiée furent incendiés, et des Croisés vinrent attaquer la porte de Gyrolimne en tentant d'y mettre le feu.

Cette attaque était tout à fait inattendue pour les Byzantins ; aucune mesure de défense spéciale n'avait été prise et, au premier moment, une sorte de désarroi se manifesta, non seulement parmi la population, mais encore parmi les chefs militaires ; cependant, une fois la première surprise passée, la défense s'organisa rapidement, sous l'impulsion énergique du basileus et de Nicéphore Bryennios.

1. Albert d'Aix, *Hist. occ.*, IV, II, 12. *Alexiade*, I, X, 9, 48.



Tandis que les archers byzantins, répondant au tir des Latins, s'efforçaient de les tenir éloignés des murs, des troupes se massaient vers la porte Saint-Romain, d'où elles sortirent vers le soir pour rejoindre les Croisés. Le combat dura jusqu'à la nuit ; il dut être peu important puisque les Gesta évaluent à 7 tués les pertes des Grecs. Suivant les sources latines, les Grecs auraient été rejetés dans la ville ; suivant l'Alexiade <sup>1</sup>, les Byzantins auraient triomphé de leurs adversaires.

Entre ces versions, rien ne nous permet de choisir ; toutefois, dès l'instant que les Latins n'avaient pu s'emparer de la ville par surprise, il étaient dans une situation d'infériorité manifeste ; d'une part, ils n'étaient point outillés pour entreprendre un siège en règle ; d'autre part, ils dépendaient du Basileus pour leur ravitaillement ; Godefroi de Bouillon ne devait guère tarder à s'en apercevoir. Le lendemain de la tentative manquée sur Constantinople, la lutte ne recommença pas. Pour suppléer dans la mesure du possible aux vivres que la capitale ne leur envoyait plus, les Croisés durent aller piller les environs de Constantinople ; durant cinq ou six jours, ils procédèrent de cette même manière ; mais, chaque jour, leur situation empi-

1. Alexiade, I, 10, 9, 48.



rait ; les vivres enlevés n'étaient naturellement pas renouvelés, et le rayon des expéditions devait s'étendre chaque jour <sup>1</sup>. Godefroi dut, au bout de peu de temps, se rendre à l'évidence et voir qu'il n'était pas le plus fort.

Pendant ce temps, Alexis ne cessait de faire agir sur le duc de Lorraine par ceux des Croisés qui lui avaient déjà prêté serment de fidélité, notamment par le comte de Vermandois. Celui-ci, représentant au duc la situation telle qu'elle était en réalité, lui montrait qu'il était le plus faible et que, par suite, il n'avait qu'à faire ce que voulait l'empereur puisqu'il avait besoin de lui. Malgré ses conseils, que dictait une claire perception de la réalité, Godefroi s'obstina dans son intransigeance et continua à se refuser à traiter. A la fin, Alexis Comnène, pressé par la nécessité d'en finir, avant l'arrivée de Bohémond, fit attaquer les Croisés. Le duc de Lorraine vaincu, dut souscrire aux conditions posées par le basileus. Il s'engagea à prêter serment et à passer en Asie Mineure avec sa troupe.

La prestation du serment de fidélité<sup>3</sup> fut l'occa-

1. Albert d'Aix, *Hist. occ.*, IV, II, 14.

2. *Alexiade*, I, X, 9, 54.

3. *Alexiade*, I, X, 55. Il est certain que si les Latins avaient été vainqueurs comme le prétend Albert d'Aix, Godefroi se serait obstiné dans son refus de prêter serment.



sion de grandes cérémonies. Le duc, accompagné de Garnier de Grez, de Pierre de Dampierre et des principaux chefs se rendit au palais sur les navires impériaux, tandis que Baudouin conservait le commandement de l'armée. Devant l'empereur, assis sur son trône, Godefroi de Bouillon s'agenouilla et prêta le serment de fidélité ; il s'engagea à être l'homme du basileus et promit de lui rendre tous les territoires et toutes les villes ayant appartenu à l'empire, dont il s'emparerait. Une fois le serment prêté, Alexis s'inclina, embrassa le duc et déclara qu'il l'adoptait comme fils. Un serment analogue à celui de Godefroi fut prêté par les chefs qui accompagnaient le duc. Cette cérémonie, semble-t-il, fut répétée pour les chefs qui n'étaient pas venus ce jour-là à l'audience impériale.

Dès que Godefroi de Bouillon et les principaux chefs de l'armée eurent prêté le serment exigé, Alexis les combla de présents <sup>1</sup> : outre des gratifications en or et en argent, il leur fit distribuer des chevaux, des étoffes, des mulets ; il promit au duc que, dès que l'armée serait passée en Asie Mineure, un marché pourvu comme celui de la capitale assurerait le ravitaillement, et qu'il ferait faire aux Croisés des distributions d'argent, promesse qui fut

1. Alexiade, IX, 55.



tenue, puisque nous voyons que, jusqu'à la Pentecôte, quatre hommes apportaient une fois par semaine des besants d'or pour les chefs et 10 muids de petite monnaie à distribuer aux pauvres ; ceux-ci, grâce aux largesses impériales, eurent les fonds nécessaires pour se ravitailler au marché.

Le lendemain du jour où il s'était reconnu le vassal du basileus, Godefroi de Bouillon fit porter à la connaissance de son armée l'accord conclu.

Le transport des troupes latines en Asie Mineure s'effectua aussitôt après l'accord, dans des conditions que nous connaissons mal, vers le 9 ou 10 avril<sup>1</sup>.

Une fois en Asie Mineure, l'armée de Godefroi s'installa au sud-ouest de Chalcédoine, à Pelekan, où le ravitaillement s'effectua bien.

A diverses reprises, il se produisit une hausse des prix, que Godefroi réussit à faire diminuer en s'adressant à Alexis.

Nous n'avons aucun détail sur la manière dont

1. *Gesta, Hist. occ.*, III, p. 123. *Alexiade*, X, 9. Le témoignage d'Albert d'Aix, 11, 17, est inadmissible. Il place le passage à une date indéterminée, au début du carême. D'après lui, Godefroi, après l'accord avec Alexis, se serait installé quelque temps dans le faubourg incendié ; de nouveaux actes de violence auraient décidé l'empereur de solliciter de Godefroi le passage en Asie. Il y a là un arrangement des faits pour sauvegarder le prestige du duc de Lorraine.





les décisions du Concile de Clermont relatives à la Croisade furent portées à la connaissance du clergé et des fidèles de l'Italie du sud. D'après les *Gesta*, il semblerait que la nouvelle de la Croisade ait été connue seulement à l'automne 1096 lors de l'arrivée des bandes d'Etienne de Blois et de Robert Courteheuse. On peut toutefois affirmer que l'Italie du Sud a eu plus tôt connaissance de la Croisade car les premières bandes qui arrivèrent à Constantinople avant Pierre l'Ermite furent celle des Normands.

Nous ignorons complètement si, à la suite du Concile de Clermont, la Croisade fut prêchée dans l'Italie méridionale. Vraisemblablement des lettres pontificales annonçant la Croisade durent être envoyées aux évêques de l'Italie du sud, mais il ne paraît pas, d'après les sources, que le mouvement ait commencé immédiatement.

D'après l'auteur des *Gesta* <sup>1</sup>, Bohémond aidait son oncle, le comte de Sicile, et son demi-frère, le duc de Pouille, à assiéger la ville rebelle d'Amalfi <sup>2</sup> quand il apprit que des pèlerins de France en armes, la croix sur l'épaule droite ou entre les

1. *Hist. occ.*, III, VII, p. 123.

2. Chalandon. *La Domination normande en Italie et en Sicile*, I, p. 301-302.



épaules, s'avançaient vers l'Italie du sud, au cri mille fois répété de : Dieu le veut !

Bohémond trouvait que l'Italie était un champ trop étroit pour son ambition. L'annulation du mariage de son père avec sa mère Auberée lui avait fait perdre le duché de Pouille qui avait passé à son demi-frère, Roger Borsa. Bohémond ne pouvait que difficilement lutter contre son frère qui était soutenu par le puissant comte de Sicile, leur oncle, Roger I<sup>er</sup>.

Bohémond saisit avec enthousiasme l'occasion qui lui était offerte d'aller chercher fortune sur un plus vaste théâtre. Il connaissait en partie le monde grec auquel la Croisade allait se heurter : il savait quelle était la force de l'empire pour l'avoir éprouvée. Il se rendit compte que l'expédition projetée n'aboutirait qu'autant qu'elle aurait pour elle l'empire grec ; il comprit que le plus sûr pour lui était de s'appuyer sur Alexis, quitte à le trahir le moment venu.

Son plan d'entente avec le basileus est évident ; malheureusement, il se heurta à la défiance invincible que son nom éveillait à Byzance : on n'avait pas oublié dans la capitale la terreur que les Normands avait répandue quelques années auparavant, alors que Bohémond les commandait et, de



même que les Normands étaient restés un sujet de crainte pour les populations de la partie de l'empire qui avait subi leur invasion, Bohémond était resté un objet de défiance pour Alexis.

Aussi, bien que Bohémond, dès le début de la Croisade, ait cherché à gagner la confiance d'Alexis en confondant ses intérêts avec les siens, il ne put jamais surmonter la méfiance impériale, méfiance qui dut être accrue par l'attitude de Tancrède.

Au moment où Bohémond prit la croix, son exemple fut suivi par de nombreux seigneurs. La Chronique de Lucques évalue à 500 le nombre des seigneurs qui partirent avec lui ; sur ce nombre nous ne connaissons que peu de noms : Tancrède fils d'Eudes, le bon marquis, et d'Emma, sœur de Bohémond, Richard du Principat et son frère Rainolf, Robert de Anzi, Hermann de Cannes, Robert de Sourdeval <sup>1</sup>, Robert fils de Toustain ; Onfroy fils de Raoul, Richard fils du comte Rainolf du Principat, Geoffroi, comte de Rossigno <sup>2</sup>, Girard, évêque d'Ariano, Boel de Chartres <sup>3</sup>,

1. Röhricht, *Regesta*, n° 12.

2. *Gesta, Hist. occ.* t. III, p. 124 ne donne pas le prénom qui se trouve dans Tudebodus.

3. Röhricht, *loc. cit.* donne « Carrato ».



Aubré de Cagnano <sup>1</sup> et Onfroy de Monte-Scabioso <sup>2</sup>.

L'embarquement des troupes de Bohémond dut se faire à Bari, Otrante, Brindisi, au commencement de novembre 1096 <sup>3</sup>. Le combat naval entre la flotte grecque et la flotte normande, raconté par Anne Comnène, ne doit avoir existé que dans l'imagination de celle-ci <sup>4</sup>. Bohémond débarqua à Avlona (Valona) et à Durazzo où il trouva des vivres abondants. L'armée se concentra dans la vallée de Dropoli <sup>5</sup>. Là, Bohémond donna ordre à ses troupes de ne pas ravager la terre chrétienne et de ne pas prendre plus que le nécessaire. D'Avlona, l'armée se rendit à Castoria <sup>6</sup> où elle se trouva le 25 décembre; elle y demeura plusieurs jours; les soldats cherchaient à acheter ce dont ils avaient besoin, mais les habitants, encore terrorisés par le souvenirs de la guerre de 1081, refusaient de leur vendre quoi que ce fût ne voyant pas en eux des pèlerins, mais des gens prêts à piller et à tuer. En effet, les Croisés s'emparèrent de bœufs, d'ânes et de chevaux.

1. Cagnano près d'Aquila.
2. Près de Matera en Basilicate.
3. Hagenmeyer Chronologie, p. 261.
4. Alex., I, X, 8, p. 39 sq.
5. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 124.
6. Gesta, *loc cit.*



De Castoria, Bohémond et ses troupes allèrent à Pélagonia <sup>1</sup>, brûlant sur leur passage, avec tous ses habitants, un château occupé par des hérétiques, sans doute des Manichéens. Après avoir passé quelques jours à Pélagonia, l'armée arriva sur les bords du Vardar, où son arrière-garde, commandée par le comte de Rossigno <sup>2</sup>, fut attaquée par les Petchénègues et les Turcs à la solde de l'empire, chargés par Alexis de surveiller les Croisés. Cette attaque dut être la riposte grecque à l'incendie du château près de Pélagonia ; elle ne tourna pas à l'avantage des Grecs car Tancrede qui avait déjà franchi le Vardar, revint sur ses pas et mit en fuite les troupes byzantines. Raoul de Caen et les Gesta célèbrent les prouesses de Tancrede à cette occasion <sup>3</sup>. Les quelques prisonniers faits dans cette échauffourée furent relâchés par Bohémond, toujours désireux de se concilier les bonnes grâces du basileus. Celui-ci ne tarda pas à envoyer à Bohémond des messagers chargés de le conduire, de le ravitailler et de lui interdire l'accès des villes dans les pays traversés <sup>4</sup>. Des dissensions s'élevèrent alors entre Bohémond et Tancrede qui voulait atta-

1. Gesta, *loc. cit.*

2. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 124. *Rad. Cad. Ibid.*, IV, p. 607.

3. *Rad. Cad. Hist. occ.*, III, p. 607. Gesta, *ibid.*, p. 124.

4. Alexis augmenta encore à l'égard de Bohémond les mesu-



quer un château contre la volonté de son oncle.

Arrivé à Serra <sup>1</sup> où il trouva une grande quantité de vivres, Bohémond reçut deux curopalates envoyés par Alexis et chargés de lui promettre de riches présents s'il devançait son armée et se rendait immédiatement auprès de l'empereur. Le 1<sup>er</sup> avril, Bohémond se trouvait à Rusa ; il se laissa tenter par les promesses d'Alexis et espéra gagner ses bonnes grâces en accédant à son désir. Laisant le commandement de l'armée à Tanocrède <sup>2</sup>, il partit pour Constantinople.

Aussitôt qu'Alexis apprit l'arrivée de Bohémond il voulut le voir secrètement avant que le prince normand n'eut subi l'influence de Godefroi de Bouillon <sup>3</sup>. L'empereur le logea dans le quartier de Kosmidion, mais malgré leurs protestations d'amitié, la méfiance régna entre le basileus et Bohémond, et une anecdote rapportée par Anne Comnène <sup>4</sup>, prouve que celui-ci craignait même d'être empoisonné.

Bohémond prêta sans difficulté le serment de fidé-

res de précaution prises vis-à-vis des autres Croisés. Nous le voyons par le récit de l'Alexiade et des Gesta.

1. *Rad. Cad. loc. cit.*, *Gesta, loc. cit.*

2. *Gesta, Hist. occ.*, III, p. 125.

3. *Alex.*, X, 11, 60-61.

4. *Alex.*, *loc. cit.*



lité ; il en fut récompensé par de somptueux présents<sup>1</sup> ; l'accord semblait donc fait entre l'empereur et Bohémond ; mais celui-ci demanda la charge de grand Domestique de l'Orient ; Alexis, devinant les ambitions secrètes de son hôte, mais ne voulant pas rompre avec lui, ajourna sa réponse, tout en lui faisant espérer qu'elle serait favorable. C'est sans doute à ce moment que le basileus promit à Bohémond de lui donner un territoire dans la région d'Antioche.

Tancrede franchit le Bosphore sans passer par Constantinople, pour ne pas avoir à prêter serment, et rejoignit les autres croisés en marche vers Nicée. Nous verrons par la suite Bohémond jouer le rôle d'intermédiaire et de conciliateur entre Alexis et les Croisés, dont les bandes continuaient à arriver devant Constantinople.

Vers le milieu d'octobre 1096 le comte de Toulouse et l'évêque du Puy se mirent en marche. Les chroniques, nous donnent peu de renseignements sur les seigneurs qui les accompagnaient.

Nous savons par les chroniques qu'Adémar se fit accompagner par son frère Guillaume. Le Cartulaire de Romans nous apprend les noms d'un cer-

1. *Ibid.*, p. 63-64.



tain nombre de seigneurs des environs de Valence qui partirent vraisemblablement avec Raymond et Adémar ; ce sont d'abord François Lambert seigneur de Peyrins, propre frère d'Adémar, accompagné de la plupart de ses chevaliers. De même c'est avec Raimond que dut partir son vassal Isoard de Mison<sup>1</sup> vicomte de Gap, auquel le Diois venait d'être concédé en fief par Raimond ou par son fils Bertrand. Le comte de Toulouse emmenait avec lui sa femme Elvire et son fils ; il laissait l'administration de ses états à son fils naturel Bertrand<sup>2</sup>.

Les Croisés franchirent les Alpes probablement par la route du Mont Genève, traversèrent l'Italie du Nord<sup>3</sup>, d'où le comte de Toulouse et l'évêque du Puy se dirigèrent vers la côte dalmate qu'ils suivirent.

Il semble que le ravitaillement des troupes de Raimond ait été bien compris. Raimond d'Agiles dit que pendant la traversée de l'Istrie et de la Dalmatie personne ne mourut de faim<sup>4</sup>.

Il est possible qu'une partie des Provençaux se

1. Mison, Basses-Alpes, cf. Manteyer, *La Provence*, pages 308-310.

2. Il avait fait vœu de rester en Terre Sainte.

3. Cf. Bréhier, *op. cit.*, p. 72. Sur les routes d'Italie.

4. Raimond d'A., *Hist. occ.*, III, 235-236.





soient séparés du comte de Toulouse ; en effet Anne Comnène parle de troupes du comte fortes d'environ 1.500 hommes qui se seraient embarquées dans l'Italie du sud et auraient au cours de la traversée soutenu un combat naval contre la flotte grecque, commandée par Nicolas Mavrokatalon. Ce passage de l'Alexiade a en général été négligé ; il se trouve pourtant confirmé indirectement par un passage de Guibert de Nogent (III-18, 150) qui indique Bari, Otrante, Brindisi comme lieux d'embarquement des troupes provençales ; en tout cas un petit nombre seulement des troupes de Raimond gagnèrent l'Italie du sud.

Le gros de l'armée avec Adémar et Raimond traversa l'Istrie et la Croatie. Cette traversée, durant l'hiver, d'une région difficile et montagneuse parut extrêmement dure aux méridionaux qui trouvèrent interminables les quarante jours qu'elle dura et s'étonnèrent fort d'être restés trois semaines en pays de montagne sans apercevoir ni un oiseau, ni une bête. Un autre sujet d'étonnement pour les gens du midi fut de marcher par moments au milieu des nuages.

Les habitants des régions traversées, peu civilisés et effrayés par la troupe de Saint-Gilles, refusèrent de commercer avec les Croisés et même de



leur accorder un sauf-conduit. L'armée était suivie de loin par des bandes d'indigènes qui massacraient sans pitié tous les trainards<sup>1</sup> auxquels leur âge ou leurs infirmités ne permettaient pas de suivre l'armée. Les indigènes ne craignaient pas d'en venir aux mains avec les chevaliers, sûrs qu'ils étaient de ne pouvoir être poursuivis car les chevaliers, lourdement armés, n'osaient les suivre dans ce pays inconnu.

Raimond se distingua en assurant personnellement la protection de l'arrière-garde; il fut même un jour cerné par une bande de Slaves et réussit à se dégager avec sa troupe, mais, poursuivi et harcelé, il ne parvint à se débarrasser de ses poursuivants qu'en jalonnant la route d'un certain nombre de prisonniers faits par les siens et qui furent au préalable mutilés cruellement. Durant tout ce temps Raimond se dépensa sans compter jour et nuit pour la sécurité du troupeau de pèlerins qu'il conduisait; il y réussit, Raimond son chapelain dit qu'il ne perdit pas un seul homme en bataille rangée et que jamais les vivres ne manquèrent.

En arrivant à Scutari, Raimond eut une entrevue avec un des Joupans de Serbie, Bodin. Il le combla de cadeaux et obtint en échange l'autorisa-

1. Raim. d'Ag., *Hist. occ.*, III, p. 236.



tion pour les Croisés de faire du commerce avec les indigènes et d'acheter les vivres qui leur seraient nécessaires. Cette convention resta lettre morte, et jusqu'à l'arrivée de la troupe en territoire grec, la situation ne s'améliora pas.

Une fois la frontière de l'empire franchie, Raimond de Toulouse et l'évêque du Puy croyaient, au dire de Raimond d'Agiles <sup>1</sup>, en avoir fini avec les difficultés. Ils entrèrent en rapport avec Jean Comnène qui commandait à Durazzo ; celui-ci leur fit pour son propre compte les déclarations les plus pacifiques et leur remit des lettres d'Alexis dans lesquelles l'empereur témoignait à l'égard du comte de Toulouse les intentions les plus amicales, allant même jusqu'à s'engager à le traiter comme un fils. Ce fut très probablement pour répondre à ces lettres que Raimond envoya une ambassade à Constantinople.

Malgré les rapports amicaux, au moins en apparence, qui s'étaient établis entre les chefs Croisés et les fonctionnaires byzantins, des difficultés se produisirent bien vite entre Grecs et Croisés. Suivant les instructions générales données par Alexis, la troupe des Croisés de Raimond de Saint-Gilles fut étroitement surveillée par des contingents de l'ar-

1. *Hist. occ.*, III, p. 236.



mée grecque ; des Petchenègues, des Bulgares, des Turcoples, des Hongrois (?), des Coumans et des Patzinacs encadraient les Latins avec mission de ne pas les laisser s'écarter du droit chemin <sup>1</sup>, pour tous ceux qui s'écartaient de la route, la répression était impitoyable. C'est évidemment ainsi qu'il faut interpréter le passage où Raimond d'Agiles se plaint des attaques dont les Croisés étaient l'objet de la part des troupes grecques dans les forêts ou les localités éloignées. Nous voyons que les chevaliers n'étaient pas plus épargnés que les gens du peuple, et Raimond raconte qu'un seigneur, Pons Renaud, trouva la mort au cours d'un de ces combats <sup>2</sup>.

De Durazzo, Saint-Gilles prit la route habituelle de Constantinople. Les rapports avec Jean Comnène ne devaient pas être mauvais puisque nous voyons l'un des frères de l'évêque du Puy rester à Durazzo pour y être soigné <sup>3</sup>.

Un nouvel incident avec les troupes grecques se produisit pendant que les pèlerins traversaient le val de Pélagonia : l'évêque du Puy, monté sur sa mule, s'étant quelque peu éloigné du camp des

1. R. d'Ag., *Hist. occ.*, III, p. 236.

2. R. d'Ag., *loc. cit.*

3. R. d'Ag., *Hist. occ.*, III, p. 238. Il se nommait Hugues de Monteil.



Croisés, fut attaqué par des Petchenègues ; ils le culbutèrent de sa monture ; blessé à la tête, l'évêque ne dut son salut qu'à une rixe qui éclata entre ses agresseurs, l'un d'eux prétendant se réserver le bénéfice de la capture faite. Entre temps, le bruit de la querelle fut entendu dans le camp et l'on vint secourir et délivrer Adémar <sup>1</sup>.

Les hostilités continuèrent. Raimond, près de Vodena, eut à déjouer un guet-apens tendu par les Petchenègues. Il ne faut pas exagérer l'importance de ces attaques ; Alexis ne voulait pas la rupture ; ses troupes se bornaient à encadrer les Croisés pour les empêcher de se répandre dans le pays : il n'y a donc pas contradiction entre cette politique et les nouvelles lettres amicales reçues par Raimond.

Nous verrons bientôt par les événements de Ruskoï que les précautions d'Alexis étaient justifiées. L'armée croisée passa devant Salonique, où l'évêque du Puy, malade, resta pour se soigner.

Jusqu'à ce moment, et très probablement grâce à l'influence d'Adémar, il n'y avait en somme pas eu d'engagement sérieux entre Croisés et Byzantins ; tout s'était borné à des escarmouches. Une fois qu'Adémar ne fut plus auprès de Saint Gilles,

1. Raim. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 237.



nous constatons que les choses se gâtèrent rapidement.

A Ruskoï les habitants, au dire de Raimond, auraient si ouvertement témoigné leur hostilité aux Croisés que ceux-ci, perdant patience, prirent les armes et s'emparèrent des remparts, la ville dut se rendre et subir un pillage complet tandis qu'au cri de : Toulouse ! Toulouse ! les étendards du Comte de Toulouse étaient arborés sur les murs de la ville<sup>1</sup>.

La réponse des Byzantins à cette violence ne tarda guère ; elle eut lieu à Rodosto, où les Croisés réussirent à repousser les attaques des Petchenègues. A ce moment, le comte de Saint-Gilles fut rejoint par l'ambassade qu'il avait envoyée à Alexis. Ces envoyés ramenaient avec eux des représentants de l'Empereur chargés d'inviter Raimond à se rendre de suite à Constantinople en devançant ses troupes. Les ambassadeurs du comte de Toulouse avaient été reçus à merveille par l'empereur qui avait su les séduire par ses paroles et par les cadeaux dont il les avait comblés. Suivant eux, Alexis désirait tout particulièrement traiter de l'expédition contre Jérusalem avec le comte de Toulouse ; ils ajoutaient, pour convain-

1. Raim. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 237.



cré leur maître, que Bohémond, Godefroi de Bouillon et le comte de Flandre le priaient de se hâter d'arriver à Constantinople pour décider le basileus à se croiser<sup>1</sup>. Raimond d'Agiles accuse les envoyés du comte de Toulouse de s'être laissés prendre aux cadeaux et belles paroles d'Alexis.

Raimond se décida à partir pour Constantinople. Raimond d'Agiles accuse l'empereur d'avoir voulu éloigner le comte de Toulouse pour faire attaquer ses troupes par l'armée grecque<sup>2</sup> ; cette accusation ne tient pas debout : il est possible qu'Alexis ait eu hâte de régler avec tous les chefs croisés la question de la Croisade ; en tout cas, il est certain qu'il avait assez de troupes devant Constantinople pour désirer de ne pas laisser augmenter leur nombre.

Peu après le départ du comte de Toulouse, dans des conditions que nous connaissons fort mal, ses troupes en vinrent aux mains avec l'armée byzantine et subirent une défaite complète<sup>3</sup>. Ce fut de la part des Latins une fuite éperdue, dans laquelle les Provençaux abandonnèrent armes et bagages. La nouvelle de cette défaite parvint à Raimond alors qu'il était déjà arrivé à Constantinople, et la

1. Raim. d'Ag., *Hist. occ.*, III, p. 237.

2. Raim. d'Ag., *Hist. occ.*, III, p. 238.

3. Raim. d'Ag., *loc. cit.*



mauvaise humeur ressentie par suite de l'affront subi influa sur son attitude envers Alexis.

En arrivant à Constantinople, Raimond fut reçu avec honneur par l'empereur, qui l'installa dans un château hors de la ville<sup>1</sup> et lui demanda de prêter le serment de fidélité, comme l'avaient fait les autres chefs de la Croisade, dès le début Raimond s'y refusa disant qu'il ne s'était pas croisé pour se donner un seigneur et combattre pour un autre que celui pour lequel il avait quitté sa patrie et ses biens<sup>2</sup> ; il ajouta néanmoins que si l'empereur se décidait à aller à Jérusalem, il se confierait à lui, ainsi que les siens et ses biens. Alexis se refusa à prendre l'engagement d'aller à Jérusalem avec les Croisés en invoquant le danger que feraient courir en son absence à l'empire les voisins allemands, hongrois ou coumans, sans parler des autres peuples barbares.

On n'aboutit donc pas ; à ce moment parvint la nouvelle de la défaite subie par les Provençaux : Raimond fut outré de l'injure qui lui avait été faite et chercha à en tirer vengeance : il fit accuser Alexis de forfaiture par quelques-uns de ses chevaliers. Celui-ci, aux accusations de son adversaire,

1. Gesta, *Hist. occ.*, p. 126.

2. R. d'Ag., *Hist., occ.*, III, p. 238.





répondit qu'il n'ignorait pas les ravages que les troupes de Raimond avaient exercés sur ses terres et toutes les souffrances qu'avaient subies ses sujets, et que le comte était mal venu de se plaindre alors que ses troupes qui, suivant leur habitude pillaient le pays, avaient simplement pris la fuite quand elles s'étaient heurtées à l'armée grecque. Alexis consentit à une enquête et donna comme caution Bohémond <sup>1</sup>. L'enquête tourna à la confusion du comte de Toulouse et l'empereur n'eut pas à donner satisfaction.

Quelle que fut la mauvaise humeur du comte, il finit par comprendre que son attitude était nuisible à la Croisade, et, après avoir été rejoint par son armée et par Adémar, il finit par s'apaiser. Adémar dut intervenir comme le faisaient les autres chefs de la Croisade. Certains d'entre eux, comme Godefroi de Bouillon et le comte de Flandre, lui montrèrent combien sa querelle était préjudiciable aux intérêts de la Croisade. Par contre, Bohémond embrassa ouvertement le parti d'Alexis.

Saint-Gilles finit par consentir à jurer qu'il ne porterait atteinte ni par lui, ni par les siens, à la vie et à l'honneur d'Alexis ; il se refusa néanmoins à répéter le serment de fidélité, dut-il lui en coûter

1. Raim. d'Ag., *Hist. occ.*, p. 338.



la vie ; il se sépara fort mal d'Alexis, qui lui fit peu de cadeaux <sup>1</sup>.

La dernière bande de seigneurs à quitter la France en septembre-octobre 1096, fut celle à la tête de laquelle se trouvaient Robert Courteheuse comte de Normandie, et son beau-frère Etienne comte de Blois et de Chartres <sup>2</sup>.

Fils de Guillaume le Conquérant et frère du roi d'Angleterre, Henri I<sup>er</sup> <sup>3</sup>, Robert s'était procuré les ressources nécessaires à son voyage en engageant, en septembre 1096, la Normandie à son frère Guillaume pour 10.000 marcs d'argent <sup>4</sup> et en dépouillant les églises. Autour de Robert se groupaient un grand nombre de chevaliers et gens

1. Raim. d'Ag., *Hist. occ.*, p. 338.

2. Foucher, éd., Hagenmeyer, p. 153, I, 6, donne comme date octobre, Guillaume de Malmesbury, *Gesta regum Angl.*, éd., Hardy, II, 536 et Ord. Vital, III, 483 donnent septembre. Ces renseignements contradictoires peuvent se concilier facilement ; Robert a pu quitter la Normandie en septembre et comme il lui a fallu un certain temps pour rejoindre les comtes de Blois et de Flandre, le départ de France a pu n'avoir lieu qu'en octobre.

3. Sybel, *op. cit.*, p. 224, fait de Robert le frère de Guillaume le Conquérant.

4. V. Hugues de Flavigny Chron., MGHSS., VIII, p. 475; Guillaume de Malmesbury, II, 607. G. Paris, Robert Courteheuse à la 1<sup>re</sup> Croisade (c<sup>te</sup> rendu de l'Académie, 1890).



de pied : Anglais, Bretons, Normands<sup>1</sup>, parmi eux Ordéric Vital nous fait connaître Eudes, évêque de Bayeux ; Philippe, fils du comte Roger de Montgomery ; Rotrou, fils de Geoffroi comte de Mortagne ; Gautier, comte de Saint-Valéry ; Girard de Gournay ; Raoul, comte de Norfolk ; Hugues de Saint-Pol ; Yves et Aubri, fils de Hugues de Grant Mesnil ; auxquels il faut ajouter Renaud de Toul, dit aussi Renaud l'Allemand<sup>2</sup>.

Le comte de Blois, Etienne, était fils du comte de Champagne Thibaud III et de sa première femme Gersende ; il était devenu le beau-frère de Robert Courteheuse par son mariage avec Adèle fille de Guillaume le Conquérant. Il est mentionné dans un acte de 1096 du Cartulaire danense. Le même recueil nous fait connaître les noms de quelques-uns des Croisés qui durent partir avec Etienne : Evrard du Puits (de Puteolo) ; Guérin, fils de Hugon Guerona, Caro Asini et Geoffroi Guérin ; enfin Etienne emmena avec lui Foucher de Chartres, qui nous a laissé un précieux récit de la Croisade ; et la lettre qu'Etienne écrivit à sa femme d'Antioche nous apprend le nom de son chapelain, Alexandre<sup>3</sup>.

1. Foucher, I, p. 160, éd. Hagenmeyer.

2. Ordéric Vital, III, p. 476, 483, 485.

3. *Epist.*, p. 152.



A Robert et à Etienne se joignit Robert II comte de Flandre avec la troupe nombreuse qui l'accompagnait <sup>1</sup> ; mais nous ignorons quand et comment se fit cette jonction. Foucher <sup>2</sup> parle également de nombreux seigneurs se joignant à ces trois chefs, mais nous n'en savons pas le nom.

Sur les routes il y avait un mouvement intense de pèlerins de tous pays et de langues diverses, qui s'en allaient par petites troupes.

Quelle fut la route suivie par nos Croisés? Les chemins les plus fréquentés par les pèlerins de Rome étaient la route du Grand-Saint-Bernard et de la vallée d'Aoste ; la route du mont Cenis, celle du mont Genève et du col de Tende, et enfin la route du littoral. En Italie la route la plus fréquentée passait par Verceil, Pavie, Parme, Bologne, Arezzo. Avant Parme se détachait une autre route qui gagnait Rome par Pontremoli, Lucques, Sienne. C'est cette dernière route que prirent vraisemblablement les Croisés qui, dans les environs de Lucques, rencontrèrent le pape Urbain II ; celui-ci de Crémone, se dirigeait vers Rome. Robert de Normandie et Etienne de Blois eurent une entrevue

1. *Epist.*, Hagenmeyer, n° 7, p. 142. Clémence C<sup>tesse</sup> de Flandre parle du départ de son mari avec manu armata.

2. II, p. 161, éd. Hagenmeyer.



avec le pape, qui reçut tous les pèlerins désireux de le voir, et les bénit <sup>1</sup>. Cette entrevue avec le pape ranima le courage de certains pèlerins, déjà lassés par les fatigues du voyage, et leur fit reprendre plus allègrement leur marche vers Rome.

Au moment de leur arrivée, la ville était partagée entre les partisans d'Urbain II et de l'antipape Victor, qui se disputaient même la basilique de Saint-Pierre. Les Croisés déplorèrent les désordres dont la ville était le théâtre, mais se refusèrent à intervenir et, après avoir visité le tombeau de saint Pierre, ils prirent la route de l'Italie du sud.

Au départ de Rome il se passa un fait curieux ; après avoir visité le tombeau de l'apôtre, beaucoup de pèlerins, estimant avoir satisfait à leur vœu et abandonnant la Croisade, retournèrent tranquillement chez eux <sup>2</sup>.

Les Croisés prirent la route de Pouille ; leurs chefs en passant montèrent visiter l'abbaye du mont Cassin <sup>3</sup>. La route suivie fut sans aucun doute

1. Foucher, éd., Hagenmeyer, p. 164. Jaffé L. n° 5673. Bernold, ad-ann., 1097, p. 465.

2. Foucher, *loc. cit.*

3. Pierre, diacre, MGHSS., VII, 675, dit qu'Hugues le Mainé, Robert de Flandre, Robert de Normandie, Guillaume fils du marquis, visitèrent le Mont-Cassin. Il y a erreur en ce qui concerne Hugues, celui-ci n'ayant pas fait partie de cette



celle qui passe par Capoue, Bénévent, Ariano. A leur arrivée à Bari, les pèlerins croisés se hâtèrent d'aller visiter dévotement l'église de Saint-Nicolas.

A leur arrivée en Pouille les Croisés comptaient pouvoir s'embarquer rapidement et effectuer la traversée de l'Adriatique ; ils durent abandonner leur projet car les matelots se refusèrent à assurer le passage, à cette époque de l'année, et la Croisade dut passer l'hiver dans l'Italie du sud.

Pendant ce séjour forcé, les chefs de l'expédition entrèrent en rapport avec le duc de Pouille, Roger Borsa. Celui-ci, vers 1092, avait épousé Alaine<sup>1</sup>, sœur de Robert II, veuve du roi de Danemark Knut (1086). Robert fut bien accueilli par le duc de Pouille qui lui offrit de l'argent et des cadeaux<sup>2</sup>, mais le comte de Flandre, fort riche refusa tous les présents et demanda seulement quelques reliques : cheveux de la Sainte Vierge, ossements de saint Mathieu et de saint Nicolas<sup>3</sup>. Ces reliques furent envoyées de suite en Flandre par le comte à sa femme Clémence qui, suivant les ins-

bande de croisés ; mais il avait pu visiter l'abbaye lors de son passage, quelque temps auparavant.

1. Chalandon, *La Domination Normande*, t. I, p. 299.

2. Hagenmeyer, *Epist.*, n° VII, p. 143.

3. Hagenmeyer, *Epist.*, n° VII, p. 143. Les reliques de saint Nicolas étaient à Bari depuis 1087.



tructions de son mari, les remit à l'abbaye de Watten<sup>1</sup>.

Robert obtint en outre de son beau-frère qu'il lui assurât les moyens de traverser l'Adriatique. En décembre 1096 il débarqua sur l'autre rive.

Par contre, Robert de Normandie et le comte de Blois durent passer l'hiver dans l'Italie méridionale<sup>2</sup>. Le duc de Normandie fut particulièrement bien reçu par ses compatriotes de l'Italie du sud et alla passer l'hiver en Calabre auprès du duc de Pouille. Il en fut de même d'Etienne de Blois<sup>3</sup>.

Ce séjour forcé dans l'Italie du sud, et la durée plus longue du trajet vers Jérusalem qui en fut la conséquence, déplut fort à un grand nombre de pèlerins : beaucoup de gens du peuple découragés par les fatigues déjà subies et craignant de n'avoir

1. Arr<sup>t</sup> de Dunkerque (Nord).

2. Foucher, p. 167, 168, éd., Hagenmeyer.

3. L'auteur de *Li Estoire de Jérusal. et d'Antioche* a imaginé qu'à Bari les Croisés délibérèrent avec les barons de Pouille et de Calabre sur le moyen de faire revenir Alexis de sa haine contre Bohémond et Tancrede. Une ambassade comprenant les comtes de Bretagne, de Blois et de Boulogne, aurait été envoyée à Alexis. Reçus par Tatikios et présentés par lui à Alexis, ils auraient réconcilié Alexis et Bohémond. Les éditeurs, p. 627, t. V, note tr., ont admis l'authenticité de ce renseignement et rapproché cette ambassade de celle dont il est question dans la lettre d'Alexis à Oderisio abbé du Mont-Cassin (*Arch. Or. Lat.*, I, 137), ceci est faux, car Bohémond a passé avant l'arrivée du comte de Blois et de ses compagnons.



pas les ressources nécessaires pour subvenir aux frais du voyage, vendirent leurs armes et, reprenant le bâton du pèlerin, retournèrent chez eux. Cet abandon du pèlerinage fit mauvais effet et l'on couvrit de honte ceux qui avaient quitté leurs compagnons.

En mars 1097 le comte de Blois et le comte de Normandie revinrent de l'intérieur vers la côte et gagnèrent le port de Brindisi où avait été réunie une flotte. Nous ignorons si l'embarquement eut lieu seulement à Brindisi ou également dans d'autres ports.

Le départ fixé au jour de Pâques 5 avril 1097, fut attristé par une catastrophe : un navire coula au sortir du port, engloutissant avec lui 400 passagers des deux sexes, des chevaux, des mulets, de grosses sommes d'argent. Foucher raconte qu'un grand nombre des cadavres qui furent rejetés par la mer portaient une croix gravée sur leur omoplate <sup>1</sup>. Le pieux chroniqueur voit là un miracle, mais l'abbé Guibert de Nogent et l'auteur de l'Invention des reliques de saint Nicolas nous font connaître l'usage adopté par beaucoup de pèlerins de se tatouer une croix sur le front ou sur l'épaule ; certains savaient même, à l'aide de drogues, con-

1. Foucher, p. 330, *Hist. occ.*, III.





server à leur tatouage une apparence de rouge frais<sup>1</sup>.

Cette catastrophe jeta l'effroi parmi les pèlerins qui n'étaient pas encore embarqués, et un grand nombre d'entre eux décidèrent de ne pas se confier à la mer et retournèrent chez eux.

La flotte ayant mis à la voile au son des trompettes, gagna la haute mer, où elle fut retenue trois jours par manque de vent. Le quatrième jour on arriva enfin à 16 milles de Durazzo. La flotte atterrit dans deux ports.

Une fois débarqués, les Croisés se dirigèrent vers Durazzo, d'où partait la via Egnatia qu'ils devaient suivre. Nous ne savons rien de leurs rapports avec les Grecs. La lettre du comte de Blois à sa femme, où devaient se trouver quelques détails, a été perdue<sup>2</sup>; Foucher se borne à dire que les Croisés passèrent devant Durazzo, et ne dit pas un mot des Grecs jusqu'à l'arrivée à Constantinople ; on peut supposer que les rapports ne furent pas mauvais car il en aurait parlé.

1. Invention des reliques de saint Nicolas, *Hist. occ.*, V, p. 255. Guibert de Nogent, p. 251. Raim. d'Ag., p. 272. Ordéric Vital, III, p. 479.

2. Il est fait allusion à cette lettre perdue dans celle du comte de Blois datée du 24 juin 1097, cf. Hagenmeyer, *Epist.*, p. 138.



Les troupes d'Etienne prirent à Durazzo la route d'El Bassan, route traversant le pays des Bulgares, région montagneuse et déserte ; en traversant le Schkoumb<sup>1</sup> à gué un certain nombre de Croisés furent entraînés par le courant ; quelques-uns furent sauvés par les cavaliers qui entrèrent dans l'eau avec leurs chevaux. Après une nuit passée sur le bord du Schkoumb, l'armée gravit les pentes du mont Bagora qui domine le lac d'Ochrida et par Ochrida, Bitolea, Monastir, Ostrovo, Vodena atteignit le Vardar, qui fut traversé à gué<sup>2</sup>. Le lendemain, l'armée dressait ses tentes devant Salonique et, se reposait quatre jours, se ravitaillant facilement dans la ville.

L'armée suivit ensuite la vallée du Strymon<sup>3</sup> et par Christopolis (Kavala), Prætoria (Jenidschek), Messinopolis (Gümürdschina), Macra (Makri), Trajanopolis (Orihovo sur la rive gauche de la Maritza), Neapolis (Ainadschik), Panadox (Panados), Rodosto, Eraclea (Eregli), Salambria (Silivri), Natura (Athyra), arriva à Constantinople ; elle campa devant la ville et y séjourna quatorze jours.

Alexis chercha à éviter les difficultés qu'il avait

1. Cf. Hagenmeyer, éd., Foucher, p. 172, note 18.

2. Foucher, p. 173, note 22 sq, éd., Hagenmeyer.

3. Foucher, I, 8, 174, 175 et notes éd., Hagenmeyer.



cues avec les autres bandes et interdit l'entrée de la ville aux Croisés ; on ne laissa pénétrer les pèlerins que par groupes de 5 ou 6 personnes, chaque groupe suivant le précédent d'une heure. Par contre, un marché fut installé où les pèlerins purent se ravitailler facilement. La ville excita une vive admiration chez Foucher par ses richesses en or, en argent, en étoffes, en reliques, par l'importance de son commerce maritime et enfin par le nombre de ses eunuques évalué à 20.000.

Sur les rapports de cette dernière bande de Croisés avec Alexis, nous avons un témoignage précieux, celui d'Etienne de Blois. Celui-ci, dans la lettre qu'il écrivit à sa femme, de Nicée, en juin 1097 <sup>1</sup>, lui raconte qu'il a été reçu avec honneur, que l'empereur l'a traité presque comme son fils et lui a fait des cadeaux nombreux et riches ; qu'il l'a enfin invité à lui confier l'un de leurs fils, dont il se chargeait de faire la fortune. Il résume son opinion en disant qu'il n'existe pas sur terre un homme vivant comparable à Alexis, dont les libéralités ont enrichi tous les chefs de la Croisade qui a donné des cadeaux à tous les chevaliers et qui a restauré tous les pauvres par des distributions de nourriture. Les libéralités de l'empereur ont con-

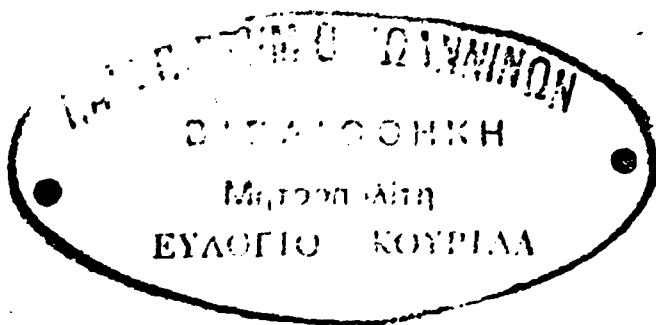
1. *Epist. com. Bles. ds Hist. occ.*, III, 835.



tinué alors que les Croisés ont franchi la mer de Marmara, et des distributions de vivres immenses ont été faites à Civitot. L'empereur est assurément l'homme le plus remarquable de son temps. Etienne ajoute que son beau-frère, le roi d'Angleterre, a fait de grands dons, mais que tout cela n'est rien à côté de ce qu'a donné Alexis.

D'une manière générale, Foucher <sup>1</sup> confirme ce que dit Etienne ; il montre que les Croisés avaient besoin d'Alexis pour réussir, et parle aussi des cadeaux en argent, en étoffes de soie offerts par l'empereur, qui fit remonter en chevaux et en argent ceux qui n'en avaient plus pour faire le voyage.

1. Ed., Hagenmeyer, p. 178 et sq.



## CHAPITRE VI

### LES CROISÉS EN ASIE MINEURE CAMPAGNE DE BAUDOUIIN ET DE TANCRÈDE EN CILICIE

*Marche sur Nicée. — Siège et prise de la ville. — Entrevue des chefs croisés et d'Alexis à Pélékan. — Départ de Nicée. — Bataille de Dorylée. — Baudouin et Tancrede s'emparent de Tarse. — Querelle de Baudouin et de Tancrede au sujet de la possession de Mamistra. — Thoros d'Edesse offre à Baudouin de l'adopter. — Meurtre de Thoros. — Baudouin prend possession d'Edesse.*

La prestigieuse épopée des Croisés en Orient paraît à première vue tenir du prodige. On se demande comment des troupes mal équipées, mal ravitaillées et l'on peut dire mal commandées ; car les querelles et les jalousies des chefs entre eux rendaient impossible toute unité de commandement ; comment ces troupes, dis-je, ont pu conquérir ville par ville, royaume par royaume, la Syrie et la Palestine, chasser les infidèles des Lieux Saints, faire reculer le Croissant devant la Croix et fonder les royaumes latins d'outre-mer.



L'étude des historiens arabes ramène cette épopée à ses proportions véritables et nous explique l'absence de résistance sérieuse rencontrée par les Croisés.

Depuis de longues années une anarchie complète régnait dans les états musulmans d'Asie Mineure ; dans Aboul-Feda comme dans Ibn al Atyr, dans Kemal ed Din et dans bien d'autres encore, nous ne voyons que guerres entre les émirs, usurpations de trônes, assassinats. Loin de s'unir contre l'ennemi commun, chaque émir ne cherchait qu'à profiter pour ses intérêts particuliers des embarras de son voisin ; et, s'il leur arrivait de combattre ensemble, comme dans l'armée de Kerbogha, leur discorde amenait bientôt un désastre.

Les Croisés ne se trouvèrent donc jamais devant une coalition générale ; ils purent vaincre un à un les émirs, qui n'avaient sans doute pas de forces suffisantes à opposer aux Latins ; et ce manque d'entente chez l'adversaire est une des causes principales du succès de la Croisade.

Les derniers jours d'avril et les premiers jours de mai 1097 virent la concentration sur la rive asiatique du Bosphore de cette foule disparate, aussi différente dans ses sentiments que dans ses vues, que formait l'armée des Croisés.



Parmi ceux-ci, les uns, le plus grand nombre peut-être, ont entrepris le voyage dans le seul dessein d'aller se prosterner devant le Tombeau du Christ ; ce sont les idéalistes ; leur vœu accompli, ils regagneront leurs foyers. Les autres, et ceux-là ce sont les entraîneurs de foules, les chefs qui, à travers mille périls, amèneront l'armée devant la cité sainte, les vrais combattants, les énergiques, les désespérés, comme le comte de Toulouse, qui ont coupé les ponts derrière eux ; ceux-là sont partis avec des aspirations plus réalistes. Certes ils ne font pas fi de la récompense céleste qu'ils mériteront en délivrant du joug des infidèles les lieux témoins de la mort du Sauveur ; mais ils ont aussi les regards tournés vers la terre ; ils ont quitté l'Occident sans espoir de retour, avec la ferme intention de s'établir dans les pays occupés : ce sont les pèlerins conquérants ou, si l'on veut, colonisateurs.

Un véritable traité avait été conclu entre Alexis et les chefs croisés, sans doute sous l'influence du prince de Tarente. L'empereur s'engageait à prendre la croix, à se mettre à la tête de l'expédition, à fournir un corps de troupe et à protéger les pèlerins traversant le territoire de l'empire<sup>1</sup>. Nous

1. Martene : *Thesaur.*, anecdot. I, 272-273, et Chalandon, *Essai sur le règne d'Alexis Comnène*, p. 188 et sq.



verrons en effet un contingent grec sous les ordres de Tatikios et de Tzita<sup>1</sup> marcher avec l'armée croisée de Nicée à Antioche.

De leur côté, les Croisés s'engageaient à remettre au basileus toutes les villes ayant appartenu à l'empire. Comme preuve de sa bonne foi, Alexis donna en otages son neveu et son gendre durant tout le temps des négociations.

Godefroi et Tancrède commencèrent par s'arrêter trois jours à Nicomédie, où ils furent rejoints par Pierre l'Ermite. En quittant cette ville, le duc de Lorraine, voyant qu'il n'y avait pas de chemin praticable pour conduire à Nicée une foule aussi nombreuse envoya en éclaireurs une troupe de 300 hommes, pour tracer à travers un défilé et une montagne une route jalonnée de croix qui permit aux Croisés d'arriver devant Nicée (6 mai 1097)<sup>2</sup>.

Seul d'entre les chefs, Bohémond était resté à Constantinople pour régler avec le basileus la question du marché destiné à ravitailler les Croisés déjà arrivés devant Nicée. Il parvint à organiser de manière satisfaisante l'approvisionnement par voie de terre et de mer. Ce fut très heureux car le pain avait déjà manqué dans l'armée croisée avant

1. Alexiade, I, XI, 2, 74 et Math. d'Edesse, p. 214.

2. Gesta, II, 3, *Hist. occ.*, p. 126.





que Bohémond l'eût rejointe, et les denrées avaient atteint des prix exorbitants.

Le siège commença le 14 mai<sup>1</sup>. Les Croisés construisirent des machines de guerre ; Alexis leur en fournit également<sup>2</sup> ; lui-même au cours du siège vint s'établir en Asie, à Pélékan, pour être plus proche du théâtre des opérations.

Nicée, alors sous la domination des Seljoucides d'Iconium, était une ville très forte. Etienne de Blois, dans la lettre adressée à sa femme<sup>3</sup>, parle de 300 tours ; de plus, un lac, le lac Ascanien, bordait la ville du côté de l'Occident et en défendait l'approche. Les Croisés rencontrèrent une sérieuse résistance. Nous avons peine à ajouter foi aux dires de Mathieu d'Edesse<sup>4</sup> qui nous montre Kilidj Arslan occupé au siège de Mélitène ; il nous paraît invraisemblable que le sultan, qui n'avait pu manquer d'apprendre l'arrivée de l'armée croisée, n'ait pas assuré en personne la défense de la ville dans laquelle se trouvaient sa femme, ses enfants et ses trésors, ou du moins qu'il ne se soit pas hâté d'arriver au secours de la ville avec des troupes de renfort.

1. *Gesta*, II, 4, *Hist. occ.*, III, p. 126.

2. *Al.*, I, IX, 2, 74.

3. *Hist. occ.*, III, p. 885.

4. Mathieu d'Edesse, *Hist. Arméniens*, I, 28.



Dès le second jour, les Croisés se mirent à attaquer les murailles, avant d'avoir investi complètement la ville. Les assiégés, apprenant l'arrivée des renforts turcs, les avertirent que l'ennemi ne surveillait pas la porte méridionale de la ville et qu'ils pourraient pénétrer de ce côté.

Or, il arriva que ce même jour (16 mai), le comte de Saint-Gilles et l'évêque du Puy, vinrent occuper des positions devant la porte méridionale <sup>1</sup> ; il s'ensuivit une lutte dans laquelle les renforts turcs furent repoussés. Les Croisés décapitèrent tous les prisonniers et lancèrent leurs têtes dans la ville au moyen des machines de guerre. Le siège se poursuivit quelques jours, sans modifier sensiblement la situation. Le comte de Saint-Gilles était arrivé à miner et à faire effondrer une tour et une partie des murs, mais pendant la nuit les Turcs avaient bouché la brèche.

L'arrivée de Robert de Normandie et d'Étienne de Blois, dans la première semaine de juin, permit aux Croisés de compléter le blocus de la ville sauf du côté du lac, par lequel les Turcs pouvaient encore sortir et se ravitailler en barque.

Alexis, qui n'avait qu'une confiance médiocre dans la manière dont les Croisés rempliraient leurs

1. *Gesta*, 4, *Hist. occ.*, III, p. 126.



engagements, chercha à entrer en négociations avec les habitants de Nicée par l'entremise de Boutoumitès <sup>1</sup>.

Ces négociations n'aboutirent pas. Des bateaux furent alors demandés à Constantinople, amenés à Civitot et, de là, des bœufs les traînèrent jusqu'au lac Ascanien. Pendant la nuit les navires furent mis à l'eau et remplis de Turcoples envoyés par Alexis <sup>2</sup>. Au jour, les assiégés virent avec stupeur une flotte s'avancer vers la ville ; croyant voir arriver les renforts attendus, leur premier sentiment fut de la joie, mais cette joie se changea en désespoir lorsqu'ils constatèrent que c'était l'ennemi, et que toute issue leur était désormais fermée. Pour éviter les horreurs d'une prise d'assaut, et le pillage qui l'aurait nécessairement suivie, ils envoyèrent alors des messagers pour renouer les négociations et convinrent de remettre la ville aux troupes impériales <sup>3</sup>. Le jour où l'assaut général devait être donné (19 juin 1097), les troupes turques à la solde d'Alexis entrèrent dans la ville et les Croisés virent flotter sur les murs les bannières byzantines ; eux-mêmes ne furent autorisés à entrer dans Nicée que par petits groupes.

1. Al. I, IX, 2, 71 et 77.

2. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 127. *Epist. Com. Bles.*, p. 828.

3. Gesta, p. 127, *Hist. occ.*, III.



Les habitants purent s'en aller librement avec leurs biens; les uns furent amenés à Pélékan, où se trouvait toujours Alexis; d'autres allèrent jusqu'à Constantinople<sup>1</sup>. Le siège de Nicée avait duré sept semaines et trois jours. Étienne de Blois<sup>2</sup> et Anselme de Ribemont<sup>3</sup> citent dans leurs lettres les noms des chevaliers qui y trouvèrent la mort. Parmi le peuple beaucoup moururent de faim et de misère, et les Gesta<sup>4</sup> les traitent de martyrs.

Nous avons vu l'empereur promettre aux chefs de leur distribuer les trésors et les chevaux qui se trouveraient à Nicée et de leur faire des présents d'or et d'argent sur son propre trésor, tant qu'ils combattraient pour lui<sup>5</sup>. Ses promesses qui prouvent qu'Alexis considérait les Latins comme de véritables mercenaires, furent loyalement tenues. Les témoignages d'Étienne de Blois<sup>6</sup>, de Foucher de Chartres<sup>7</sup> et des Gesta<sup>8</sup> en font foi, ainsi que celui d'Anne Comnène<sup>9</sup>.

1. Gesta, II, 7, 127, *Hist. occ.*, III.

2. *Epist.*, I, Stephen, *Hist. occ.*, III, p. 886.

3. *Epist.*, I, Anselme, *Hist. occ.*, III, p. 891.

4. Gesta, 7, 127, *Hist. occ.*, III.

5. R. d'A., 239-240, *Hist. occ.*, III.

6. *Epist.*, I, Stephen, p. 886, *Hist. occ.*, III.

7. Foucher, *Hist. occ.*, III, 333-334.

8. Gesta, *Hist. occ.*, 128.

9. *Al.*, I, XI, 3, 82.



Laissant l'armée sous la garde de Raimond de Saint-Gilles et d'Étienne de Blois, les chefs croisés se rendirent donc à Pélékan pour prendre congé d'Alexis, s'entendre avec lui sur la marche qu'allait suivre l'expédition, et revinrent comblés de largesses. Seul, le comte de Toulouse, et les siens, n'en eurent qu'une part très réduite à cause du refus de prêter serment. C'est ce qui explique la mauvaise humeur qui perce chez Raimond d'Agiles<sup>1</sup>.

Un certain nombre de Croisés découragés abandonnèrent l'expédition, entrèrent au service d'Alexis et formèrent la majeure partie de la garnison qui fut placée à Nicée sous les ordres de Boutoumitès<sup>2</sup>.

D'après l'accord conclu entre l'empereur et les croisés, celui-ci devait se joindre à eux avec ses troupes ; mais pour des raisons d'ordre politique parfaitement défendables, Alexis préféra remettre à plus tard sa coopération personnelle avec les Croisés, et seul le corps de troupe commandé par Tatikios se joignit aux Latins pour poursuivre la marche sur Antioche. En effet Alexis voulut profiter du retentissement que ne pouvait manquer d'avoir la prise de Nicée et du trouble que l'avance

1. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 240.

2. Al., I, XI, 3, 83.



des Croisés jetait dans les états musulmans, pour reprendre aux Turcs les villes de la côte d'Asie Mineure, et pour cela il organisa une expédition par terre et par mer. Rien ne permet de croire qu'il n'ait pas eu l'intention de tenir ses engagements ; ses rapports avec la majorité des chefs croisés étaient à ce moment fort bons ; de plus, la Croisade lui avait déjà procuré de sérieux avantages et il pouvait en espérer d'autres. Son intérêt n'était certes pas de rompre avec les Croisés, mais bien de continuer à s'en servir <sup>1</sup>.

Les sources ne sont pas d'accord sur la date du départ des Croisés de Nicée ; le 26 juin, d'après les *Gesta* <sup>2</sup>, le 29 d'après Foucher de Chartres <sup>3</sup>. Il est permis de supposer que le départ s'échelonna sur plusieurs jours, et que les troupes de Bohémond, avec lesquelles marchait l'auteur des *Gesta*, partirent parmi les premières. Elles franchirent sur un pont le Gallus (Geuksu), affluent du Sangarius (Sakaria), et séjournèrent sur sa rive jusqu'au 29, donnant ainsi aux autres contingents le temps de

1. Alexis semble avoir réussi dans une certaine mesure car il ressort d'un passage de la lettre d'Anselme de Ribemont qu'une partie des chefs revinrent de l'entrevue de Pélékan, nettement favorables à l'Empereur.

2. *Gesta, Hist., occ.*, III, p. 128.

3. Foucher, *Hist. occ.*, III, p. 334.



les rejoindre. A partir du 29, pour des raisons qui nous sont inconnues <sup>1</sup>, l'armée croisée se divisa en deux détachements et marcha ainsi séparée pendant deux jours <sup>2</sup>.

Le matin du 1<sup>er</sup> juillet les troupes croisées qui se trouvaient sous le commandement de Bohémond, de Tancrède et de Robert de Normandie furent vigoureusement attaquées par les bandes <sup>3</sup> de Kilidj Arslan dans la région de Dorylée (Eskishekir). L'ennemi avait sans doute appris la division de l'armée chrétienne et il voulait en profiter pour détruire chaque partie séparément.

Les Croisés se trouvèrent bientôt en fâcheuse posture, entourés de troupes supérieures en nombre, gênés par la présence dans leurs rangs de femmes et de non combattants. Se voyant sur le point d'être débordé, Bohémond parvint à envoyer un messager aux chefs qui marchaient avec l'autre détachement de l'armée. Au reçu de ce message pressant, le duc de Lorraine et Hugues de Vermandois <sup>4</sup> se hâtèrent d'aller au secours de Bohé-

1. D'après Robert le Moine la séparation aurait eu lieu dans l'espoir de se procurer plus facilement des vivres et de l'eau dans cette région désertique.

2. Foucher, *Hist. occ.*, III, p. 334. Albert d'Aix, II, XXXVII, *Hist. occ.*, IV.

3. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 129.

4. Foucher, *Hist. occ.*, III, p. 334.



mond, suivis de près par Raimond de Saint-Gilles et le légat. Leur arrivée, vers 2 heures de l'après-midi, sur le champ de bataille changea la face des événements. Les Turcs de Kilidj Arslan ayant à combattre les forces réunies des Croisés, menacées d'être tournées par les troupes du légat <sup>1</sup>, prirent la fuite d'une manière si soudaine que de nombreux Croisés crurent à un miracle <sup>2</sup>. Poursuivis chaudement jusqu'à la nuit, les Turcs continuèrent à fuir plusieurs jours. Ils rencontrèrent dans leur déroute une troupe nombreuse d'Arabes qui venaient les rejoindre, mais qui, à la nouvelle du désastre, les suivit dans leur retraite. On peut juger à cela de l'effet moral considérable que la victoire de Dorylée produisit sur les musulmans.

Les Croisés campèrent sur le champ de bataille et s'occupèrent d'ensevelir leurs morts, parmi lesquels se trouvaient Guillaume, neveu de Bohémond <sup>3</sup>, et Onfroy de Monte-Scabioso <sup>4</sup>. Du reste, la fatigue des hommes et des animaux était telle qu'un repos était absolument nécessaire. Les Croisés restèrent donc deux jours sur le lieu de leur victoire, puis, lentement et prudemment, ils se

1. Gesta, *Hist. occ.*, p. 128-129.

2. Foucher, *Hist. occ.*, III, p. 336.

3. Gesta, *Hist. occ.*, III, 129.

4. *Ibid.*, *loc. cit.*





remirent le 4 juillet <sup>1</sup> en marche vers Iconium. Pendant les deux premiers jours de marche ils trouvèrent la route jonchée de cadavres de Sarrazins et de chevaux. Il est difficile de déterminer de manière très précise l'itinéraire de l'armée croisée ; il est probable qu'elle suivit l'ancienne voie romaine ; en tout cas, Foucher et Albert d'Aix la montrent passant à Antioche de Pisidie <sup>2</sup>.

Au cours de leur retraite précipitée, les Turcs avaient détruit et pillé les approvisionnements, de manière à entraver dans la mesure du possible la marche des Latins. Ceux-ci souffrirent de la famine et surtout de la soif, en franchissant la chaîne du Kara-Dagh, où ils perdirent quantité de soldats et de bêtes de somme. Ils retrouvèrent l'abondance en arrivant dans la région d'Iconium, dont Foucher <sup>3</sup> et les Gesta <sup>4</sup> louent la grande fertilité. C'est à ce moment qu'il faut placer une grave maladie du comte de Toulouse <sup>5</sup>. On le crut perdu, et l'évêque d'Orange lui administra les derniers sacrements. L'armée croisée se trouva devant Iconium vers le 15 août, puis alla s'emparer d'Héra-

1. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 130.

2. Foucher, *Hist. occ.*, III, p. 336.

3. *Hist. occ.*, III, p. 336.

4. *Id.*, p. 130.

5. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 241.



clée (Eregli), à peu près à mi-chemin entre Nicée et Antioche de Syrie.

Jusqu'à ce moment, une union relative s'était maintenue dans l'armée croisée, véritable Babel de peuples et de langues, si l'on en croit Foucher de Chartres <sup>1</sup> ; mais les ambitions personnelles des chefs ne pouvaient pas être tenues plus longtemps en bride ; le désir de se tailler des principautés leur faisait perdre de vue le but véritable de l'expédition et créait entre eux des rivalités qui amenèrent la désunion.

Après Héraclée, vers le 14 septembre 1097, la Croisade se scinda en deux : Baudouin, frère de Godefroi de Bouillon, et Tancrède, quittèrent le gros de l'armée et se lancèrent dans la région montagneuse qui au sud-est les séparait de la Cilicie, pour aller s'emparer de Tarse <sup>2</sup>, alors occupée par les Turcs seldjucides. Tancrède, arrivé le premier, attaqua la ville sans tarder et noua des relations avec les habitants chrétiens (vers le 21 septembre) ; mais avant de s'en être emparé, il fut rejoint par Baudouin, qui semble avoir pris un chemin différent. Durant la nuit, la garnison tur-

1. Foucher, *Hist. occ.*, III, p. 336.

2. Foucher, *Hist. occ.*, III, p. 337.



que prit la fuite, et les habitants prièrent les Latins de se hâter d'occuper la ville. La question de possession de Tarse donna lieu à de terribles querelles entre les deux princes, qui ne songèrent pas un seul instant à remettre la ville à l'empereur, comme le stipulaient les clauses du traité. Enfin la raison du plus fort eut le dessus : Tancredi céda la souveraineté de Tarse à Baudouin, et partit pour Adana, dont les habitants arméniens le priaient de venir.

Tandis que Baudouin s'installait à Tarse, il vit paraître devant cette ville la première flotte venant de la Mer du Nord <sup>1</sup>, portant des Croisés danois, frisons, et de la Flandre septentrionale. Le comte Riant nous a narré, dans une étude magistrale, les prouesses des Scandinaves en Orient <sup>2</sup>. Cette flotte montée par plus de 20.000 hommes, était commandée par Guynemer de Boulogne, véritable aventurier, qui abandonnait momentanément son métier de pirate pour se joindre aux Croisés. Il prêta hommage à Baudouin et donna 300 hommes pour renforcer la garnison de Tarse <sup>3</sup>. Le comte de Flandre se dirigea alors sur Mamis-

1. Ordéric Vital, t. IV, p. 70. Albert d'Aix, éd., Bongard, livre VI, p. 290.

2. Les Scandinaves en Terre Sainte, p. 134 sq.

3. Guillaume de Tyr., *Hist. occ.*, I, p. 145.



tra <sup>1</sup> (l'ancienne Mopsueste), dont les portes avaient été ouvertes à Tancrède par les habitants chrétiens <sup>2</sup>, après un siège d'un jour et d'une nuit, et la fuite de la garnison turque. Les rapports entre les deux princes étaient restés assez tendus ; pourtant Tancrède consentit à fournir des vivres à Baudouin, tout en lui interdisant l'accès de la ville ; mais au bout de quelques jours, une dispute entre les soldats des deux princes dégénéra en querelle générale <sup>3</sup>, au cours de laquelle Richard du Principat se trouva prisonnier de Baudouin, tandis que Tancrède s'assurait de la personne de Conon de Béthune, alors malade dans la ville. Après bien des efforts, on parvint à pacifier les princes, en leur montrant la folie de leur conduite : ils remirent les prisonniers en liberté et quittèrent Mamistra. Tancrède alla s'emparer encore de quelques châteaux, notamment de Dommith, Comith et Alexandriola (Alexandrette). De son côté Baudouin rejoignait vers le 15 octobre, momentanément, le gros de l'armée croisée, à Marash <sup>4</sup>. Il y arrivait pour y voir mourir, ou trouver morte, sa femme, Godvère

1. Albert d'Aix, éd., Bongars, livre III, p. 223.

2. Rad. Cad., *Hist. occ.*, III, p. 636.

3. Richard du Principat, d'après Albert d'Aix et Raoul de Caen, aurait de toutes ses forces conseillé de combattre.

4. Foucher, *Hist. occ.*, III, 337, Albert d'Aix, *Hist. occ.*, IV, XXVII.



ou Godchilde de Toëni. Deux jours après il quitta de nouveau l'armée pour se rendre en Mésopotamie, et en février 1099, il entra à Turbessel <sup>1</sup> (Tell-Bascher) <sup>2</sup> et à Ravenel (Rawendan), aidé dans ses conquêtes par Pancrace (Pakrad), chef arménien qui s'était attaché à lui depuis Nicée, mais qui, à partir de ce moment, soupçonné de trahison, se sépara de lui.

A la nouvelle de la prise de Turbessel, l'arménien Thoros, gouverneur d'Edesse, âgé et sans enfants, envoya des messagers à Baudouin pour lui proposer de l'adopter pour fils et héritier <sup>3</sup>, s'il consentait à le défendre contre les émirs du voisinage. Baudouin accepta, franchit l'Euphrate et se rendit à Edesse avec 80 chevaliers, échappant en chemin à une embuscade tendue par les Turcs de Samosate. Sa réception fut triomphale <sup>4</sup> tant de la part de Thoros et de sa femme, que de la part de la population. Guibert de Nogent <sup>5</sup> nous donne des détails curieux sur le cérémonial de l'adoption : Thoros fit passer Baudouin, complètement nu, entre sa propre chemise et sa chair, le serra dans ses bras

1. Foucher, *Hist. occ.*, III, 337.

2. Mathieu d'Edesse, *Hist. Ar.*, I, p. 35.

3. Foucher, *Hist. occ.*, III, p. 338.

4. Mathieu d'Edesse, *Hist. Arm.*, I, 35.

5. Guibert de Nogent, *Hist. occ.*, IV, p. 165.



et l'embrassa ; sa femme fit de même. Cette cérémonie rendait Baudouin héritier légitime de Thoros.

Peu de jours après, un complot s'organisa pour faire périr Thoros et le remplacer par Baudouin. Mathieu d'Edesse <sup>1</sup> accuse formellement le comte de Flandre d'avoir adhéré au complot ; Foucher de Chartres n'en dit rien, ce qui s'explique aisément pour sa situation de chapelain du prince. D'après le récit de Guibert de Nogent, il semblerait que le rôle de Baudouin dans cette affaire ait été quelque peu louche, mais rien de précis ne peut être affirmé. Quoi qu'il en soit, Thoros, qui avait remis la citadelle à Baudouin le 8 mars, fut massacré le 9 par la populace en furie <sup>2</sup> et le comte de Flandre entra en possession d'Edesse.

1. Mathieu d'Edesse, *Hist. Arm.*, I, p. 37.

2. Mathieu d'Edesse, *Hist. Arm.*, I, p. 38.



## CHAPITRE VII

### MARCHE SUR ANTIOCHE ET SIÈGE DE LA VILLE PAR LES CROISÉS

*L'armée franchit le Taurus. — Escarmouche du Pont de Fer. — Les Croisés investissent Antioche. — Yaghi-Sian demande du secours aux Princes musulmans. — Prise du château de Harem. — Combat d'El-Bara. — Famine dans le camp croisé. — Nombreuses désertions. — Départ du corps grec de Tatikios. — Intrigues de Bohémond pour se faire donner Antioche. — Combat contre Rodouan d'Alep. — Sortie de la garnison d'Antioche. — Bohémond entre en relation avec Firouz. — Approche de Kerboga. — Firouz livre Antioche à Bohémond. — Mort de Yaghi Sian.*

Laissons Baudouin et Tancrède guerroyer en Cilicie et revenons en arrière pour retrouver le gros de l'armée croisée restée à Héraclée. En quittant cette ville vers le 15 septembre ; il semble que les Latins aient eu grande hâte d'arriver devant Antioche, car, rencontrant une certaine résistance dans un château du prince Hasan<sup>1</sup>, ils ne s'achar-

1. *Epist.*, II, Stephen, *Hist. occ.*, III, 888.



nèrent pas à le prendre et s'emparèrent seulement de quelques forteresses de prise facile. De plus ils remirent tout le pays à un petit prince arménien du nom de Siméon <sup>1</sup>, dont les états se trouvèrent de ce chef considérablement agrandis. Vers le 27 septembre ils se trouvaient à Césarée de Cappadoce, puis, marchant vers le sud-est, ils arrivèrent le 3 octobre, devant Placentia <sup>2</sup>, qui venait d'être assiégée pendant trois semaines par les Turcs et ouvrit avec joie ses portes à l'armée chrétienne. Le commandant du corps grec, Tatikios, se fit remettre la ville pour son maître et nomma gouverneur Pierre d'Aulps <sup>3</sup>, chevalier au service du basileus.

Poursuivant sa marche dans la direction du sud-est, l'armée atteignit, le 5 ou 6 octobre, Coxon <sup>4</sup> (Geuksu), à cinquante-cinq kilomètres de Placentia et prit trois jours d'un repos bien nécessaire. Les habitants de la région accueillirent favorablement les Croisés et leur fournirent tout ce dont ils avaient besoin.

C'est à ce moment que Raimond de Saint-Gil-

1. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 131.

2. Gesta, *loc. cit.*, Baudri, I, II, 39.

3. Gesta, *loc. cit.* Pierre d'Aulps était un compagnon de Guiscard entré au service d'Alexis.

4. Gesta, *loc. cit.*





les<sup>1</sup> reçut la nouvelle, d'ailleurs fausse, qu'Antioche avait été abandonnée par sa garnison turque. Désireux de profiter de cette chance inespérée, désireux peut-être aussi de s'assurer la maîtrise de la principale ville de Syrie et de mettre les autres chefs croisés en face du fait accompli, Raimond dépêcha en hâte 500 chevaliers, sous les ordres de Pierre de Castillon, avec mission d'occuper Antioche le plus rapidement possible. La déception fut grande lorsque, ayant pénétré dans une vallée voisine de celle de l'Oronte, jusqu'à un château occupé par des Pauliciens, la troupe de Pierre de Castillon apprit que les Turcs, loin d'avoir abandonné Antioche, se hâtaient au contraire de mettre la ville en état de défense. Le seul résultat de ce raid fut l'occupation par un des compagnons de Pierre de Castillon, Pierre de Roaix<sup>2</sup>, de quelques châteaux dans la vallée de Rugia, que les Arméniens lui remirent volontiers.

L'armée croisée quitta Coxon vers le 9 octobre et s'engagea dans les défilés de l'Anti-Taurus, qualifié par les Gesta<sup>3</sup> de montagnes diaboliques. Les sources ne nous donnent aucune indication sur la route prise par l'armée croisée ; toutefois, les trois

1. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 131.

2. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 132.

3. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 132.



voies qui traversent l'Anti-Taurus offrant les mêmes difficultés, il est logique de supposer que les Croisés choisirent la route la plus courte. L'armée, au cours de ce passage, se trouva aux prises avec des difficultés inouïes : les sentiers escarpés, rocailloux, étroits, surplombant des précipices, rendaient la marche à peu près impossible ; les bêtes de somme, les chevaux des chevaliers, rendus maladroits par leur chargement ou leur harnachement, glissaient et tombaient, entraînant leurs cavaliers dans l'abîme. Tombant de fatigue, démoralisés, beaucoup jetaient une partie de leur armement pour marcher plus facilement. Les pertes subies par les Latins au cours de la traversée de l'Anti-Taurus furent plus sérieuses que dans beaucoup de rencontres avec l'ennemi.

Enfin, l'armée sortit de cette région dangereuse, déboucha dans une plaine d'une grande fertilité, et, vers le 13 octobre, atteignit Marash (ou Marésie) ; là elle se reposa et oublia dans le bien-être et l'abondance les fatigues passées. Là aussi elle attendit Bohémond<sup>1</sup>, parti de Placentia à la poursuite des Turcs qui avaient assiégé cette ville.

Après avoir quitté Marash, l'armée commença à déboucher dans la vallée de l'Oronte et, le 20 oc-

1. *Gesta, Hist. occ.*, III, p. 132.



tobre, son avant-garde atteignait le Pont de fer situé à environ trois heures de marche à l'est d'Antioche.

Antioche <sup>1</sup>, clé de la Syrie, aux eaux fraîches amenées par des aqueducs, aux jardins ombreux ; riche centre commercial à cause du port de Saint-Siméon situé à l'embouchure de l'Oronte, à une dizaine de milles de la ville, était une proie digne d'être convoitée, mais cette proie était de prise difficile car la nature et l'art s'étaient réunis pour rendre Antioche à peu près imprenable. Construite entre l'Oronte et le mont Silpios, la ville était entourée d'une enceinte immense, hérissée d'ouvrages d'art et de près de 400 tours formant un système de défense complet, qui, escaladant la montagne, aboutissait à la citadelle dominant le tout. Une garnison que Raimond d'Agiles <sup>2</sup> évalue à 6.000 ou 7.000 chevaliers, et 10.000 hommes de pied, assurait la défense. Un blocus complet était impossible, tant à cause du périmètre étendu de la ville que par la nature accidentée du pays coupé de gorges impraticables. Jamais encore les Croisés ne

1. Antioche avait été prise aux Byzantins par Soliman ibn Kutulmish fondateur de la dynastie des Seldjoucides d'Iconium en 1084.

2. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 242.



s'étaient trouvés devant un obstacle aussi sérieux.

Dès son arrivée au Pont de fer <sup>1</sup>, l'avant-garde des Latins eut à soutenir une lutte très vive avec les Turcs chargés de la défense de ce pont. Cette escamourche tourna à l'avantage des Croisés, qui firent un butin considérable en chevaux, mulets, et troupeaux. Il est probable que le gouverneur d'Antioche, Yaghi-Sian, prévoyant un siège, cherchait à assurer le ravitaillement de la ville, en faisant venir des troupeaux de tous côtés et que les Croisés s'emparèrent de certains d'entre eux ; la présence de tout ce bétail au Pont de fer ne s'expliquerait pas autrement <sup>2</sup>.

En poursuivant les Turcs qui se repliaient sur Antioche, Bohémond dépassa l'avant-garde et vint occuper une position devant la porte située à l'est, dite Porte Saint-Paul. Pendant ce temps, l'armée continuait à déboucher dans la vallée de l'Oronte et, d'après les témoignages de diverses sources, il est permis de supposer que le 22 octobre, elle était entièrement concentrée devant la ville. Raimond d'Agiles nous donne le chiffre, peut-être un peu exagéré, de 300.000 hommes <sup>3</sup>.

1. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 132.

2. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 132.

3. Il est vrai que dans ce chiffre il a peut-être compris les non-combattants.



Par une précaution que justifie ce qui s'était passé dans d'autres villes Yaghi-Sian avait expulsé d'Antioche, quelques jours avant l'arrivée des Croisés, tous les chrétiens mâles, afin d'éviter qu'ils n'entrassent en relation avec les Latins <sup>1</sup>. En effet, les Syriens et les Arméniens montraient une tendance très marquée à s'entendre avec l'envahisseur. Sans doute le joug musulman avait été quelquefois dur pour ces populations chrétiennes, qui voyaient dans les Croisés des coreligionnaires, quoique de rite différent, mais pour être véridique, il faut ajouter que ces chrétiens orientaux se montraient des amis peu sûrs, facilement attirés du côté du plus fort et se ménageant volontiers des intelligences dans les deux camps. Il paraît certain que les Turcs d'Antioche furent souvent avisés des projets et des mouvements des Croisés par les Syriens et les Arméniens expulsés.

Les sources occidentales et les sources arabes sont d'accord dans les grandes lignes en ce qui concerne le siège d'Antioche. Comme nous l'avons vu, Bohémond, arrivé le premier, avait dressé son camp à l'est devant la Porte Saint-Paul ; Godefroi de Bouillon installa le sien au nord, devant la

1. *Tudebodus abbreviatus Hist. occ.*, III, p. 186. *Gesta, Hist. occ.*, III, p. 133.



Porte du Duc ; et Raimond et ses Provençaux occupèrent l'emplacement situé devant la Porte du Chien, également sur la face nord d'Antioche <sup>1</sup>. La Porte du Pont, au bord de l'Oronte, ne fut pas bloquée au début, de même que les côtés sud et ouest de la ville, que la nature du terrain rendait peu abordables. Dès le commencement du siège, les opinions différèrent sur la marche à suivre : certains chefs, jugeant la saison trop avancée et comptant sur l'arrivée des Croisés de France et des renforts grecs, jugeaient préférable de remettre l'attaque, et de se contenter d'un blocus partiel. Raimond de Saint-Gilles, au contraire, était partisan d'une attaque immédiate, disant que Dieu avait donné aux Croisés la victoire à Nicée, et qu'il fallait s'en remettre à lui et compter sur son aide pour la prise d'Antioche. L'opinion du comte de Toulouse ne semble pas avoir prévalu, car nous ne trouvons dans les sources aucune trace d'un coup de main quelconque contre la ville.

Jusqu'au début de novembre, la garnison d'Antioche demeura dans une inaction absolue, ce qui permit aux assiégeants d'établir un pont de bateaux sur l'Oronte <sup>2</sup> et d'installer leur camp en

1. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 132.

2. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 243.



toute tranquillité. Ils le firent avec la fantaisie la plus complète, sans aucun plan d'ensemble, négligeant les règles de la plus élémentaire prudence, dispersant leurs forces sur un territoire fort étendu, et rendant ainsi le blocus illusoire.

A en croire Kemal ed Din <sup>1</sup>, Yaghi-Sian aurait été très impopulaire à cause de sa dureté, et dans beaucoup de villes et de châteaux de la région d'Antioche, les habitants révoltés auraient chassé la garnison turque et ouvert leurs portes aux Latins.

La prodigieuse fertilité du pays, le lac poissonneux, les récoltes encore sur pied ; les arbres et les vignes chargés de fruits ; les fosses remplies de grain des exploitations agricoles de la vallée, fournirent aux Croisés des vivres en abondance, mais avec leur imprévoyance coutumière, ils ne constituèrent aucune réserve pour assurer le ravitaillement de l'armée pendant la mauvaise saison ; ils devaient payer chèrement cette omission par la suite.

C'est pendant cette période de tranquillité qu'il faut placer l'envoi de messagers par Yaghi-Sian <sup>2</sup> à divers princes pour leur demander secours. Il

1. *Hist. or.*, III, p. 578.

2. Kemal ed Din, *Hist. or.*, III, p. 578. *Epist.*, II, Stephen, *Hist. occ.*, III, p. 889.



envoya son fils Chams ed Dauwleh (le Sensadolus des Gesta), à Dokak, prince de Damas, frère de Rodouan prince d'Alep, et à l'atabeck Togh-tekkin, son autre fils Mohamed alla trouver Kerhoga prince de Mossoul ; Sokman ibn Ortok qui régnait à Jérusalem, fut aussi prévenu. L'inaction de Yaghi-Sian pendant les premiers temps du siège peut s'expliquer par son ignorance des projets de l'ennemi. Il devait s'attendre à une attaque de la part des Croisés, et, ne voyant rien venir, cherchait à obtenir par les Arméniens et les Syriens des renseignements sur les projets des Latins. En effet, au bout d'une quinzaine de jours, la tactique changea ; les Turcs se mirent à harceler l'armée chrétienne par des fréquentes sorties, enlevant les fourrageurs, tuant les chevaux et semant l'énervement et l'insécurité chez les assiégeants, qui reçurent vers le 17 novembre quelques renforts grâce à l'arrivée d'une flotte génoise au port de Saint-Siméon <sup>1</sup>.

Sur la route d'Antioche à Alep, à environ trois heures de marche à l'est du Pont de fer, se trouvait le château de Harem (appelé Aregh par les Gesta) <sup>2</sup>. Les Turcs qui occupaient ce château

1. Caffaro, *Hist. occ.*, V, p. 50.

2. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 133. R. d'A., *id.*, p. 242.





étaient pour les Croisés une menace perpétuelle : tous les Croisés isolés ou par petits groupes étaient attaqués et faits prisonniers ou massacrés. Une petite expédition de 150 chevaliers avec Bohémond, et peut-être aussi Robert de Flandre et le comte de Normandie, fut chargée, vers la mi-novembre, de déblayer le pays. Grâce à une ruse de Bohémond qui parvint à attirer la garnison dans une embuscade, grâce peut-être aussi à la complicité des habitants arméniens, l'expédition réussit sans grandes pertes.

Les derniers jours de novembre, voyant qu'on ne pouvait enrayer les sorties de la garnison d'Antioche qui nuisaient surtout au camp de l'évêque du Puy et du comte de Saint-Gilles qui étaient les plus proches de la ville, les chefs croisés réunis décidèrent de construire sur une croupe de la montagne au sud du camp de Bohémond un château, qui fut nommé Maregart <sup>1</sup>, et que chaque chef devrait occuper à son tour. La date de cette réunion nous est donnée indirectement par la lettre d'Anselme de Ribemont qui est de la fin de novembre et qui mentionne cette décision <sup>2</sup>.

1. *Gesta, loc. cit.*

R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 247.

2. *Epist.*, II, Anselme, *Hist. occ.*, III, p. 891.



Vers le 23 décembre les chefs se réunirent de nouveau pour discuter des mesures à prendre pour renouveler les approvisionnements. Les vivres devenant rares et atteignant dès prix exorbitants, il fut décidé qu'une partie de l'armée avec Bohémond et Robert de Flandre iraient faire une razzia en pays musulman au sud d'Antioche, tandis que le reste de l'armée avec le comte de Saint-Gilles et le légat demeureraient devant la ville. On ne pouvait compter sur Godefroi de Bouillon, alors très malade dans son camp, ni sur Robert de Normandie, parti pour Laodicée <sup>1</sup>, appelé par Edgar Aetheling et les Anglais <sup>2</sup>.

Après avoir célébré avec pompe la fête de la Nativité, l'expédition se mit en route pour ravager le territoire d'Alep. Kemal ed din <sup>3</sup> évalue sa force à 30.000 hommes ; les Gesta <sup>4</sup> parlent de 20.000, et il est probable que ce chiffre est plus conforme à la vérité. Pendant trois jours les Croisés marchèrent sans être inquiétés ; mais le 31 décembre ils rencontrèrent près d'El-Barah, Dokak, l'atabeck Toghtekin, le Prince d'Emesse et les Arabes de la

1. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 243-244. Gesta, *id.*, p. 134. Rad. Cad., *ib.* Ordéric Vital, II, 172-173.

2. Cf. *infra*, p. 217.

3. *Hist. or.*, III, p. 579.

4. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 134.



tribu<sup>1</sup> de Kilab qui arrivaient au secours d'Antioche. Une lutte sanglante s'engagea. Robert de Flandre n'eut que le temps de se remplier sur Bohémond, échappant ainsi à une tentative d'enveloppement, tactique ordinaire des Turcs. Chacun des ennemis se proclama victorieux, et les sources ne mentionnent que les pertes de l'adversaire, en donnant des chiffres fantaisistes ; mais il est certain que les Turcs ne se sentirent pas en état de poursuivre immédiatement leur marche sur Antioche, et cela même si la poursuite exécutée par Robert de Flandre, que nous trouvons narrée dans Raimond d'Agiles, est un embellissement de ce dernier. Quant aux Croisés, leur retour au camp dut être très rapide, et ils revinrent sans rapporter de vivres : le but de l'expédition était donc manqué.

Informée sans doute par ses espions, de l'expédition de Bohémond, la garnison d'Antioche en profita pour faire une sortie (29 décembre) par la Porte du Pont. Le comte de Saint-Gilles marcha contre l'ennemi, le houscula, et parvint à franchir le Pont, mais au moment où les Turcs pliaient, un incident ridicule, un cheval démonté et pris de peur, vint jeter le désordre dans les rangs chrétiens,

1. Kemal ed Din, *Hist. or.*, III, p. 578-579. *Epist.*, Stephen, *Hist. occ.*, III, p. 887.



qui se trouvèrent rejetés à leur tour sur l'autre rive. Dans la bousculade, beaucoup tombèrent dans le fleuve et se noyèrent. Parmi les tués au cours de cette sortie se trouva le porte-bannière du légat <sup>1</sup>.

Le lendemain 30 décembre, des reflets d'aurore boréale illuminant le ciel, et un tremblement de terre qui se fit sentir dans toute la région d'Antioche et d'Edesse, terrorisèrent les Croisés, qui naturellement y virent des signes célestes <sup>2</sup>. Adémar du Puy ordonna alors trois jours de jeûne et de prières, mais les esprits étaient d'autant plus frappés que la famine avait fait son apparition et se faisait cruellement sentir : châtement céleste dû aux péchés d'orgueil, de luxure et de brigandage des Croisés, disent les sources, entre autres Foucher de Chartres <sup>3</sup>. En réalité, l'armée avait vécu sur le pays environnant, sans rien ménager ; une fois tous les approvisionnements consommés, il devint impossible d'amener des vivres en quantité suffisante pour nourrir une foule aussi nombreuse ; seuls les riches pouvaient acheter des provisions amenées de loin par les Arméniens, qui les ven-

1. *Gesta, Hist. occ.*, III, p. 134. R. D'A., *id.*, p. 243-244, lui donna le nom d'Héraclius.

2. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 245. Mathieu d'Edesse, *Hist. arm.*, I, p. 34. Foucher, *Hist. occ.*, III, p. 341.

3. *Hist. occ.*, III, p. 340.



daient à prix d'or. Parmi les pauvres, beaucoup moururent de faim, un homme sur sept, selon Mathieu d'Edesse <sup>1</sup>.

De plus, les pluies persistantes avaient fait pourrir les tentes <sup>2</sup>, et beaucoup de Croisés étaient obligés de camper à la belle étoile dans une saison où les nuits étaient loin d'être chaudes.

A la fin de décembre, le commandant du corps grec, Tatikios, donna aux chefs le conseil très sage de se répandre dans le pays environnant et d'occuper toutes les villes et les châteaux dans un périmètre assez étendu, afin de ne pas réunir sur un seul point trop de bouches à nourrir. La situation ne fit qu'empirer au mois de janvier. C'est vers le milieu de ce mois qu'il faut placer la lettre de Siméon, patriarche grec de Jérusalem, et des prélats grecs et latins de l'armée croisée, adressée à l'église d'Occident pour lui demander secours et lui dépeindre les maux endurés par les chrétiens. Le moral devint très mauvais, même parmi les chefs ; les désertions se multiplièrent. Pierre l'Ermite et Guillaume le Charpentier donnèrent l'exemple de la défection <sup>3</sup>. Rejoints, ramenés au

1. *Hist. arm.*, I, p. 34.

2. Foucher, *Hist. occ.*, III, p. 341.

3. *Gesta, Hist. occ.*, III, p. 135.



camp, fortement admonestés, ils furent contraints de donner leur parole de ne plus chercher à s'échapper, ce qui n'empêcha pas une seconde tentative de Guillaume, quelques mois plus tard, tentative qui fut, cette fois, couronnée de succès.

C'est aussi au commencement de 1098 que le corps grec, commandé par Tatikios, se sépara de l'armée croisée. Une certaine obscurité enveloppe ce départ, attribué par les sources grecques et occidentales à des causes différentes. Les *Gesta*<sup>1</sup> se contentent de le signaler sans commentaires. Selon Raimond d'Agiles<sup>2</sup>, Tatikios aurait feint de chercher des secours en hommes et en vivres et serait parti sans idée de retour, après avoir eu avec Bohémond des négociations secrètes, et lui avoir cédé Tarse, Adana, et Mamistra. D'après l'*Alexiade*<sup>3</sup>, le départ aurait eu pour cause les intrigues de Bohémond. Les opinions de Raimond d'Agiles et d'Anne Commène, quelque différentes qu'elles paraissent, à première vue, peuvent, il me semble, se concilier : j'ai déjà montré que Bohémond, après avoir vu échouer ses intrigues pour gagner les bonnes grâces de l'empereur à Constantinople, avait jeté son

1. *Gesta*, *loc. cit.*

2. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 246.

3. *Alexiade*, I, XI, 4, 87.



dévolu sur Antioche, et formé tout un plan pour se faire donner la ville <sup>1</sup>. Après les combats de la fin de décembre, il feignit le découragement, se plaignit de la longueur du siège et annonça son intention de retourner en Europe, prétendant qu'il ne pouvait continuer la campagne avec ses seules ressources. Le départ de Bohémond et de ses troupes aurait été pour l'armée une perte très sérieuse ; aussi le Conseil de la Croisade décida-t-il à l'unanimité, sauf Saint-Gilles, de remettre Antioche à Bohémond s'il consentait à rester. Mais le Prince de Tarente ne pouvait espérer entrer en possession de la ville tant que Tatikios serait présent, car celui-ci n'aurait pas manqué de réclamer Antioche pour l'empereur, en exécution du traité, et ses menaces risquaient d'intimider les chefs. Il fallait donc l'éloigner. C'est ici que le récit de l'Alexiade peut, à notre avis, s'ajuster parfaitement à celui du chanoine du Puy et former le second acte d'une scène dont Raimond d'Agiles nous aura donné le premier. Anne Commène accuse formellement Bohémond d'avoir provoqué le départ de Tatikios en le prévenant secrètement que les Croisés accusaient Alexis de s'entendre avec l'ennemi, et comptaient se venger sur lui de la trahison de son maître.

1. Chalandon, *Essai sur le règne d'Alexis I<sup>er</sup> Comnène*, p. 200.



Tatikios, effrayé, aurait pris le prétexte de chercher des secours pour gagner le port Saint-Siméon et s'embarquer pour Chypre.

La version des *Gesta* <sup>1</sup> au sujet de l'attribution d'Antioche, est sensiblement différente : Bohémond aurait proposé au Conseil de la Croisade de donner la ville à celui des chefs qui réussirait à s'en emparer. Le Conseil aurait commencé par refuser, disant que la ville serait propriété commune à tous ; mais effrayé par l'approche de Kerboga, il serait revenu sur sa décision et aurait promis à Bohémond de lui donner Antioche, sous condition de remettre la ville à l'empereur si celui-ci tenait ses engagements. Le récit de Raimond d'Agiles me paraît plus vraisemblable et plus conforme à ce que nous savons du caractère du rusé Normand <sup>2</sup>. Nous l'adopterions donc de préférence à celui des *Gesta*.

Au commencement de février 1098, la nouvelle parvint aux Croisés qu'une armée commandée par Rodouan d'Alep et Sokman ibn Ortok <sup>3</sup> arrivait au

1. *Gesta, Hist. occ.*, III, p. 140.

2. Bohémond avait dû s'apercevoir qu'il n'obtiendrait rien d'Alexis, que celui-ci serait toujours prévenu contre lui et que, pour obtenir une principauté en Syrie, il fallait s'en emparer lui-même.

3. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 246.





secours d'Antioche. Ils tinrent conseil dans le logis de l'évêque du Puy; et décidèrent que les chevaliers se porteraient au-devant de l'ennemi, tandis que les hommes de pied assureraient la garde du camp. Les chevaliers au nombre de 700<sup>1</sup>, allèrent occuper pendant la nuit une position favorable au point où le lac d'Antioche et l'Oronte ne sont guère éloignés l'un de l'autre de plus de mille pas, ce qui rendait impossibles les attaques de flanc et les mouvements tournants chers aux Sarrasins. La mêlée fut très vive, et malgré la supériorité numérique des Turcs, forts de 28.000 hommes, l'avantage resta aux chrétiens et les Turcs durent battre précipitamment en retraite dans la direction d'Alep, poursuivis par les chevaliers jusqu'au château de Harem, que sa garnison abandonna après avoir essayé de l'incendier et qui fut occupé aussitôt par les habitants arméniens<sup>2</sup>.

Naturellement la bataille avait coïncidé avec une sortie de la garnison d'Antioche que les troupes croisées restées au camp eurent grand'peine à repousser. Les chevaliers rapportèrent des vivres et des chevaux, ainsi qu'une quantité de têtes cou-

1. *Epist.*, II, Stephen, *Hist. occ.*, III, p. 889. *Epist.*, II, Anselme, *id.*, 891.

2. *Epist.*, II, Stephen, *Hist. occ.*, III, p. 889. *Epist.*, II, Anselme, *id.*, p. 891. Kemal ed Din, *Hist. or.*, III, p. 579.



pées qui furent lancées dans la ville par des machines de guerre, dans l'espoir de démoraliser les habitants (9 février).

Il y avait alors dans le camp chrétien des envoyés du calife d'Égypte <sup>1</sup> venus pour des négociations, sur lesquelles nous n'avons aucune donnée précise. Ils semblent être restés près d'un mois, et lorsqu'ils partirent, ils furent accompagnés d'envoyés des Croisés à leur maître.

Le 5 mars 1098 les princes croisés tinrent un conseil devant Antioche pour délibérer des mesures à prendre pour hâter la chute de la ville avant l'arrivée de Kerboga auquel Yaghi-Sian envoyait message sur message pour le conjurer de se presser. Il fut décidé que l'on construirait un château au lieu dit de la Mahomerie <sup>2</sup>, sur une colline dominant la porte du Pont par laquelle l'ennemi pouvait encore librement gagner la rive droite de l'Oronte. Pour se procurer les ouvriers et les matériaux nécessaires à la construction de ce château, Bohémond et le comte de Saint-Gilles offrirent d'aller au port Saint-Siméon où une flotte anglaise <sup>3</sup> était

1. R. d'Ag., *Hist. occ.*, III, p. 247.

2. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 137. Rad. Cad., *idem*, p. 643 et R. d'Ag., *id.*, p. 248. Lettre du clergé de Lucques. Riant, *Inventaire*, p. 224.

3. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 248. Lettre du clergé de Lucques. Riant, *Inventaire*, p. 224. Gesta, p. 137.



arrivée la veille et où ils comptaient trouver des ouvriers parmi les hommes qui la montaient. Ils partirent accompagnés des envoyés égyptiens qui allaient s'embarquer pour regagner leur pays. Comme les autres fois, leur départ fut suivi d'une sortie des Turcs, très sanglante pour les Croisés. En revenant au camp le lendemain, suivis des matériaux et des ouvriers qu'ils avaient trouvés, le comte de Toulouse et Bohémond furent à leur tour attaqués très vigoureusement. Ce fut une véritable débandade, presque un désastre. Les Croisés prirent la fuite, laissant sur le terrain 300 hommes, selon Raimond d'Agiles <sup>1</sup>, près de 900, d'après les lettres d'Etienne et d'Anselme <sup>2</sup>. Ceux qui parvinrent à s'échapper, entre autres Bohémond et Saint-Gilles, regagnèrent le camp et firent le récit de leur défaite. Ivres de rage, les Latins attaquèrent alors les Turcs rentrant à Antioche et retardés dans leur marche par le butin qu'ils rapportaient. L'attaque se fit non loin du Pont; celui-ci étant fort étroit et la porte étant fermée, une grande quantité de Turcs furent précipités dans le fleuve avant que Yahgi-Sian eut fait ouvrir la porte. Godefroi de Bouillon et Isoard de Die se distinguèrent par leurs

1. *Hist. occ.*, III, p. 248.

2. *Epist.*, II, Stephen, *Hist. occ.*, III, p. 889. *Epist.*, II, Anselme, *ibid.*, p. 891.



prouesses dans ce combat <sup>1</sup>. La nuit venue, les Turcs se glissèrent hors de la ville pour ensevelir en grande hâte leurs morts, évalués à 1.500, sans compter les noyés ; mais le lendemain les Croisés déterrèrent les cadavres pour les dépouiller de l'argent et des ornements qu'ils pouvaient avoir sur eux ; puis, leur tranchant la tête, ils en chargèrent quelques bêtes de somme qu'ils envoyèrent à la suite des ambassadeurs égyptiens. Douze émirs, croit-on, périrent dans ce combat <sup>2</sup>.

Mais les Croisés finirent par se rendre compte qu'ils n'arriveraient à rien s'ils ne mettaient fin aux sorties perpétuelles de la garnison. Pour cela, ils commencèrent par creuser un fossé qui rendait impraticables tous les chemins aux environs immédiats de la ville <sup>3</sup>, puis, vers le 19 mars, ils achevèrent la construction du château de la Mahomerie <sup>4</sup>, dont le comte de Toulouse réclama impérieusement la garde. Ils fortifièrent également un couvent situé sur la rive gauche du fleuve à l'ouest près de la Porte Saint-Georges, dans une position très avantageuse, car beaucoup de chemins et de

1. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 249. Albert d'Aix, *Hist. occ.*, IV, p. 385.

2. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 138.

3. Kemal ed Din, *Hist. or.*, III, p. 580.

4. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 139. *Epist.*, II, Anselme, *ibid.*, p. 892.



sentiers venaient aboutir à cette porte. La garde de ce nouveau château fut confiée, vers le 5 avril, à Tancrede<sup>3</sup> moyennant une somme de 400 marcs d'argent qui lui furent remis. Il conserva ce poste jusqu'à la fin du siège.

A partir de ce moment, les sorties de la garnison d'Antioche cessèrent complètement. Tancrede arriva même à intercepter les vivres que les Arméniens et les Syriens arrivaient jusqu'alors à faire pénétrer dans la ville en passant par les défilés de la montagne, au sud et au sud-ouest d'Antioche. Il s'empara de même des troupeaux que les assiégés avaient laissé paître aux environs des murailles.

L'objectif des Croisés était, comme nous l'avons déjà dit, de s'emparer d'Antioche avant l'arrivée de Kerboga qui, après avoir vainement assiégé Edesse<sup>2</sup> pendant trois semaines, avait franchi l'Euphrate, fait sa jonction avec Dokak, Toghtekin et les autres chefs musulmans et marchait en toute hâte sur la capitale de la Syrie<sup>3</sup>.

Par des moyens que nous ignorons, Bohémond était entré en relation avec un Turc d'Antioche,

1. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 250. Gesta, *ibid.*, p. 139-140.

2. Mathieu d'Edesse, *Hist. arm.*, I, p. 39.

3. Aboul Feda, *Hist. or.*, I, p. 3. Kemal ed Din, *Hist. or.*, III, p. 581.



appelé Pirus dans les Gesta <sup>1</sup>, et Firouz par Kemal ed Din <sup>2</sup>, et Ibn al Atyr <sup>3</sup>. Ce Firouz nourrissait une haine personnelle contre Yahgi-Sian, qui l'avait maltraité et lui avait confisqué ses blés et son argent <sup>4</sup>. Dans son désir de se venger, il offrit à Bohémond de lui livrer la tour dont il avait la garde en se faisant sans doute assurer de sérieux avantages. Il est impossible de préciser l'époque à laquelle commencèrent les négociations, qui furent naturellement conduites dans le plus grand secret ; mais ce secret même et les précautions dont elles étaient nécessairement entourées, nous autorisent à croire qu'elles durèrent plusieurs mois, avec des périodes d'arrêt avant l'accord final. Toutefois, il est certain que l'accord était conclu dans le courant de mai.

C'est en mai également que les Gesta placent les réunions du Conseil de la Croisade, dont nous avons parlé plus haut <sup>5</sup>, réunions dans lesquelles Bohémond aurait d'abord demandé qu'on remît Antioche à celui qui s'en emparerait, puis se serait fait promettre la possession de la ville.

Nous avons exposé pourquoi la version de Rai-

1. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 140.

2. Kemal, *loc. cit.*

3. Ibn l aAtyr.

4. Kemal ed Din, *Hist. or.*, III, p. 581.

5. *Cf. supra*, p. 158.



mond d'Agiles nous paraît préférable à celle des Gesta. Toutefois, il est très possible que dans l'un des conseils fréquents tenus par les chefs de la Croisade, Bohémond, sûr désormais d'entrer à Antioche, se soit fait confirmer de nouveau par les princes croisés la promesse qui lui avait été faite à la fin de décembre.

Mais il convenait de se hâter car le 28 mai, la nouvelle de l'arrivée imminente de Kerboga parvint à l'armée chrétienne et y déchaîna une grande terreur. Nombreux furent les départs pendant les jours suivants, ce qui nous paraît être une preuve du profond secret avec lequel le prince de Tarente avait conduit ses négociations, car si la perspective du beau succès qu'allait être la prise d'Antioche avait été connue elle aurait dû suffire, semble-t-il, à empêcher, ou tout au moins à ajourner les départs. Parmi les seigneurs importants qui abandonnèrent l'expédition, citons Etienne de Blois <sup>1</sup> (2 juin). Nous verrons plus tard l'influence funeste que ce départ devait avoir sur les rapports des Croisés avec le basileus.

Le soir du 2 juin, Firouz remit son fils en otage à Bohémond <sup>2</sup>, et lui conseilla de simuler les prépara-

1. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 184. R. d'A., *ibid.*, p. 258. Foucher, *ibid.*, p. 342.

2. Gesta, *Hist. occ.*, p. 141.



tifs et le départ d'une expédition en pays musulman, de manière à endormir tout soupçon de la garnison. Alors le prince normand dévoila tout le plan aux comtes de Flandre et de Saint-Gilles, à Godefroi de Bouillon et à l'évêque du Puy, leur affirmant que la nuit même Antioche serait livrée<sup>1</sup>. Tout se passa selon ce qui avait été convenu entre Bohémond et Firouz. A grand bruit les gens de pied se mirent en marche dans la direction de la montagne, vers le sud; les chevaliers remontèrent la vallée à l'est, et tous marchèrent pendant les premières heures de la nuit, de manière à se rabattre sur Antioche, principalement sur la face occidentale de la ville, où se trouvait la tour confiée à la garde de Firouz.

Le 3 juin, dans les dernières heures de la nuit, les gens de Bohémond qui s'étaient rapprochés des remparts à la faveur des ténèbres, escaladèrent l'un après l'autre, au nombre de 110, la muraille, à l'aide d'une échelle de corde que Firouz avait fait attacher à sa tour. Le premier qui atteignit le sommet aurait été, d'après Raoul de Caen<sup>2</sup>, un certain Gouel de Chartres, et, d'après Raimond d'Agiles<sup>3</sup>, Foucher, frère de Budel de Chartres. Le Lom-

1. *Gesta*, *loc. cit.*

2. *Rad. Cad.*, *Hist. occ.*, III, p. 654.

3. *R. d'A.*, *ibid.*, p. 251.





bard Paganus, serviteur de Bohémond <sup>1</sup>, qui avait pris part à l'escalade redescendit précipitamment prévenir son maître que trois tours étaient déjà prises, et qu'il devait se hâter de venir. Le prince de Tarente fit diligence. A peine arrivé au haut de la muraille, il entendit répéter dans la ville le cri de : « Dieu le veut <sup>2</sup> » poussé par les assaillants dont le nombre croissait sans cesse, malgré la rupture de l'échelle qui avait momentanément interrompu l'escalade. Ils se répandirent dans toutes les directions, massacrant les Turcs qu'ils rencontrèrent, parmi eux deux frères de Firouz, et ouvrirent une petite porte située au pied des tours, par laquelle les troupes croisées s'engouffrèrent dans la ville. Bohémond se porta directement vers la citadelle, située sur une éminence au sud de la ville, et planta sa bannière pourpre sur une colline voisine <sup>3</sup>, signalant ainsi au camp croisé la prise d'Antioche. Les habitants chrétiens et les Croisés déjà entrés dans la ville se hâtèrent d'ouvrir les portes à ceux du dehors et ce fut alors un massacre général des Turcs, qui n'avaient pu réussir à s'échapper au moment de l'ouverture des portes ou à se réfugier dans la citadelle ; ni le sexe ni

1. Gesta, *ibid.*, p. 141.

2. Gesta, *loc. cit.*

3. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 142.



l'âge ne furent une protection. Beaucoup se précipitèrent du haut des murailles pour échapper aux coups des Latins. Dans la bagarre, les habitants chrétiens eurent grand'peine à se faire reconnaître et à obtenir la vie sauve. L'irruption soudaine des Croisés avait frappé les Turcs de terreur et ils ne résistèrent plus que faiblement, sauf ceux de la citadelle, dont les Latins ne purent s'emparer. Voyant la partie perdue, le gouverneur Yaghi-Sian prit la fuite <sup>1</sup>, mais il s'attarda à errer dans la région montagneuse qui s'étend à l'ouest et au sud-ouest d'Antioche. Exténué de fatigue, abandonné de ses serviteurs, il fut reconnu et tué par un paysan arménien ou syrien, qui lui trancha la tête et la porta en trophée au prince de Tarente, qui le récompensa généreusement <sup>2</sup>.

Terrorisés par les nouvelles apportées par les fuyards, les habitants Turcs des bourgades voisines, Imm et Enneb, décampèrent, laissant la place aux Arméniens. Ce furent eux qui apportèrent la nouvelle de la prise d'Antioche à Kerboga et à ses alliés <sup>3</sup>.

1. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 142.

2. Kemal ed Din, *Hist. or.*, III, p. 581. Mathieu d'Edesse, *Hist. arm.*, I, p. 40. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 252. *Epist.* II, Anselme, *ibid.*, p. 893.

3. Kemal, *loc. cit.*



Après un siège de neuf mois, les Croisés étaient donc enfin maîtres d'Antioche. Ils trouvaient une ville remplie de cadavres, une citadelle encore occupée par l'ennemi, et des vivres en très petite quantité. Leur premier soin fut d'enterrer les morts et de tenter un coup de main contre la citadelle, coup de main qui échoua et au cours duquel Bohémond fut blessé. Alors ils se mirent à piller entièrement la ville, détruisant les armes et tout ce qu'ils trouvaient.



## CHAPITRE VIII

### SIÈGE D'ANTIOCHE PAR KERBOGA

*Les Croisés enfermés dans Antioche. — Alexis renonce à secourir la ville. — Visions de Pierre Barthélemy. — Visions du prêtre Etienne. — Découverte de la sainte Lance. — La famine à Antioche. Pierre l'Ermite et Herluin envoyés à Kerboga pour traiter. — Refus de Kerboga. — L'armée croisée fait une sortie. — Défaite de Kerboga. — Discorde parmi les princes musulmans.*

Les Croisés ne devaient pas jouir en paix de leur conquête. A peine eurent-ils le temps d'envoyer quelques-uns des leurs chercher des vivres au port Saint-Siméon ; dès le 4 juin, l'avant-garde de l'armée de Kerboga paraissait devant le Pont de Fer <sup>1</sup>, s'en emparait et refoulait sur Antioche les troupes croisées qui cherchaient à entraver sa marche. Arrivés devant la ville, les Turcs attaquèrent à plusieurs reprises, sans succès, le château de la Mahomerie <sup>2</sup>, que les Francs s'étaient hâtés de remettre

1. Kemal ed Din, *Hist. or.*, III, p. 582.

2. R. d'Ag., *Hist. occ.*, III, p. 152. *Epist.*, II, Anselme, *Hist. occ.*, III, p. 892.



en état de défense. Mais Robert de Flandre, auquel était confiée la garde du château, estima que la position ne serait pas longtemps défendable contre un ennemi aussi nombreux, et, profitant de la nuit, il incendia la Mahomerie et se retira dans Antioche avec la garnison <sup>1</sup>.

Le 8 juin toute l'armée turque avait achevé sa concentration. Kerboga, abandonnant la position provisoire qu'il occupait entre le Karasu et l'Oronte, venait dresser son camp le plus près possible de la ville du côté sud, se faisait remettre la citadelle par les gens de Yahgi Sian, y installait un de ses émirs Ahmed ibn Meruan <sup>2</sup>, et achevait l'investissement complet d'Antioche. Un engagement très vif et très sanglant eut lieu le 10 juin, sans amener de changement appréciable dans la situation respective des belligérants. La nuit suivante, de nombreux Croisés découragés <sup>3</sup>, parmi lesquels Guillaume de Grantmesnil et son frère, parvinrent à déjouer la surveillance des assiégeants et à gagner le port Saint-Siméon, où ils s'embarquèrent pour aller rejoindre l'empereur. Celui-ci à la tête d'une armée nombreuse, marchait sur Antioche <sup>4</sup> et se trou-

1. R. d'Ag., *Hist. occ.*, III, p. 252.

2. Kemal ed Din, *Hist. or.*, III, p. 582-583.

3. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 146.

4. Rad. Cad., *Hist. occ.*, III, p. 658, 659.



vait lors à Philomelion (Akschehr). C'est là qu'il vit arriver d'abord Etienne de Blois <sup>1</sup>, puis les autres fuyards porteurs de nouvelles désastreuses et lui représentant la situation de l'armée croisée comme absolument désespérée. Il est permis de supposer que les fugitifs poussèrent la peinture très au noir pour expliquer leur fuite ; à les en croire Antioche devait déjà être aux mains des Turcs. Devant cet exposé de la situation, Alexis, peu désireux de se mesurer avec Kerboga, fit la sourde oreille aux objurgations de Guy, frère de Bohémond, qui le suppliait d'aller au secours du prince de Tarente ; il rebroussa chemin vers Constantinople <sup>2</sup>, faisant ravager derrière lui tout le territoire et emmenant tous les habitants, de manière à ne laisser qu'un désert, où Kerboga ne trouverait ni vivres, ni ressources d'aucun genre si, une fois l'armée croisée détruite, il poursuivait sa marche sur Byzance.

La conduite d'Alexis lui attira naturellement par la suite, les plus véhéments reproches de la part des Croisés enfermés dans Antioche et qui comptaient sur lui pour les secourir. Ces reproches ne nous semblent pas entièrement justifiés : Alexis s'était très

1. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 149.

2. Gesta, *Hist. occ.*, III, *loc. cit.*



certainement mis en marche dans le dessein de remplir ses engagements envers ses alliés ; faut-il lui faire grief d'avoir ajouté foi à des rapports erronés, qui lui démontraient que la prise certaine de la ville par Kerboga rendait son intervention inutile et vouée à un échec total ? Nous ne le pensons pas. Certes, il eut été plus chevaleresque de marcher quand même au secours des Croisés, mais il faut avouer que les procédés de ceux-ci n'étaient pas faits pour pousser l'empereur à la chevalerie ; et de plus Alexis devait envisager les conséquences sérieuses qu'une défaite éventuelle pourrait avoir pour l'empire grec.

Revenons à l'armée croisée, complètement investie à Antioche, dont la situation paraissait absolument désespérée à cause du nombre réduit des Croisés en état de combattre et de la démoralisation régnant dans la masse, qui voyait les vivres s'épuiser et nul secours apparaître. C'est alors que se produisirent des interventions surnaturelles, dont nous trouvons également trace dans les sources orientales, telles que Mathieu d'Edesse <sup>1</sup>, Ibn al Atyr <sup>2</sup>, Aboul Mehacen <sup>3</sup>, Ibn Giouzi et Aboul

1. Mathieu d'Edesse, *Hist. arm.*, p. 42-43, I.

2. *Hist. or.*, I, p. 195.

3. *Hist. or.*, III, p. 483.



Feda, avec des commentaires différents, et qui eurent pour résultat de galvaniser les Croisés et de relever les courages défailants.

Pendant quelques mois, de juin 1098 à avril 1099, les princes croisés furent gratifiés d'une série d'apparitions célestes vraiment merveilleuses, qui cessèrent brusquement à la mort du visionnaire. Il est intéressant d'étudier ces manifestations, car, en les analysant de près, on voit qu'elles ont eu un but tendancieux. Ce ne furent d'ailleurs jamais de ces apparitions collectives où toute une armée voit un saint Georges combattre à sa tête.

La première apparition fut connue le 10 juin : le comte de Saint-Gilles et Adémar, légat du Pape, reçurent la visite d'un homme de mauvaise mine, pauvrement vêtu, qui se nommait Pierre Barthélemi<sup>1</sup>. C'était un paysan provençal, pas tout à fait illettré, qui était au service d'un pèlerin, Guillaume Pierre<sup>2</sup>, sur lequel nous ne savons rien. Ceux qui connaissaient Barthélemi le tenaient en piètre estime : c'était un ami de la grosse joie, coureur de cabarets et de places publiques, un méridional dont l'imagination vive altérait parfois la vérité.

1. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 253 et sq. *Gesta, ibid.*, p. 147.

2. Il existe à Manosque, Basses-Alpes, une rue Guilhem Pierre, peut-être est-ce le même personnage.





Introduit en présence des hauts personnages auxquels il avait demandé audience, Barthélemi leur raconta les merveilleuses visions dont, depuis plusieurs mois, il était favorisé. Cinq fois déjà saint André lui était apparu et l'avait invité à venir trouver le comte de Saint-Gilles et le légat pontifical pour leur révéler l'endroit où se trouvait enterrée une relique insigne : la lance dont avait été percé au Calvaire le côté du Christ.

Les visions s'étaient espacées sur une longue période ; la première remontait au 30 décembre de l'année précédente ; elle avait eu lieu pendant le tremblement de terre qui avait alors ravagé la région d'Antioche. Tremblant de peur, Barthélemi était en train d'invoquer la miséricorde divine, quand lui avait apparu un vieillard aux cheveux argentés, et un jeune homme d'une beauté surprenante, tous deux couverts de vêtements éblouissants. Le plus âgé des nocturnes visiteurs, après s'être fait connaître pour saint André, interpella Barthélemi et l'invita à se rendre immédiatement de sa part auprès du légat, du comte de Toulouse et de Guillaume de Haute-poul.

Saint André le chargea de reprocher au légat de se désintéresser par trop de la prédication, puis il ajouta qu'il allait lui montrer l'endroit où était



enterrée la lance de la Passion<sup>1</sup> afin que Barthélemi pût ensuite y mener le comte de Toulouse. Vêtu seulement de sa chemise, le pèlerin avait été transporté à Antioche, alors aux mains des Turcs ; son visiteur l'avait introduit par la porte du sud dans l'église Saint-Pierre, et là, tandis que Barthélemi et le deuxième visiteur attendaient près de l'autel, saint André avait disparu sous terre dans la chapelle méridionale, et était venu rapportant la lance, qu'il confia à Barthélemi durant quelques instants. Celui-ci voulait porter la lance au comte de Toulouse, mais saint André s'y opposa et reprenant la précieuse relique, invita le pèlerin à revenir après la prise de la ville, en compagnie de 12 hommes, pour chercher la lance dans l'endroit où il la remettait. Les deux saints prirent ensuite la peine de ramener le pèlerin jusqu'à son cantonnement.

Barthélemi se montra peu obéissant aux ordres venus de l'au-delà. La pauvreté de sa mine lui faisait craindre d'être mal reçu par les hauts personnages auprès desquels il avait ordre de se rendre. Sans plus s'occuper de sa mission, il partit chercher des vivres dans la région d'Edesse. Ce fut là que, le 10 février, saint André, toujours suivi de son muet compagnon, lui apparut et lui demanda s'il

1. *Gesta, Hist. occ.*, III, p. 147.



avait accompli la mission qui lui avait été confiée. Sur sa réponse négative, saint André se livra à quelques considérations sur l'amour que le Seigneur portait aux Croisés, qu'il a choisis pour faire de grandes choses ; puis il ajouta que les saints, présentant ce que Dieu voulait faire pour les Croisés désiraient tous reprendre leurs corps pour venir combattre avec les pèlerins. Ceci dit, l'apparition prit fin, mais en partant le saint punit Barthélemi de sa désobéissance en lui rendant les yeux très malades.

Trouvant ce châtiment très juste, Barthélemi revint au camp devant Antioche, mais là, craignant toujours de passer pour un intrigant, il n'exécuta pas les ordres reçus.

Barthélemi avait l'humeur voyageuse ; aussi quand, le 20 mars, saint André le gratifia d'une nouvelle apparition, il le trouva au port Saint-Siméon, en compagnie de son maître Guillaume Pierre. Celui-ci aurait entendu parler son serviteur, sans voir les personnages avec lesquels il s'entretenait. Saint André se plaignit à nouveau des hésitations de Barthélemi, et termina en lui donnant quelques conseils, qu'il devait transmettre au comte de Saint-Gilles sur la manière dont il devrait traverser le Jourdain.



Décidé cette fois à obéir, Barthélemi raconta qu'il était venu devant Antioche, mais que là il ne lui avait pas été permis d'aborder les augustes personnages auxquels le saint l'envoyait. C'est donc sans avoir rempli sa mission qu'il partit pour Mamistra, d'où il devait gagner Chypre pour acheter des vivres.

A Mamistra, saint André se fâcha contre son infidèle messenger et le menaça, s'il n'exécutait pas ses ordres sans délai. Barthélemi, encore cette fois, n'en tint aucun compte et s'embarqua pour Chypre. Par trois fois, le navire qui le portait fut rejeté à la côte ; la troisième fois sur les rives d'une île voisine du port Saint-Siméon. De là, Barthélemi regagnait Antioche, où, le 10 juin, il prenait part à une bataille contre les Turcs. En rentrant dans la ville, il avait été à demi écrasé entre les chevaux de deux cavaliers ; tandis qu'il reprenait ses esprits, saint André toujours suivi de son socius, lui était apparu, et lui avait parlé si sévèrement qu'il s'était décidé enfin à exécuter les ordres reçus.

Ayant écouté Barthélemi, le légat pontifical n'ajouta aucune foi à ses paroles ; le comte de Saint-Gilles, sans se prononcer, confia le visionnaire à son chapelain.

Barthélemi ne fut pas longtemps le seul Croisé



à être en relation directe avec le ciel. Dans la nuit même qui suivit le jour où il avait exposé son cas, un prêtre de Valence, Etienne <sup>1</sup>, eut une vision dans laquelle ce ne fut plus un apôtre qui lui apparut, mais Notre-Seigneur Jésus-Christ en personne. Sur le faux bruit de l'entrée des Turcs dans la ville, Etienne, en compagnie d'un certain nombre de personnes, entra dans l'église de Notre-Dame; il s'y confessa, reçut l'absolution, et se mit à chanter les psaumes avec ses compagnons. L'office dut être long, car les chanteurs s'endormirent, sauf Etienne, qui vit soudain en face de lui un homme d'une beauté surprenante. Ce personnage ne savait pas très bien quels étaient tous ces gens qui étaient à Antioche; il demanda à leur sujet des renseignements à Etienne et parut fort satisfait d'apprendre que les nouveaux venus étaient des chrétiens et non des hérétiques. Il demanda à Etienne s'il le reconnaissait et, tandis qu'il parlait, sa tête était entourée d'un nimbe crucifère lumineux. Le prêtre lui dit qu'il ressemblait aux images que l'on faisait du Christ. Satisfaite d'avoir été reconnue, l'apparition continua de se documenter sur la Croisade et demanda le nom du chef. Son interlocuteur lui

1. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 146. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 255.



répondit qu'il n'y avait pas un seul chef, mais que le légat jouait un rôle prépondérant. Alors le Seigneur chargea le prêtre de dire à l'évêque que son peuple, en commettant le mal, s'était éloigné de lui ; il rappela de quelle protection il avait entouré les Croisés à Nicée et pendant la traversée de l'Asie Mineure ; mais une fois Antioche prise, les chrétiens ont forniqué avec les chrétiennes et les païennes ; la mauvaise odeur de leurs fautes est montée jusqu'au ciel. La Vierge et saint Pierre supplient le Seigneur d'aider les Croisés ; mais le message du Seigneur est le suivant :

Va dire à mon peuple qu'il revienne à moi et je reviendrai à lui et, dans cinq jours, j'enverrai un grand secours.

La conversation fut interrompue par l'apparition d'une femme au visage éblouissant qui demanda au Seigneur ce qu'il faisait. Le Seigneur lui répondit qu'il prenait des renseignements sur les gens entrés à Antioche. La femme lui dit que c'était pour ceux-là qu'elle le priait tant.

Le prêtre voulut alors réveiller ses voisins, mais la vision disparut.

Au matin le prêtre Etienne alla raconter sa vision aux chefs de la Croisade.

Ces manifestations de la volonté divine eurent un



premier résultat : les chefs jurèrent de ne pas quitter Antioche isolément ; cette nouvelle remonta le moral du peuple, qui avait déjà vu nombre de ses chefs laïques et ecclésiastiques l'abandonner à l'heure du danger.

Pendant les cinq jours qui suivirent, la surexcitation continua à être grande et les révélations se multiplièrent. Il n'y eut à ce moment que des escarmouches sans gravité avec l'ennemi. Par contre, Bohémond trouvant que les forces croisées étaient trop dispersées, incendia toute une partie d'Antioche (12 juin) afin de diminuer les points à défendre.

Le cinquième jour étant arrivé, Pierre Barthélemi fut conduit à l'église Saint-Pierre, 12 personnes l'accompagnaient entre autres : le comte de Saint-Gilles, l'évêque d'Orange, Raimond d'Agiles, Pons de Balazun, et Faraud de Thoard<sup>1</sup>. Du matin jusqu'au soir on creusa sans succès le sol de l'église et l'on ne trouva rien. Le découragement s'empara des assistants ; le comte de Saint-Gilles s'en alla. Les ouvriers fatigués furent remplacés par d'autres, qui travaillèrent sans plus de succès. Voyant qu'on n'arrivait à rien Barthélemi nu-pieds et en chemise, descendit dans la fosse. Après avoir invité les assis-

1. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 257. *Gesta, ibid.*, p. 149. *Epist.* II, Anselme, *ibid.*, p. 893.



tants à la prière, il retrouva la lance en terre, Raimond d'Argiles prétend l'avoir embrassée alors que la pointe seule sortait.

Le bruit de l'invention se répandit dans la ville, où il causa une grande joie.

La découverte de la lance était un succès pour Barthélemi ; mais celui-ci avait un désavantage : il n'avait vu que saint André, alors que le prêtre avait vu le Christ. Pour assurer sa supériorité, Barthélemi eut une vision la deuxième nuit qui suivit la découverte : saint André lui apparut et, après lui avoir exposé quel avantage c'était pour Saint-Gilles d'être le porte-étendard de l'armée, il lui nomma son compagnon comme étant le Christ. Celui-ci ne dit mot, et André termina en ordonnant de célébrer cette année l'octave de l'invention, et, chaque année, la fête de l'invention ; il eut soin de donner les indications liturgiques.

Ce récit trouva d'abord quelques incrédules ; l'évêque d'Orange et le comte de Toulouse demandèrent au visionnaire s'il savait lire, décidés à ne pas ajouter foi à ses paroles s'il répondait oui<sup>1</sup>. Barthélemi, se méfiant, répondit par la négative. Or, il savait quelque peu son alphabet, mais à partir de ce moment il ne connut plus les lettres, oublia

1. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 257.





ce qu'il avait appris en lisant, et ne sut plus que quelques prières courantes.

La famine qui se mit à régner dans la ville produisit un effet fâcheux sur le moral des Croisés. Barthélemi, pour remonter les courages, eut une vision pour annoncer que les maux avaient été mérités par les péchés, que le Seigneur avait entendu le cri de son peuple, qu'il arrêterait les châtiements, mais que les Croisés aient à demander pardon à Dieu et à faire cinq aumônes en souvenir des cinq plaies ; que, le jour fixé par les chefs pour l'attaque, ils marchent au combat en priant Dieu ; qu'il faut combattre le plus tôt possible, sans cela l'ennemi les tiendra assiégés jusqu'à ce qu'ils se mangent les uns les autres ; que surtout il faudra éviter de piller les tentes de l'ennemi.

Par suite d'une nouvelle maladie du comte de Saint-Gilles, le commandement suprême fut confié à Bohémond <sup>1</sup> (vers le 20 juin). Le moral du peuple avait été remonté par les apparitions, les fêtes destinées à célébrer l'octave de l'invention de la sainte lance <sup>2</sup>, et les trois jours de jeûne <sup>3</sup> et de processions qui les suivirent. Tous étaient prêts à combattre ;

1. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 258.

2. R. d'A., III, 257.

3. *Gesta*, *Hist. occ.*, III, p. 150. Lettre du clergé de Lucques. Riant, *Inventaire*, p. 184. Foucher, *Hist. occ.*, III, p. 346.



le jour fut même décidé mais pourtant, avant d'engager la lutte, une dernière tentative pour traiter fut tentée. Pierre l'Ermite et un certain Herluin<sup>1</sup> se rendirent au camp de Kerboga le 27 juin. Que se passa-t-il exactement? Il est difficile de le savoir. Les envoyés proposèrent-ils de terminer la lutte par un combat singulier entre un nombre d'hommes déterminé, comme le disent Foucher<sup>2</sup>, et Raimond d'Agiles<sup>3</sup>? ou l'invitèrent-ils simplement à lever le siège et à s'en aller avec armes et bagages?<sup>4</sup> Une chose est certaine : les messagers se heurtèrent à l'arrogance de Kerboga qui leur donna le choix entre l'apostasie ou la captivité perpétuelle, et ajouta qu'il n'avait qu'à attendre et que la ville serait obligée de se rendre à cause de la famine.

Il ne restait donc plus qu'à combattre. Laissant, pour garder la ville contre une attaque possible de la garnison turque, le comte de Saint-Gilles, toujours malade, et 200 hommes, les Croisés sortirent d'Antioche le matin du 28 juin et marchèrent

1. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 150.

2. Foucher, *Hist. occ.*, III, p. 347.

3. R. d'Ag., *Hist. occ.*, III, p. 260.

4. Ou lui offrirent-ils de lui rendre Antioche moyennant qu'il leur assurerait la vie sauve, comme le dit Mathieu d'Edesse *Hist. arm.*, I, p. 41.



contre Kerboga. Par suite de la mort de beaucoup de chevaux, un grand nombre de chevaliers se trouvaient à pied ou montés sur des bêtes de somme. L'armée chrétienne était divisée en 6 corps, les diverses races marchant sous les ordres de leurs princes respectifs : en avant, les Français avec Hugues de Vermandois et le comte de Flandre ; puis le duc de Lorraine, Robert de Normandie, l'évêque du Puy portant la lance et conduisant les Provençaux de Saint-Gilles, Tancrède, et, pour fermer la marche, Bohémond et les siens<sup>1</sup>. Une partie des prêtres et des clercs de l'armée, vêtus d'ornements sacerdotaux et portant des croix, marchaient avec les troupes, tandis que les autres demeuraient en prière sur les murs de la ville<sup>2</sup>. Kerboga, confiant dans sa supériorité numérique, et probablement mal renseigné sur les forces de ses adversaires, laissa l'armée croisée se déployer, sans être inquiétée, hors de la porte de la Mahomerie. Le front turc s'étendait dans la direction nord et est ; Kerboga envoya des troupes du côté de la mer pour tourner les chrétiens et les prendre à dos ; les Croisés s'opposèrent à ce mouvement par la formation hâtive d'un septième corps, prélevé sur les troupes de Godefroi de Bouil-

1. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 150. Foucher, *ibid.*, p. 348.

2. R. d'Ag., *Hist. occ.*, III, p. 260.



lon et de Robert de Normandie et placé sous les ordres d'un certain Renaud <sup>1</sup>, que Guillaume de Tyr dit être Renaud de Toul <sup>2</sup>. Les Turcs mirent le feu aux herbes et aux broussailles pour arrêter les Francs, mais rien ne put entraver leur élan, et le succès fut aussi prompt que complet. Refoulant l'ennemi en désordre, les Croisés atteignirent le camp turc, vide de ses défenseurs, mais, fidèles aux ordres célestes, ils ne s'attardèrent pas à le piller et poursuivirent l'armée de Kerboga débandée, jusqu'aux environs de Harem, aidés par les Arméniens et les Syriens qui massacraient les ennemis isolés.

La poursuite ne dépassa pas Harem ; l'armée victorieuse revint au camp turc dénombrer et partager le butin énorme qui s'y trouvait, et, si l'on en croit Foucher de Chartres, massacrer les femmes qui y étaient restées cachées <sup>3</sup>.

Cette victoire absolument inespérée ne manqua pas de frapper les imaginations, déjà surexcitées par les révélations d'Etienne et de Barthélemi, et elle fut attribuée à la présence, dans les rangs chrétiens, d'escadrons célestes, à tête desquels se trou-

1. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 151.

2. Guillaume de Tyr., *Hist. occ.*, I, VI, 17.

3. Foucher, *Hist. occ.*, III, p. 349.



vaient saint Georges, saint Démétrius, et saint Mercure<sup>1</sup>. La lecture des historiens arabes nous ramène sur terre et nous ouvre un horizon différent.

En effet, il ressort du récit de Kémal ed Din <sup>2</sup>, d'Aboul Feda <sup>3</sup> d'Ibn al Atyr <sup>4</sup>, pour ne citer que les principaux, que Kerboga se méfiait de Dokak; de plus, il s'était aliéné ses alliés par ses mauvais procédés et le mépris qu'il leur témoignait, de sorte que les princes musulmans auraient décidé de l'abandonner au milieu d'une bataille et de lui faire subir un échec grave. Ibn al Atyr<sup>5</sup> est le seul qui mentionne cette décision préalable des princes musulmans; mais, même en les disculpant de toute préméditation, il n'en est pas moins certain que leurs troupes ne soutinrent pas le choc des Croisés; la discorde régnant entre les Turcs et les Arabes les empêcha de s'entr'aider; les opinions différentes des émirs sur la conduite à tenir paralysèrent la résistance, enfin la désertion en masse des Turcomans amena une panique et une débandade générale <sup>6</sup> qui aboutit au désastre dont nous venons de faire le récit.

1. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 151.
2. *Hist. or.*, III, p. 582.
3. *Hist. or.*, I, p. 4.
4. *Hist. or.*, I, p. 195.
5. *Hist. or.*, I, p. 194.
6. Mathieu d'Edesse, *Hist. arm.*, I, p. 42-43.



Les Croisés rentrèrent triomphants à Antioche. Aussitôt qu'Ahmed ibn Meruan apprit la déroute des Turcs, il entama des pourparlers avec les chefs croisés et remit la citadelle d'Antioche, moyennant la vie sauve, à Bohémond, <sup>1</sup> après avoir refusé au comte de Saint-Gilles d'arborer sa bannière <sup>2</sup>. On le conduisait avec ses compagnons sur le territoire d'Alep, mais une partie de la troupe fut massacrée en route par les Arméniens <sup>3</sup>.

La victoire remportée confirma de la façon la plus éclatante l'authenticité de la lance. Mais, pour ceux qui avaient machiné cette comédie, ce n'était pas assez, il fallait punir l'incrédulité. Les seigneurs avaient admiré l'invention de la lance, même Bohémond, qui sûrement n'y croyait pas en son for privé ; mais le légat avait douté ouvertement ; aussi le verrons-nous apparaître après sa mort à Pierre Barthélemi <sup>4</sup>, confesser humblement son erreur, et faire le récit des châtiments que son incrédulité lui a valus. Mais tout, dans cette vision, aura un caractère politique, et le ciel interviendra pour faire régner la paix entre Saint-Gilles et Bohémond.

1. *Epist.* II, Anselme, *Hist. occ.*, III, p. 893.

2. *Gesta*, *Hist. occ.*, III, p. 151-152.

3. Kemal ed Din, *Hist. or.*, III, p. 582.

4. R. d'A., *Hist., occ.*, III, p. 562.



## CHAPITRE IX

### QUERELLES DES CHEFS CROISÉS APRÈS LA PRISE D'ANTIOCHE

*Hugues de France et Baudouin de Hainaut sont envoyés à Alexis. — Compétition entre Raimond de Toulouse et Bohémond. — Epidémie à Antioche. — Maladie et mort d'Adémar du Puy. — Lettre des princes croisés à Urbain II. — Le Conseil de la Croisade se tient à Antioche (5 novembre 1098). — Le parti populaire demande qu'on marche sur Jérusalem. — Siège de Maarrah Nu'man. — Nouvelles visions de Pierre Barthélemy. — Prise de la ville. — Entrevue de Rugia. — Nouvelles querelles entre les chefs. — L'armée croisée se met en marche vers Jérusalem.*

Antioche prise, la mésintelligence qui existait entre certains des principaux chefs de la Croisade éclata au grand jour, au risque de compromettre le succès de l'expédition ; certains seigneurs ne craignirent pas de donner libre cours à leur ambition particulière. Le désir de s'approprier la plus grande et la plus riche ville de la Syrie fit oublier à Bohémond tous les serments qu'il avait prêtés



entre les mains d'Alexis I<sup>er</sup> Comnène, lorsque sur les reliques les plus vénérables il s'était engagé à rendre à l'empereur grec toutes les villes ayant jadis appartenu à l'empire.

Ce serment avait été prêté par tous les seigneurs sauf par Tancrède, Richard du Principat et Raimond de Saint-Gilles ; tous, sauf ceux-ci, devaient donc se regarder comme liés vis-à-vis d'Alexis par les engagements pris. Aucun d'eux ne pouvait encore savoir à ce moment qu'Alexis, trompé par les faux rapports qu'avait faits le comte de Blois <sup>1</sup>, avait renoncé à amener l'armée de secours qu'il conduisait et avait repris la route de Constantinople. Aucun n'avait le droit de se regarder comme délié des serments prêtés à l'empereur grec et cela est si vrai que, tout au début de juillet, peu après la prise de la ville, Hugues le Grand <sup>2</sup> et Baudouin de Hainaut <sup>3</sup> furent dépêchés à Constantinople par le conseil de la Croisade pour aviser l'empereur de la prise d'Antioche et l'inviter à hâter l'envoi d'une armée de secours <sup>4</sup>.

1. Cf. *supra*, p. 208.

2. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 152. Foucher, *ibid.*, p. 350.

3. Albert d'Aix, V, III.

4. Hugues de Vermandois arriva seul à Constantinople, son compagnon ayant disparu en route ; après avoir délivré son message il reprit le chemin de la France.





La situation théorique de la ville était hors de question : les Croisés, s'ils étaient fidèles à leur serment, devaient la remettre à Alexis ; mais être fidèle à un serment, c'était beaucoup demander à des hommes quand le manque de parole pouvait donner une couronne. Bohémond allait montrer qu'entre les deux il n'hésitait pas. Nous avons déjà vu qu'il avait pris toutes les mesures dépendant de lui pour qu'un représentant d'Alexis ne pût prendre possession d'Antioche comme de Nicée.

Pendant les premiers temps de l'occupation d'Antioche, les prétentions des divers compétiteurs n'osèrent pas s'afficher trop ouvertement ; ce n'est que peu à peu qu'elles s'étalèrent au grand jour.

Par suite des conditions dans lesquelles la ville avait été prise, il se trouvait que les fortifications et la citadelle avaient été occupées par les troupes des divers chefs de l'armée, à l'exception toutefois du contingent grec, que les sources ne mentionnent plus à partir du moment où les intrigues de Bohémond ont fait partir son chef. La citadelle se trouvait ainsi partagée entre les hommes de Godefroi de Bouillon, de Raimond de Saint-Gilles, de Robert de Flandre et de Bohémond <sup>1</sup>. Au mo-

1. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 261-262.



ment de l'occupation, ce dernier avait pu s'assurer seulement un léger avantage en s'emparant des tours les plus élevées de l'enceinte de la citadelle. Ce condominium forcé ne faisait point l'affaire du fils de Guiscard, qui désirait vivement s'assurer de la citadelle pour avoir la certitude de devenir le maître de la ville. Aussi se décida-t-il, à une date indéterminée, mais très probablement dans les derniers jours de juin <sup>1</sup>, à faire expulser par ses troupes les divers contingents qui occupaient la forteresse. Pour justifier cet acte de violence, Bohémond expliqua qu'il s'était engagé vis-à-vis des Musulmans qui lui avaient livré Antioche à garder la ville pour lui seul. Comme aucune protestation ne fut élevée contre la manière forte employée par Bohémond celui-ci tenta de pousser plus loin son avantage et prétendit se faire remettre les portes et les parties de l'enceinte fortifiée, qui lors du siège, avaient été confiées, pour être défendues, à l'évêque du Puy, au duc de Lorraine et au comte de Toulouse. Godefroi de Bouillon ne s'intéressait pas à Antioche, sur laquelle il n'élevait aucune prétention ; tout son intérêt se portait à ce moment sur la région d'Edesse, où son frère Baudouin lui avait concédé quelques-unes des places dont il

1. Cf. Chronologie, n° 295.



s'était rendu maître. Aussi n'élevait-il aucune protestation contre les prétentions du prince normand ; il en fut de même d'Adémar du Puy, déjà atteint du mal qui devait l'emporter quelques jours après, et soucieux avant tout de maintenir la paix et la concorde parmi les Croisés. Par contre, le comte de Saint-Gilles, quoique malade se refusa à en passer par les volontés de Bohémond et, sans se laisser toucher par les prières et les promesses, sans s'effrayer non plus des menaces, il maintint ses troupes dans les emplacements qu'elles occupaient, entre autres la porte du Pont et le château de Yaghi Sian.

En présence de cette opposition fermement manifestée, Bohémond, pour le moment, n'osa passer outre et ne se livra à aucun acte de violence. Antioche demeura donc aux mains des Normands et des Provençaux.

Vers le 3 juillet, le Conseil de la Croisade se réunit pour délibérer sur la situation. Dans cette réunion aucun des chefs ne montra le moindre enthousiasme pour marcher sur Jérusalem, en utilisant le prestige que la prise d'Antioche avait valu aux Croisés dans l'esprit des populations musulmanes<sup>1</sup>. Sous le prétexte de l'été et du manque d'eau dans

1. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 262. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 152.



les pays que l'on devait traverser, le Conseil décida de retarder jusque vers le 1<sup>er</sup> novembre 1098 le départ de la Croisade pour Jérusalem.

En voyant les Chrétiens employer tout l'été à guerroyer dans les régions d'Antioche, d'Alep et d'Edesse, on peut supposer que le motif invoqué pour retarder la marche en avant n'était qu'un prétexte. En réalité les Croisés, à tous les degrés de l'échelle sociale, après les épreuves morales et physiques subies durant la traversée de l'Asie Mineure et pendant les deux sièges d'Antioche, n'avaient plus, les uns qu'une idée ; se reposer et jouir de tous les biens que la victoire avait mis à leur portée ; les autres, tenter de faire fortune en acquérant par un moyen quelconque un château, une ville, ou même un simple village dans les pays enlevés aux Musulmans. Ils rêvaient d'avoir une chance égale à celle des Croisés auxquels la fortune avait souri, et qui maintenant étaient possesseurs d'un ou de plusieurs fiefs en pays conquis. Pour atteindre l'un ou l'autre de ces buts, il se forme de véritables associations : les unes sont des associations de chevaliers qui vont tenter la fortune en pays musulman ; les autres sont de simples associations de malfaiteurs ; leurs membres n'ont d'autre but que le vol, et ils sont d'autant plus audacieux qu'ils



sont sûrs de l'impunité: il n'y a dans Antioche conquis ni police, ni juges ; la garnison, composée en grande partie de Normands, ferme les yeux sur les excès commis par ceux de sa race sur les indigènes et aussi sur les Croisés des autres nations. Raimond d'Agiles<sup>1</sup> constate avec mélancolie que la maladie du comte de Toulouse et celle du légat exposent leurs gens à subir les mauvais traitements des autres Croisés sans que personne prenne leur défense.

Antioche ne fut pas le seul théâtre sur lequel les Latins se livrèrent au pillage : des bandes grassement payées furent recrutées par les Croisés qui avaient acquis des fiefs en pays musulmans ; il semble toutefois que les principaux chefs de la Croisade aient passé le mois de juillet à Antioche ; ce séjour pour le légat et le comte de Saint-Gilles s'explique par la maladie et il est fort probable que c'est la présence du second à Antioche qui y fit demeurer également Bohémond. A ce moment, en effet, on pouvait craindre que le fils de Guiscard et Raimond ne donnassent le spectacle d'une lutte criminelle entre Croisés. Bohémond, désireux de s'assurer le moyen d'entretenir des communications faciles avec l'Italie, négociait avec les Génois qui étaient venus s'installer à Antioche et, le 14 juil-

1. *Hist. occ.*, III, p. 262.



let, il leur accorda, outre l'église Saint-Jean d'Antioche, 30 maisons situées sur la place de ladite église, un entrepôt et un puits ; il les exemptait en outre des usages, coutumes et droits présents et futurs. En échange, les Génois s'engageaient à aider Bohémond pour défendre Antioche contre toute personne qui l'attaquerait ; toutefois, prévoyant le cas où le comte de Saint-Gilles voudrait contester à Bohémond la possession d'Antioche les Génois se réservaient de rester alors neutres <sup>1</sup>.

Les chevaliers de rang moins élevé, qui n'avaient pas de raisons particulières de rester à Antioche, profitèrent de l'arrêt forcé, imposé à la Croisade, pour tenter la fortune : Raimond Pelet <sup>2</sup>, chevalier au service de Raimond de Saint-Gilles, embaucha un certain nombre de chevaliers et, se mettant à leur tête, il se dirigea le 14 juillet vers l'intérieur du pays ; laissant à l'ouest la vallée de l'Oronte, il marcha vers Tall-Mannas, localité située dans les environs de Maarrah Nu'man.

Tall-Mannas était habitée par les Syriens qui, volontairement se donnèrent aux Francs (17 juillet). Raimond séjourna quelques jours dans cette nouvelle conquête dont il partit, pour tenter, à l'ins-

1. Hagenmeyer, *Epistolæ*, XIII et XIV, p. 155-156.

2. *Gesta, Hist. occ.*, III, p. 152.



tigation des Syriens, un coup de main sur un château des environs, qui était alors aux mains des Musulmans. Ce coup de main réussit parfaitement et le château attaqué tomba au pouvoir des Croisés le 25 juillet. Ces premiers succès encouragèrent Pelet à se monter plus audacieux et, après s'être sans doute ménagé des intelligences parmi la population chrétienne de Maarrah Nu'man, il se hasarda à attaquer cette ville (27 juillet<sup>1</sup>). Les Mulsumans des environs se portèrent au-devant de la troupe de Pelet entre Tall-Mannas et Maarrah Nu'man ; il semble que les indigènes, qui s'étaient joints aux Croisés, aient été saisis de panique et se soient débandés. Raimond retourna à Tall-Mannas où il resta jusque vers le 15 août.

Durant cette expédition, un événement important se produisait à Antioche : une épidémie se déclarait qui, durant six mois, exerça des ravages tels que, chaque jour 100 à 300 personnes succombaient<sup>2</sup>. Cette épidémie emporta le légat qui mourut le 1<sup>er</sup> août<sup>3</sup>. La disparition d'Adémar était une perte considérable pour la Croisade par son tact et son autorité, il avait su, jusque-là, évi-

1. Kemal ed Din, *Hist. or.*, III, p. 584.

2. Albert d'Aix, *Hist. occ.*, IV, V, 4.

3. Foucher, *Hist. occ.*, III, p. 350-351. Gesta, *ibid.*, p. 153. R. d'A., *ibid.*, p. 260.



ter que les ambitions rivales des chefs ne se heurtassent trop violemment ; il avait su ne pas oublier le menu peuple et, par l'organisation de secours qu'il avait créée, assurer aux Croisés pauvres des ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins<sup>1</sup>.

Aussitôt que l'influence d'Adémar ne se fit plus sentir, la division se mit entre les chefs et chacun n'écouta plus que son intérêt personnel. Pour éviter l'épidémie, chacun s'empressa de quitter Antioche<sup>2</sup> : Bohémond se rendit dans ses possessions de Cilicie ; mais le gros des Croisés se porta sur Edesse dans l'espoir d'obtenir quelque fief de Baudouin. Godefroi de Bouillon, qui avait déjà reçu de son frère Turbessel et Ravendel, se dirigea également de ce côté<sup>3</sup>.

Cependant le comte de Toulouse était demeuré à Antioche : dans son entourage, un parti poussait à l'entente avec Bohémond et cherchait par l'apparition combinée du légat et de saint André, à agir sur les esprits (3 et 4 août)<sup>4</sup>. Cette apparition ne fut pas prise au sérieux et aucun des partis n'en tint compte.

Le séjour prolongé à Antioche était néfaste au

1. *Gesta, loc. cit.*

2. Albert d'Aix, *loc. cit.*

3. *Gesta, Hist. occ.*, III, p. 152. R. d'A., *ibid.*, p. 262.

4. R. d'A., *loc. cit.*





menu peuple, qui n'avait plus de quoi vivre. Raimond de Toulouse chercha à soulager cette misère en organisant une expédition pour aller piller en pays musulman ; pour cela il rassembla les siens. Il ne semble pas avoir quitté Antioche avant le 11 septembre.

A cette date en effet se trouvèrent réunis à Antioche Bohémond, Raimond, Godefroi, les deux Robert et Eustache de Boulogne. Ils écrivirent à Urbain II<sup>1</sup> pour l'aviser de la prise d'Antioche, de la mort d'Adémar et l'inviter à venir prendre la direction de la Croisade pour la conduire à Jérusalem.

Il est bizarre que les Croisés aient attendu si longtemps pour notifier au pape la prise d'Antioche ; peut-être leurs dissentiments ne furent-ils pas étrangers à ce retard ; en tout cas, le fait de proposer au pape, le 11 septembre, de l'attendre pour marcher sur Jérusalem, permet de dire qu'à ce moment les Croisés sont bien décidés à ne pas partir en novembre et à occuper le pays environnant.

Pendant ce séjour à Antioche, Godefroi de Bouillon offrit à Raimond de s'associer à lui pour diriger une expédition en pays musulman. Avant de regagner Antioche, le duc de Lorraine <sup>2</sup> avait reçu

1. *Hist. occ.*, III, p. 350-351.

2. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 264.



des propositions d'alliance de la part d'Omar, gouverneur de la ville d'A'Zaz, sise à neuf lieues au nord-ouest d'Alep. Omar s'était révolté contre Rodouan émir d'Alep, et, apprenant que celui-ci allait venir l'assiéger, il demanda l'appui des Francs. A en croire un récit romanesque d'Albert d'Aix, l'émir aurait reçu le conseil d'appeler les Francs à son aide, d'un chef musulman, guidé par le conseil de la femme d'un Croisé des troupes de Bouillon, tombée au pouvoir des musulmans.

Saint-Gilles accepta la proposition du duc de Lorraine et tous deux se dirigèrent vers A'Zaz ; mais, avant d'engager ses forces, Raimond exigea qu'Omar remît comme otage entre les mains des Croisés son fils Mohamed. L'approche des troupes chrétiennes décida Rodouan à lever le siège. Raimond revint alors à Antioche. En termes vagues Raimond d'Agiles <sup>1</sup> laisse entendre que Saint-Gilles éprouva de grandes pertes ; peut-être fait-il allusion à la surprise de traînards dont parle Albert d'Aix <sup>2</sup>, dans laquelle plusieurs centaines de Croisés trouvèrent la mort.

Peu après, vers le mois d'octobre, nous voyons Raimond, toujours pour secourir les pauvres, tenter

1. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 264-265.

2. Albert d'Aix, *Hist. occ.*, IV, 11, 12.



une nouvelle expédition. Par Rugia, qu'il avait occupé durant le siège d'Antioche, il se dirigea vers Al Bara à deux jours d'Antioche <sup>1</sup>, aux environs de Maarrah Nu'man, et il investit la place. Assez rapidement l'eau vint à manquer dans la ville qui dut capituler. Un historien arabe, Kemal ed Din, reproche aux chrétiens de n'avoir pas tenu compte de la capitulation et d'avoir mis nombre d'habitants à la torture pour leur faire dire où étaient cachés leurs biens <sup>2</sup>. Un grand nombre d'habitants fut réduit en esclavage et envoyé à Antioche pour y être vendu. Aussitôt prise Al Bara, le comte de Toulouse y releva l'évêché latin et fit élire par le peuple Pierre de Narbonne <sup>3</sup>.

On arrivait à la fin d'octobre, et suivant la décision prise, on devait délibérer le 1<sup>er</sup> novembre à Antioche sur la continuation de l'expédition. Raimond laissant à Al Bara le gros de ses troupes, retourna à Antioche où il trouva les autres chefs fidèles au rendez-vous, à l'exception de Bohémond, qui, malade en Cilicie, n'arriva que le 3. Godefroi de Bouillon fit une entrée qui remplit de joie les Croisés : il était escorté d'un certain nombre de

1. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 153.

2. Kemal ed Din, *Hist. or.*, III, p. 586.

3. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 266.



prisonniers turcs portant des têtes de captifs que le duc de Lorraine avait fait mettre à mort. Baudouin d'Edesse, uniquement occupé de ses intérêts, ne s'était pas dérangé.

Le 5 novembre 1098, dans l'église Saint-Pierre d'Antioche<sup>1</sup> se réunit le Conseil de la Croisade pour délibérer sur l'attribution d'Antioche et sur la reprise de la marche vers Jérusalem.

D'une manière certaine, l'on peut dire que la marche sur Jérusalem n'intéressait pas la plus grande partie des chefs. La plupart de ceux qui se trouvaient nantis d'un château ou de quelque autre bien dans le pays occupé, tenaient à s'en assurer la possession définitive et à voir, pour cela, Antioche attribuée à un seigneur capable de la défendre et de protéger le pays environnant. Les membres de ce parti se ralliaient donc à la candidature de Bohémond, seul candidat, puisque le comte de Toulouse, ne réclamait pas Antioche pour lui-même, mais pour l'empereur grec<sup>2</sup>, avec lequel, il était entré en rapport. En effet, Raimond avait dû entrer en relation avec le basileus dès la fin de 1098, car dès cette époque nous constatons un changement d'attitude chez lui, et, d'ennemi qu'il était, il de-

1. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 153. R. d'A., *ibid.*, p. 267-268.

2. Gesta, *loc. cit.*, p. 154.



vient le plus ferme défenseur des droits d'Alexis ; la haine commune contre Bohémond doit être la cause de ce rapprochement ; mais il nous est impossible de fixer d'une manière précise la date de cet accord, les renseignements que nous donne Anne Comnène <sup>1</sup> ne nous fournissant aucune date. Il devait en tout cas être conclu au début de 1099 puisque nous voyons le comte de Toulouse obtenir pour l'empereur la remise d'un certain nombre de places.

Saint-Gilles rêvait de la coopération des Croisés et des Grecs. Cette conception formée au contact des réalités avec lesquelles ils s'était trouvé aux prises, est intéressante à noter. En tout cas, Saint-Gilles, quelles que fussent ses secrètes pensées, refusait de livrer Antioche à Bohémond et invoquait, pour justifier sa conduite, le serment prêté à Alexis par les Croisés.

Ce serment pesait fort peu à d'autres princes ; Godefroi de Bouillon, le comte de Flandre étaient partisans de la cession d'Antioche à Bohémond, mais n'osaient pas, crainte d'être traités de parjures, se rallier ouvertement à sa candidature.

Telles étaient les opinions des dirigeants de la Croisade ; mais, à côté de ces partis qu'on peut appe-

1. Al., I, XI, 7, 105.



ler politiques, il y avait le parti des gens pieux, recruté dans le bas clergé, parmi les Provençaux et dans le peuple : ce parti n'avait qu'une idée : le succès de l'expédition et la marche vers Jérusalem. Déjà c'est un de ses membres qui avait réveillé les courages en retrouvant la sainte Lance au moment opportun durant la période de tergiversation. Ce parti agit de nouveau et toujours de la même manière : à plusieurs reprises, Pierre Barthélemy prétendra avoir eu des visions, sur lesquelles il s'appuiera pour donner des conseils au comte de Toulouse, critiquer sa conduite et celle de ses conseillers. Indirectement ce parti aura de l'influence, car les chefs n'oseront le heurter trop directement de front.

Pendant plusieurs jours la discussion se poursuivit dans le Conseil, où les passions étaient surexcitées, Bohémond et Raimond étaient sur le point de décider leur querelle par les armes. Vainement un Conseil plus restreint, dont furent exclus les intéressés, se réunit auprès de la chaire de l'Apôtre ; on ne put arriver à un entente, dans la crainte qu'une décision ne désagrégât l'armée de la Croisade.

C'est alors que se fit sentir l'influence du parti des gens pieux. Très probablement sous l'influence



de Barthélemy et du bas clergé, un mouvement populaire commença et des rumeurs tendancieuses furent répandues : qu'importait au peuple le sort des conquêtes faites par les seigneurs? ce qu'il lui faut, c'est un chef pour le conduire à Jérusalem. Des milliers d'hommes sont morts depuis un an que l'on est à Antioche ; cela suffit ! Que les seigneurs qui veulent toucher de l'argent d'Alexis s'entendent avec ceux qui veulent percevoir les revenus d'Antioche ; sinon, on les mettra tous d'accord en rasant les murs de la ville <sup>1</sup> !

Cet état d'esprit du bas peuple de la Croisade frappa les gens du Conseil, qui craignirent que les menaces ne fussent suivies d'effet. On réussit à faire accepter l'arrangement suivant par Raimond et Bohémond : Saint-Gilles s'engageait par serment à approuver la décision du Conseil pourvu que Bohémond suivît la Croisade vers Jérusalem. Bohémond, de son côté, jura entre les mains des évêques de ne pas troubler la Croisade par ses querelles particulières.

Finalement le Conseil laissa subsister le condominium existant. Bohémond fortifia la citadelle en hommes et en vivres ; Raimond fit de même pour les points de la ville qu'il occupait, c'est-à-dire le

1. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 268.



palais de Yaghi Sian et la porte du Pont dont il laissait le commandement à Guillaume Ermingarius <sup>1</sup>.

En somme le Conseil avait laissé en suspens toutes les questions litigieuses. Raimond de Saint-Gilles se décida à aller rejoindre ses troupes qu'il avait laissées à Al Bara ; il partit d'Antioche 23 novembre 1098, en compagnie du comte de Flandre. Par Rugia <sup>2</sup>, tous deux gagnèrent Al Bara d'où ils se portèrent sur Maarah Nu'man, où ils arrivèrent le 27 ; peut-être le 24, leurs avant-gardes avaient-elles déjà paru devant la ville <sup>3</sup>.

Dès le dimanche 28 les Croisés tentèrent une attaque brusquée qui faillit réussir mais qui, finalement, fut repoussée. Le même jour des renforts leur parvinrent sous la conduite de Bohémond <sup>4</sup>, dont les troupes achevèrent l'investissement de la ville. Le 29 un nouvel assaut n'eut pas plus de succès que la veille ; il fallut entamer un siège en règle. Pour se procurer le bois nécessaire à la construction des machines, les Croisés se répandirent dans le pays et le dévastèrent.

1. *Hist. bell. sacri.*, c. 93. *Gesta, Hist. occ.*, III, p. 153. R. d'A., *ibid.*, p. 267-268.

2. *Gesta, Hist. occ.*, III, p. 154.

3. Kemal, *Hist. or.*, III, p. 586

4. *Gesta, loc. cit.*





La prolongation des hostilités n'avait été prévue par personne et les vivres manquèrent complètement<sup>1</sup>. Les quelque 10.000 hommes qui formaient l'armée cherchaient partout à s'en procurer et couraient le pays pour trouver des grains ou des légumes. De nouveau la misère fut grande ; beaucoup de Croisés désespérés abandonnèrent l'expédition ; le découragement devint tel que dans le parti des gens pieux on chercha quelque moyen surnaturel de relever le courage des Croisés, qui voyaient la Croix bafouée par les Musulmans sur les murs de la ville, sans même réagir. A point nommé, Pierre Barthélemy fut de nouveau favorisé du ciel ; les évêques d'Orange<sup>2</sup> et d'Al Bara, pour exalter les courages, racontèrent à leurs ouailles les visions et les conversations que Pierre Barthélemy avait eues avec l'apôtre saint André. Une fois les esprits ainsi préparés, l'assaut fut tenté. Le château roulant que le comte de Toulouse avait fait construire et garnir d'hommes, sous la direction de Guillaume de Montpellier, se trouva prêt et fut amené contre la ville assiégée, pour attaquer une grosse tour de l'enceinte<sup>3</sup>. En même temps,

1. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 268.

2. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 269.

3. Kemal ed Din, *Hist. or.*, III, p. 586.



sous la conduite de Gaiffier (ou Guilfert) de Lastour<sup>1</sup>, l'escalade était tentée sans succès. Un résultat appréciable fut néanmoins obtenu : à l'abri du château, les Croisés arrivèrent à miner une partie de la muraille qui s'écroula. Profitant du désordre, les Francs réussirent à occuper une partie des murailles; dès le soir, les Croisés pauvres<sup>2</sup> pénétrèrent dans la ville et se mirent à piller. Cependant Bohémond, par interprète, faisait annoncer dans la ville qu'il assurait la vie sauve à tous ceux qui se réfugieraient dans une salle située aux portes de l'enceinte<sup>3</sup>. Certains Musulmans s'enfermèrent dans des maisons fortifiées et demandèrent l'aman moyennant une taxe par maison<sup>4</sup>. Pendant la nuit le calme régna, mais au matin la lutte reprit et le massacre général commença. Beaucoup de Sarrazins, réfugiés dans des grottes et des souterrains situés dans la ville, furent enfumés; Bohémond s'empara de tous ceux qui s'étaient réfugiés, suivant ses conseils, dans la porte et, au mépris de la foi jurée, il fit massacrer les hommes et conduire les femmes et les enfants à Antioche pour y être vendus<sup>5</sup>. Les

1. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 155.

2. R. d'A., *Hist. occ.*, p. 270.

3. Kemal, *op. cit.*, p. 586.

4. Kemal, *loc. cit.*

5. Kemal, *loc. cit.* Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 155.



Croisés, à la recherche des trésors, détruisirent les mosquées, les maisons, les fortifications, éventrant les cadaves dans l'espoir de trouver des pièces d'or cachées dans leurs entrailles <sup>1</sup>. Les Croisés occupèrent Maarrah un mois et quatre jours, c'est pendant ce temps qu'il faut placer la mort de l'évêque d'Orange <sup>2</sup>.

Il y avait déjà eu pendant le siège de la ville des querelles entre les gens du comte de Toulouse et ceux de Bohémond ; une fois la ville prise, les dissentiments recommencèrent entre les deux chefs <sup>3</sup> ; les griefs étaient nombreux : Raimond de Saint-Gilles, dont les troupes surtout avaient donné, trouvait exagérée la part de butin de Bohémond ; de plus, celui-ci tournait en dérision les apparitions de Pierre Barthélemy ; enfin Saint-Gilles voulait remettre la ville à l'évêque d'Al Bara <sup>4</sup>.

Ces querelles se prolongèrent jusque vers le 25 décembre 1098. Bohémond, n'ayant qu'une idée celle de s'installer à Antioche, proposa de retarder le départ pour Jérusalem jusqu'à Pâques prochaines <sup>5</sup>. Ces discussions amenèrent chez les simples

1. *Gesta, loc. cit.*, p. 156.
2. *Gesta, Hist. occ.*, III, p. 155.
3. *Gesta, loc. cit.*, p. 156.
4. *R. d'A., Hist. occ.*, III, p. 270.
5. *R. d'A., loc. cit.*



chevaliers et dans le menu peuple un violent mécontentement : la prolongation indéfinie de l'expédition où ils avaient épuisé leurs ressources, les irritait fort. A ce moment les troupes réunies à Maarrah étaient fort peu nombreuses ; il manquait le duc de Lorraine et son contingent ; nombre de chevaliers guerroyaient sur le territoire d'Edesse ; il restait en somme fort peu de monde, dont beaucoup de gens démontés. Le découragement devint tel qu'un grand nombre abandonnèrent la Croisade.

Le parti des gens pieux qui voulaient arriver à Jérusalem, composé en partie des fidèles de Saint-Gilles, grossis de quelques nobles, et du peuple, pressa Raimond de se mettre à sa tête, lui rappelant le serment prêté sur la Lance <sup>1</sup> et réclamant, en cas de refus, la Lance qu'ils prendront comme guide, et Dieu pour Chef.

Saint-Gilles se trouvait partagé entre le désir de tenir son serment et la crainte de se mettre à dos les chefs absents, dont il craignait la jalousie. Finalement il se laissa faire violence et promit que dans quinze jours on se mettrait en route (vers le 29 décembre). Là-dessus Bohémond se fâcha et retourna à Antioche <sup>2</sup>.

1. R. d'A., *loc. cit.*, p. 270.

2. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 157. Foucher, *ibid.*, p. 352.



Le comte de Toulouse, pour mener à bien la tâche qu'il s'était imposée, chercha moyennant finances, à s'assurer les concours des autres chefs : il demanda au duc de Lorraine, à Bohémond et aux deux Robert de venir d'Antioche conférer à Rugia avec lui <sup>1</sup> ; pour empêcher la rupture dont il était menacé, il offrit aux chefs, sauf à Bohémond, de les prendre à sa solde moyennant une somme variant sans doute suivant les effectifs : à Godefroi il offrit 10.000 sous ; 10.000 à Robert de Normandie ; 6.000 au comte de Flandre ; 5.000 à Tancrède, et ainsi de suite <sup>2</sup>.

La question d'Antioche fut remise sur le tapis ; l'accord ne put se faire et les chefs retournèrent à Antioche et Raimond à Maarrah.

Les nouvelles qu'il y trouva n'étaient point bonnes. Pendant le congrès de Rugia, le bruit s'était répandu parmi les pèlerins restés à Maarrah que Raimond songeait à laisser une garnison dans cette ville. Cette nouvelle excita le mécontentement ; les pèlerins étaient montés contre les chefs qui ne rêvaient que conquêtes. Or, si l'on continuait à laisser partout des garnisons, les forces de la Croisade iraient s'affaiblissant et il n'en resterait rien en

1. *Gesta, Hist. occ.*, III, p. 156.

2. *R. d'A., Hist. occ.*, III, p. 271.



arrivant à Jérusalem. Puisque les seigneurs perdaient de vue l'intérêt de la Croisade, il appartenait au peuple de le défendre : on décida donc de raser les murs de la ville <sup>1</sup>. Sitôt dit, sitôt fait, et jour et nuit les équipes de pèlerins se succédèrent pour démolir les fortifications. Ceci ne faisait nullement l'affaire de l'évêque d'Al Bara qui comptait sur la ville ; il intervint auprès des mutins, mais son autorité fut méconnue, aussi bien que celle des officiers de Saint-Gilles, qui se joignirent à lui pour arrêter la destruction.

L'imprévoyance des chefs faisait qu'aucun ravitaillement n'était assuré ; les ressources du pays sur lequel on vivait depuis longtemps s'épuisèrent, et de nouveau la famine exerça ses ravages. On en vint à manger les cadavres des gens tués pendant le siège <sup>2</sup>.

Ces misères amenèrent de nouvelles désertions. Par contre, en apprenant que les Chrétiens, malgré la misère subie depuis plus d'un an, préféreraient devenir cannibales que de renoncer à leur vœu, les Turcs ressentirent quelque crainte mêlée d'admiration. « Malheureusement, dit Raimond d'Agiles <sup>3</sup>,

1. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 271.

2. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 156-157. R. d'A., *ibid.*, p. 271. Foucher, *ibid.*, p. 352.

3. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 271.



nous ne pûmes profiter de ces sentiments, nous ne les connûmes que plus tard. »

Raimond fut très irrité en apprenant la destruction de Maarrah et tâcha d'adoucir le mécontentement en conduisant une expédition en pays musulman, pour ravitailler les pauvres. Il est curieux de constater qu'à ce moment, même dans l'entourage de Raimond, il y eut une opposition contre lui<sup>1</sup>.

L'expédition en pays musulman donna un abondant butin déposé à Kafartab. L'excitation des esprits était telle que quelques pèlerins ayant été atteints par les Turcs, on raconta de nouveau que leurs cadavres étaient marqués d'une croix.

Le comte revint à Maarrah et là, au jour fixé, (11 janvier) après avoir incendié la ville<sup>2</sup>, la marche sur Jérusalem fut reprise. Le départ eut lieu avec toute la pompe religieuse capable de relever les courages abattus. Pour renforcer ses troupes, Saint-Gilles avait demandé à l'évêque d'Al Bara de l'accompagner ; celui-ci y consentit ; et se mit en route avec Raimond après avoir laissé une garnison dans la ville ; Tancrede<sup>3</sup> les rejoignit également avec 40 chevaliers et des fantassins<sup>4</sup>.

1. R. d'A., *loc. cit.*, p. 272.

2 Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 156. R. d'A., *ibid.*, 272.

3. Foucher, *Hist. occ.*, III, p. 352.

4. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 272.



## CHAPITRE X

### SIÈGE ET PRISE DE JÉRUSALEM

*Négociations avec les émirs. — Siège d'Irkah. — Visions de Barthélemy, de Pierre Didier, d'Evrard et d'Etienne de Valence. — Pierre Barthélemy subit l'épreuve du feu. — Il meurt. — Flotte anglaise à Laodicée. — Les Croisés lèvent le siège d'Irkah. — L'armée se met en marche vers Jérusalem. — Prise de Rama. — Tancrède et Baudouin du Bourg poussent jusqu'à Bethléem. — Les Croisés investissent Jérusalem. — Premier assaut 13 juin. — Raimond Pelet va à Joppé. — Les chefs tiennent conseil. — Procession autour de Jérusalem. — Assaut général de la ville. — Jérusalem tombe aux mains des Croisés. — Massacre. — Election de Godefroi de Bouillon.*

La nouvelle de la marche en avant des Croisés avait causé un grand émoi parmi les émirs musulmans dont les états allaient être traversés par l'expédition. Celle-ci paraissait devoir se diriger sur Damas ; c'étaient donc toutes les principautés musulmanes de l'intérieur qui allaient se trouver menacées : Schaizar, Hamah, Homs. Les émirs étaient peu soucieux de voir leurs villes subir le





sort d'Antioche ou de Maarrah ; d'autre part, les récits des cruautés des Croisés devaient terroriser les populations, peu soucieuses d'être mangées par les Chrétiens.

Alors que les Croisés étaient encore à Maarrah<sup>1</sup> Sultân, émîr de Schaizar, avait commencé à négocier avec Raimond ; ces négociations se continuèrent pendant le séjour à Kafartab, où les Croisés arrivèrent le 13 janvier<sup>2</sup>. Sultân, après avoir fait connaître son désir de vivre en paix avec les Croisés, avait fait remettre à Raimond de l'argent, et pris l'engagement de prendre les mesures nécessaires pour que les pèlerins chrétiens n'aient à redouter aucune attaque de ses sujets. En outre, il promettait de fournir pendant le passage de la Croisade, du fourrage pour les animaux et des aliments pour les hommes. Sultân ne paraît pas avoir été le seul à tenter une démarche de ce genre, d'après Raimond d'Agiles<sup>3</sup>, beaucoup d'émîrs auraient fait de même, ce qui aurait permis aux Croisés d'avancer.

Le séjour à Kafartab se prolongea du 13 au

1. Derenbourg. *Vie d'Ousama*, p. 65-68 place à tort ces négociations devant Irkah.

2. *Gesta, Hist. occ.*, III, p. 156. R. d'A., *ibid.*, p. 272.

3. *Hist. occ.*, III, p. 272-273.



16 janvier 1099. Les Croisés furent alors rejoints par Robert de Normandie <sup>1</sup> ; le 16 janvier ils allèrent camper sur les bords de l'Oronte tout près de Schaizar. Ceci ne faisait nullement l'affaire de Soultan qui, voyant si près de sa principale ville les forces latines, fut saisi de frayeur. Pour obliger les Croisés à s'en aller, il refusa de faire approvisionner le marché destiné à assurer le ravitaillement. Les Croisés acceptèrent sans doute d'aller plus loin, car le 17 nous voyons Soultan envoyer deux guides pour faire passer à gué l'Oronte aux pèlerins. L'Oronte franchi, les chrétiens furent conduits entre Schaizar et Hamah <sup>2</sup>, dans la vallée du Saroudj. Là avaient été rassemblés des troupes considérables pour les faire échapper aux Francs. Par suite d'une erreur, les Croisés furent pieusement introduits là où l'on aurait désiré qu'ils ne passassent pas, et un pillage méthodique des troupes s'organisa. Le commandant du château qui dominait la vallée remit au comte de l'or, des chevaux et prit l'engagement de ne pas molester les pèlerins. Le pillage fut si fructueux que la troupe de Raimond se trouva ravitaillée en suffisance ; aussi certains chevaliers et de pieux

1. R. d'A., *loc. cit.*, *Gesta, Hist. occ.*, III, p 156.

2. *Gesta, loc. cit.*



pèlerins décidèrent-ils d'aller à Schaizar et à Emesse pour y trouver des chevaux de charge ; ils ramènèrent plus de 1.000 chevaux de trait.

Dans la Croisade il y avait encore des partisans du système cher aux chefs restés à Antioche, de s'assurer des forteresses avant de continuer. Certains voulaient se porter sur la côte pour aller prendre Djibel et se rapprocher de la flotte d'Antioche qui les ravitaillerait. Tancrede <sup>1</sup> s'y refusa disant que sur 100.000 chevaliers, il en restait à peine 1.000 ; sur 200.000 fantassins, à peine 5.000 armés ; que ce ne serait pas la nouvelle de la prise d'Antioche ou de Djibel qui ferait venir des renforts d'Occident, et qu'il fallait marcher sur Jérusalem. Le retentissement qu'aurait la prise de cette ville ferait tomber Tripoli, Djibel, Acre, et d'autres encore. Si la marche sur Djibel fut repoussée, on décida néanmoins d'abandonner la route de Damas et de se rapprocher de la côte.

Le 22 janvier on quitta la vallée du Saroudj pour se diriger vers Massiyas <sup>2</sup> qui fut prise le 22, et l'on se dirigea ensuite vers Raffenya (23 janvier), que l'on trouva regorgeant de vivres, et abandonnée

1. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 273.

2. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 156.



par ses habitants. La marche de l'armée était retardée par de nombreux pèlerins trainards fatigués, proie facile pour les musulmans qui suivaient l'armée. Le comte de Saint-Gilles formait l'arrière-garde tandis que Tancrède et le comte de Normandie étaient à l'avant-garde.

Après être restée trois jours à Raffenya, l'armée en partit le 25 et s'engagea dans la région montagneuse, où passait la route de Hama-Tripoli, qui rejoint celle de Homs à Tripoli, dans la vallée du Nahr el Kebir. Après s'être arrêtée sur les premières pentes des monts des Nasairiés, l'armée déboucha dans la vallée de Bukeia (27 janvier) que bornent au sud le Djebel Akkar et le Liban, et au nord la chaîne des Nasairiés<sup>1</sup>. Dominant le plateau, s'élevait le formidable château des Kurdes, qui commandait la route de Homs-Tripoli et de Hama-Tripoli. A l'approche des Croisés, la plupart des habitants de la région étaient venus y chercher un refuge avec leurs troupeaux ; tout le bétail ne put entrer et les Croisés firent un butin considérable. Cependant ils se répandirent dans le pays pour piller et certains furent tués. On tenta par trois côtés l'attaque du château, sans succès. Les Croisés ne songèrent qu'à ramener leur butin au camp.

1. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 156



Abandonné des siens Saint-Gilles faillit être tué <sup>1</sup>.

Ne voulant pas rester sur un échec, les Croisés, le 29, levèrent leur camp pour entreprendre un siège en règle ; mais le château avait été évacué et ils y trouvèrent en entrant des provisions en abondance<sup>2</sup>.

L'armée fêta la Purification le 2 février au château (Krk) <sup>3</sup>. Raimond était entré en négociation avec l'émir de Tripoli, qui lui avait fait demander sa bannière pour l'arborer sur les murs de sa ville. Il semblerait qu'à la suite de cette demande, les Croisés auraient dû traverser les possessions de l'émir sans faire acte de guerre. Il n'en fut pas ainsi. Les Croisés envoyés à Tripoli au cours des négociations, après avoir admiré les richesses et les ressources de la ville, en tirèrent la conclusion que, pour éviter l'attaque d'une de ses places, l'émir ferait facilement un gros sacrifice pécuniaire ; et, à leur retour, ils persuadèrent au comte de Saint-Gilles que, s'il mettait le siège devant Irkah, il verrait au bout de trois ou quatre jours l'émir de Tripoli lui offrir une bonne somme pour racheter sa ville. Raimond dut d'autant plus facilement accepter l'idée de faire le siège d'Irkah, qu'il regrettait tou-

1. *Gesta, Hist. occ.*, p. 156. R. d'A., *id.*, p. 274.

2. *Gesta, Hist. occ.*, III, p. 156. R. d'A., *ibid.*, p. 274.

3. *Gesta, ibid.*, p. 157



jours de ne rien avoir acquis en Syrie et les regrets qu'il témoigna de n'avoir pu prendre cette place permettent de supposer qu'il aurait voulu pouvoir s'opposer à Bohémond.

Le 14 février 1099 l'armée du comte de Saint-Gilles commença le siège d'Irkah <sup>1</sup>. Une fois la place investie, de petites bandes de Croisés parcoururent le pays environnant à la recherche de fructueuses razzias à opérer. Vers le 16, une bande de 14 chevaliers, conduite par Raimond de Turenne <sup>2</sup> et Pierre de Châtillon, tenta, sans grand succès d'ailleurs, d'enlever des troupeaux sur le territoire de Tripoli. Une autre bande, par contre, réussit un coup de main dont les conséquences furent singulièrement avantageuses pour les Croisés: quelques chevaliers, conduits par Raimond Pelet et Raimond de Turenne (Tentoria), remontèrent vers la côte et se dirigèrent vers Tortose <sup>3</sup>. Arrivés le soir en vue de la ville, ils allumèrent toute une série de feux de bivouac pour faire croire aux habitants que des forces nombreuses allaient les attaquer. La terreur répandue par les succès récents des Croisés était

1. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 157. R. d'A., *ibid.*, p. 275. Foucher, *ib.*, p. 352.

2. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 157.

3. Gesta, *loc. cit.*, R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 276.



telle que la garnison prit la fuite sans songer à défendre Tortose. Celle-ci, au matin, fut occupée sans combat ; un butin considérable tomba entre les mains des Croisés qui, en outre, s'assurèrent la possession d'un port sur la côte de Syrie. Dès lors, les bateaux grecs, italiens, anglais purent assurer le ravitaillement de l'armée campée devant Irkah.

Le bruit de ce succès décida l'émir de Marakia (Maracée), à deux heures et demi au nord de Tortose, à traiter avec Saint-Gilles et à arborer les bannières de celui-ci sur les murs de sa ville <sup>1</sup>.

Jusqu'à la fin de février l'armée échoua dans toutes ses tentatives pour prendre Irkah <sup>2</sup>. Il n'y eut d'ailleurs que de petits engagements, dans l'un desquels, vers la fin de février, Anselme de Ribemont trouva la mort <sup>3</sup>. Cet insuccès fut regardé par un parti hostile au siège comme un châtiment de Dieu.

Vers le 9 mars, pour se débarrasser des Croisés, l'émir de Tripoli fit courir le bruit que le kalife arrivait avec une armée de secours ; il espérait ainsi décider les Croisés à s'en aller ; il n'en fut rien :

1. *Gesta, loc. cit.*

2. *R. d'A., Hist. occ., III, p. 276.*

3. *Ibid., p. 276. Gesta, Hist. occ., III, p. 158.*



Raimond se borna à envoyer l'évêque d'Al Bara à Djibel, alors assiégée par Godefroi de Bouillon et Robert de Flandre, pour leur demander de venir à son aide <sup>1</sup>. Tous deux traitèrent avec Abou Mohammed Obeid Allah, qui commandait Gibelet, et, moyennant la promesse d'une certaine somme et la remise de chevaux, ils levèrent le siège et vinrent à Irkah <sup>2</sup>.

L'armée musulmane annoncée n'ayant jamais paru, on accusa Raimond d'avoir été circonvenu par l'émir de Gibelet et d'avoir reçu de l'argent pour faire partir les chefs qui assiégeaient Djibel. En tout cas Godefroi se montra de fort mauvaise humeur et commença par refuser de prendre part au siège.

Une fois réunies devant Irkah l'armée venue d'Antioche et celle de Raimond, on constata que ceux des Croisés qui avaient suivi ce dernier avaient été favorisés, ayant beaucoup pillé, et qu'ils étaient dans l'abondance, tandis que les autres étaient dans une extrême misère. Pour y remédier, on prit une mesure analogue à celle qui avait déjà été prise par Adémar du Puy pendant le siège d'Antioche et les clercs prêchèrent que le peuple devait remettre

1. *Gesta, loc. cit.*, p. 157.

2. *Gesta, loc. cit.*, R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 277, Foucher, *ibid.*, p. 353.





la dîme de son butin pour subvenir aux besoins des infirmes et des malades ; un quart de la dîme devait être remis aux prêtres disant la messe, un quart aux évêques, et les deux autres quarts à Pierre l'Ermite qui avait été chargé de distribuer les secours aux autres clercs et laïcs <sup>1</sup>.

L'armée vivait dans une telle abondance que les Croisés en étaient étonnés. Toutes ces richesses et la possibilité d'en acquérir d'autres, amenèrent une série de difficultés entre les chefs, au point que les gens bien pensants se mirent à regretter la misère et les dangers.

Emus de la présence des armées réunies, les émirs de Tripoli et de Djibel offrirent de traiter à des conditions particulièrement avantageuses <sup>2</sup>.

Godefroi de Bouillon était nettement jaloux de la situation de chef de la Croisade qu'avait Raimond et ne voulait rien faire pour la consolider ; il chercha à prendre la tête du parti qui voulait marcher sur Jérusalem.

Cette première rivalité se compliqua du fait que Tancrede engagé par Raimond jusqu'à Jérusalem,

1. R. d'A., *Hist., occ.*, III, p. 278.

2. Le premier offrit 15.000 auréi, des chevaux, des mulets des vêtements et un tribut annuel.

Le deuxième offrit 5.000 auréi, des chevaux, des mulets et une grande provision de vin.



ne se trouvait pas assez payé et voulait passer au duc de Lorraine <sup>1</sup>. Celui-ci, monté par son parti, voulait marcher sur Jérusalem. L'arrivée d'ambassadeurs d'Alexis (début d'avril) ne fit qu'envenimer les choses. Ceux-ci demandèrent que l'on attendît l'Empereur jusqu'à la Saint-Jean, promettant qu'à ce moment-là il donnerait de l'argent. Raimond de Toulouse était d'avis que l'on attendît Alexis qui se déclarait prêt à tenir ses engagements mais il ne put s'allier la majorité à son avis. Naturellement ces propositions augmentèrent la défiance. Entre temps, le peuple qui voyait toutes ces affaires d'un mauvais œil désirait continuer la marche en avant. Là intervint une vision de Barthélemy, qui voulait faire donner assaut à la ville ( 5 avril) <sup>3</sup>.

Cette vision n'eut aucun succès et remit en question l'affaire de la Lance. Le chef des incrédules était Arnould, chapelain du comte de Normandie, dont l'opinion entraînait celle de beaucoup de gens. Le parti des visionnaires chercha à le convaincre ; et comme Arnould dit qu'Adémar n'avait eu qu'une médiocre confiance en la Lance, on l'accabla de témoignages plus merveilleux les uns que les autres.

1. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 278.

2. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 286. *Alexiade*, I, XI, 9.

3. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 279-280.



Un prêtre, Pierre Didier <sup>1</sup>, vint raconter que l'évêque du Puy et saint Nicolas lui étaient apparus ; et le premier lui avait dit que pour le punir de douter de l'authenticité de la Lance, le Seigneur l'avait fait exposer au feu de l'enfer de manière à ce que la moitié de ses cheveux et de sa barbe fussent brûlés, et qu'il n'aurait la claire vision de Dieu que lorsque barbe et cheveux auraient repoussé.

Un autre prêtre, Evrard, raconta que, pendant le siège d'Antioche, il était venu à Tripoli pour ses affaires là un Syrien chrétien lui avait raconté que saint Marc lui était apparu et lui avait dit que le Seigneur s'était rendu à Antioche pour aider les chrétiens et qu'il avait ordonné à tous ses disciples de venir le rejoindre pour lui prêter main-forte. Le dit Syrien lui avait également annoncé que, suivant l'évangile de Pierre, les chrétiens qui prendraient Jérusalem devaient d'abord avoir la Lance du Seigneur.

Un autre prêtre, Etienne de Valence, raconta que le Seigneur lui était apparu avec la Vierge ; à Antioche, et lui avait dit que si les Croisés revenaient à lui, il les secourerait. Or, ce jour même la Lance avait été trouvée.

L'évêque d'Apt, qui avait été sceptique, raconta une vision : un homme vêtu de blanc lui était ap-

1. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 280 et sq



paru, tenant la Lance en main, et par trois fois lui avait demandé s'il croyait que c'était la sainte Lance. Raimond d'Agiles<sup>1</sup> témoigna que lors de l'invention de la Lance il avait vu la pointe sortir et l'avait embrassée. Enfin, un prêtre, Bertrand, du diocèse du Puy, raconta que, malade, il avait vu l'évêque et son porte-étendard Héraclius, et que l'évêque l'avait encouragé à croire bien d'autres choses encore.

En présence de témoignages aussi formels, que leurs auteurs offraient pour la plupart de soutenir en subissant l'épreuve du feu, ou en se jetant du haut d'une tour, on avait mauvaise grâce à douter. Malgré tout, Arnoul, qu'on avait voulu contraindre à demander pardon en public de son incrédulité, s'y refusa, et Pierre Barthélemy<sup>2</sup> dut subir l'épreuve du feu qu'il s'était offert à risquer. Cette épreuve eut lieu le jour du Vendredi saint, en présence d'une foule nombreuse. Pierre, la Lance en main et vêtu d'une chemise, s'élança à travers deux tas de bois enflammés que séparait un étroit passage. Horriblement brûlé, Pierre s'écroula ; Raimond Pilet se hâta de l'emporter. Il mourut de ses blessures<sup>3</sup>.

1. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 282.

2. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 283-285.

3. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 287-288. Foucher, *ibid.*, p. 345. Rad. Cad., *ib.*, p. 682.



Pour dissimuler cet échec, on raconta qu'ayant traversé indemne le brasier, il avait été renversé, piétiné et écrasé par la foule qui voulait se partager ses vêtements.

Ses partisans ne s'avouèrent pas vaincus et continuèrent d'affirmer l'authenticité de la Lance, mais cette histoire ne fut plus crue par la grande masse de la Croisade.

Pendant ce temps le siège d'Irkah se poursuivait sans plus de succès. La fête de Pâques fut célébrée avec pompe le 10 avril <sup>1</sup>, devant la ville. L'armée croisée ne souffrait pas, car des vivres en abondance étaient apportés dans les ports voisins de Tortose et de Laodicée par des vaisseaux grecs, génois et anglais <sup>2</sup>. En effet, une flotte anglaise, commandée par le roi déchu, Edgar Aetheling <sup>3</sup>, et agissant pour le compte de l'empereur, avait paru au printemps 1098 devant Laodicée et avait repris cette ville, alors aux mains de Guynemer de Boulogne<sup>4</sup>, qui s'en était emparé traîtreusement après avoir quitté Baudouin de Flandre. Nous n'entrerons pas dans le détail des démêlés entre le prince anglais et le pirate boulonnais, qui aboutirent à la captivité

1. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 158. R. d'A., *ibid.*, p. 186.

2. Gesta, *loc. cit.*, R. d'Ag., p. 276.

3. Rad. Cad., *Hist. occ.*, III, p. 649.

4. Cf. *supra*, p. 173.



de ce dernier, ni à la réconciliation qui suivit. Au moment qui nous occupe, leurs flottes réunies assurèrent le ravitaillement, faisaient le va-et-vient entre Laodicée et Tortose, et continueront à faire ce service jusqu'à la prise de Jérusalem <sup>1</sup>.

Une tentative des Croisés contre Tripoli fut heureuse, de même qu'une razzia dans la plaine de Desem <sup>2</sup> qui rapporta un butin considérable en animaux et bêtes de somme. C'est vers ce moment qu'il faut sans doute placer l'arrivée dans le camp chrétien d'une ambassade du kalife d'Egypte <sup>3</sup>; elle ramenait les Croisés qui étaient partis avec les envoyés égyptiens durant le siège d'Antioche <sup>4</sup> et qu'Afdal avait retenus prisonniers depuis ce temps. Le kalife d'Egypte <sup>5</sup> avait pris quelque temps auparavant la ville de Jérusalem aux fils de l'émir Ortok <sup>6</sup>; la discorde continuait à régner entre les princes musulmans <sup>7</sup> au lieu de s'unir tous pour tenir tête à l'ennemi commun, le kalife cherchait à négocier avec l'envahisseur. Ces négociations n'aboutirent du reste à rien.

1. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 290.

2. Gesta, *Hist. occ.*, III, 158.

3. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 277.

4. Cf. *supra*, p. 196.

5. R. d'Ag., *Hist. occ.*, III, 277.

6. Ibn Alaty, *Hist. or.*, I, p. 197-198. Aboul Feda, *ibid*, p. 4

7. Aboul Mehacn, *Hist. or.*, III, p. 485



Cependant Irkah demeurait imprenable <sup>1</sup>; des murmures s'élevaient dans l'armée, irritée de ce retard apporté à la marche sur Jérusalem; il fallut songer à lever le siège, mais ce ne fut passans de cuisants regrets que le comte de Toulouse se résigna à prendre ce parti <sup>2</sup>.

Les Syriens habitant le pays indiquèrent trois routes pour aller à Jérusalem: l'une par Damas, au long de laquelle on trouverait facilement des vivres, mais pas d'eau; la deuxième par le Liban, très difficile pour les bêtes de somme; enfin la troisième le long de la mer, mais traversant des défilés où une petite bande d'ennemis arrêterait facilement l'armée. Cette dernière route fut choisie. Le 13 mai l'armée quitta Irkah et se mit en marche, grossie d'une partie des équipages des navires anglais. Dans son désir ardent d'atteindre enfin le but rêvé, elle ne s'arrêtera en route que le temps nécessaire pour se reposer et ne s'attardera pas à augmenter ses conquêtes en chemin. La première étape fut Tripoli<sup>3</sup> où les Croisés s'arrêtèrent trois jours et se firent remettre des prisonniers chrétiens que l'émir tenait en captivité, ainsi qu'une somme d'argent contre la

1. Ibn Alaty, *Hist. or.*, I, p. 197.

2. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 289.

3. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 158. R. d'A., *ibid.*, p. 289. Foucher, *ibid.*, p. 353



promesse de ne pas attaquer la ville; puis, par une route escarpée et pénible par Bethelon et Gibelet <sup>1</sup>, ils atteignaient les rives du Nahr Ibrahim, franchissaient le fleuve et arrivaient le 19 mai à Beyrouth (Baruth) <sup>2</sup>. Le lendemain l'armée gagnait Sagitta (Sidon) <sup>3</sup> et allait camper sur les bords du Nahr el Auli, puis marchait dans la direction de Tyr <sup>4</sup>, s'arrêtait au sud de cette ville, aux sources du Ras el Ain, campait sur les rives du Belus près d'Acre <sup>5</sup> le 24 mai. De là, elle passait à gauche de Kaïffa <sup>6</sup> et, le 25 mai, elle arrivait à Césarée <sup>7</sup>, où elle célébrait les fêtes de la Pentecôte.

Après être restés quatre jours à Césarée pour se reposer, les Croisés en partirent le 30 mai et suivirent la côte jusqu'à Arsuf; de là ils se dirigèrent sur Rama <sup>8</sup> en campant sur la rive du Wadi Djudas. Les habitants de Rama avaient pris la fuite et les Croisés, en y entrant le 3 juin, trouvèrent la ville entièrement vide. En mémoire de saint Georges qui avait subi le martyre en ce lieu, et dont le

1. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 158.

2. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 291. Foucher, *ibid.*, p. 353.

3. Gesta, *loc. cit.* Foucher, *loc. cit.*

4. Gesta, *loc. cit.*

5. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 291. Foucher, *ibid.*, p. 353.

6. Gesta, *loc. cit.*

7. R. d'A., *loc. cit.* Gesta, *loc. cit.*

8. R. d'A., *loc. cit.*, Gesta, *loc. cit.* Foucher, p. 354.





corps était enseveli dans l'église de Rama, ils créèrent un évêché dont le premier titulaire fut Robert de Rouen<sup>1</sup>. Ils laissèrent en outre une petite garnison pour défendre la ville<sup>2</sup>.

D'après Raimond d'Agiles<sup>3</sup>, un conseil aurait été tenu par les princes croisés au moment du départ de Rama dans lequel aurait été discuté un plan d'attaque dirigé contre l'Égypte et le Caire au lieu de Jérusalem. Les partisans de ce plan soutenaient que le siège de la ville sainte serait rendu très difficile par suite du manque d'eau, et que, une fois le Caire pris, Jérusalem tomberait tout naturellement au pouvoir des chrétiens. Les adversaires du projet faisaient valoir l'impossibilité de tenter une opération d'aussi grande envergure avec le nombre réduit des hommes en état de combattre. Il est certain que les forces des Croisés étaient bien diminuées ; de plus, l'expédition d'Égypte aurait excité le mécontentement du parti des gens pieux et du menu du peuple, qui voyaient enfin s'ouvrir ce qu'ils considéraient comme la terre promise. Toujours est-il que le plan contre l'Égypte ne fut pas mis à exécution.

1. Albert d'Aix, *Hist. occ.*, IV, V, 42, R. d'A., p. 292.

2. Foucher, *loc. cit.* Albert d'Aix, *loc. cit.*

3. *Hist. occ.*, III, p. 292.



Le 6 juin les Croisés quittèrent Rama <sup>1</sup> et arrivèrent à Emmaüs (Kubeibeh). Là Tancrède et Baudouin du Bourg prirent les devants, suivis d'une petite troupe, et poussèrent une pointe dans la direction de Jérusalem, mais allèrent plus loin, jusqu'à Bethléem <sup>2</sup>, dont les habitants chrétiens les reçurent avec joie, puis ils revinrent sur leurs pas et rejoignirent le gros de l'armée qui, le 7 juin, arriva devant Jérusalem <sup>3</sup>.

On peut se faire une idée de l'allégresse, de l'enthousiasme indescriptibles de tous ceux qui, dans la Croisade n'avaient en vue qu'un but religieux, lorsqu'ils virent enfin cette ville pour la délivrance de laquelle ils avaient tant souffert. Certes, au fond d'eux-mêmes ils pouvaient se glorifier d'avoir contraint les chefs à venir jusque-là, et ce sera à leur persévérance que sera due la libération de la cité sainte. La joie dut leur faire oublier les privations subies, les luttes, les fatigues endurées le long de ces routes jalonnées de cadavres de leurs frères. Nous trouvons dans les chroniqueurs et surtout dans Guillaume de Tyr, un reflet de cette émotion, qui se traduisit par une prière spontanée.

1. Foucher, *Hist. occ.*, III, p. 354.

2. Foucher, *loc. cit.*

3. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 159



Le siège de Jérusalem commença le jour même de l'arrivée de l'armée croisée <sup>1</sup> (7 juin).

Le comte de Normandie <sup>2</sup> installa son camp devant la face nord de la ville ; le duc de Lorraine, Tancrède et le comte Robert de Flandre établirent les leurs au nord-ouest ; le comte de Saint-Gilles commença par dresser le sien à l'ouest, puis alla occuper le mont Sion <sup>3</sup>. Grâce à la configuration du pays la ville pouvait difficilement être assiégée par le sud et par le sud-est.

Dès le début, les princes se rendirent compte des difficultés de l'entreprise. Jérusalem n'était pas seulement pourvue de fortes défenses et d'une nombreuse garnison, elle était, de plus, bien approvisionnée en eau, grâce à la multiplicité des citernes, tandis que les assiégeants n'avaient à proximité que la fontaine de Siloé <sup>4</sup>, située près des murailles au pied du mont Sion. Prévoyant un siège, la garnison égyptienne avait bouché les puits et coupé les canalisations dans les environs <sup>5</sup>, de sorte que pour se procurer de l'eau en suffisance, les

1. Foucher, *Hist. occ.*, III, p. 355. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 159.

2. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 293. Gesta, *loc. cit.*

3. R. d'A., *loc. cit.* Gesta, *loc. cit.* Foucher, *Hist. occ.*, III, p. 358.

4. Gesta, *loc. cit.*

5. R. d'A., *loc. cit.*



Croisés devaient aller à 4 ou 5 milles de là. Ajoutez à cela des chaleurs brûlantes qui faisaient beaucoup souffrir la plupart des Croisés, gens des pays du nord, nullement habitués à de semblables températures. Les habitants chrétiens de Jérusalem, après avoir été rançonnés, avaient été expulsés de la ville, ainsi que le patriarche <sup>1</sup>.

Dès le 13 juin les Croisés tentèrent un premier assaut, sur le conseil d'un ermite du mont Sion, nous dit Raimond d'Agiles <sup>2</sup>; mais faute d'échelles en quantité suffisante, cette tentative échoua piteusement <sup>3</sup>. Les chefs se réunirent alors le 15 juin et décidèrent la construction de machines de guerre et de châteaux de bois, de manière à pousser le siège en règle. Pendant ces préparatifs, la nouvelle de l'arrivée à Joppé (Jaffa) d'une flotte génoise<sup>4</sup>, qui apportait des vivres et assurerait le ravitaillement réconforta quelque peu les Croisés qui commençaient à souffrir de la soif et de la disette. Une troupe de Croisés de l'armée du comte de Toulouse avec Raimond Pelet <sup>5</sup>, fut aussitôt envoyée à Joppé pour protéger le débarquement des vivres et

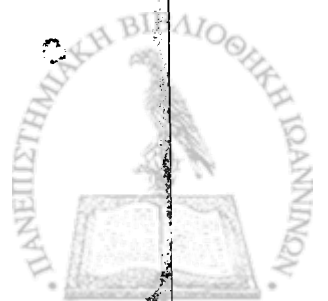
1. G de Tyr., nous dit qu'il s'était réfugié à Chypre, VIII, 23.

2. *Hist. occ.*, III, p. 293.

3. *Gesta, Hist. occ.*, III, p. 159. Foucher, *ibid.*, p. 357.

4. *Gesta, loc. cit.*, R. d'A., *ibid.*, p. 294.

5. *Gesta, loc. cit.* R. D'A., *loc. cit.*



les escorter jusqu'au camp chrétien ; cette troupe tomba, aux environs de Rama, sur un fort parti de Turcs et d'Arabes qui battaient la campagne, et perdit une partie de son effectif dans une sanglante échauffourée. Elle put cependant remplir sa mission et recevoir les vivres apportés par les Génois ; mais l'arrivée d'une flotte égyptienne venant bloquer Joppé obligea ceux-ci à abandonner leurs navires, sauf un qui put gagner le large, et à se joindre aux Croisés retournant à Jérusalem<sup>1</sup>.

Le siège continua avec de cruelles privations pour les chrétiens, harcelés sans cesse par l'ennemi, et obligés d'aller chercher l'eau jusqu'au Jourdain, dans des outres faites de peaux de bêtes. Beaucoup de pèlerins découragés allèrent s'embarquer à Joppé, après avoir cueilli des palmes sur les bords du Jourdain et s'être baignés dans le fleuve<sup>2</sup>. Le bois faisait défaut pour la construction des machines de guerre<sup>3</sup> ; on avait utilisé tout celui qui se trouvait aux environs ; on finit par en découvrir à grand'peine et fort loin ; les vieillards, les femmes et les enfants reçurent pour tâche de couvrir les

1. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 295.

2. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 295.

3. D'après R. d'A., p. 297 les travaux du duc de Lorraine auraient été dirigés par Gaston de Beardo ou de Béziers et ceux de R. de Toulouse par Guillaume Ricau.



machines avec des peaux de chameaux, de bœufs, de chevaux et autres animaux, afin de les garantir contre le feu grégeois.

Au début de juillet, les princes tinrent conseil pour examiner les prétentions de Tancrède sur Bethléem, et aussi pour traiter la question de l'élection d'un roi. Il y a lieu de noter l'opposition faite par le clergé à ce projet d'élection qui ne cadrerait pas avec les vues de l'Église, sur lesquelles nous reviendrons plus tard.

Les travaux se poursuivaient du côté des assiégés et du côté des assiégeants avec une ardeur égale ; mais celle de ces derniers se trouva fortifiée par une vision de Pierre Didier <sup>1</sup> opportunément révélée à Hugues de Monteil, à Isoard de Die, et à de nombreux clercs, le 6 juillet. L'évêque du Puy était apparu à Pierre Didier et lui avait enjoint de faire faire un jeûne général et d'organiser une procession solennelle autour de Jérusalem <sup>2</sup>, moyennant quoi la ville tomberait au bout de neuf jours aux mains des chrétiens.

Après un jeûne de trois jours, le vendredi 8 juillet, la procession <sup>3</sup>, se déroula avec toute la pompe

1. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 296-297.

2. Gesta, *ibid.*, p. 160.

3. Gesta, *loc. cit.* R. d'A., p. 297.



possible autour de la ville sainte, au milieu des huées et des railleries des Musulmans, qui assistaient au spectacle du haut des murailles. La nuit et les jours suivants, les Croisés, modifiant quelque peu leur plan primitif, transportèrent leurs machines de guerre et un des châteaux de bois, devant la partie de la ville qui s'étend de l'église Saint-Étienne jusque vers la vallée de Josaphat <sup>1</sup> du côté occupé par les troupes du duc de Lorraine et des comtes de Normandie et de Flandre. Les assiégés n'avaient pas mis autant de soin à le fortifier et il offrait de meilleures chances pour une attaque. D'autre part, Raimond de Saint-Gilles terminait, avec l'aide des Génois et des matériaux qu'ils avaient retirés de leurs navires, avant de les abandonner, un autre château, et faisait combler, au prix de lourdes pertes, le fossé situé au pied des murs <sup>2</sup>, de manière à pouvoir approcher la tour roulante et les machines. Raimond d'Agiles évalue <sup>3</sup> l'armée chrétienne au moment de l'assaut, à 12.000 hommes en état de porter les armes, et 1.200 ou 1.300 chevaliers. Le nombre de ceux incapables de combattre était très élevé.

1. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 298. *Gesta, loc. cit.*

2. *Gesta, Hist. occ.*, III, p. 160.

3. *Hist. occ.*, III, p. 298.



L'attaque générale de Jérusalem commença dans la nuit du 13 au 14 juillet ; les assauts réitérés se prolongèrent toute la journée du 14<sup>1</sup>, sous une pluie de flèches, de projectiles enflammés et de feu grégeois. Les assiégés se défendaient avec le courage du désespoir, mais ne purent empêcher les machines du duc de Lorraine d'endommager fortement une partie des murailles. Le 15 au matin, le château roulant était terminé et recouvert de peaux de bêtes, on l'approcha de la muraille<sup>2</sup> ; Godefroi de Bouillon et son frère Eustache en occupaient l'étage supérieur. L'ennemi chercha vainement à incendier le château par des jets de feu grégeois ; à l'heure où le Christ fut mis en croix un Flamand de l'armée du duc de Lorraine, Letold<sup>3</sup>, (de Tournai) parvint à se hisser sur le mur de la ville. Il fut suivi par son frère Engelbert, Godefroi et Eustache de Boulogne puis, grâce à des échelles ou par les portes enfoncées, la masse des Croisés se rua dans la ville, brisant la résistance des Musulmans qui se défendaient vaillamment.

On peut se faire une idée des scènes de sauvagerie

1. Gesta, *loc. cit.*, R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 297. Foucher, *ibid.*, p. 358.

2. Mathieu d'Edesse, *Hist. arm.*, I, p. 45.

3. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 160. Rad. Cad., *ibid.*, p. 693.





qui suivirent : Godefroi <sup>1</sup> et Tancrède avec leurs troupes, poussant jusqu'à la mosquée El Aksa (l'ancien temple de Salomon) et la mosquée d'Omar massacrant tous ceux qui se trouvaient sur leur passage <sup>2</sup> ; le sang coulant à flots sur le parvis du temple, de telle manière qu'un cavalier en aurait eu aux genoux <sup>3</sup> ; les rues jonchées de cadavres, pour la plupart éventrés dans l'espoir d'y trouver des pièces d'or ; toute la griserie du meurtre et du pillage.

Tancrede, en homme pratique, s'adjugea et fit mettre en lieu sûr, les trésors immenses de la chapelle de la Sakra (mosquée d'Omar), parmi lesquels se trouvaient quarante lampes d'argent <sup>4</sup>.

Pendant ce temps le comte de Toulouse avait également attaqué très vivement du côté de la ville, face au mont Sion, et était parvenu à renverser une partie des murailles, le 14 juillet ; il avait continué son effort le 15 sans se douter de l'entrée des chrétiens du côté opposé de la ville, et cela

1. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 300.

2. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 160.

3. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 300. Foucher, *ibid.*, p. 359.

4. Ibn Alaty, *Hist. or.*, I, p. 199, nous donne le détail des trésors contenus dans la Sakra.



jusqu'au moment où, vers midi <sup>1</sup>, il vit refluer vers lui les Sarrasins, qui cherchaient à s'échapper par la brèche. Il pénétra alors à son tour dans la ville sainte ; un émir sarrasin et sa troupe, qui occupaient la tour de David <sup>2</sup>, se rendit à lui moyennant la vie sauve et fut autorisé à se retirer à Ascalon <sup>3</sup>.

Les sources arabes prétendent que les chrétiens massacrèrent pendant toute une semaine et que 70.000 personnes furent tuées dans le temple seul, parmi lesquelles un grand nombre d'imans et d'ulémas <sup>4</sup>. Mathieu d'Edesse parle de 65.000 <sup>5</sup>. Ces chiffres paraissent exagérés, mais ils nous montrent l'impression très vive faite sur le monde musulman par la chute de Jérusalem. Le massacre dura toute la journée ; vers le soir, fatigués de tuer, les Croisés, couverts de sang, se rendirent processionnellement au Saint-Sépulcre, et tous, clercs et laïques, remercièrent Dieu avec des larmes de joie d'avoir fait tomber la ville sainte entre leurs mains <sup>6</sup>.

1. Foucher, *Hist. occ.*, III, p. 359. R. d'A., *ibid.*, p. 299.

2. Gesta, *Hist. occ.*, III, 161. R. d'A., *ibid.*, p. 300. Foucher, *ibid.*, p. 361.

3. Ibn Alaty, *Hist. or.*, I, p. 198.

4. Aboul Fedā, *ibid.*, p. 4. Ibn Kallikan, *ib.*, p. 159. Ibn Alaty, p. 199.

5. *Hist. arm.*, I, p. 45, le patriarche arménien Vahram aurait par miracle échappé au massacre.

6. Foucher, *Hist. occ.*, III, p. 360.



Ceux même qui ne s'étaient pas joints à la Croisade, pour des motifs spirituels durent à ce moment être entraînés par l'enthousiasme général, et l'on peut aisément se faire une idée des sentiments qui remplirent alors le cœur des humbles et des petits, qui n'avaient jamais eu d'autre but que la délivrance des lieux où le Christ avait souffert.

Le 16 au matin le massacre recommença : ni les femmes, ni les enfants ne furent épargnés. Les Croisés escaladèrent le toit du temple de Salomon, sur lequel s'étaient réfugiés plusieurs centaines de Sarrasins <sup>1</sup> ; beaucoup préférèrent se précipiter du haut de l'édifice que de subir la mort de la main des Chrétiens. D'après les Gesta <sup>2</sup>, Tancrede aurait été responsable de cette tuerie.

Naturellement le merveilleux vint se mêler aux événements et plusieurs prétendirent avoir vu l'évêque du Puy monter le premier sur les murs de Jérusalem.

Le 17 juillet les chefs croisés se réunirent pour traiter diverses questions <sup>3</sup> : obtenir de Tancrede la restitution du butin fait dans le pillage de la mosquée d'Omar <sup>4</sup> prendre des mesures pour l'en-

1. Gesta, *Hist. occ.*, III, p. 161. Foucher, *ib.*, p. 359.

2. *Loc. cit.*

3. Gesta, *loc. cit.*

4. Foucher, *Hist. occ.*, III, p. 359-360.



lèvement des cadavres, qui répandaient dans toute la ville une odeur intolérable et faisaient courir le risque de graves épidémies ; et enfin, question la plus importante de toutes, celle de la régence : à qui donnerait-on Jérusalem ? Le clergé avait hâte de voir nommer un patriarche ; il aurait même voulu placer cette élection avant celle du régent, mais la mort lui avait enlevé ses membres les plus en vue<sup>1</sup>. Bien que les sources soient muettes à ce sujet, il est permis de supposer que des compétitions, très vives et des intrigues sans nombre se nouèrent pendant les quelques jours qui précédèrent l'élection. Certes Raimond de Toulouse était, surtout en l'absence de Bohémond, le personnage le plus important de la Croisade, dont il avait été le véritable chef depuis le départ d'Antioche. Il semble que son énergie, ses qualités, sa situation eussent dû le désigner pour jeter les fondements du royaume naissant. Peut-être sa forte personnalité fit-elle peur aux autres princes et au haut clergé. D'après Raimond d'Agiles<sup>2</sup>, la couronne lui aurait été offerte et il l'aurait refusée. Si l'on se souvient de la déception du comte de Saint-Gilles voyant donner

1. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 301.

2. R. d'A., *Hist. occ.*, III, p. 301.



Antioche à Bohémond, déception qui se renouvela lors de la destruction de Maarrah et de l'échec devant Irkah, ce refus paraît étrange, à moins que nous ne tenions compte de la désaffection et de l'opposition que nous avons vu naître dans l'entourage du comte de Toulouse, du désir des Provençaux de retourner dans leur pays, et que nous admettions que Raimond, se sentant abandonné des siens, comme il ressort du récit du chanoine du Puy <sup>1</sup>, ait, pour cette raison, renoncé à Jérusalem.

Le vendredi 22 juillet 1099, huit jours après la prise de la ville sainte, Godefroi de Bouillon était élu défenseur du Saint-Sépulcre <sup>2</sup>, et il semblait qu'une ère nouvelle et de longue durée allait s'ouvrir pour la Syrie et la Palestine sous la domination occidentale.

1. *Loc. cit.*

2. *Gesta, Hist. occ.*, III, p. 161. R. d'Ag., *ibid.*, p. 300.



The text in this section is extremely faint and illegible due to the high level of noise and grain in the scan. It appears to be a multi-paragraph document, but the specific words and sentences cannot be discerned.



## DEUXIÈME PARTIE

---

### CHAPITRE XI

#### COUP D'ŒIL SUR L'ORGANISATION DES ROYAUMES D'OUTRE-MER

*Races diverses habitant la Palestine et la Syrie. — Leurs religions. — Débuts du Royaume de Jérusalem. — Indépendance des grands feudataires. — Le système féodal introduit en Orient. — L'Église romaine en Terre sainte. — Législation. — Recueils de lois. — Institutions militaires. — Machines de guerre. — Ordres militaires. — Marine. — Finances. — Commerce et Industrie.*

#### I

Voici donc les Croisés installés en Orient ; étudions maintenant comment ils vont organiser cette région habitée par des populations de races et de religions diverses.

La masse se compose de ce qu'on est convenu d'appeler les Syriens, amalgame des habitants des anciennes provinces gréco-romaines de Syrie et de



Palestine avec les Arabes venus d'Égypte qui, au milieu du VII<sup>e</sup> siècle, ont conquis le pays. Je dis amalgame, et non produit, parce que les divers éléments ethnographiques grec, latin, araméen, de cette population y sont plutôt mêlés que fondus. Ces Syriens, au moment de la conquête du pays par les Croisés, possèdent à peu près toute la terre. Dans les villes, ils sont en outre industriels ou commerçants.

A côté des Syriens vivent, bien moins nombreux, les Arabes de race pure. Ils constituent l'élément militaire qui tient garnison dans les villes, et en même temps le pouvoir politique qui détient les charges.

Dans la région du sud et du centre, c'est-à-dire dans l'ancienne province de Palestine, ils ressortissent du kalifat d'Égypte. Au nord, c'est-à-dire dans l'ancienne province de Syrie, ils se rattachent au kalifat de Bagdad, sans que les limites territoriales et administratives des deux kalifats soient bien nettement déterminées.

Au surplus, l'autorité du kalife de Bagdad en Syrie est purement nominale ; l'administration est, aux mains des princes arabes ou des Turcs Seldjoucides, résidant à Alep, à Mossoul, à Iconium, à Damas, qui, à la faveur de la faiblesse et de l'éloi-





gnement du kalife, se sont rendus en fait indépendants.

Arabes aussi sont les Ismaéliens ou Bathéniens qui, au début du XII<sup>e</sup> siècle, viennent du Khorasan et s'installent dans la partie nord du Liban. C'est parmi eux que se recrute la fameuse secte des Assassins (Hâschichins) qui, à aucune époque de la domination franque, ne fut soumise aux conquérants. Arabes probablement aussi les Druses dans lesquels une autre opinion veut voir les Turcs, qui au début du XI<sup>e</sup> siècle, viennent du Hauran et s'installent dans la partie centrale et sur le versant occidental du Liban. Arabes enfin, du moins en partie les Bédouins, dont quelques tribus sont devenues sédentaires, mais qui, pour la plupart, vivent sous la tente.

Au milieu de ces deux groupes principaux de Syriens et d'Arabes sont établis, surtout dans la Syrie du nord, des ressortissants d'autres races, des Turcs d'abord qui, dès le XI<sup>e</sup> siècle, ont envahi l'Asie Mineure et tiennent la région voisine d'Antioche ; des Arméniens ensuite, puis des Géorgiens et, naturellement beaucoup d'Israélites, dont les aïeux sont restés dans le pays après la grande dispersion du I<sup>er</sup> siècle de l'ère chrétienne, ou y sont,



revenus après, au cours des siècles suivants.

Enfin, dans la région nord du Liban, une population qui se dit autochtone, les Ansariés ou Nosairis, dont l'ascendance est peu certaine, mais qui semblent être issus en ligne directe d'anciens rameaux phéniciens, araméens et hébraïques.

Au point de vue confessionnel, même diversité. Parmi les Syriens, les uns sont musulmans, mais appartiennent à des sectes diverses de l'Islam. D'autres sont chrétiens mais se rattachent soit à la religion orthodoxe dont le siège œcuménique est à Constantinople, soit à des sectes hérétiques dont quelques-unes remontent aux premiers siècles de l'ère chrétienne, tels que les Nestoriens, les Arméniens, les Géorgiens les Coptes, les Maronites. Il n'y a pour ainsi dire pas de communautés catholiques. Celles-ci, encore florissantes au ix<sup>e</sup> et au x<sup>e</sup> siècles, ont disparu.

Toutefois, dans la seconde moitié du xi<sup>e</sup> siècle, des moines bénédictins venus d'Amalfi ont construit près du Saint-Sépulcre l'église dite Sainte-Marie la Latine, et ont élevé tout à côté un hôpital pour recevoir les pèlerins.

Les Ansariés, eux, pratiquent une religion qui leur est propre, où des dogmes empruntés à certaines sectes musulmanes sont venus se



greffer à d'anciennes croyances syrio-phéniciennes.

Toutes ces communautés, toutes ces églises sont profondément jalouses de leur indépendance, fortement attachées à leurs rites, qu'elles pratiquent en toute liberté, ce qui, soit dit en passant, fait voir combien fut tolérante à ce point de vue l'autorité des califes musulmans, dont relevait le pays.

Le territoire occupé par les Croisés ou, plus exactement, celui sur lequel ils ont jeté leur dévolu car, en 1099, ils n'en occupent encore que quelques points, ce territoire, dis-je, s'étend des montagnes du Taurus et de la région d'Edesse au nord jusqu'aux confins de l'Egypte au sud ; il est borné à l'ouest par la Méditerranée depuis le golfe d'Alexandrette jusqu'au pays de Gaza, et à l'est par la vallée de l'Oronte, les montagnes du Liban, la vallée du Jourdain et la Mer Morte. Il comprend approximativement une étendue de 75.000 kilomètres carrés c'est-à-dire deux fois et demie la superficie de la Belgique.

On ne saurait évaluer, et je crois qu'on n'a jamais cherché à le faire, le chiffre de la population qui l'habitait à l'époque de la première Croisade. En tenant compte de ce qu'une bonne partie des habitants, les Musulmans surtout, dut émigrer devant l'invasion, que d'autres en masse périrent les armes



à la main, on peut estimer que cette population ne devait pas dépasser quelques centaines de mille hommes ; quatre à cinq cent mille peut-être.

Quant aux envahisseurs, ils sont à coup sûr moins nombreux. Des données que nous fournissent à cet égard les historiens contemporains, il ressort ceci : les Croisés partis d'Europe au nombre de 150.000 à 200.000 ont laissé sur les chemins les deux tiers à peu près de leurs effectifs. A leur arrivée sur les confins de la Syrie, ils restent tout au plus 50.000 et sur ce nombre, un tiers environ quitte la Terre Sainte immédiatement après la prise de Jérusalem.

D'autres, en grand nombre, désillusionnés sur les ressources qu'offre le pays, partent dès la première année de la Croisade ; il en arrive de nouveaux ; c'est vrai, mais en bien moindre quantité.

Bref, au moment où va se poser la question de l'organisation du pays conquis, les conquérants demeurent tout au plus 20.000 à 25.000. Et encore dans ce nombre les trois quarts peut-être sont quantité négligeable. C'est la masse des hommes de petite noblesse, partis de chez eux la bourse à peu près vide et ruinés au cours de l'expédition. Ce sont les pauvres clercs, c'est enfin tout le menu peuple des serfs, des artisans, des manœuvres,



qui ont suivis les chefs de la Croisade comme un troupeau suit le berger.

Dans le conseil des chefs, ils n'auront pas un mot à dire ; seuls exercent quelque influence les hauts barons, le haut clergé, les grands bourgeois ; cinq à six mille hommes au plus composent cette aristocratie, à laquelle incombera la tâche de constituer le gouvernement. Seuls, de par leur naissance ou leur situation sociale, ces quelque milliers d'hommes seront qualifiés pour créer et exercer le pouvoir.

Par quels moyens cette élite va-t-elle résoudre ce problème de l'organisation de la conquête ?

Certes, à cet égard les conquérants n'ont pas d'idée préconçue, ou si l'on veut, ils sont partis avec cette idée, qui est celle de tous leurs contemporains de l'Europe occidentale, qu'il n'est qu'un seul système de gouvernement, savoir une autorité centrale suzeraine, s'appuyant sur une aristocratie militaire et terrienne, autrement dit la monarchie telle que l'a connue la féodalité. C'est à cette idée qu'ils se tiennent, sans probablement chercher autre chose. Il se trouve d'ailleurs que le système auquel leurs traditions les attachent n'est point en opposition trop marquée avec la mentalité des peuples conquis, qu'il peut s'adapter sans trop de



disparâtes au degré de civilisation qu'ont atteint ces peuples, plus avancés sans doute que ne le sont les Croisés eux-mêmes dans leur développement intellectuel, et dont les idées en matière politique les rattachent de plus près au monde antique, à la conception autocratique et despotique du gouvernement, conception qui fera paraître moins lourde aux vaincus la domination étrangère.

L'obstacle à l'entente, à la fusion entre les deux races résidera bien plutôt dans les oppositions religieuses que dans l'incompatibilité des traditions politiques, économiques ou sociales.

## II

Nous avons vu que les contingents qui prirent part à la première Croisade n'avaient pas été placés sous les ordres d'un chef militaire unique, chargé de décider et de conduire les opérations et d'établir une liaison entre les différents chefs.

Le véritable directeur de la croisade, c'était le pape représenté par un légat Adémar de Monteil, évêque du Puy. Ce légat étant mort à Antioche le 1<sup>er</sup> août 1098, il n'y eut plus d'autorité s'exerçant sur l'ensemble de l'armée. Celle-ci ne fut plus qu'une réunion mal coordonnée de corps de trou-



pes, dont chacun marchait sous les ordres du grand baron qui l'avait levé.

Jérusalem prise, le premier acte des princes croisés en vue de la constitution du nouvel état fut l'élection d'un chef suprême, d'un roi. Dès le 17 juillet 1099, deux jours après la prise de Jérusalem, ceux d'entre eux qui ont assisté à la prise de la ville confèrent à propos de l'élection. Cinq jours plus tard, le 22, Godefroi de Bouillon est élu dans une assemblée formée de dix de leurs délégués.

L'acte a un caractère définitif ; mais dès avant qu'il fût accompli, dès l'arrivée des Croisés dans la Syrie du nord, d'autres actes ayant, eux, un caractère provisoire, avaient marqué les conditions dans lesquelles les chefs croisés se proposaient d'occuper le pays : c'était la main-mise opérée par deux d'entre eux sur d'importants territoires : d'une part, sur la principauté arménienne d'Edesse dont s'était emparé Baudouin de Boulogne, frère de Godefroi de Bouillon ; et, d'autre part, sur Antioche et la contrée avoisinante où s'était installé Bohémond de Tarente, chef des Normands d'Italie ; main-mise, sinon acceptée, du moins tolérée par les autres chefs, en attendant le partage définitif de la conquête.



Quelle était, au point de vue politique, la signification, la portée de l'élection de Godefroi? Malgré l'imprécision des renseignements fournis à ce sujet par les historiens contemporains de la première Croisade, il est à croire que les électeurs furent appelés à désigner, non pas celui qui serait roi, mais simplement celui qui serait chef de la cité sainte, et qu'en vertu d'un accord préalable, ou subséquent, entre les Croisés, le seigneur de Jérusalem devint *ipso facto* chef seigneur de tous les autres barons avec le titre de roi.

L'élection n'alla pas sans compétitions. Le comte de Toulouse, Raimond de Saint-Gilles, frustré déjà de la possession d'Antioche, intrigua ferme pour être élu. Malgré toutes les raisons qui pouvaient militer en sa faveur, il fut évincé. Pourquoi les voix des électeurs se portèrent-elles de préférence sur Godefroi de Bouillon?

L'homme qu'il fallait au royaume naissant, à ce royaume qui n'était encore qu'une expression géographique, qu'un territoire encombré des ruines d'une autre civilisation, et que ses anciens possesseurs, refoulés au dehors, mais non point réduits à l'impuissance, chercheraient nécessairement à reprendre ; cet homme, c'était celui qui par son énergie, sa claire vision des solutions pra-





tiques, des nécessités de l'heure présente, ses qualités d'homme d'état, de fondateur d'empire, devait inspirer à tous la confiance, sans doute, mais aussi la crainte, le respect d'une autorité morale, et surtout d'une force matérielle ; en un mot, il fallait un politique, on peut dire un dictateur.

Eh bien, Godefroi de Bouillon n'était pas cet homme-là. Il était certes vaillant chevalier, mais un médiocre conducteur d'armée, qui n'avait ni les talents d'un organisateur, ni la science d'un législateur.

On peut se demander si ce n'est pas précisément parce qu'il était un médiocre que Godefroi fut élu.

L'élection fut l'œuvre des hauts barons et du clergé. Or, si les premiers apportaient dans leur choix leur esprit d'indépendance, les seconds y apportèrent l'esprit de domination qu'avait alors l'Église. Les clercs, pas plus que les barons, ne désignèrent Godefroi afin de se donner un maître, et Godefroi ne tenta pas d'en être un.

Du reste, il ne disposait pas de la puissance militaire qui lui eut permis de devenir le maître. Son premier acte est de décliner le titre de roi ; il renonce ainsi de gaieté de cœur au prestige que



pouvait lui apporter cette dignité. Suivant une tradition postérieure, il aurait déclaré qu'il ne voulait pas porter une couronne d'or là où Jésus Christ avait porté la couronne d'épines ; le mot n'est peut-être pas authentique ; il décèle du moins l'opinion que ses contemporains se faisaient de Godefroi.

A peine élu, Godefroi se laisse imposer comme administrateur du patriarcat, un indigne, simoniaque et débauché, Arnoul de Rohes, chapelain du duc de Normandie, et quand, à la fin de 1099, le pape, qui n'a pas ratifié la nomination d'Arnoul, envoie d'Europe, pour prendre sa place, l'archevêque de Pise, Daimbert, celui-ci entre à Jérusalem escorté de Bohémond prince d'Antioche, et c'est par la volonté et sous le patronage de Bohémond que le nouveau patriarche est installé. Quelques mois après, le 1<sup>er</sup> avril 1100, Godefroi de Bouillon prête le serment de vassalité au patriarche Daimbert et lui cède la ville de Jérusalem, avec la citadelle et le port de la ville de Jaffa qu'il possédait encore, en se réservant seulement pour un temps l'administration et les revenus de ces deux villes. En février 1100, Godefroi avait déjà cédé le quart de la ville de Jaffa à l'église du Saint-Sépulcre.



Avec Bohémond, était arrivé aussi à Jérusalem Baudouin de Boulogne. Tous deux s'étaient approprié des territoires sans l'aveu formel des autres Croisés. C'était l'occasion ou jamais pour Godefroi de s'assurer de la soumission de ces deux chefs, d'exiger d'eux un acte de foi et d'hommage. Or, les deux seigneurs, après avoir visité les Lieux Saints de Jérusalem et des alentours, rentrent l'un à Antioche, l'autre à Edesse, qu'ils occupent définitivement, sans avoir prêté le moindre serment à Godefroi.

Il est bon d'insister sur ces débuts du royaume de Jérusalem parce qu'il nous offre déjà l'image de ce que sera ce royaume pendant les deux siècles de son existence.

Ce ne sera pas à proprement parler un état ; ce sera une collectivité d'états, à peu près indépendants les uns des autres, ayant chacun leur chef suzerain, derrière lequel se range toute une hiérarchie de fonctionnaires et de vassaux. La prééminence consentie à la principauté de Jérusalem restera toujours plus nominale et théorique que réelle.

En Occident, au moment où s'organisa la société féodale, il existait une royauté traditionnelle, une royauté de droit divin, qui prétendait concentrer



en sa main tous les pouvoirs. En Orient, au contraire, la royauté franque fut essentiellement féodale. Godefroi tint son titre de ses compagnons d'armes. Peu à peu, sans doute, l'hérédité s'établit dans la succession au trône : à défaut d'héritier direct, c'est le plus proche parent qui succède ; mais jusqu'au milieu du XII<sup>e</sup> siècle on voit subsister des vestiges du principe de l'élection par les grands feudataires. Seulement ce que la féodalité perd en influence d'un côté, elle le regagnera de l'autre en affirmant, en développant de plus en plus son indépendance au regard de la royauté.

Royauté féodale, la royauté d'Orient deviendra aussi par le sacre une royauté sacerdotale, en ce sens qu'elle tiendra de l'Église l'autre moitié de son pouvoir. Dans les monarchies occidentales, le roi se soumet bien aussi à la cérémonie du sacre, mais pour lui, cette cérémonie n'est que la reconnaissance de son droit tandis que dans le royaume de Jérusalem, cette cérémonie crée le droit.

Les deux forces sur lesquelles s'appuie la monarchie latine d'Orient, savoir l'aristocratie militaire et l'Église, ont constamment agi dans leurs rapports avec elle, non pour la fortifier, mais pour l'asservir.

Au temps de Godefroi, cette confédération



d'états qui constitue le royaume de Jérusalem se compose de trois principautés : Jérusalem, Antioche et Edesse. Elle s'accrut d'un membre sous son successeur, le roi Baudouin I<sup>er</sup>. Celui-ci créa, en 1109, pour Bertrand de Saint-Gilles, fils du défunt comte Raimond, la principauté de Tripoli, après la prise de cette ville sur les infidèles. La nouvelle principauté était sise entre la principauté d'Antioche au nord et celle de Jérusalem au sud. En 1152 la principauté d'Edesse disparut ; son territoire fut cédé à l'empereur de Constantinople.

Chacun des chefs de ces principautés sera, sinon en droit, du moins en fait, libre de toute sujétion envers le roi de Jérusalem ; chacun de ces chefs sera roi, moins le titre.

En droit, assurément, de leur consentement même, le seigneur de Jérusalem, prince dans sa principauté et roi dans le royaume, jouit des prérogatives qui le placent au-dessus d'eux dans la hiérarchie féodale. Il n'est pas seulement le *primus inter pares*, le premier entre des égaux, il a sur eux l'autorité du suzerain à l'égard de son vassal. Les seigneurs d'Edesse, d'Antioche et de Tripoli lui doivent fidélité et hommage comme les vassaux de sa propre principauté ; mais en fait cette autorité ne s'exerce que dans la mesure où les



trois grands feudataires le veulent bien, lorsque la nécessité les oblige à demander l'aide et la protection du roi leur seigneur. A maintes reprises, on les voit n'accorder qu'avec difficulté, ou même refuser au roi le service de guerre, ce devoir le plus impérieux, le plus essentiel du feudataire. Il en est même qui n'hésitent pas à marcher contre lui avec les infidèles, lorsque leurs ambitions particulières les mettent en opposition avec la politique du souverain ; et le souverain, le roi est impuissant à réprimer de pareils actes de félonie et de rébellion.

Ce qui paraîtra surprenant, c'est que jamais les rois n'aient tenté résolument d'en finir avec cette situation si préjudiciable aux intérêts du royaume, et de réduire le pouvoir des grands feudataires. Maintes fois pourtant ils ont eu l'occasion d'intervenir dans leurs affaires ; ils ont même conduit des armées dans leurs principautés, soit pour les défendre contre les agressions du dehors, soit pour y rétablir l'ordre troublé par des discordes intestines. Ils en ont même assumé la régence en cas de mort ou d'absence du prince, conformément à l'obligation que leur imposait la loi féodale. Mais, leur mission temporaire accomplie, ils ont laissé les choses redevenir ce qu'elles étaient avant leur intervention.



Faiblesse, respect exagéré de la tradition, ou volonté réfléchie de ne point ajouter de nouvelles charges au fardeau de la couronne, les rois de Jérusalem n'ont pas essayé de briser les obstacles qui s'opposaient à la création et à l'action d'un pouvoir central solidement établi. Aussi l'état latin d'Orient, au lieu d'un chef unique, en eut-il constamment trois ou quatre. Sans doute, les grands feudataires n'ont pas prétendu se substituer au roi dans le gouvernement du royaume, ni exercer leur pouvoir au même titre que lui ; mais l'opposition qu'ils lui ont faite, le soin jaloux avec lequel ils ont maintenu leur indépendance à son égard n'en a pas moins contribué, plus peut-être que toute autre cause, à conduire le royaume à sa ruine.

### III

Les Croisés, Antioche prise, s'étaient portés rapidement sur Jérusalem, sans s'attarder au siège des places fortes qu'ils laissaient derrière eux. Presque toutes les villes fortifiées du littoral méditerranéen, un grand nombre de châteaux à l'intérieur du pays, étaient encore aux mains de leurs garnisons arabes ou turques. Il était impossible aux Croisés



de prendre réellement possession de la terre tant que ces guerriers menaceraient les campagnes. L'œuvre principale de Godefroi de Bouillon et de ses deux successeurs, Baudouin I<sup>er</sup> et Baudouin II, fut de se rendre maîtres de ces places. Celles-ci, insuffisamment secourues par les princes dont elles dépendaient, tombèrent assez vite au pouvoir des Francs. De 1099 à 1124, furent occupés Jaffa, le port de Jérusalem ; Ramleh, Assur, Tibériade, Kaïffa en 1099, Césarée en 1101, Acre et Gibelet en 1104, Tyr en 1124. A mesure de ces acquisitions, quelquefois même avant qu'elles ne fussent faites, les rois de Jérusalem et les seigneurs des principautés d'Antioche, d'Edesse et de Tripoli procédèrent à la distribution des terres qu'elles rendaient libres.

De quelle manière s'établit dans leur ressort respectif la propriété domaniale, nous ne le savons pas d'une manière très précise, surtout en ce qui concerne Antioche, Edesse et Tripoli ; pour la principauté de Jérusalem, dont le seigneur est roi, nous le savons un peu mieux, grâce aux chartes nombreuses qui se sont conservées, et il est probable que ce qui s'y passa se passa de même dans les autres principautés.

Le roi, possesseur à l'origine de toute la terre,





ne se réserve à titre personnel qu'une partie qui constitue son domaine. Le reste, il le concède, sous forme de fiefs, à la haute noblesse, aux grands barons formant sa clientèle, aux principaux chefs qui, après la conquête de Jérusalem, sont demeurés auprès de lui, et il le concède sans qu'il y ait même d'eux à lui un lien antérieur de vassalité ou de subordination. C'est ainsi que dès l'année 1100, Tancrède de Hauteville, un des chefs normands d'Italie, est investi par Godefroi de la seigneurie de Tibériade, avec le titre de prince de Galilée. A leur tour, ces vassaux immédiats du haut suzerain, détachent de leurs fiefs des portions de territoire qu'ils inféodent, ou plutôt sous-inféodent, à d'autres seigneurs, qui deviennent ainsi les arrière-vassaux du haut suzerain. Par le même procédé, ces arrière-vassaux peuvent créer de nouvelles seigneuries. Une chaîne d'engagements se forme ainsi et tout le domaine terrien se trouve réparti entre un certain nombre de seigneuries, dont l'importance, en général, diminue selon qu'elles sont séparées du haut suzerain par un plus grand nombre d'intermédiaires.

Du haut en bas de cette hiérarchie terrienne, les inféodations revêtent, au moins en principe, le caractère de donations, ou, pour parler plus exac-



tement, de concessions. Ce ne sont ni des échanges, ni des ventes ; seulement le feudataire, une fois investi de son fief, doit au seigneur dont il relève le service de guerre personnel, le service de cour, et des redevances en nature ou en argent. C'est ainsi que se constitue au profit de la classe noble le fief de chevalier. Tout cela c'est le pur système féodal, tel qu'il fonctionnait en Europe à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. La nomenclature féodale usitée en Occident s'y adapta exactement.

Cependant certaines clauses des actes d'inféodation font apparaître de notables différences entre le régime appliqué aux principautés d'Orient et le régime occidental. En Occident, les hommes vivant sur le fief, les paysans, si l'on veut, sont devenus serfs de la glèbe, c'est-à-dire qu'ils font partie intégrante du domaine ; ils ne peuvent disposer ni de leur personne, ni du bien qu'ils cultivent, et ne possèdent en propre ni meubles, ni immeubles.

En Orient, à l'époque qui suivit immédiatement la conquête franque, les paysans, les roturiers sont en grande partie des hommes libres. Ce sont ces Syriens, ces Arabes, dont il a été question plus haut. Sans doute, la constitution du fief les fait tomber sous la dépendance d'un seigneur feudataire ; ils perdent, dans la plupart des cas, au



moins la propriété du sol ; seulement, de propriétaires qu'ils étaient, ils deviennent, non serfs, mais censitaires, fermiers, cultivateurs à bail, sinon perpétuel, du moins de longue durée, et le seigneur leur laisse en toute propriété les deux tiers ou les trois quarts des revenus de leur lot de terre, à condition pour eux d'acquitter les charges diverses que le fisc fait peser sur la propriété.

Il est très compréhensible que les conquérants, peu nombreux, ne pouvant fournir eux-mêmes la main-d'œuvre, et méprisant d'ailleurs les travaux de la terre, aient été obligés, pour mettre le pays en valeur et pourvoir à leur propre subsistance, de recourir au travail de la collaboration indigène. Par la force même des choses, ils furent amenés à transiger avec le vaincu. De l'accord qu'ils conclurent avec lui sortit un régime économique qui est une caractéristique de la civilisation franque de l'Orient.

Dans l'Europe occidentale, l'institution féodale, à mesure qu'elle asservissait l'homme libre, affranchissait l'esclave. En Orient, le fief n'ayant pas asservi l'homme libre, ne libéra pas l'esclave. Et de fait, pendant toute la période de la domination latine, l'esclavage subsista, non pas seulement l'esclavage domestique qui faisait vivre l'esclave dans la familiarité du maître, mais l'esclavage rural, qui



le réduisait, ou à peu près, à l'état de bête de somme.

Le fief de chevalier avec toutes les modalités qu'il comportait, ne fut pas la seule forme sous laquelle les rois, les grands vassaux et les seigneurs, les grandes principautés, aliénèrent des parties de leurs domaines.

De nombreuses ventes de terres, de maisons, de biens-fonds de toute nature, furent faites par eux à des *bourgeois*, dans les villes notamment.

Les nouveaux possesseurs des biens acquis ainsi n'étaient pas tenus à l'égard du seigneur du lieu à des obligations aussi strictes que celles qu'imposait le devoir féodal. Les bourgeois ne furent pas astreints au service militaire personnel. Dans les villes où, sous l'autorité du vicomte, représentant le seigneur, ils formèrent des *bourgeoisies* ; celles-ci devaient seulement en cas de guerre, fournir un certain nombre de sergents à pied. Parfois même les contrats formés entre eux et les seigneurs, les exonéraient complètement des charges militaires, ou ne les rendaient tributaires du fisc que pour l'impôt indirect.

Ces infractions aux règles du système féodal étaient commandées apparemment par des nécessités financières urgentes. D'autres propriétés bénéficiaient d'exemptions plus importantes encore, si



importantes même qu'elles rompaient, ou à peu près, tout lien de dépendance du bénéficiaire envers l'État. Ces exemptions furent concédées à des groupes de Croisés sous la pression de nécessités politiques. Les premiers rois de Jérusalem, pour compléter leur conquête par l'occupation des villes du littoral méditerranéen, avaient dû accepter, ou solliciter, l'aide des Vénitiens, des Génois, des Pisans, arrivés dès l'an 1099 sur les côtes de Syrie avec leurs flottes. Mais les fils de ces républiques italiennes étaient gens pratiques. En retour de leur concours, ils se firent concéder, sous la garantie de traités en bonne forme, de larges privilèges commerciaux, la propriété pleine et entière de quartiers dans les villes conquises. Dans ces quartiers ils fondèrent des colonies s'administrant elles-mêmes, sous l'autorité d'un consul ou d'un baile, qui était le représentant de leur métropole, et non celui du roi ou du seigneur sur le domaine duquel était sise la ville.

Les rois de Jérusalem, en laissant ainsi se former ces petits états dans l'État, aliénèrent non seulement une partie de leur territoire, mais une partie de leur pouvoir politique. Ils recueillirent toutefois pour ces libéralités une compensation qui n'était pas à dédaigner. En effet, les colonies italiennes contribuèrent



pour une bonne part, à la prospérité économique du pays : en y créant un grand courant commercial, elles y firent affluer l'argent ; et l'argent, par l'impôt sous ses multiples formes, alimenta le trésor.

#### IV

On a vu ceux des conquérants qui furent appelés au partage de la terre conquise ; il y a toutefois un participant, un convive, dont il n'a pas encore été parlé, et c'est précisément celui qui devait se montrer le plus avide : c'est l'Église.

Par la voix de son chef Urbain II, l'Église avait été l'instigatrice de la Croisade. Après le schisme qui en 1054 sépara définitivement l'Église grecque de la romaine, et qui, du même coup, ravit la primauté universelle à laquelle avait toujours prétendu l'Église de Rome, les papes, par une active et persévérante propagande, cherchèrent à rentrer en possession, fût-ce par les armes, du domaine spirituel et temporel que le schisme avait soustrait à leur obédience. C'est dans cet effort qu'il faut chercher l'origine des Croisades.

Toutes les autres causes que l'on a indiquées peuvent faire comprendre le succès de la propagande



à laquelle se livra dans l'Europe occidentale toute la hiérarchie ecclésiastique, mais elles ne créèrent pas ce mouvement.

Les peuples que l'Église avait soulevés en les appelant à la conquête du Saint-Sépulcre, elle les considérait comme ses propres soldats, comme les exécuteurs de ses desseins. Sitôt après la prise d'Antioche, il fut question d'appeler le pape en Terre Sainte et de l'y installer, comme dans son domaine propre. Ce projet n'eut pas de suite, mais, s'il n'y eut pas de la part du pape une prise de possession aussi directe, aussi matérielle, du moins le chef de la chrétienté catholique agit-il, ou essayait-il d'agir de loin, non pas seulement comme chef spirituel du pays conquis, mais aussi comme suzerain politique.

L'archevêque de Pise, Daimbert, envoyé par le pape Urbain II, en Terre Sainte, comme patriarche de Jérusalem, exigea aussitôt de Godefroi de Bouillon un serment de vassalité, auquel ce prince devôt se prêta bonnement.

Avec une constance admirable, avec une énergie imperturbable, l'Église, pendant toute la période de la domination franque en Terre Sainte, s'efforça de faire prévaloir cette conception d'une royauté subordonnée à la puissance, à la souveraineté ecclé-



siastique. Elle ne trouva pas toujours en face d'elle des princes aussi complaisants que Godefroi ; Baudouin I<sup>er</sup>, Baudouin II et Foulques résistèrent ; mais, obligée parfois de céder, l'Église jamais n'abdiqua ses prétentions.

Si elle n'obtint qu'un médiocre succès dans ses visées politiques, l'Église fut plus heureuse lorsqu'il s'agit de soumettre le pays conquis à la hiérarchie romaine et de s'y tailler un vaste domaine terrien. Les patriarchats de Jérusalem et d'Antioche et les anciennes villes épiscopales (?) virent les titulaires du rite latin remplacer les titulaires grecs. Le monachisme latin prit un grand développement. L'Église ne supprima pas les communautés hétérodoxes qui se partageaient, dans l'ordre spirituel, la population du pays, soit qu'elle en ait été empêchée par l'opposition du pouvoir civil, particulièrement intéressé à ne pas mécontenter l'élément indigène, soit que de son côté elle ait trouvé plus habile de s'assujettir ces communautés dans le temporel seulement, quitte à les amener peu à peu à reconnaître la suprématie spirituelle de Rome.

Dans bien des cas l'Église se borna donc à constituer ces communautés en suffragance ou en dépendance des évêchés et des communautés catholiques. Inutile d'ajouter qu'en général, elle se substitua





à elles dans la propriété des biens ecclésiastiques qu'elles possédaient avant l'arrivée des Croisés.

Ce fut déjà pour elle un lot des plus enviabiles dans la répartition du butin, mais ce ne fut pas tout, car elle sut obtenir bien vite de la libéralité des rois, des seigneurs et des particuliers, pour les établissements qu'elle fonda, des rentes et des terres en abondance. Ces donations se multiplièrent d'année en année, à tel point que le clergé ne tarda pas à devenir le plus opulent propriétaire foncier de Syrie et de Palestine.

La constitution de ce vaste domaine de main-morte eut les conséquences les plus fâcheuses pour la défense du royaume. Assurément, en principe, églises et couvents devaient acquitter le devoir militaire auquel leurs terres étaient obligées, et ils l'acquittaient par l'intermédiaire de chevaliers ou de soldats équipés et soldés par eux; mais il y eut tant d'exemptions et l'obligation fut si peu respectée, que dans la deuxième moitié du xii<sup>e</sup> siècle, le clergé de Terre Sainte, pour les propriétés immenses qu'il possédait, n'armait plus que 3.250 sergents.

## V

Il y a une apparente anomalie, ayant à traiter des institutions, d'avoir parlé du régime de la pro-



priété foncière au lieu de parler des lois. A cela il y a deux raisons :

1<sup>o</sup> Dans un état féodal, toute institution politique est un résultat du régime foncier, et il faut connaître ce dernier pour comprendre les institutions;

2<sup>o</sup> A l'époque où les Francs s'établirent en Syrie et en Palestine, le régime féodal, en dehors du principe sur lequel il s'était constitué, n'a pas de lois fixes, ni même de règles générales obligeant les particuliers envers l'État. Donner à la loi un caractère déterminé et constant, est tout à fait contraire aux idées de la féodalité. L'individualisme règne partout. Le contrat d'homme à homme, la coutume locale non écrite, et mobile au gré de l'arbitraire, sont les lois déterminantes que règle la marche de la société.

Feudataires grands et petits, loin d'instituer et de fortifier la loi, s'appliquent à assurer dans leurs mains le pouvoir de juger librement, que la rédaction d'un code leur aurait fait perdre.

Aussi fallut-il attendre longtemps, jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, pour voir paraître les premiers essais, je ne dis pas de codification, mais d'établissement d'une jurisprudence générale. Auparavant chaque chef suzerain de quelque importance, et ceci s'applique plus particulièrement aux chefs



des quatre grandes principautés, chaque chef suzerain, dis-je, est en matière législative maître dans son fief, sous la seule réserve des droits de ses pairs et de l'observation de la coutume féodale. Il possède, selon le langage féodal, cour, coins et justice, c'est-à-dire qu'il est en même temps le pouvoir législatif, le pouvoir administratif et le pouvoir judiciaire. Ce pouvoir, il l'exerce, ou bien en vertu d'une autorité despotique, ou bien conjointement avec une cour de justice composée de ses principaux vassaux.

Tant qu'il n'y a pas de conflit entre les diverses cours souveraines, chacune d'elles juge et légifère en pleine indépendance, et ses jugements ou ses décrets sont sans appel. S'il y a conflit entre suzerains, l'affaire est portée devant une cour suprême, une haute cour que préside le roi, et qui se compose d'hommes de leur caste, leurs pairs, c'est-à-dire des hommes occupant le même rang qu'eux dans la hiérarchie féodale. Cette cour suprême, comme d'ailleurs toutes les cours féodales, à l'origine, ne juge pas sur des textes qui l'obligent, mais en se référant à la tradition, aux précédents, et les précédents faisant défaut, selon ce qu'elle croit être le plus conforme au principe féodal.

La haute cour est en même temps le conseil poli-



tique du roi. Pas plus à ce titre qu'au titre de tribunal arbitral, elle ne fonde ses décisions sur les articles d'un code, qu'elle ne se soucie guère de rédiger.

Il en fut sans doute de même pour d'autres juridictions, qui paraissent avoir été créées dès les premiers temps de la conquête au profit des hommes libres, bourgeois ou Syriens.

Les bourgeois furent régis en matière administrative et judiciaire par des magistrats de leur caste, placés toutefois sous l'autorité d'un vicomte représentant du seigneur : nombre de dispositions légales qui leur furent appliquées ne firent que continuer l'ancienne législation gréco-romaine, qui s'était conservée dans les villes, au travers de tous les bouleversements politiques qu'avait subis le pays.

Les Syriens, eux, obtinrent d'être administrés et jugés par des assemblées ou cours de justice, formées des principaux de leur nation, et présidées ou par des réis, c'est-à-dire des chefs indigènes, ou, à leur défaut, par le bailli du lieu. Les attributions des réis étaient à peu près les mêmes que celles des vicomtes à l'égard des bourgeois.

Rien ne permet de supposer qu'aucune de ces deux juridictions ait dès l'origine une loi écrite.



Je rappelle pour mémoire l'institution des cours ecclésiastiques, qui étaient presque exclusivement des cours de justice, dont la compétence s'étendait, d'une part, à toutes les affaires où étaient impliqués des clercs, et, d'autre part, en matière civile et criminelle à beaucoup de questions intéressant les laïcs : comme les crimes d'hérésie, d'adultère, d'usure ; et comme le mariage, la filiation, le testament. Ces cours ont certainement fonctionné dans le royaume de Jérusalem comme en Europe, mais nous n'avons sur leur organisation et leur histoire que fort peu de renseignements.

## VI

Pour le royaume de Jérusalem, le plus ancien document de droit écrit qui nous soit parvenu est celui qu'on a désigné sous le nom d'Assise de Naplouse, parce qu'il fut élaboré dans une assemblée des principaux feudataires et dignitaires ecclésiastiques, tenue dans cette ville en l'an 1120, sous la présidence de Guermond, patriarche de Jérusalem, et en la présence du roi Baudouin II. L'objet principal de cette assise fut de régler la dîme ecclésiastique que le roi et les barons du royaume ses feudataires, s'engagèrent à payer an-



nuellement au patriarche de Jérusalem. Il est fort possible que la rédaction de l'Assise de Naplouse ait été suivie de près de celle d'un autre document dont on peut seulement soupçonner l'existence, car il n'est point arrivé jusqu'à nous, et on ne le trouve expressément cité nulle part; je veux parler d'un livre des fiefs, d'un *liber feudorum*, sorte de cadastre contenant la nomenclature de terres nobles; et peut-être aussi des terres roturières, avec indication de leurs limites, des services ou des redevances auxquels les astreignait le contrat qui les avait constituées en domaine.

Ce livre des fiefs, s'il existe, n'était point un code législatif en matière domaniale; il ne fit que constater, d'après les chartes de concession de terre, les obligations attachées à chaque fief en particulier, et peut-être aussi, accessoirement, à chaque terre, qu'elle fût terre libre, terre de bourgeoisie, ou terre ecclésiastique.

A mesure que se développe et se transforme l'organisme féodal, à mesure que des besoins se créent, les rois, les grands feudataires, les cours de justice établissent de nouveaux règlements qui consacrent l'usage plus souvent encore qu'ils ne l'instituent. Ces règlements, qu'ils émanent d'une volonté unique, comme celle du roi, ou de l'un des



feudataires, ou qu'ils soient le fruit des délibérations d'une assemblée, ce qui est le cas le plus fréquent, sont désignés sous le nom d'assise qui était à l'origine celui des cours mêmes de justice.

Les Assises furent dans le royaume de Jérusalem le fondement du droit, droit public, droit criminel, droit privé, car elles portent sur les matières les plus diverses. Rares, au début de la conquête, elles se multiplièrent nécessairement avec le temps dans toute l'étendue de la terre. Actes royaux d'intérêt général, actes seigneuriaux concernant chaque fief, actes des cours de bourgeois s'accumulèrent dans les archives des chancelleries. Mais entre ces actes dus à des initiatives diverses, nulle cohésion, nulle coordination ; par conséquent pas de jurisprudence générale ; encore moins bien entendu, de code fixant le droit, ou même de code de procédure. Chaque autorité souveraine légiférait de son côté, sans trop se soucier de ce qui se passait chez le voisin.

Un jour vint pourtant où il fallut mettre un peu d'ordre dans tout ce fouillis.

Ce fut l'œuvre des jurisconsultes d'outre-mer qui, dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle, s'efforcèrent de dégager une doctrine de l'amas de documents juridiques qu'avait produit le jeu des ins-



titutions féodales. Les travaux préparatoires de ces hommes sont perdus, mais il furent mis à profit dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il s'agit de donner une constitution au royaume de Chypre, ce nouvel état fondé après la chute de Jérusalem, et dont les souverains, princes de la maison de Lusignan, allaient pendant trois siècles, réunir sur leurs têtes les couronnes de Chypre et de Jérusalem.

Un groupe de juristes prit alors à tâche de réunir, à l'usage de cette royauté nouvelle, les anciennes lois du royaume de Jérusalem, soit qu'ils en aient été chargés par les premiers rois de Chypre, soit que, de leur propre initiative, ils aient eu le projet de préparer la rédaction d'un véritable code de droit public et de droit privé.

Sans indiquer ici le détail de leurs œuvres, disons que l'ensemble de celles-ci forme ce que l'on est convenu d'appeler les Assises de Jérusalem. Cet ensemble ne constitue pas un code, mais plutôt à le considérer dans ses tendances générales, un recueil de jurisprudence, ou si l'on veut, un essai d'unification des règlements établis et des jugements prononcés par les cours de justice du royaume de Jérusalem pendant le XII<sup>e</sup> siècle, que ces règlements et jugements eussent été inscrits dans un





texte de loi, ou que ce fussent seulement des us et coutumes, c'est-à-dire des traditions non écrites.

Tel qu'il se présente à nous dans ses parties principales, ce recueil semble avoir été rédigé moins en vue de l'avenir que pour conserver la tradition d'un passé ; mais c'est peut-être aussi un peu autre chose qu'un souvenir historique, parce que les rédacteurs des divers morceaux qui le composent ne se sont pas bornés à copier ce que leurs devanciers avaient écrit et à répéter des traditions orales ; ils ont eux-mêmes posé des règles et dit ce que, selon eux, était le droit.

## VII

Sur les institutions militaires, je serai bref, car ces institutions ne diffèrent pour ainsi dire pas de celles qui existaient alors dans l'Europe occidentale, sauf sur un point important, l'existence d'ordres de Chevalerie : les Hospitaliers de Saint-Jean, les Templiers, les Chevaliers de Montjoye, et les Teutoniques, dont la mission principale était la lutte à main armée contre les infidèles.

L'exposé qui suit fera connaître la règle théorique ; mais, en l'absence de tout pouvoir central, solidement établi et capable de faire observer la loi,



la réalité correspondait bien rarement à ce qui aurait dû être.

En principe, le roi est le chef de l'armée : c'est lui qui organise les expéditions guerrières et en assume la direction; c'est à lui qu'il incombe d'assurer la défense du pays contre les ennemis du dehors. Il a, de plus, en temps de guerre, la libre disposition des châteaux et des places fortes, qu'il peut faire concourir, comme il l'entend, à l'organisation de la défense. C'est, du reste, lui qui en choisit le châtelain. Mais l'armée dont il a le commandement n'est pas une armée permanente; comme toute armée féodale, c'est une armée levée seulement en cas de besoin. Lorsqu'une expédition est jugée nécessaire, le roi envoie dans toute l'étendue du royaume des hommes qui crient le ban, c'est-à-dire requièrent en son nom le service de guerre de tous ceux qui y sont astreints. Les hérauts sont dits Banniers.

Les forces militaires dont se compose l'armée ne relèvent pas au même degré de l'autorité du roi. Comme suzerain de la principauté de Jérusalem, le roi a un pouvoir direct sur tous ceux, nobles et roturiers, ressortissant de cette principauté qui, personnellement, ou par remplacement, lui doivent le service de guerre. Dans les autres princi-



pautés, le roi ayant à réunir une armée, doit agir par l'intermédiaire des suzerains respectifs de ces principautés : le prince d'Antioche, le comte d'Edesse, le comte de Tripoli sont ses vassaux. Il appartient à ceux-ci d'équiper et d'amener au roi les troupes lorsqu'ils en sont requis par lui. Ces troupes marchent sous les ordres de leur seigneur et n'obéissent qu'à lui. Pour cette partie du contingent, le roi n'a pas d'autorité personnelle. Ce défaut d'unité dans le commandement suprême, les rivalités qui en résultent, risquent de compromettre gravement le succès des opérations militaires.

Des rivalités d'une autre sorte se produisent lorsque de nouveaux Croisés venus d'Europe arrivent en Syrie parfois en masses considérables. Leurs chefs refusent de se placer sous l'autorité du roi de Jérusalem et tiennent à conduire eux-mêmes leurs troupes à l'ennemi. Le roi, pour ne pas encourir le reproche de les avoir laissés seuls aux prises avec les infidèles ou parce que, ne pouvant empêcher leurs entreprises, souvent inconsidérées, il juge prudent de s'y associer, le roi, dis-je, est contraint de les suivre. De là des discussions dans lesquelles son prestige se perd et sa volonté s'efface.

Donc, l'autorité du roi chef militaire est tout



aussi limitée que celle du roi chef politique.

Trois grands officiers de la maison royale assistent le roi dans le commandement de l'armée : le connétable, le sénéchal, le maréchal.

Le connétable est un lieutenant, un chef d'état-major. C'est à lui plus encore qu'au roi directement que les principaux capitaines ont à faire pour tout ce qui concerne le service de campagne, et c'est à lui, si le roi ne s'en charge pas, à disposer les corps de bataille en vue du combat. En l'absence du roi, il est désigné comme chef de l'armée. A la guerre, il est en même temps le chef justicier de tous les hommes d'armes. Chevaliers et sergents sont soumis à sa juridiction, et la justice est rendue par lui après avis d'un conseil de guerre, composé de vassaux du roi. Il peut lui-même frapper de son bâton ou de sa masse tout fantassin ou cavalier non noble, coupable d'indiscipline ; il n'a pas le droit de porter la main sur un chevalier homme-lige du roi, mais si cet homme est trouvé en faute il peut lui tuer son cheval sous lui.

Le maréchal seconde le connétable dans ses diverses attributions et il lui doit l'hommage, l'office de la maréchaussée est soumis à celui de la connétablie. Le maréchal est plus spécialement chargé du service de l'intendance, de l'inspection



et de la solde des troupes, de l'ordonnance des camps, de la répartition du butin entre les divers contingents de l'armée. Il porte à côté du roi le gonfanon royal lorsque le connétable ne se trouve pas dans le corps de bataille du roi. Sur l'ordre du roi ou du connétable, il doit se tenir prêt à charger à la tête de la chevalerie. Il a, lui aussi, des fonctions judiciaires : il juge les valets, les écuyers, tout le menu peuple des serviteurs accompagnant l'armée.

Les attributions militaires du sénéchal n'ont pas l'importance de celles du connétable ou du maréchal. C'est à lui qu'incombe l'inspection des châteaux et des places fortes. Il doit les pourvoir de garnisons, dont il assure le ravitaillement. En campagne, il peut être désigné comme capitaine d'un corps de bataille ; sinon, il se tient auprès du roi. C'est à lui qu'est remise, par le maréchal, la part de butin qui revient au roi.

Un chevalier flamand, Gérard de Rodefot, grand maître du Temple, fut sénéchal du royaume de Jérusalem pendant la moitié du XII<sup>e</sup> siècle, et mourut, les armes à la main, à la bataille de Tibériade.

Ces officiers ont de nombreuses fonctions civiles ; je n'en parle pas.



## VIII

Passons aux soldats : il y en a de trois sortes :

1<sup>o</sup> Les chevaliers, gens de noblesse, qui fournissent les escadrons de grosse cavalerie ;

2<sup>o</sup> Les sergents, qui forment l'infanterie et la cavalerie légère, et sont presque exclusivement des roturiers ;

3<sup>o</sup> Les turcopliers, troupes de cavalerie légère recrutées parmi les indigènes.

La distinction entre les chevaliers et les deux autres armes est toujours nettement marquée dans les descriptions des armées. Elle implique non seulement une différence dans l'équipement et dans la formation de combat, mais encore une différence de classe sociale, de caste.

Pour les nobles, le service militaire est une obligation personnelle attachée à la concession d'un fief. Un seigneur ne concède de terre à son vassal qu'à la condition que celui-ci l'assistera personnellement en temps de guerre et lui fournira, de plus, suivant l'importance de son fief, un ou plusieurs chevaliers ou un ou plusieurs sergents. L'obligation est si stricte qu'un vassal qui s'y soustrait ou qui, sans le congé de son seigneur, quitte l'armée en campa-



gne avant l'expiration de son temps de service, est déchu de son fief.

A la première réquisition, le chevalier doit se présenter en armes devant son suzerain, avec ses hommes. Toutefois, le seigneur n'a pas le droit d'exiger de lui, sans discontinuité, plus d'un an de service. Passé ce délai, s'il veut garder son vassal sous les drapeaux, il ne le peut qu'avec son assentiment, en vertu d'un nouveau contrat, que le vassal est admis à discuter.

Le chevalier supporte en ce qui le concerne et en ce qui concerne son contingent, les frais de la campagne ; s'il perd son cheval ou ses armes, il doit s'en procurer d'autres.

Les armes du chevalier sont presque exclusivement l'épée et la lance ; il combat toujours à cheval et, plutôt que de servir comme fantassin, il préférerait, en cas de disette de chevaux, monter sur un chameau, un âne, ou même un bœuf.

En temps de paix, le chevalier doit veiller à ce que son équipement et celui de ses hommes soient en ordre, et avoir sous la main des chevaux et des bêtes de somme en suffisance. Ces obligations étaient pour lui fort onéreuses ; aussi, contrairement à ce qui avait lieu en Occident, où le service obligatoire n'était que de quarante ou cinquante jours consé-



cutifs par an, le seigneur était-il tenu d'indemniser son vassal en lui servant une rente, rente annuelle sans doute, qui n'était pas à proprement parler une solde, mais en tenait lieu.

Il existait au surplus une autre sorte de fief, le fief de soudée, qui n'était pas une terre, mais consistait en une rente (donnée en fief) dont le concessionnaire s'obligeait à faire le service de chevalier, ce qui permettait, soit au roi, soit aux seigneurs opulents, de soudoyer des vassaux ou des chevaliers non pourvus de terre.

A partir de l'âge de soixante ans, le chevalier est libéré du service de guerre. Il en est également affranchi lorsque son fief est tombé aux mains des infidèles. Il a enfin le droit de refuser le service si le seigneur, de son côté, ne remplit pas envers lui les devoirs auxquels il s'est engagé lors de la concession du fief, comme le devoir de le protéger contre toute agression et celui de lui verser une rente comme compensation des dépenses militaires auxquelles il est astreint. Le vassal ainsi lésé par son seigneur, a même la faculté de porter sa plainte devant ses pairs, ses ex-vassaux, et ceux-ci, s'ils estiment la plainte justifiée, ont le devoir de faire cause commune avec lui et de refuser, eux aussi, le service. Ils font grève. Le seigneur, privé de





l'assistance des chevaliers qu'il doit lui-même fournir à son suzerain, ne remplissant pas pour cela son devoir féodal à l'égard de celui-ci, menacé de perdre son fief, ne peut guère faire autrement que de céder ou de composer avec son vassal.

Ceci s'applique au service dans le royaume, mais, dès que le roi se propose de porter la guerre en pays ennemi, usages et règles disparaissent. Les rois de Jérusalem ont constamment lutté pour faire étendre au service hors frontières le devoir féodal de leurs vassaux. Ils se sont toujours heurté à l'opiniâtre résistance de ceux-ci.

Sans doute les chevaliers ont rarement refusé de suivre leur souverain en pays ennemi. Il y avait là pour eux un point d'honneur, une obligation morale ; et d'ailleurs l'intérêt même leur commandait de ne point empêcher les expéditions entreprises en vue de la sécurité du royaume, et dans lesquelles ils trouvaient l'occasion d'agrandir leurs domaines, ou tout au moins de faire du butin. Mais en ce cas ils n'ont jamais reconnu au roi le droit de leur imposer le service de guerre comme un devoir féodal, et s'ils ont marché sous ses ordres, c'est volontairement, en vertu d'un accord momentané, dont les stipulations avaient été fixées à l'amiable.



A la guerre, les chevaliers divisés en escadrons, ou, pour employer l'expression du moyen-âge, en échelles, constituent la force principale de l'armée, celle sur laquelle repose presque entièrement l'effort de l'attaque et de la défense.

Les Croisés avaient apporté d'Europe une tactique qui convenait bien lorsqu'il s'agissait d'en venir aux mains avec un ennemi dont les formations de combat étaient sensiblement les mêmes que les leurs, tactique dont le succès dépendait moins de savantes combinaisons que de la vigueur des troupes. Elle consistait à foncer sur les escadrons ennemis en s'efforçant de les prendre en écharpe. Mais quand les Croisés se trouvèrent en présence des Arabes et des Turcs, dont la cavalerie était beaucoup plus mobile que la leur, et qui, avant d'accepter la mêlée, jetait le trouble dans leurs rangs en les couvrant de traits, ils comprirent que leur façon d'engager le combat offrait de sérieux désavantages. A vrai dire, ils ne la modifièrent jamais complètement ; seulement ils se firent appuyer plus fortement par des troupes auxiliaires : sergents à pied et à cheval, turcopliers, qu'ils instruisirent suivant les méthodes de guerre de leurs adversaires.

Les sergents formaient l'infanterie ; ils étaient



en presque totalité des gens de roture, recrutés parmi le menu peuple des Francs fixés dans le pays, ou des hommes venus d'Europe, d'Italie, notamment, pour prendre du service en Orient, et surtout des indigènes, Syriens ou Arméniens.

On voit parfois des sergents suivant à cheval ; c'était surtout, semble-t-il, des écuyers attachés à la personne des chevaliers.

Les Assises mentionnent aussi, parmi les sergents, des hommes-liges, c'est-à-dire des seigneurs relevant directement de la couronne : le fait est assez surprenant pour que l'on puisse admettre, même en l'absence de tout témoignage documentaire, que ces hommes servaient en qualité d'officiers chargés de commander et d'encadrer l'infanterie.

En temps de paix, une partie des sergents rentraient probablement dans la vie civile ; mais le plus grand nombre d'entre eux, qui n'avaient pas d'autre métier que la guerre, cherchaient à se placer dans les garnisons des châteaux ou bien se faisaient engager comme troupes de police dans les seigneuries, les domaines ou les communautés ecclésiastiques, les villes ou bourgeoisies, ou enfin ils vivaient comme ils pouvaient, en vrais soudards en vrais mercenaires, attendant des enrôlements.



Si la guerre éclatait, tous les ressortissants du royaume, individus ou communautés, qui devaient au roi ou à leur suzerain respectif un service de sergents, les prenaient à leur solde.

A la fin du XII<sup>e</sup> siècle, nous voyons par le livre des Assises que le patriarche de Jérusalem, le Chapitre du Saint-Sépulcre, les cités de Jérusalem et d'Acre doivent chacun au roi 500 sergents. Pour les autres villes, églises, abbayes, le chiffre des sergents varie de 25 à 300.

Les sergents n'étaient pas des troupes de choc ; ce rôle était réservé aux chevaliers. Ceux d'entre les sergents qui combattaient à l'arme blanche avaient pour mission d'achever le combat en cas de victoire, ou de couvrir la retraite ; d'autres, armés de la fronde, de l'arc et de l'arquebuse, étaient employés au début de l'action pour préparer l'attaque de la chevalerie.

Ils jouaient un rôle dans les sièges ; la poliorcétique, art dans lequel les Arabes s'étaient inspirés des Byzantins, était plus avancée en Orient qu'en Occident. Les Francs s'y perfectionnèrent pendant leur séjour en Syrie et rapportèrent en Europe des procédés et des engins nouveaux. Tous les sergents, apparemment en vue des sièges, à soutenir ou à faire, étaient exercés à la manœuvre des machines



de guerre (bélier, pierre, mangonneaux, trabuchet), à l'établissement des mines.

La fronde n'était pas destinée seulement au jet des pierres, mais aussi et surtout au jet des grenades de terre cuite ou de verre, remplies d'une matière détonante et munies d'amorces ou de mèches ; ces grenades, dites cruches de Syrie, passèrent en Europe dès le XII<sup>e</sup> siècle.

Il reste à parler des turcopliers, qui forment la cavalerie légère. Ils sont pris généralement parmi les indigènes de race arabe ou turque ; ce sont des métis nés d'un père musulman et d'une femme de race franque. Ils paraissent avoir été à la solde du roi et sont placés sous le commandement du maréchal qui, au moment du combat, doit ordonner leur corps de bataille, et même à l'occasion, se mettre à leur tête.

Les armées dont disposent les rois de Jérusalem sont peu nombreuses. A la fin du XII<sup>e</sup> siècle, date des renseignements que fournissent les Assises, la principauté de Jérusalem pouvait mettre en ligne 577 chevaliers et 6.025 sergents. Dans les expéditions et les batailles où figurèrent en outre les trois autres principautés, on arrive à grand'peine à réunir le triple de ces nombres, et encore fallait-il pour cela dégarnir complètement les châteaux et



les villes fortes. Aussi les rois de Jérusalem employèrent-ils mille moyens à faire rendre à l'organisme féodal tout ce qu'on en pouvait tirer en fait de ressources militaires. Ils s'opposèrent tant qu'ils purent à l'absorption des fiefs dans les domaines ecclésiastiques, dont les tenanciers esquivèrent trop facilement le service féodal, ou ne fournissaient qu'un nombre infime de guerriers. D'autre part un règlement ou Assise, qu'ils firent établir, portait que tout seigneur s'absentant de Terre sainte pendant plus d'un an, perdrait son fief, qui serait concédé à titre définitif à un autre seigneur. Mais des nécessités économiques plus puissantes que les lois créées par les hommes, contrecarèrent leurs efforts. Avant tout, il fallait vivre, et pour vivre, il fallait cultiver la terre, par conséquent attirer des colons et les retenir dans le pays. On n'avait aucune chance d'y parvenir si l'on ne donnait à ces nouveaux venus et le moyen, et l'espoir de devenir eux-mêmes propriétaires, et si on ne leur fournissait pas l'occasion d'acheter des domaines. Aussi, le pouvoir civil chercha-t-il à rendre la terre aussi mobile que possible. Il multiplia les cas où un seigneur pouvait aliéner son fief ; c'était là une innovation tout à fait contraire à l'esprit de la féodalité ; et, d'autre part, ce furent



précisément les mesures que la royauté avait adoptées en vue de fortifier l'institution du fief, savoir la prescription annale et les empêchements mis à l'accroissement indéfini des domaines ecclésiastiques, qui, en jetant sur le marché des terres seigneuriales, portèrent les plus graves atteintes à la pérennité du domaine féodal ; car ces terres, ce furent non pas d'autres seigneurs qui les acquirent, mais des colons, des bourgeois, gens de mœurs pacifiques, dont toute l'ingéniosité tendait à s'affranchir du service militaire.

Le fief, en s'embourgeoisant, se dépouilla de sa principale fonction qui était de fournir aux armées des hommes de guerre, et cela sans qu'en même temps les avantages qu'on avait cherchés en favorisant la colonisation se réalisassent aussi complètement qu'on s'était plu à l'espérer. En effet, la plupart des colons que l'Europe déversa sur la Syrie et la Palestine étaient loin d'appartenir aux meilleurs éléments de la population occidentale ; ce furent trop souvent des aventuriers en quête de gains faciles, gens peu stables et peu laborieux ; de ces hommes enfin qu'on peut qualifier d'indésirables.



## VIII

A ce qui a été dit des institutions militaires, il faut ajouter ce qui traite des institutions privées spéciales à la Terre Sainte, je veux dire les ordres militaires, à savoir : les Templiers, les Chevaliers de Saint-Jean ou de l'Hôpital, les Teutoniques, l'Ordre de Montjoye, qui n'eut, à la fin du xii<sup>e</sup> siècle, qu'une existence éphémère.

A titre d'institutions privées, ces ordres, surtout ceux du Temple et de l'Hôpital, tinrent une place considérable dans l'histoire des principautés latines d'Orient et du royaume de Jérusalem. Les origines des ordres du Temple et de l'Hôpital furent modestes et, au surplus, assez obscures.

Le Temple fut institué vers 1118 par un chevalier champenois, Hugues de Payas, qui réunit autour de lui quelques pieux personnages, et s'installa avec eux dans une partie du palais royal de Jérusalem attenant au temple de Salomon. Cette sorte de confrérie laïque prit le nom de Milice du Temple et se donna pour mission de veiller à la sécurité des routes conduisant de Jérusalem à la mer. C'était une sorte de gendarmerie libre. Mais, dès 1128, cette association mi-religieuse et mili-





taire a déjà pris une certaine importance. Le fondateur du Temple se présente cette année au concile de Troyes en Champagne avec cinq compagnons, et reçoit pour son ordre une règle dictée ou inspirée par saint Bernard, et dont les prescriptions sont empruntées à la règle de saint Benoît, et plus spécialement aux constitutions de Citeaux. Le rôle militaire de l'ordre s'accuse de plus en plus à mesure qu'on avance dans le XII<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas une guerre à laquelle il ne prenne une part glorieuse. En même temps, il s'enrichit.

L'Hôpital prit naissance dans un établissement de bienfaisance construit vers 1070, devant l'entrée du Saint-Sépulcre, par des marchands amalfitains, pour y héberger les pauvres pèlerins, et fut placé sous le vocable de saint Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie au VI<sup>e</sup> siècle. Un des servants, le moine Gérard, réorganisa cet établissement et fut considéré comme le premier grand Maître des Hospitaliers. Plus tard, reconstitué après la prise de Jérusalem, l'Hôpital aura comme patron saint Jean-Baptiste.

Les deux ordres se développèrent parallèlement, et bien que leurs membres fussent assimilés à de véritables religieux, ils tendront de plus en plus à s'organiser militairement, et dès le milieu du



xiii<sup>e</sup> siècle, ils seront définitivement institués. Au début le Temple a la règle bénédictine, l'Hôpital celle de saint Augustin.

Se modelant pour ainsi dire l'un sur l'autre, le Temple et l'Hôpital tendent à devenir des ordres exclusivement militaires et se donnent pour mission quasi-officielle de défendre la Terre Sainte contre les infidèles. Tous deux parviennent à s'assurer l'indépendance avec une autonomie presque absolue à l'égard des pouvoirs civils et ecclésiastiques du royaume. Ils se maintiennent tout à fait en dehors de l'organisation féodale et refusent de reconnaître la juridiction du patriarche. Ils prétendent ne relever que du pape en matière ecclésiastique. On les voit conclure des alliances particulières avec les princes musulmans, sans se soucier le moins du monde de ce qu'en pense le pouvoir royal. De même, ils décident des guerres et des trêves et imposent des tributs aux chefs arabes sans s'occuper du roi.

Ils s'administrent eux-mêmes au moyen d'une hiérarchie de fonctionnaires qui est, à peu de chose près, identique dans l'un et dans l'autre. Ils acquièrent par des achats, et surtout par les donations qui leur sont faites, des biens immenses, meubles et immeubles, non seulement en Orient,



mais dans tous les pays d'Occident, en France, en Espagne, en Angleterre, en Italie.

En Palestine, et surtout en Syrie, dans la principauté d'Antioche et le comté de Tripoli, ils possèdent nombre de forteresses. Les Templiers sont maîtres des châteaux de Tortose, du Toron, d'Aryma (?), du Chastel Blanc, de Saphet, du Chastellet, du château Pèlerin, qui sont parmi les plus importants du pays.

Les Hospitaliers sont installés dans les châteaux de Margat, du Chastel Rouge, de Gibelin, de Belvoir, du Krak des Chevaliers, forteresse énorme dont les murailles et les tours ont bravé l'injure des siècles, et qui est dénommé aujourd'hui le château des Kurdes.

Les deux ordres tiennent leurs terres librement, sans obligation de servir d'autres personnes que leur ordre. Le devoir militaire auquel sont astreints à l'égard du suzerain les fiefs annexés à leur domaine, ils le confisquent à leur profit.

Le nombre de chevaliers qu'ils peuvent mettre sur pied dépasse, pour l'un comme pour l'autre, celui dont dispose le roi de Jérusalem. Ils forment dans l'État de véritables puissances, contre lesquelles les rois ne peuvent rien.

Les rois essayèrent bien de s'opposer à l'accrois-



sement de leur domaine et de leurs forces militaires, en leur interdisant d'acheter des fiefs ; cette interdiction resta lettre morte.

Au surplus, les domaines possédés par les ordres militaires étaient mieux administrés et mieux cultivés que ceux du roi, des églises et des seigneurs ; leurs châteaux étaient toujours en bon état de défense, et promptement réparés lorsqu'un siège les avait endommagés.

Hospitaliers et Templiers employaient à améliorer leurs propriétés de Syrie et de Palestine, les revenus des biens qu'ils possédaient en Europe. On comprend que les seigneurs qui, eux, se trouvaient trop souvent dans l'impossibilité de défendre leurs fiefs ou d'entretenir leurs châteaux, les vendissent ou en fissent donation à ces riches et puissantes maisons. En 1170, le roi Amauri cède aux Hospitaliers, pour les rebâtir, les forteresses d'Archas et de Gibelin, détruites par un tremblement de terre. En 1186 le sire de Margat et de Valané, un des principaux feudataires du prince d'Antioche, leur fait donation de toutes ses terres et châteaux. En 1260, Julien, seigneur de Sidon, incapable de défendre cette ville, la vend aux Chevaliers du Temple.

En dehors de la guerre, qui était leur principale



occupation, leur raison d'être, ils ne restent pas inactifs. Les Hospitaliers fondent d'innombrables hospices, où ils s'adonnent aux soins des malades. A Jérusalem, ils auraient secouru chaque jour jusqu'à 2.000 pauvres.

Les Templiers, eux, font de la finance. Vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, leur maison de Paris, ce fameux Temple qui devait dans la suite voir se dérouler tant de sombres tragédies, était une des plus puissantes banques de l'Europe. Leur rôle à ce point de vue a été étudié par M. Delisle, dans son Mémoire sur les opérations financières des Templiers.

Il n'est que juste de dire que les Templiers et les Hospitaliers firent de leur énorme puissance le plus glorieux usage. Les chroniques du royaume de Jérusalem sont pleines du récit de leurs brillants faits d'armes contre les infidèles. A la bataille de Tibériade (1187), leurs contingents furent à peu près anéantis après des efforts héroïques, et Saladin vainqueur fit encore mettre à mort les Chevaliers prisonniers, alors qu'il épargnait les autres.

En 1244, dans la non moins fatale bataille de Gaza, les Chevaliers tombent en grand nombre sous les coups de l'ennemi; les deux grands Maîtres sont faits prisonniers et emmenés en Égypte.



En 1291, Acre, le dernier boulevard des chrétiens en Terre Sainte, est pris d'assaut. Hospitaliers et Templiers, pour défendre la ville, font des prodiges de valeur ; on combat pied à pied, de rue en rue, de maison en maison. Plus d'une fois, devant les Chevaliers, l'ennemi doit reculer. A la fin, ceux-ci sont écrasés sous le nombre ; le grand Maître du Temple, Guillaume de Beaujeu, est tué.

Dans la décadence du royaume, les grands ordres de Chevalerie ont gardé le plus longtemps l'esprit militaire des Croisades.

L'organisation intérieure des deux ordres était à peu près identique.

L'un et l'autre se composent de frères chevaliers, de frères sergents et de frères chapelains.

Les frères chevaliers devaient être nobles. Le métier des armes et la direction des infirmeries est leur occupation principale. C'est exclusivement parmi eux que sont choisis les principaux dignitaires de l'ordre.

Les frères sergents sont d'une classe inférieure ; on n'exige d'eux d'autre condition de naissance que de ne pas être serf. Soldats, eux aussi, ils sont affectés à des fonctions subalternes qu'ils remplissent auprès des malades et auprès des chevaliers.



Enfin les frères chapelains sont chargés d'assurer dans les maisons de l'ordre, la célébration des offices et de donner satisfaction aux besoins religieux des membres de l'ordre. Pour être admis, ils doivent faire la preuve qu'ils ont reçu les ordres mineurs.

Les Templiers portent le vêtement blanc et la croix rouge.

Les Hospitaliers, le vêtement noir et la croix blanche.

Les établissements de l'un et l'autre ordres portent le nom de commanderie ; le chef en est dit commandeur, précepteur, bailli.

Un groupement de plusieurs commanderies sous une autorité unique, ou parfois une commanderie particulièrement importante est dite prieuré.

Le prieur relève d'un dignitaire d'un rang plus élevé nommé le *visiteur* dans l'ordre du Temple, le *commandeur* ou *grand* précepteur dans l'ordre de l'Hôpital.

Ce dignitaire, commandeur ou visiteur, est chargé de la direction de plusieurs prieurés et son autorité au titre de l'ordre, s'étend généralement à tout un pays, France, Allemagne, Espagne, Italie.

Chaque maison de l'ordre, commanderie ou prieuré, forme comme une sorte de phalanstère,



une petite société se suffisant à elle-même, et réunissant à cet effet à peu près tout ce qui est nécessaire à la vie, choses et gens, matériel et métiers.

Dans l'ordre de l'Hôpital le gouvernement est personnifié par le chapitre général, qui se compose de tous les membres de l'ordre présents au siège central, et est présidé par le grand maître ou son lieutenant. Le chapitre est souverain en matière législative et disciplinaire, mais il abandonne l'autorité exécutive aux grands officiers, soumis d'ailleurs à son élection.

Dans l'ordre du Temple, les chapitres généraux ne comprennent que les grands dignitaires. L'autorité du grand maître dans la direction générale de l'ordre est, semble-t-il, plus absolue ; son action sur ses collaborateurs plus personnelle que chez les Hospitaliers.

Les titres des grands officiers résidant au siège de l'ordre diffèrent un peu dans chacun des ordres.

Dans l'ordre du Temple, ce sont : le grand maître, chef général de l'ordre ; le sénéchal, commandant immédiat des Chevaliers et autres gens d'armes ; le commandeur du royaume de Jérusalem ; le drapier qui s'occupe de l'habillement ; le commandeur de la cité de Jérusalem, chef de l'infirmerie ; le turcoplier, qui commande





les troupes mercenaires. Celui-ci peut être choisi parmi les sergents, mais le plus souvent il doit l'être parmi les Chevaliers. Je passe sur tous les emplois subalternes.

Dans l'ordre de l'Hôpital, on retrouve le grand maître chef suprême de l'ordre ; le grand précepteur, son lieutenant, à distinguer du grand précepteur chef d'un groupe de prieurés ; le maréchal, commandant les Chevaliers et préposé aux affaires militaires de l'ordre ; l'hospitalier chef de l'infirmerie ; le drapier auquel est confié ce qui concerne l'habillement des membres de l'ordre ; le trésorier, dont le nom indique la fonction ; l'amiral, dont la charge date de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle quand l'ordre eut une marine de guerre ; le turcoplier, chef des troupes mercenaires.

On ne saurait songer à esquisser en peu de mots l'histoire du Temple.

Rappelons quelques dates.

1128. Le fondateur, au concile de Troyes, reçoit une règle dictée ou inspirée par saint Bernard, et dont les prescriptions sont empruntées à la règle de saint Benoît, et plus spécialement à celle de Citeaux.

1147. Les Templiers tiennent une assemblée à Paris. Leur prestige est déjà tel que le pape



Eugène III et Louis VII, qui prépare sa Croisade, y assistent.

1187. Prise de Jérusalem. Les Templiers transportent leur siège au château Pèlerin, la principale de leurs forteresses, puis à Acre, où ils restent jusqu'en 1291.

Les derniers passent à Chypre et se réfugient à Limisso.

Leur orgueil incommensurable, la puissance que leur valent des richesses immenses, trop souvent acquises par la violence ou par des tractations trop habiles, finissent par leur aliéner tous ceux qui se trouvaient en rapport avec eux. L'opinion publique, savamment surexcitée par ceux qui convoitaient leurs biens, faisait peser sur eux de terribles accusations.

On les accusait d'avoir trahi l'empereur Frédéric II dans la Croisade de 1129, et saint Louis en 1250. On s'en prenait à eux de la rivalité qui divisait leur ordre et celui des Hospitaliers, rivalité que l'on considérait comme l'une des causes de la perte de la Terre Sainte. L'Église les mettait déjà au nombre des hérétiques et demandait qu'on les traitât comme tels.

Déjà au début du xiv<sup>e</sup> siècle, on avait tenté de fondre les deux ordres en englobant le Temple



dans l'Hôpital. Ce projet échoua devant la résistance des Templiers et de leur grand maître, Jacques de Molay.

Mais en France, à cette occasion, le roi de France et le pape s'étaient mis d'accord pour consommer leur ruine. Tous les Templiers de France furent arrêtés le 13 octobre 1307, sans aucune procédure préalable.

Je ne ferai pas le récit du drame odieux qui s'ensuivit.

Les biens de l'ordre furent confisqués et une partie alla aux Hospitaliers.

Livrés à l'Inquisition et aux tribunaux ecclésiastiques, les Templiers furent condamnés dans une série de procès qui ne furent que des parodies de justice. Les uns furent brûlés, les autres condamnés à la prison perpétuelle.

Cités devant le tribunal de Dieu, les instigateurs de ce procès scandaleux, Philippe le Bel et Clément V, survécurent peu au grand maître.

Ce n'est qu'en France que les Templiers furent traités avec une pareille iniquité. En Angleterre ils furent simplement expropriés, mais indemnisés. En Espagne, on réunit sans violence leur ordre à celui de Calatrava. En Portugal, le roi Denis I<sup>er</sup> les conserva sous le nom de Milice de Notre-Seigneur Jésus-



Christ et cette milice devint l'Ordre du Christ.

En 1187, à la prise de Jérusalem, les Hospitaliers transférèrent leur siège près de Laodicée de Syrie, dans le château de Margat qu'ils avaient acquis l'année précédente ; puis, en 1191, allèrent s'installer à Acre repris aux musulmans par les armées de Philippe-Auguste roi de France, et de Richard Cœur de Lion. Ils s'y maintinrent pendant un siècle, jusqu'aux derniers jours de la domination franque en Syrie et en Palestine. Après la prise d'Acre en 1291, par les troupes du sultan d'Égypte, ils allèrent s'établir dans l'île de Chypre où ils restèrent jusqu'en 1310. A cette époque, sous la conduite de leur grand maître, Foulques de Villaret, ils s'emparèrent de l'île de Rhodes et s'y maintinrent durant un peu plus de deux siècles, sentinelles avancées de l'Occident, et toujours en guerre pour la défense de la chrétienté. Ils prirent alors le nom de Chevaliers de Rhodes, mais gardèrent aussi leurs anciens noms de Chevaliers de Saint-Jean et de l'Hôpital.

En 1480, Mahomet II, le conquérant de Constantinople, les assiégea vainement. En 1522 ils succombèrent. L'île prise, le grand maître, Philippe de Villiers de l'Isle Adam, obtint de se retirer en Crète avec ce qui lui restait de chevaliers. De là



l'ordre passa en Italie et, enfin, s'établit à Malte, qui lui fut cédée par Charles-Quint. A partir de ce moment on les qualifia de Chevaliers de Malte. Là encore, ils s'illustrèrent dans une lutte sans merci contre des corsaires barbaresques.

En 1798, Malte, prise par Bonaparte, l'ordre se dispersa et se reconstitua à Rome en 1831. Ce n'est plus qu'une institution honorifique et charitable.

Deux autres ordres à citer, qui n'eurent ni l'un ni l'autre une importance comparable à celle de l'Hôpital et du Temple :

En 1128, les bourgeois de Lubeck et de Brême fondèrent à Jérusalem un hôpital en vue de soulager les malades et les blessés. Les premiers membres de cette communauté prirent le nom de Frères de Notre-Dame et se placèrent sous la protection de l'ordre de l'Hôpital. Ce n'est qu'en 1190, pendant le siège d'Acre, qu'ils se transformèrent en ordre militaire et acceptèrent, pour les devoirs de charité, la règle des Hospitaliers et pour la discipline militaire celle des Templiers.

Leur personnel comprenait des chevaliers, des clercs, des sergents.

Les chevaliers avaient un manteau blanc sur lequel se détachait une croix noire. Ils furent assez vite connus sous le nom de Teutoniques.



A la prise de Saint-Jean d'Acre, le siège de l'ordre passa en Prusse, où il devint une puissance militaire de premier ordre. L'empereur Frédéric II lui donna pour mission de conquérir ce pays et de convertir les habitants.

L'ordre de Montjoye était peu connu jusqu'à la découverte par Delaville Le Roulx, aux Archives d'Alcala de Henares, d'une série de chartes qui permettent d'en retracer l'histoire.

L'ordre fut fondé vers 1180 et confirmé le 15 mai de cette année par une bulle d'Alexandre III. L'ordre avait pour règle la règle cistercienne, obligatoire pour tous, sauf pour ceux que l'abbé et le chapitre de Citeaux autoriseraient à défendre la chrétienté.

L'ordre fut fondé par un Espagnol, le comte Rodrigue. On ne sait rien de son rôle en Terre Sainte. Dès avant 1204 il fut absorbé par le Temple.

## IX

Après l'armée, il y a lieu de parler de la marine. Sur celle-ci les documents contemporains ne nous fournissent que des renseignements succincts. Nous savons que les rois de Jérusalem entretenaient dans les ports méditerranéens quelques navires



de combat et qu'ils avaient des arsenaux à Tyr et à Acre ; qu'en 1168 Amaury I<sup>er</sup>, lors de son expédition en Égypte, arma un certain nombre de galères qui se joignirent à la flotte byzantine ; qu'en 1188, le comte de Tripoli conduisit des galères au secours de Tyr assiégée par Saladin.

On pourrait citer encore quelques expéditions maritimes entreprises par des princes chrétiens (1182, Renaud de Châtillon contre Aden R. O. L. t. 6304).

Quant à l'organisation de ces flottes, au recrutement de leurs équipages, au commandement des vaisseaux, nous ignorons tout.

Les Assises de la Haute Cour, qui décrivent les attributions des offices de la couronne, ne disent rien du service de mer. Les Assises de la cour des Bourgeois ne parlent que de quelques coutumes ou usages de droit maritime relevant de la juridiction de la cour de mer et de la cour dite de Chaîne <sup>1</sup> (cours qui jugeaient les contestations relatives au commerce maritime, les crimes de délits commis par des marins à bord de leurs vaisseaux). Le silence gardé, non seulement par les historiens, mais aussi par les documents relatifs aux institu-

1. Cette cour, tribunal purement maritime, avait été fondée, dit-on, par Amaury I<sup>er</sup>.



tions du royaume, sur l'organisation de la marine, laisse supposer que celle-ci ne fut jamais un des éléments essentiels de la puissance militaire de l'État.

Ni les princes d'Antioche et de Tripoli, ni les rois de Jérusalem, n'entretinrent en permanence de véritables flottes. Lorsqu'ils en avaient besoin, ils s'entendaient avec des particuliers, patrons de navires, avec les consuls des colonies italiennes, catalanes ou marseillaises, qui leur procuraient les vaisseaux demandés; ou bien encore ils s'alliaient aux Byzantins.

Au XII<sup>e</sup> siècle, dans la Méditerranée, le plus grand nombre des vaisseaux étaient des navires marchands; mais on les pouvait facilement armer en guerre. On ne se risquait pas sur la mer, sillonnée de pirates, sans emporter des engins de défense. La variété des navires employés était grande; le plus usuel était la galère, vaisseau long, ponté, rapide, marchant à la voile et à la rame; ensuite les saytiés, longs et étroits, n'employant pas la voile; les salandins, les plus longs de tous par rapport à leur largeur, et marchant à la voile et à la rame.

## X

Le principe sur lequel repose toute l'organisation financière du royaume est celui-ci : chaque





seigneurie est autonome en matière de création et de perception de ses ressources financières, en matière d'impôts ; ceci, il est à peine besoin de le dire, dans la limite où le lui permettent le droit public et le droit privé ; mais elle ne peut rien recevoir sans être strictement obligée d'en verser une part au trésor royal. Le roi, cela s'entend, s'assure par ses propres représentants de la régularité de ces rentrées.

Le principe est essentiellement féodal ; ce qu'il n'est guère possible de savoir, car ici encore les documents sont rares ou imprécis, c'est, si, parmi ces impôts perçus dans chaque seigneurie, et, semble-t-il, au nom du seigneur, il n'en était pas quelques-uns qui, au lieu d'être répartis entre le seigneur de la terre et le roi, revenaient en totalité à l'un ou à l'autre. Nous ne savons pas non plus quelle était en cas de partage la part de chacun des ayants-droit, ni si cette part était la même dans chaque seigneurie. Tout cela pouvait varier suivant la teneur des actes d'inféodation. Les impôts, quels qu'ils fussent, n'avaient alors ni la fixité, ni la généralité de nos impôts actuels. Ce qui était de droit dans telle localité ne l'était souvent pas dans la localité voisine. On conçoit quelles complications résultaient de ce défaut d'unité.



La perception des revenus seigneuriaux était confiée au vicomte, délégué du seigneur, ou à un bailli si la charge du vicomte n'existait pas dans la hiérarchie des officiers seigneuriaux. Le percepteur (vicomte ou bailli), les faisait percevoir par des officiers subalternes. Nous ne savons pas s'il lui incombait aussi de prélever sur ces revenus la part due au roi, ou si la répartition était de la compétence de l'administration du trésor seigneurial, celle-ci étant vraisemblablement indépendante de la perception, au moins dans les seigneuries les plus importantes (elle l'était en tout cas, comme nous le verrons, pour le trésor royal).

Passons en revue les diverses catégories de revenus seigneuriaux. Les plus productifs, suivant toute apparence, c'étaient les droits de circulation, les droits d'octroi, les droits de douane. Tout marchand, tout simple voyageur, même entrant sur le territoire d'une seigneurie, devait acquitter un droit de passage et de douane pour lui-même et pour sa marchandise. Une fois entré, il ne pouvait user des routes et des ponts, surtout probablement des routes dites voies rurales, sans avoir affaire aux agents du fisc chargés de réclamer le péage. Aux portes des villes, d'autres agents l'attendaient. Pour sortir de la seigneurie des marchan-



dises importées, ou les produits des industries locales et des produits du sol, il fallait encore acquitter un droit d'exportation. Dans les limites de la seigneurie les marchandises importées et les produits industriels étaient, en grand nombre, frappés d'un droit de marché à payer, aussi bien par les marchands ambulants que par les marchands ayant boutique. Un grand nombre d'objets fabriqués, notamment les étoffes, les vases de céramique, les produits de la métallurgie, devaient être poinçonnés par le fisc, et, comme de juste, cette opération ne se faisait pas sans être agréementée d'une taxe.

Les seigneuries que traversaient les routes ordinaires du commerce, celles dans le ressort desquelles florissaient de nombreuses industries ou des cultures importantes, possédaient ainsi des sources de revenus considérables. Malheureusement l'état continuel de guerre dans lequel vécut le royaume, de sa naissance à sa ruine ; l'insuffisance de la main-d'œuvre, qui obligeait à laisser en friche une partie du pays ; d'autres causes encore, économiques ou politiques, ne permirent jamais au pays de redevenir ce qu'il était aux beaux temps de la domination romaine.

Le livre des Assises des Bourgeois contient un



tarif des taxes à payer à titre de droit d'importation ou de mise en vente pour un très grand nombre de produits du sol, certaines viandes, diverses matières brutes, et quelques objets façonnés. La liste, bien que portant sur cent onze objets, n'est certainement pas complète. On y voit figurer en grande quantité les plantes médicinales et les épices. Quant aux tarifs douaniers, ils varient de 4 à 25 % de la valeur marchande de l'objet. D'une manière générale, il semble que les tarifs élevés étaient appliqués aux produits que le pays même fournissait en abondance, tels que les olives, le séné, qui paient 20 %, et que les tarifs les plus bas étaient accordés aux produits que l'on ne trouvait pas dans le pays, ou que l'on n'y trouvait qu'en quantité insuffisante : ainsi l'ivoire, objet d'importation et de luxe, ne paie que 12 %. Le protectionnisme n'est donc pas né d'aujourd'hui.

Si l'on admet la conclusion que suggère la comparaison des tarifs appliqués à deux produits, l'un certainement abondant en Palestine, comme l'olive l'autre évidemment rare, comme l'ivoire, on pourra en regard des autres articles du tarif des Assises, dire s'il appartient à la première ou à la deuxième catégorie. Prenons le sucre. Nous savons que d'importantes cultures de cannes étaient exploi-



tées dans la vallée du Jourdain, sur les rives de la Mer Morte, et dans la région du Krak de Montréal, au sud de cette mer. Mais la production ne devait pas suffire aux besoins de la consommation, attendu que pour le sucre importé, le tarif n'est que de 5 %. On pourrait multiplier les exemples.

Les taxes sur la circulation et sur le commerce ne sont pas tout ce que le seigneur demande à l'impôt.

La capitation ou taille, impôt personnel, levé régulièrement sur les indigènes musulmans, devait être d'un bon rapport pour le fisc ; de même les redevances payées par les censitaires.

Puis il y avait les redevances en nature, auxquelles étaient assujettis les roturiers francs et musulmans ; les corvées, les présents obligatoires, que l'on pouvait, sans doute avec l'agrément du seigneur, convertir en une taxe en numéraire.

En dehors des ressources fournies par l'impôt, le seigneur trouvait d'autres revenus dans l'exercice de ses privilèges seigneuriaux. Ainsi les concessions tombées en déshérence, les épaves, et une partie au moins des trésors découverts dans ses terres, lui appartenaient, l'auteur de la trouvaille ne gardant pour lui-même qu'un tiers.

En énumérant les revenus de la couronne, nous



allons rencontrer d'autres sources de richesses puisque, parmi ces revenus, nous verrons figurer ceux que le roi perceit en qualité de seigneur sur son propre domaine, et sur ceux qui relèvent directement de la couronne. L'ensemble des droits royaux porte le nom de Régale.

En dehors de l'impôt, assis sur les revenus, et chaque fief, dont il vient d'être fait mention, le trésor royal, *la Secrète*, est encore alimenté directement par des tailles ordinaires ou extraordinaires, par le produit des douanes, fermes et monopoles ; par les bénéfices résultant du droit de battre monnaie et de l'exploitation des grandes forêts qui, toutes, appartiennent au domaine immédiat de la royauté ; par les amendes que distribuent à profusion la Haute-Cour et la Cour des Bourgeois ; par les confiscations fréquentes de propriété ; enfin, par les taxes de chancellerie auxquelles étaient soumis les actes passés entre particuliers, ou délivrés à ceux-ci par l'administration royale.

Comme tout seigneur, le roi perceit la taille ordinaire sur les indigènes musulmans résidant dans ses terres. De plus, en cas de nécessité urgente il lève sur la population franque des tailles extraordinaires. En 1177, Baudouin II, voulant relever les murs de Jérusalem et ne trouvant pas dans le



trésor royal l'argent nécessaire, ordonna la levée d'un impôt extraordinaire sur la noblesse et le clergé. En 1182, pour permettre la défense du royaume menacé par Saladin, nouvelle taxe extraordinaire portant sur tous les habitants, clercs, bourgeois, hommes libres, serfs.

Comme autre source de revenus, citons le butin de guerre, les tributs imposés après une campagne heureuse, ou ceux consentis par les populations musulmanes voisines pour éviter une agression.

La douane royale fonctionnait aux frontières du royaume, ou du moins au premier poste douanier en deçà de la frontière. Apparemment elle ne se confondait pas avec les offices chargés de percevoir les diverses taxes seigneuriales. Le produit n'en parvenait pas directement au trésor royal : il était affermé, à en croire le voyageur musulman Ibn Djobaïr, qui, en 1184, fit en caravane la route de Damas à Acre :

« Nous arrivâmes bientôt à Acre ; on nous conduisit au divan (douane) qui est un caravansérail destiné à recevoir les caravanes. Vis-à-vis de la porte il y a des bancs recouverts de tapis où se tiennent les scribes du divan qui sont chrétiens ; ils ont devant eux des encriers en bois d'ébène dorés, et bien ornés, et font leurs



« écritures en arabe, langue qu'ils parlent égale-  
 « ment. Celui qui est à leur tête et qui est le fer-  
 « mier du divan, s'appelle simplement le chef  
 « (sahib), titre tiré de l'importance de cette charge,  
 « car les chrétiens emploient ce titre pour tout  
 « homme qui a chez eux de l'importance, de la  
 « considération, et n'appartient pas à l'armée.  
 « Tout ce qui est perçu par eux appartient au fer-  
 « mier des douanes, qui paie une très forte somme  
 « au gouvernement. Ce fut dans ce lieu que les  
 « marchands de notre compagnie transportèrent  
 « leurs marchandises, et ils s'installèrent à l'étage  
 « supérieur de l'édifice. Quant aux gens qui  
 « n'avaient pas de marchandises, on examina  
 « leurs bagages pour s'assurer que ceux-ci n'a-  
 « vaient rien qui fût passible de droits, puis on  
 « les laissa s'établir où ils voulurent <sup>1</sup>. »

Nombre d'industries étaient également affer-  
 mées, ou constituaient des monopoles entre les  
 mains des particuliers astreints solidairement à  
 verser une redevance au trésor royal. On peut  
 citer les suivants : le mesurage des grains ; des  
 vins, des huiles ; la teinturerie, généralement affer-  
 mée à des Juifs ; la tannerie, la brasserie, la bou-  
 cherie, la pêcherie, la savonnerie, la verrerie, la

1. Ibn Djobeïr, *Hist. or.*, III, p. 449.





fabrication de la chaux ou chaufournerie, la fabrication de l'huile de sésame.

Les rois, comme d'ailleurs les seigneurs des grandes principautés, aliénèrent parfois telle de ces fermes dans une région déterminée, entre les mains d'un vassal, d'une église, d'une institution.

Le droit de battre monnaie n'appartient qu'au roi et aux chefs des trois grandes baronnies : Edesse, Antioche, Tripoli. Tout seigneur, qui, sur ce point, eût contrevenu au privilège royal, eût encouru, entre autres peines, celle de la confiscation de son fief.

Il n'y a pas à insister sur les avantages pécuniaires que procurait à la royauté l'exercice de ce droit : ils ont été de tous les temps et de tous les pays.

Au moyen-âge de nombreux souverains, pour accroître leurs revenus, n'ont pas craint d'altérer, par la diminution du titre, l'aloï de leurs monnaies ; pareille pratique ne s'observe pas dans l'Orient latin, non que les souverains aient valu mieux que les autres, mais parce que le commerce et l'industrie étaient pour la plus grande partie aux mains des Italiens, des Arabes et des Juifs, qui ne se fussent point accommodés de pareils expédients.

Il y eut des ateliers monétaires à Acre, à Tyr,



à Tripoli, à Antioche. On ignore s'ils étaient affer-  
més ou placés sous la direction des officiers du roi.

Les forêts de grande étendue relevaient toutes  
directement de la couronne ou de l'administration  
des grandes baronnies. Les revenus en étaient de  
deux sortes : exploitation des diverses essences,  
et droit de pâturage concédé, moyennant un tribut,  
aux éleveurs de troupeaux. Les éleveurs semblent  
avoir été en majeure partie des Arabes, des Bé-  
douins nomades ou sédentaires, habitant les con-  
fins du désert de Syrie. Les forêts étaient alors plus  
denses et plus nombreuses qu'actuellement. Aux  
environs de Gaza et d'Ascalon étaient de grands  
bois de sycomores qui paraissent avoir disparu  
à l'époque franque. Dans la région d'Hébron les  
collines étaient couronnées de pins. Aux environs  
d'Assur s'étendait une grande forêt de chênes de  
diverses espèces. La *Silva universa* couvrait la  
partie méridionale du Liban jusqu'à Bélias, l'an-  
cienne Césarée de Philippe. La Pinée existait et  
existe encore près de Beyrouth. Sur les pentes  
du Liban poussaient les cèdres, les pins, les cyprès,  
les génévriers. Dans la principauté de Tripoli, de  
grands bois, disparus aujourd'hui, entouraient Tor-  
tose, et sur la montagne des Ansariés poussaient  
le chêne liège, le chêne vert, le rouvre. Au nord de



la principauté d'Alep les montagnes très boisées produisaient le pin d'Alep, le chêne vert et le cèdre.

Sur les dépouilles prises à l'ennemi, le roi avait droit à un tiers ; les deux autres tiers étaient partagés entre les seigneurs qui avaient pris part à l'expédition.

Quant aux tributs ou contributions de guerre levés sur les musulmans, ils atteignaient les chiffres élevés, relativement au moins à ce que l'on peut savoir de la fortune publique au XII<sup>e</sup> siècle.

En 1099 la ville d'Alep assiégée par les Francs obtint la levée du siège en payant 12.000 dinars, c'est-à-dire 120.000 francs de notre monnaie environ.

En 1111, Sidon dut payer à Baudouin I<sup>er</sup> 20.000 dinars comme indemnité de guerre. La même année une trêve de quelques mois accordée à des princes musulmans fut payée ; l'émir d'Alep donna 32.000 dinars ; le gouverneur de Tyr 7.000 ; l'émir de Cheizar, dans la vallée de l'Oronte, 4.000 ; celui de Hamat 2.000.

En 1168, lors du siège du Caire, le gouverneur de la ville la rachète moyennant un million de dinars. Entre la rançon et la crainte d'être pillés, les musulmans préféraient la première.



Malgré ces abondantes ressources théoriques, le trésor royal fut toujours obéré, parfois jusqu'au dénûment. Cela tient à ce qu'en matière de finances, la théorie ne se réalisait qu'exceptionnellement dans la pratique. Les rois, d'ailleurs, amoindrirent les sources de leurs revenus. Franchises de toute sorte accordées aux colonies italiennes, immunités fréquentes concédées aux églises, exemption ou exonération de droit en faveur d'un grand nombre de contribuables, tous ces avantages que les rois, par force ou par générosité, étendaient outre mesure, eurent un contre-coup fâcheux sur les recettes. A ajouter à cela l'état de guerre continuel où vécut le royaume, l'impossibilité, due à l'insuffisance de la main-d'œuvre, de mettre en valeur toutes les terres.

Jamais le pays ne retrouva la prospérité romaine.

Le sénéchal paraît avoir eu entre ses mains la haute direction de l'administration financière. Ses attributions sont mal connues, car les Assises de la Haute Cour des Bourgeois, et l'Abrégé des Assises des Bourgeois, datent d'époques différentes, et il est malaisé de concilier entre eux les renseignements que fournissent ces documents.

Tout ce qu'on peut dire sûrement est ceci : le sénéchal a sous ses ordres en matière financière



des vicomtes ou baillis, qui représentent le roi auprès des bourgeoisies et, d'autre part, des écrivains ou receveurs chargés de la perception des revenus ne ressortissant pas de l'administration du vicomte. Les receveurs ou écrivains sont chargés en même temps de la gestion du trésor royal.

Le vicomte ou bailli préside dans le ressort des bourgeoisies relevant directement de la régale, sur laquelle il est autorisé à prélever les sommes nécessaires à l'administration de la vicomté. Tous les trois mois il doit rendre compte à la Secrète de ses opérations.

## XI

Les relations commerciales entre l'Orient et l'Occident existaient de longue date, mais l'établissement des Croisés en Terre Sainte les activa singulièrement.

Le commerce méditerranéen est presque entièrement aux mains des républiques italiennes : Venise, Gênes, Pise, et aussi Marseille ; après la conquête des villes du littoral, les marchands chrétiens établissent des entrepôts (fondouks) dans les meilleurs ports : Tyr, Acre, Tripoli, Beyrouth, Tortose, port Saint-Siméon, où ils entassent



les produits d'Orient ; ils y créent également des bourses de commerce (fondes).

Les relations commerciales avec l'Asie centrale se font par Alep, Damas, Homs, Mossoul et Bagdad, où des foires se tiennent à époques fixes. Les produits d'Extrême-Orient arrivent soit par la mer Rouge au port d'Aïla, soit par le golfe Persique à Bassorah d'où les caravanes les ramènent en traversant la Mésopotamie, soit encore à Aden. Les Syriens, les Arméniens et les Juifs font une concurrence commerciale sérieuse aux ressortissants des républiques maritimes italiennes et les musulmans eux-mêmes ont des maisons de commerce dans les villes franques.

L'importation consiste surtout en tapis, parfums, pierres précieuses, ivoires, perles, porcelaines et fourrures.

Parmi les industries florissant dans les territoires conquis par les Croisés, citons les étoffes de soie (taffetas, moire, camelot, cende) de Tripoli, de Tyr, d'Antioche et de Tortose ; les cuivres damasquinés et les armes de Damas ; les céramiques de Tyr, de Beyrouth et de Damas ; l'orfèvrerie de Jérusalem, les verreries d'Hébron, de Tripoli ; les exploitations de fer des montagnes de la petite Arménie et du Liban ; la fabrication



du sucre spécialement concentrée dans la région de Tyr ; les salines de la mer Morte et des côtes méditerranéennes. Nous avons parlé plus haut des droits frappant les objets fabriqués ou importés.

L'apport des Croisés au point de vue intellectuel n'est pas très considérable ; les sources ne mentionnent presque pas d'écoles franques et nous ne trouvons pas trace d'un véritable centre d'études. L'état d'hostilités perpétuelles dans lequel vivent les seigneurs croisés soit entre eux, soit contre les Sarrasins, laisse évidemment peu de place aux préoccupations intellectuelles. Aussi les lettres et les sciences sont-elles presque exclusivement cultivées par les Arabes et les Syriens qui s'adonnent surtout aux sciences exactes, à la philosophie et à la médecine. Les écoles d'Antioche et de Tripoli sont florissantes au XII<sup>e</sup> siècle. Cependant il se trouve parmi les conquérants des hommes tels que Renaud de Sagette, Balian de Sidon, Geoffroi abbé du Temple Notre-Seigneur, désireux de s'initier aux lettres et aux sciences orientales, ou des légistes tels que Jean d'Ibelin, Philippe de Novare, Gérard de Montréal et Ernoul de Gibelet ; mais leur nombre est forcément assez restreint.

Telles sont dans leurs grandes lignes l'organisa-

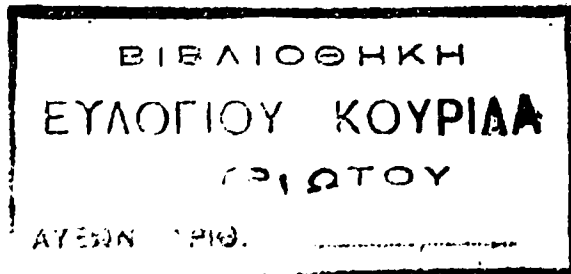


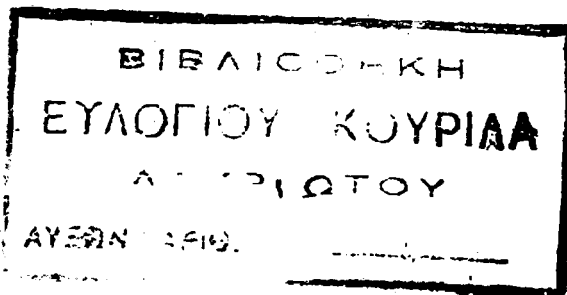
tion et les ressources des royaumes et principautés d'Outre-Mer, dont la fondation s'était faite sous d'heureux auspices, mais dont la durée devait être éphémère. Nous avons signalé plus haut des défauts dans l'organisation générale qui furent des causes de faiblesse, mais il y en eut d'autres bien plus sérieuses. Loin de profiter des dissensions existant à cette époque entre les princes musulmans, pour fortifier leur situation, les nouveaux souverains, perdant de vue l'intérêt général pour ne songer qu'à leur intérêt immédiat et particulier, ne cherchèrent qu'à se nuire les uns aux autres, sans penser qu'ils affaiblissaient ainsi le bloc chrétien tout entier. Aussi ce bloc commença-t-il à s'effriter à peine constitué, lentement d'abord, puis plus rapidement lorsque les Croisés se trouvèrent devant des adversaires tels que Nour ed Din, Salah ed Din et Bibars. Une politique ferme, concentrant ses forces sur une base bien définie, aurait peut-être pu rétablir l'ancien ordre de choses en profitant de l'anarchie qui suivit la mort de Salah ed Din. Il n'en fut rien : les erreurs succédèrent aux erreurs et la désunion persista jusqu'au bout. Les intrigues de Philippe de Souabe et de Boniface de Montferrat, jointes aux tractations louches des Vénitiens, firent commettre





l'erreur la plus grave de toutes : la déviation de la Croisade de 1203 hors de son plan primitif, déviation qui aboutit à la prise de Constantinople par les Latins et à la chute de l'empire grec. Dès lors la ruine des principautés franques de Palestine et de Syrie n'était plus qu'une question de temps ; les secours venus d'Europe, les prodiges de valeur déployés par leurs défenseurs pouvaient seulement retarder l'échéance. Une à une elles furent submergées par le flot musulman, jusqu'à ce que la ruine de la domination des Croisés en Terre Sainte fût consommée, en 1291, par la prise de Saint-Jean d'Acre.





## INDEX

### A

- ABOU MOHAMED OBEID ALLAH**, commandant de la ville de Gibelet, p. 258.  
**Acre** ou *Saint-Jean-d'Acre*, 253, 266, 298, 326; — prise de la ville, 336, 340, 342, 343, 344, 345, 353, 355, 359, 363.  
**Adana**, 173, 192.  
**ADÉLAIDE**, mère d'Adémar du Puy, 43.  
**ADÈLE**, fille de Guillaume le Conquérant, 149.  
**ADÉMAR DE MONTEIL**, évêque du Puy, se croise à Clermont, 40; — élu chef de la Croisade, 42, 43, 44, 48; — départ pour la Croisade, 137; — itinéraire, 138, 139, 141, 143, 147; — siège de Nicée, 164; — bataille de Dorylée, 170; — siège d'Antioche par les croisés, 187, 188, 190, 195; — premières apparitions, 210, 211, 214; — défaite de Kerboga, 221, 224; — querelles des chefs croisés, 228, 229, 231; — mort d'Adémar, 233, 234; — apparitions du légat, 258, 260, 261, 270, 271, 277, 288.  
**ADÉMAR**, comte de Valentinois, 43.  
**Aden**, 345, 360.  
**Adriatique**, 152, 153.  
**AFDAL**, calife d'Egypte, 196, 264.  
**AHMED IBN MERUAN**, commandant de la citadelle d'Antioche, 207, 224.  
**Alla**, 360.  
**Aïnadschik**, 156.  
**Akschehr**, 208.  
**ALAINE**, reine de Danemark, 152.  
**Al-Bara**, 237, 242, 243.  
**ALBERT DE STOFFLEN**, 89.  
**ALBERT DE ZIMMERN**, 89.  
**Alcala de Hénarès**, 344.  
**Alep**, 186, 188, 195, 224, 230, 236, 282, 357, 360.  
**ALEXANDRE**, chapelain d'Etienne de Blois, 149.  
**ALEXANDRE II**, pape, 344.  
**Alexandrette**, 174, 285.  
**Alexandrie**, 331.  
**Alexandriola**, 174.  
**ALEXIS I<sup>er</sup> COMNÈNE**, ses envoyés au Concile de Plaisance, 17, 69, 70, 74; — il reçoit Pierre l'Ermitte, 76, 77, 79, 116, 117, 118; — arrivée de Godefroi de Bouillon, 119, 120, 121, 122, 123; — difficultés avec les croisés, 124, 128, 129, 130, 132, 133, 135, 136, 141, 143, 144; — arrivée de Raimond de Saint-Gilles, 146, 147, 148; — arrivée d'Etienne de Blois, 157, 158, 161, 162, 163; — siège et prise de Nicée, 164, 165, 166; — entrevue de Pélékan, 167, 193; — il marche au secours d'Antioche, 207, 208, 209, 226, 227, 239; — ses ambassadeurs arrivent devant Irkah, 260.  
**Allemagne**, 13, 14, 16, 24, 27, 63, 91, 92, 97, 337.  
**Allemands**, 60, 62, 63, 67, 79, 97, 108, 109.  
**Amalfi**, 131, 284.  
**Amalfitains**, 12.  
**AMAURI I<sup>er</sup>**, roi de Jérusalem 334, 345.  
**Amiens**, 56.  
**Andrinople**, 62, 75, 118.  
**Angers**, 53.  
**Angleterre**, 24, 36, 58, 333, 341.  
**Ansariés** ou *Nosairis*, 283, 284.  
**Ansariés** (Mont des), 356.  
**ANSELME DE RIBEMONT**, 166, 187, 197, 257.



*Antioche de Pisidie*, 171.  
*Antioche de Syrie*, 137, 149, 162, 172, 179, 181, 182, 183; — siège par les croisés, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 193, 194, 195, 196, 199, 201; — prise d'Antioche, 202, 203, 204, 205, 206; — siège par Kerboga, 207, 208, 209; — apparitions de Barthélemy, 211, 212, 213, 214, 216, 217; — défaite de Kerboga, 220, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232; — mort du légat, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 241, 242, 244, 245, 246, 247, 251, 253, 258, 261, 264, 278, 279, 283, 288, 289, 290, 293, 295, 297, 298, 305, 306, 317, 333, 334, 346, 355, 356, 360, 361.  
*Ant-Taurus*, 179, 180.  
*Aode*, 150.  
*Arabes*, 170, 188, 223, 282, 283, 300, 324, 327, 355, 356, 361.  
*Archas*, 334.  
*Arezzo*, 150.  
*Ariano*, 152.  
*Aries*, 46.  
*Arménie*, 360.  
*Arméniens*, 179, 183, 186, 190, 199, 204, 222, 224, 283, 284, 325, 360, 361.  
**ARNOUL DE ROHES**, patriarche de Jérusalem, 260, 262, 292.  
*Arras*, 20.  
*Arnuf*, 266.  
*Aryna*, 333.  
*Ascalon*, 276, 356.  
*Assanien (nac)*, 163, 165.  
*Assassins (Hachichins)*, 283.  
*Assises de la Cour des Bourgeois*, 345, 349, 350, 358.  
*Assises de la Haute Cour*, 345, 358.  
*Assises de Jérusalem*, 314, 325, 326, 327.  
*Assises de Naplouse*, 311, 312.  
*Assur*, 298, 356.  
*Asti*, 19.  
**AUBERÉE**, mère de Bohémond, 132.  
**AUBRÉ DE CAGNANO**, 134.  
**AUBRI**, fils de Hugues de Grantmesnil, 149.  
*Autun*, 21, 35.  
*Auvergne*, 30.  
*Athra*, 156.  
*Avignon*, 21.  
*Avlona*, 134.  
*A'zax*, 226.

## B

*Bagdad*, 282, 360.  
*Bagora (mont)*, 156.  
**BALLAN DE SIDON**, 361.  
*Bari*, 116, 134, 139, 152.  
**BARTHÉLEMI (PIERRE)**, premières apparitions, 210, 211, 212, 213, 214; — invention de la sainte lance, 217, 218, 219, 222, 224; — nouvelles visions, 240, 241, 243, 245, 260; — épreuve du feu et mort, 262.  
*Baruth*, 266.  
*Bassorah*, 360.  
*Bathéniens*, 283.  
**BAUDOIN I<sup>er</sup>**, roi de Jérusalem, 295, 298, 306, 357.  
**BAUDOIN II**, 298, 306; — Assises de Naplouse, 311.  
**BAUDOIN DU BOURG**, 112, 123, 268.  
**BAUDOIN DE FLANDRE** ou de Boulogne, 112, 114, 123, 125; — il attaque Constantinople, 126, 129, 145, 147; — campagne de Cilicie, 172, 173, 174, 175; — son adoption par Thoros, meurtre de celui-ci, 176, 177, 228, 234, 238, 263, 289, 293.  
**BAUDOIN, COMTE DE HAINAUT**, 117, 226.  
**BAUDOIN, COMTE DE MONS**, 20.  
**BAUDOIN DE STAVELOY**, 113.  
*Bavière*, 16-91.  
*Beauvais*, 59.  
*Bédouins*, 283, 356.  
*Béla Palanka*, 73.  
*Belgrade*, 61, 67, 71, 115.  
*Bélias*, 356.  
*Bélus (fleuve)*, 266.  
*Belvoir (château)*, 333.  
*Bénévent*, 152.  
**BENOIT SAINT**, 331.  
**BERNARD SAINT**, 331.  
*Berri*, 57.  
**BERTHOLD DE LEIFEN**, 89.  
**BERTRADE DE MONTFORT**, 17, 35.  
**BERTRAND (prêtre)**, 262.  
**BERTRAND, MARQUIS DE PROVENCE**, 46, 47.  
**BERTRAND DE SAINT-GILLES**, 138, 295.  
*Bethlan*, 266.  
*Bethlém*, 268, 272.  
*Bejroutah*, 266, 356, 359, 360.  
**BIBARS**, 362.  
*Bitolia*, 156.



- BODIN, JOUPAN DE SERBIE**, 140.  
**BOEL DE CHARTRES**, 133.  
*Bohême*, 90.  
**BOHÉMOND DE TARENTE**, 128, 131, 132, 133 ; — son départ, 134, 135 ; — ses relations avec Alexis, 136, 137, 145, 147, 161, 162, 163 ; — départ de Nicée, 168 ; — bataille de Dorylée, 169, 170 ; — siège d'Antioche et intrigues pour la possession de la ville, 180, 182, 183, 187, 188, 189, 192, 193, 194, 197 ; — négociations avec Firouz, 199, 200, 201 ; — prise d'Antioche, 202, 203, 204, 205, 208, 219 ; — défaite de Kerboga, 221, 224, 225, 227, 228, 229, 231, 232, 234, 235, 237, 238, 239, 241 ; — siège et prise de Maarah Nu'man, 242, 244, 245, 246, 247, 256 ; — compétitions pour la couronne de Jérusalem, 278, 279, 289, 292, 293.  
**BOLANDEN (SEIGNEUR DE)**, 95.  
*Bologne*, 150.  
**BONAPARTE**, 343.  
**BONIFACE DE MONTFERRAT**, 362.  
*Bordeaux*, 53.  
*Bosphore*, 78, 137, 160.  
*Bouillon*, 112.  
*Bourgogne*, 16, 47.  
**BOUTOUMITÈS**, 117, 165, 167.  
*Brême*, 343.  
*Brindisi*, 134, 139, 154.  
*Bukeia (vallée de)*, 254.  
*Bulgarie*, 68.  
*Byzance*, 70, 132, 208.  
*Byzantins*, 11, 126, 143, 144, 326, 346.
- C**
- Cahors*, 31.  
*Caire (le)*, 267, 357.  
*Calabre*, 153.  
*Capoue*, 152.  
*Carcassonne*, 53.  
**CARO ASINI**, 149.  
*Cassin (abbaye du Mont)*, 151.  
*Castoria*, 134, 135.  
*Césarée de Cappadoce*, 178.  
*Césarée de Palestine*, 266, 298.  
*Césarée de Philippe*, 356.  
*Chaise-Dieu (abbaye de la)*, 20, 44.  
*Chalcédoine*, 79, 130.  
*Champagne*, 59.  
*Champ Herm*, 37.  
**CHAMS ED DAUWLEH (Sensadulus)**, 186.  
**CHARLES-QUINT**, 343.  
*Chartres*, 58.  
*Château Pélerin*, 333, 340.  
*Chastel Blanc*, 333.  
*Chastellet (Le)*, 333.  
*Chastel Rouge*, 333.  
*Château des Kurdes*, 333.  
*Châtillon-sur-Marne*, 13.  
*Cheizar ou Scheizar*, 357.  
*Christopolis*, 156.  
*Chypre*, 194, 214, 314, 340, 342.  
*Cilicie*, 172, 177, 237.  
*Cîteaux*, 339, 344.  
*Civilot*, 79, 80, 81, 84, 85, 86 ; — siège de la ville, 87, 88, 157.  
**CLÉMENCE**, comtesse de Flandre, 152.  
**CLÉMENT V (pape)**, 341.  
**CLÉRAMBAUD DE VENDEUIL**, 95, 109, 117.  
*Coblentz*, 106.  
*Cologne*, 59, 60, 62, 63, 98, 99, 100, 105, 106, 107.  
**COLOMAN**, roi de Hongrie, 61, 63, 93, 108, 113, 114.  
*Comith*, 174.  
*Concile de Clermont*, 9, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 ; — ouverture du concile, 32 ; — canons du concile, 33, 34, 35, 36 ; — prédication de la croisade, 37, 39 ; — clôture du concile, 40, 41 ; — canons spéciaux à la croisade, 44, 45, 46, 51, 53, 56, 57, 131.  
*Concile de Plaisance*, 16 ; — ambassades de Philippe I<sup>er</sup> et d'Alexis Comnène, 17, 18, 35.  
*Conciles provinciaux*, Limoges, 52 ; — Tours, 53 ; — Nîmes, 54 ; — Troyes, 331, 339.  
**CONON DE BÉTHUNE**, 174.  
**CONON DE MONTAIGU**, 123.  
**CONRAD**, fils d'Henri IV, 15, 16.  
**CONRAD DE ZIMMERN**, 89.  
**CONSTANTIN EUPHORBÉOS CATALALON**, 88.  
*Constantinople*, 17, 18, 60 ; — arrivée de Gautier sans Avoir, 62, 70 ; — arrivée de Pierre l'Ermitte, 74, 75, 76, 77, 78, 80, 87, 88, 89, 90, 107, 115 ; — arrivée d'Hugues de France, 117, 118 ; — arrivée de Godefroi de Bouillon, 119, 121, 122, 125, 126, 127 ; — arrivée de Bohémond, 136, 137, 141, 142,



- 144, 145 : — arrivée de Raimond de Saint-Gilles, 146, 155; — arrivées des comtes de Normandie et de Blois, 156, 162, 165, 166, 192 ; — Alexis retourne à Constantinople, 208, 226, 284, 295, 342, 363.  
*Coptes*, 284.  
*Coumans*, 70, 71, 142.  
*Cour des Bourgeois*, 352.  
*Cour de la Chaine*, 345.  
*Cour de Mer*, 345.  
 COSME, évêque de Prague, 91.  
*Cozon*, 178, 179.  
*Crémone*, 19.  
*Crète*, 342.  
*Croatie*, 139.
- D**
- DAIMBERT, archevêque de Pisc, patriarche de Jérusalem, 292, 305.  
*Dalmatie*, 138.  
*Damas*, 250, 253, 265, 282, 353, 360.  
*Danube*, 60, 63, 66, 67.  
 DENIS I<sup>er</sup>, roi de Portugal, 341.  
*Desem* (vallée de), 264.  
 DEUX-PONTS (SEIGNEUR DE), 95.  
*Djebel Akkar*, 254.  
*Djibel*, 253, 258.  
 DOKAK, prince de Damas, 186, 188, 199, 223.  
*Dommith*, 174.  
*Dorylée*, 169, 170.  
*Drakon* (vallée du), 86.  
*Drave*, 114.  
 DREUX DE NESLE, 95, 117.  
*Dropoli* (vallée de), 134.  
*Druses*, 283.  
 DUDON DE CONZ, 112.  
 DURAND, évêque de Clermont, 22.  
*Durazzo*, 116, 117, 134, 141, 142, 155, 156.
- E**
- Edesse*, 175, 176, 190, 199, 212, 228, 230, 234, 246, 285, 289, 293 ; — fin de la principauté, 295, 298, 317, 355.  
 EDGAR ÆTHELING, roi d'Angleterre, 188, 263.  
*Egypte*, 196, 264, 282, 285, 335, 342, 345.  
*El-Barah*, 188.  
*El-Bassan*, 156.  
 ELCHANÈS, 82, 86.  
*Eller*, 107.  
 ELVIRE, femme de Raimond de Saint-Gilles, 47-138.  
*Emesse*, 253.  
 EMICH, COMTE DE LEISINGEN, 93, 94, 96 ; — massacres des Juifs, 99, 100, 101, 102, 103, 106, 107, 108, 109, 113.  
 EMMA, sœur de Bohémond, 133.  
*Emmaüs*, 268.  
*Ems*, 89.  
 ENGELBERT, 274.  
*Enneb*, 204.  
*Epernay*, 56.  
*Eraclea*, 156.  
*Eregli*, 156, 172.  
 ERNOUL DE GIBELET, 361.  
*Eskishekir*, 169.  
*Espagne*, 12, 14, 32, 36, 42, 47, 95, 333, 337, 341.  
*Etampes*, 58.  
 ETIENNE, COMTE DE BLOIS, 131, 148, 149 ; — entrevue avec Urbain II, 150, 153 ; — itinéraire et relations avec Alexis, 154, 155, 156, 157, 158, 163 ; — siège de Nicée, 164, 166, 167, 197 ; — il abandonne la croisade et rejoint Alexis, 201, 208, 226.  
 ETIENNE (prêtre de Valence), 215, 216, 222, 261.  
 EUDES, évêque de Bayeux, 149.  
 EUDES, LE BON MARQUIS, 133.  
 EUDES DE LAGERIE, évêque d'Osatie (Urbain II), 13.  
 EUGÈNE III (pape), 340.  
*Euphrate*, 175, 199.  
 EUSTACHE DE BOULOGNE, 112, 235, 274.  
 EVRARD, 261.  
 EVRARD DU PUIITS (de Puteolo), 149.
- F**
- FARAUD DE THOARD, 217.  
 FIROUZ (Pirus), 200, 201, 202, 203.  
 FOLKMAR, 90, 111, 113.  
*Forez*, 30.  
 FOUCHER, frère de Budel de Chartres, 202.  
 FOUCHER DE CHARTRES, 149.  
 FOUCHER D'ORLÉANS, 86, 88.  
 FOULQUES, roi de Jérusalem, 306.  
 FOULQUES DE VILLARET, Grand Maître de l'Hôpital, 342.



*France*, 16, 20, 23, 27, 29, 30, 36, 40, 46, 53, 58, 59, 96, 131, 133, 337, 341.

*Français (Francs)*, 79, 109, 224, 232, 252, 308, 357.

FRANÇOIS LAMBERT, seigneur de Peyrins, 138.

FRÉDÉRIC II, empereur, 340, 344.

FRÉDÉRIC DE ZIMMERN, 89.  
*Fridingen*, 89.

## G

GAIFFIER (GUILFERT) DE LASTOUR, 244.

*Gallus* (fleuve), 168.

*Garigliano* (bataille du), 11.

GARNIER DE GREZ, 112, 113, 129.

GARNIER DE TRAINEL, 23, 24.

GAUTIER DE BRETEUIL, 59, 72, 86, 89, 92, 93.

GAUTIER, COMTE DE SAINT-VALERY, 149.

GAUTIER SANS AVOIR, 59, 60, 61 ; — il arrive à Constantinople, 62, 64, 75.

GAUTIER A CIVITOT, sa mort, 85, 86, 88.

GAUTIER DE TECK, 85, 86, 88.

*Gaza*, 285, 335, 356.

*Gènes*, 54, 55, 359.

*Génois*, 12, 54, 231, 232, 303.

*Genève* (mont), 138, 150.

GEOFFROI BUREL, 59, 64, 72, 86.

GEOFFROI D'ESCH, 112, 113, 123.

GEOFFROI GUÉRIN, 149.

GEOFFROI, COMTE DE ROSSIGNO, 133, 135.

GEOFFROI, abbé du Temple Notre-Seigneur, 361.

*Géorgiens*, 283, 284.

GÉRARD, Grand Maître de l'Hôpital, 331.

GÉRARD DE MONTRÉAL, 361.

GÉRARD DE RODEFORT, Grand Maître du Temple, 319.

GÉRAUD, évêque de Cahors, 31.

GERSENDE, comtesse de Champagne, 149.

*Geuksu*, 168, 178.

*Gibelet*, 258, 266, 298.

*Gibelin*, 333, 334.

GIRARD, évêque d'Ariano, 133.

GIRARD DE GOURNAY, 149.

GODEFROI DE BOUILLON, sa légende, 31, 32, 97, 98, 107 ; — départ pour la croisade, itinéraire, 112, 113, 114, 115, 116,

117, 118 ; — arrivée à Constantinople, 119, 121, 122, 123 ; — difficultés avec Alexis, 124, 125 ; — il attaque la ville, 126, 127, 128 ; — il prête serment à Alexis, 129, 130, 136, 145, 147 ; — Godefroi à Nicomédie, 162 ; — bataille de Dorylée, 169, 172 ; — siège et prise d'Antioche, 183, 197, 202 ; — défaite de Kerboga, 221 ; — querelles des princes croisés, 227, 228, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 246, 247, 258 ; — il est jaloux de Raimond, 259, 260 ; — siège et prise de Jérusalem, 269, 273, 274, 275 ; — élection de Godefroi, 279, 289, 290, 291, 292, 293, 294 ; — œuvre de Godefroi, 298, 299 ; — il prête serment de vassalité à Daimbert, 305, 306.

GODEVÈRE ou GODEHILDE de Toëni, 175.

GOTTSCHALK, 51, 91, 92, 93, 113.

GOUEL DE CHARTRES, 202.

*Grand Saint-Bernard*, 150.

*Grèce*, 60.

*Grecs*, 74, 79, 80, 81, 122, 125, 127, 135, 141, 155, 239.

GRÉGOIRE (cardinal), 40.

GRÉGOIRE VII, pape, 11, 13, 14, 42, 47.

*Grenoble*, 54.

GUÉRIN, 149.

GUERMOND, patriarche de Jérusalem, 311, 312.

GUILLAUME DE BEAUJEU, Grand Maître du Temple, 336.

GUILLAUME, neveu de Bohémond, 170.

GUILLAUME CHARPENTIER, vicomte de Melun, 95, 109, 191, 192.

GUILLAUME LE CONQUÉRANT, 148, 149.

GUILLAUME DE GRANTMESNIL, 207.

GUILLAUME DE HAUTEPOUL, 211.

GUILLAUME DE MONTEIL, 137.

GUILLAUME DE MONTPELLIER, 243.

GUILLAUME DE NORMANDIE, 148.

GUILLAUME, évêque d'Orange, 54, 171, 217, 218, 243, 245.

GUILLAUME PIERRE, 210, 213.

GUILLAUME DE POISSY, 89.

GUISCARD, 120, 228.

*Gumurûschina*, 156.

GUY DE TARENTE, 208.



GUYNEMER DE BOULOGNE, 173, 263.  
GUZH, 64, 71.

## H

*Hamah*, 250, 252, 254, 357.  
*Hansag* (Neuve), 114.  
*Harem* (château), 186, 195, 222.  
HARTMANN DE DILLINGEN, 95.  
HASAN, 177.  
*Hauran*, 283.  
*Haute Cour*, 352.  
*Hébron*, 356, 360.  
*Héliopolis*, 79.  
HENRI IV, empereur d'Allemagne, 13, 15, 16, 97, 98.  
HENRI I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, 148.  
HENRI D'ESCH, 112, 117.  
HENRI DE SCHWARTZENBERG, 89.  
*Héraclée*, 171, 172, 177.  
HÉRACLIUS, 262.  
HERLUIN, 220.  
HERMANN DE CANNES, 133.  
HILDEBRAND, 14.  
*Homs*, 250, 254, 360.  
*Hongrie*, 28, 60, 63, 64, 65, 92, 100, 107, 108, 113, 114.  
*Hongrois*, 61, 65, 66, 68, 71.  
HUGON GUERONA, 149.  
HUGUES DE CHATEAUNEUF, évêque de Grenoble, 54.  
HUGUES DE FRANCE, comte de Vermandois. il arrive à Constantinople, 116, 117, 118, 121, 122, 128 ; — bataille de Dorylée, 169 ; — défaite de Kerboga, 221 ; — il est envoyé à Alexis Comnène, 226.  
HUGUES DE MONTEIL, 43, 272.  
HUGUES DE PAYAS, fondateur du Temple, 330.  
HUGUES DE SAINT-POL, 149.  
HUGUES DE TUBINGEN, 85, 86, 88.

## I

*Iconium*, 163, 171, 282.  
*Imm*, 204.  
*Irkah*, 255, 256, 257, 258, 263, 265, 279.  
ISAAK BEN DAVID, 104.  
*Islam*, 284.  
*Ismaéliens*, 283.  
ISMIDON, seigneur de Peyrins, 43.  
ISOARD DE MISON, vicomte de

Gap et de Die, 138, 197, 272.  
*Israélites*, 283.  
*Istrie*, 138, 139.  
*Italie*, 10, 11, 16, 29, 36, 54, 58, 75, 109, 116, 131, 132, 138, 139, 150, 152, 153, 231, 289, 333, 337, 343.  
*Italiens*, 79, 355.

## J

JACQUES DE MOLAY, Grand Maître du Temple, 341.  
*Jaffa*, 270, 292, 298.  
JEAN L'AUMONIER SAINT, patriarche d'Alexandrie, 331.  
JEAN D'IBELIN, 361.  
JEAN VII, pape, 10.  
JEAN, évêque de Spire, 101.  
JEAN COMNÈNE, 116, 117, 142.  
*Jénidschek*, 156.  
*Jérusalem*, pèlerinage de Godefroi de Bouillon, 31, 32, 36, 39, 40 ; — d'Adémar de Monteil, 43, 44, 45 ; — de Raimond de Saint-Gilles, 47, 49, 53 ; — de Pierre l'Ermite, 56, 95, 109, 110, 144, 146, 153, 185 ; — lettre du patriarche Siméon, 191, 229, 230, 235, 238, 240, 241, 245, 248 ; — marche sur Jérusalem, 249, 253, 259, 260, 264, 265, 267, 268 ; — siège et prise de la ville, 269, 270, 271, 272, 274, 276, 277, 278 ; — élection de Godefroi de Bouillon, 279, 286, 289, 290 ; — élection du patriarche Daimbert, 292, 293, 294, 295, 297, 298, 303, 305, 306, 311, 312, 313, 314, 317, 319, 323, 326, 327, 328 ; — fondation de l'ordre du Temple, 330, 331, 333, 335, 338, 340, 342, 343, 344, 346, 352, 360.  
*Joppé*, 270, 271.  
*Josaphat* (vallée de), 273.  
*Jourdain* (Neuve), 213, 271, 285, 351.  
*Juifs*, massacres de Folkmar, 90, 96, 97, 98 ; — de Spire, 99 ; — de Cologne, 100 ; — de Worms, 101, 102 ; — de Mayence, 103, 104, 105 ; — de Trèves et de Metz, 106 ; — de Neuss, de Wevelinghofen d'Eller et de Xanten, 107, 109, 355, 360  
JULIEN, seigneur de Sidon, 334



## K

*Kafartab*, 249, 251.  
*Kaïffa*, 266, 298.  
 KALONYMOS, 97, 104.  
*Kara-Dagh* (monts du), 171.  
*Karasu*, 207.  
*Kavala*, 157.  
 KERBOGA, prince de Mossoul, 160, 186, 194, 196, 199, 201, 204; — il assiège Antioche, 206, 207, 208, 209, 220; — il est vaincu, 221, 222, 223.  
*Khorassan*, 283.  
*Kibotos* (Civitot), 84.  
 KILLIDJ ARSLAN, 163, 169, 170.  
 KNUT, roi de Danemark, 152.  
*Krac des Chevaliers* (château), 333.  
*Krac de Montréal* (château), 351.  
*Kubeibeh*, 267.  
*Kurdes* (château des Kurdes), 254.

## L

LAMBERT, évêque d'Arras, 20, 23, 24, 34.  
*Laodicée*, 188, 263, 264, 342.  
*Leilha* (rivière), 108, 112.  
 LÉON IV, pape, 10.  
 LETOLD, 274.  
*Liban*, 254, 283, 284, 285, 356, 360.  
*Liège*, 112.  
*Limisso*, 340.  
*Limoges*, 52.  
*Lombards*, 75.  
*Lorraine*, 91, 97, 98.  
 LOUIS VII, roi de France, 340.  
 LOUIS SAINT, roi de France, 340.  
*Lubeck*, 343.  
*Lucques*, 55-150.  
 LUSIGNAN (maison de), 314.  
*Lyon*, 21, 25.

## M

*Maarrah Nu'man*, 232, 233, 237, 242, 245, 247, 249, 251, 279.  
*Mâcon*, 21.  
*Mâconnais*, 30.  
*Maguelonne*, 53.  
*Mahomerie* (château), 196, 198, 206, 207.  
 MAHOMET II, 342.  
*Main* (rivière), 100, 107.  
*Makra*, 156.

*Makri*, 156.  
*Malle*, 343.  
*Mamistra*, 174, 175, 192, 214.  
*Manjelos*, 67, 114.  
*Mans (le)*, 53.  
*Maracée*, 257.  
*Marash*, 174, 180.  
*Maregarl* (château), 187.  
*Margai*, 333, 334, 342.  
*Maritza* (rivière), 156.  
*Marmara* (mer), 118.  
*Marmouliers*, 53.  
*Maronites*, 284.  
*Massiyas*, 253.  
*Mayence*, 98, 99, 100, 101, 102, 104, 105.  
*Mehdia*, 12.  
*Métilène*, 163.  
*Mésopotamie*, 175.  
*Messinopolis*, 156.  
*Metz*, 100, 106, 107.  
*Milan*, 19.  
 MOHAMED, 186.  
 MOHAMED, fils d'Omar, 236.  
*Monastir*, 156.  
*Mons*, 20.  
*Monteil (le)*, 21.  
*Montferrand*, 37.  
*Mopsueste*, 174.  
*Morawa* (fleuve), 72.  
*Morte (mer)*, 285, 351, 360.  
*Mosay*, 112.  
*Moselle* (rivière), 59, 100, 106.  
*Mossoul*, 282, 360.  
*Musulmans*, 9, 11, 14, 15, 38, 42, 48, 95, 108, 228, 230, 233, 236, 243, 244, 254, 273, 274, 285.

## N

*Nahr Ibrahim* (fleuve), 266.  
*Nahr el Kébir* (fleuve), 254.  
*Natura*, 156.  
*Neapolis*, 156.  
*Neckar* (rivière), 60, 63.  
*Nertra*, 91.  
*Nestoriens*, 284.  
*Neusiedl* (lac), 113.  
*Neuss*, 107.  
*Nicée*, 80, 81, 82, 84, 85, 86, 137, 157, 162, 163, 166, 167, 168, 172, 175, 184, 216, 227.  
 NICÉPHORE BRYENNIOS, 126.  
*Nichawa* (rivière), 72.  
 NICOLAS MAVROCATALON, 116, 139.  
*Nicomédie*, 78, 81, 162.  
 NIKÉTAS, 62, 71, 72, 74.  
*Nîmes*, 54.





*Nish*, 62, 71, 72, 74, 77, 115.  
*Normandie*, 24, 148.  
*Normands*, 69, 75, 131, 132, 133,  
 229, 231, 289.  
 NOUR ED DIN, 362.

## O

*Ochrida*, 156.  
*Œdenburg*, 63, 113, 114.  
 OMAR, 236.  
 ONFROI DE MONTE SCABIOSO, 134.  
 ONFROI, fils de Raoul, 133.  
*Ordre de Calatrava*, 341,  
*Ordre du Christ*, 342.  
*Ordre de Cluny*, 12, 13, 14, 15, 21,  
 22.  
*Ordre de l'Hôpital*, 315, 330 ; —  
 sa fondation, 331 ; — son in-  
 dépendance, 332 ; — ses for-  
 teresses, 333, 334 ; — ses hos-  
 pices, 335, 336 ; — son orga-  
 nisation, 337, 338, 339, 340 ; —  
 tentative de fondre le Temple  
 dans l'Hôpital, 241, 242, 243.  
*Ordre de Montjoie*, 315, 330,  
 344.  
*Ordre du Temple*, 315, 319 ; —  
 sa fondation, 330, 331 ; — son  
 indépendance, 332 ; — ses for-  
 teresses, 333, 334 ; — ses ban-  
 ques, 335, 336 ; — son orga-  
 nisation, 337, 338, 339 ; — sa  
 ruine, 340, 341, 343, 344.  
*Ordre Teutonique*, 315, 330, 343.  
 OREL, 59.  
*Orihovo*, 156.  
*Orléanais*, 58.  
*Oronte (Neuve)*, 179, 180, 181, 182,  
 195, 196, 207, 232, 252, 295,  
 357.  
*Ostie*, 13.  
*Ostrov*, 156.  
*Otranle*, 134, 139.

## P

PAGANUS, 203.  
*Palestine*, 159, 279, 282, 307, 308,  
 329, 334, 342, 363.  
*Palli (cap)*, 117.  
*Panados*, 156.  
*Panador*, 156.  
 PANCRACE (Pakrad), 175.  
*Paris*, 339.  
*Parme*, 150.  
*Patzinacs*, 142.

*Pauliciens*, 179.  
*Pavie*, 55, 150.  
*Pélagonia*, 135, 142.  
*Pélékan*, 130, 163, 166, 167.  
*Persique (golfe)*, 360.  
*Petchénègues*, 67, 68, 70, 71, 124,  
 135, 142, 143, 144.  
 PHILIPPE I<sup>er</sup>, roi de France, 17,  
 35, 116.  
 PHILIPPE AUGUSTE, 342.  
 PHILIPPE LE BEL, 341.  
 PHILIPPE DE MONTGOMMERY,  
 149.  
 PHILIPPE DE NOVARE, 361.  
 PHILIPPE DE SOUABE, 362.  
 PHILIPPE VILLIERS DE L'ISLE-  
 ADAM, Grand Maître de l'Hô-  
 pital, 342.  
*Philippopoli*, 62, 74, 115, 117.  
*Philomélion*, 208.  
 PIERRE D'AULPS, 178.  
 PIERRE DE CASTILLON, 179.  
 PIERRE DE CHATILLON, 256.  
 PIERRE DE DAMPIERRE, 129.  
 PIERRE DIDIER, 261, 270.  
 PIERRE L'ERMITE, sa légende, 30,  
 56 ; — ses prédications, 57,  
 58, 59, 60, 63, 64 ; — prise de  
 Semlin, 65, 66, 67, 68, 72, 73,  
 74 ; — il arrive à Constanti-  
 nople, 75, 76, 77 ; — passage  
 du Bosphore, 78, 85, 86, 88, 89,  
 90, 96, 97, 122, 131, 162 ; —  
 il cherche à fuir, 191 ; — il est  
 envoyé à Kerboga, 220, 259.  
 PIERRE DE NARBONNE, évêque  
 d'Al Bara, 237, 242, 245, 248,  
 249, 258.  
 PIERRE DE ROAIX, 179.  
 PIRUS ou FIROUZ, 200.  
*Pisans*, 12, 303.  
*Pise*, 12, 359.  
*Placentia*, 178, 180.  
*Poissy*, 58.  
*Poitiers*, 53.  
 POLIGNAC (Vicomte de), 43.  
 PONS DE BALAZUN, 217.  
 PONS RENAUD, 142.  
*Pont sur Seine*, 23.  
*Pontremoli*, 153.  
*Port Saint-Siméon*, 181, 186, 194,  
 196, 206, 207, 213, 214, 359.  
*Pouille*, 151, 152.  
*Prætoria*, 156.  
*Prague*, 90, 91.  
 PRAXÈDE (impératrice), 16.  
*Provençaux*, 138, 145, 146, 221 ;  
 229, 240, 279.  
*Provence*, 44, 47.  
*Puy (le)*, 19, 20, 32, 43.



## R

*Raffena*, 253, 254.

RAIMOND D'AGILES, invention de la sainte lance, 217, 218, 262.

RAIMOND DE SAINT-GILLES, comte de Toulouse, sa légende, 31 ; — ses envoyés à Clermont, 46, 47 ; — refus du Pape de le nommer chef de la croisade, 48, 49, 50 ; — son départ pour l'Orient, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145 ; — ses relations avec Alexis, 146, 147, 161 ; — siège de Nicée, 164 ; — entrevue de Pélékan, 167 ; — bataille de Dorylée, 170 ; — maladie de Raimond, 171 ; — siège et prise d'Antioche, 184, 187, 188, 189, 193, 197, 198, 202 ; — apparitions et invention de la sainte lance, 210, 211, 212, 213, 214, 217, 218 ; — maladie de Raimond et querelle avec Bohémond, 219, 220, 221, 224, 226, 227, 228, 229, 231, 232, 234 ; — lettre à Urbain II, 235, 236 ; — prise d'Al-Bara, 237, 238, 239, 240, 241 ; — siège et prise de Maarrah Nu'man, 242, 245, 246, 247 ; — destruction de Maarrah, 248, 249 ; — négociations avec Soultan, 251, 252 ; — marche sur Jérusalem, 254, 255 ; — siège d'Irkah, 256, 257, 258, 259, 260 ; — Raimond lève le siège d'Irkah, 265 ; — siège et prise de Jérusalem, 269, 270, 273, 275 ; — compétitions pour la couronne, 278, 279, 290, 295.

RAIMOND PELET, 232, 233, 256, 262, 270.

RAIMOND DE TURENNE, 256.

RAINOLF DU BELLAY, archevêque de Reims, 20.

RAINOLF DU PRINCIPAT, 133.

*Rama*, 266, 267, 268, 271.

*Ramleh*, 298.

RAOUL, COMTE DE NORFOLK, 149.

RAOUL PEELDELAU, 119.

*Ras el Ain* (fleuve), 266.

*Ravendel*, 234.

*Ravendel*, 175.

*Ravendan*, 175.

*Reims*, 20, 35.

*Remesiana*, 73

REINARD, COMTE DE TOUL, 112, 113.

REINOLD DE BREIS OU RENAUD DE BROYES, 59, 64, 86, 88.

RENAUD, 79, 81, 82, 83, 85.

RENAUD DE CHATILLON, 345.

RENAUD DE SAGETTE, 361.

RENAUD DE TOUL, dit l'Allemand, 149, 222.

*Rhin*, 60, 63, 91, 94, 97, 100, 101, 107, 108.

*Rhodes*, 342.

RICHARD CŒUR DE LION, 342.

RICHARD DU PRINCIPAT, 133, 174, 226.

RICHARD fils de Rainolf du Principat, 133.

RICHER, évêque de Liège, 112.

ROBERT DE ANZI, 133.

ROBERT COURTEHEUSE, comte de Normandie, son départ, 131, 148, 149 ; — entrevue avec Urbain II à Lucques, 150, 151, 153, 154 ; — siège de Nicée, 164 ; — bataille de Dorylée, 169, 187, 189 ; — défaite de Kerboga, 221, 222, 235, 247, 252, 254, 260 ; — siège et prise de Jérusalem, 269, 273, 292.

ROBERT, COMTE DE FLANDRE, il rencontre Urbain II à Lucques, 150, 152, 153, 187, 188, 189 ; — prise d'Antioche, incendie de la Mahomerie, 202, 207, 221 ; — querelles pour la possession d'Antioche, 227 ; — lettre à Urbain II, 235, 239, 242, 247 ; — siège de Djibel, 258 ; — siège de Jérusalem, 269, 273.

ROBERT DE ROUEN, 267.

ROBERT DE SOURDEVAL, 133.

ROBERT, fils de Toustain, 133.

RODOLPHE DE BRANDIS, 89.

RODOLPHE DE SAWERDEN, 89.

*Rodosto*, 144, 156.

RODRIGUE (comte), 344.

RODOUAN, prince d'Alep, 185, 194, 236.

ROGER BORSA, duc de Pouille, 131, 132, 152.

ROGER, fils de Dagobert, 119.

ROGER I<sup>er</sup>, comte de Sicile, 131, 132.

*Romans*, 21.

*Rome*, 10, 17, 29, 150, 151, 304, 306, 343.

ROTHARD, évêque de Mayence, 102.

ROTROU, fils du comte de Mortagne, 149.



**ROTTELN** (seigneur de), 95.  
*Rouen*, 33, 51, 96.  
*Rouge* (mer), 360.  
*Rudesheim*, 104.  
*Rugia*, 179, 237, 242, 247.  
*Rusa*, 136.  
*Ruskoï*, 143, 144.

## S

*Sablé*, 53.  
*Sagilla* (Sagette), 266.  
*Saintes*, 53.  
*Saint-Gilles*, 21.  
*Saint-Jean-d'Angely*, 53.  
*Saint-Paul-Trois-Châteaux*, 21.  
*Sakaria*, 168.  
**SALADIN** OU **SALAH ED DIN**, 335,  
 345, 353, 362.  
*Salambria*, 156.  
**SALM** (seigneur de), 95.  
*Salonique*, 143.  
*Sangarius* (fleuve), 168.  
*Saône* (rivière), 21.  
*Saphet* (château), 333.  
*Saroudj* (fleuve), 252, 253.  
*Sarrazins*, 10, 11, 80, 195, 244,  
 276, 277.  
*Sauvigny*, 21.  
*Saue* (rivière), 61, 66, 67, 68, 71,  
 115.  
*Schaizar*, 251, 252, 253.  
*Schkoumb* (fleuve), 156.  
*Sculari*, 140.  
*Semlin*, 61, 64, 65, 66, 67, 71, 114.  
*Sens*, 24.  
*Serbie*, 140.  
*Serra*, 136.  
*Sicile*, 9, 11, 12.  
*Sidon*, 266, 357.  
*Sienna*, 151.  
*Siliuri*, 118, 119, 156.  
*Silpios* (mont), 181.  
**SIMÉON** (prince), 178.  
**SIMÉON**, patriarche de Jérusa-  
 lem, 191.  
*Sion* (mont), 269, 270, 275.  
*Siponto*, 10.  
*Slaves*, 140.  
**SOKMAN IBN ORTOK**, prince de  
 Jérusalem, 186, 194, 264.  
*Sophia*, 62, 74.  
**SOULTAN**, émir de Schaizar, 251,  
 252.  
*Spire*, 99, 100, 101.  
*Stenay*, 112.  
*Sternitz*, 74.  
*Strymon* (fleuve), 156.  
*Stuhlweissenburg*, 93.

*Syrie*, 12, 54, 159, 179, 181, 199,  
 225, 256, 257, 279, 281, 282,  
 283, 286, 301, 307, 308, 317,  
 326, 327, 329, 333, 334, 342,  
 356, 363.  
**Syriens**, 183, 186, 199, 222, 232,  
 233, 261, 265, 281, 282, 283,  
 284, 300, 310, 325, 360, 361.

## T

*Tall-Mannas*, 232, 233.  
**TANCRÈDE**, 133 ; — traversée  
 des Balkans, 135, 136, 137,  
 162, 169 ; — campagne de  
 Cilicie et querelles avec Bau-  
 douin de Flandre, 172, 173,  
 174, 177, 199 ; — défaite de  
 Kerboga, 221, 226, 247, 249,  
 252 ; — marche sur Jérusa-  
 lem, il atteint Bethléem, 254,  
 259, 268 ; — siège et prise de  
 Jérusalem, 269, 270, 275, 277.  
**TANCRÈDE DE HAUTEVILLE**, prince  
 de Galilée, 299.  
*Tarascon*, 21.  
*Tarragone*, 47.  
*Tarse*, 172, 173, 192.  
**TATIKIOS**, 162, 167, 178, 191,  
 192, 193, 194.  
*Taurus* (monts), 285.  
*Tell Bascher*, 175.  
**TEMIM** (prince), 12.  
*Tende* (col de), 150.  
*Terracine*, 13.  
**THIBAUD III**, comte de Champa-  
 gne, 149.  
**THOROS**, prince d'Edesse, 175,  
 176.  
**THOMAS DE LA FÈRE**, 95, 109.  
*Tibériade*, 298, 299, 319, 335.  
*Tibre* (fleuve), 10.  
**TOGHTEKIN**, atabeck de Mossoul.  
 186, 188, 199.  
*Toron* (château du), 333.  
*Tortose*, 256, 257, 263, 264, 333,  
 360.  
*Toulouse*, 46, 53.  
*Tours*, 53.  
*Trajanopolis*, 156.  
*Trèves*, 59, 100, 106, 107.  
*Tripoli*, 253, 254, 255, 256, 261,  
 264, 265, 295, 317, 333, 345,  
 346, 355, 356, 359, 360, 361.  
*Troyes*, 331, 339.  
*Tulin*, 112.  
*Turbessel*, 175, 234.  
**Turcs**, 18, 36, 47, 81, 82, 83 ; —  
 siège et prise de Xérigordon,



- 83, 85, 86 ; — siège de Civitot, 87, 88, 121, 164, 168, 170, 171, 175, 178, 179, 180, 182, 183, 186, 189, 195, 197, 198, 203, 206, 208, 212, 214, 215, 222, 223, 224, 248, 249, 283.  
*Turcomans*, 223.  
*Turcopliers*, 327.  
*Turcoples*, 124, 142, 165.  
*Turcs Seljoucides*, 163, 172, 282.  
*Tyr*, 345, 357, 359, 360, 361.  
*Tzila*, 162.
- U**
- ULRICH DE SAWERDEN, 89.  
 URBAIN II, pape, 13 ; — il continue la politique de Grégoire VII, 14, 15, 16 ; — concile de Plaisance, 17, 18 ; — départ pour la France, itinéraire, 19-20, 21, 22 ; — concile de Clermont, 24, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 32, 35, 36 ; — choix du légat, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44 ; — ambassade du comte de Toulouse, 46, 47, 48 ; — notifications des décisions de Clermont, et lettres synodales, 51 ; — concile de Limoges, 52 ; — de Tours, 53 ; — de Nîmes, 54 ; — Urbain rentre en Italie, 55, 56, 57, 63 ; — entrevue de Lucques, 150, 151 ; — lettre des princes croisés à Urbain II, 235, 304, 305.
- V**
- Valant*, 334.  
*Valence*, 19, 138, 215.  
*Valona*, 134.
- Vardar* (fleuve), 135, 156.  
*Vendôme*, 53.  
*Venise*, 359.  
*Vénitions*, 303, 362.  
*Verceil*, 150.  
*Vézelay*, 19.  
 VICTOR (anti-pape), 151.  
 VICTOR III, pape, 12, 13.  
*Vienne*, 112.  
*Viennois*, 30.  
 VIERNENBERGER (seigneur de), 95.  
*Vodena*, 143, 156.
- W**
- Wadi Djudas* (fleuve), 266.  
*Watten* (abbaye), 153.  
*Wevelinghofen*, 107.  
 WIBERT (anti-pape), 13.  
*Wieselburg*, 92, 93, 108, 109.  
*Worms*, 101.
- X**
- Xanten*, 107.  
*Xérigordon*, 82, 84, 85.
- Y**
- YVES, fils de Hugues de Grantmesnil, 149.  
 YAGHI SIAN, gouverneur d'Antioche, 182, 183, 185, 186, 195, 197, 200 ; — sa mort, 204, 207, 229.
- Z**
- ZIRIDES (famille des), 12.



# TABLE DES MATIÈRES

---

## PREMIÈRE PARTIE

---

### CHAPITRE PREMIER

#### *Urbain II et le Concile de Plaisance.*

La Papauté et les Musulmans avant le Pontificat d'Urbain II. — Les idées politiques de Cluny. — Lutte du Pape contre Henri IV. — Concile de Plaisance. — Arrivée des Ambassadeurs du roi de France. — Départ du Pape pour la France. — Convocation du Concile de Clermont. — Itinéraire d'Urbain II . . . . p. 9 à 22

### CHAPITRE II

#### *Concile de Clermont.*

Arrivée d'Urbain II à Clermont. — Ouverture du Concile, 18 novembre 1095. — Rôle d'Urbain II comme instigateur de l'idée de croisade. — Questions traitées dans les séances du Concile. — Excommunication de Philippe I<sup>er</sup> et de Bertrade. — Prédication de la Croisade (27 novembre) par Urbain II. — L'évêque du Puy prend la croix le premier. — Adémar de Monteil, évêque du Puy, nommé chef de la Croisade. — Décrets du Concile relatifs à la Croisade. — Clôture du Concile. — Arrivée du comte de Toulouse à Clermont. . . . . p. 23 à 49

### CHAPITRE III

#### *Prédication de la Croisade. Pierre l'Ermite.*

Activité d'Urbain II après le Concile de Clermont. — Prédication de la Croisade par le Pape. — Ses voyages. — Envoi de deux légats à Gênes. — Prédication par le clergé. — Pierre l'Ermite. — Sa prédication en France. — Pierre l'Ermite arrive à Cologne. — Gauthier



sans Avoir se sépare de lui et le précède. — Pierre quitte Cologne. — Il traverse la Hongrie. — Prise de Semlin. — Passage de la Save. — Alexis Comnène apprend l'arrivée des troupes de Pierre l'Ermitte en territoire grec. — Mesures prises par l'Empereur. — Les troupes byzantines attaquent les Croisés près de Nish. — Les ambassadeurs d'Alexis rencontrent Pierre l'Ermitte à Sofia. — Arrivée des pèlerins devant Constantinople (1<sup>er</sup> août 1096). — Ils y retrouvent Gauthier sans Avoir. — Entrevue de Pierre et d'Alexis. — L'Empereur fait ravitailler les Croisés et les aide pécuniairement. — Indiscipline et pillage. — Alexis fait passer les troupes de Pierre sur la rive asiatique du Bosphore (7 août). — Il leur donne comme résidence Civitot. — Excès commis par les pèlerins. — Expédition de Renaud. — Prise de Xérigordon. — Siège de Xérigordon par les Turcs. — Ils s'en emparent et marchent sur Civitot. — Massacre des pèlerins . . . . . p. 50 à 89

#### CHAPITRE IV

##### *Les Croisades allemandes.*

Folkmar. — Gottschalk. — Emich de Leisingen. — Massacres des Juifs des villes du Rhin par les bandes d'Emich. — Traversée de la Hongrie et massacre des Croisés d'Emich par les Hongrois . . . . . p. 90 à 110

#### CHAPITRE V

##### *La Croisade des Seigneurs.*

Départ de Godefroi de Bouillon. — Débarquement et arrivée à Constantinople d'Hugues de France, comte de Vermandois. — Pillage de Silivri par les troupes de Godefroi de Bouillon. — Elles arrivent devant Constantinople. — Politique d'Alexis I<sup>er</sup> vis-à-vis des Croisés. — Godefroi refuse toute entrevue avec l'Empereur. — Tension entre Grecs et Latins. — Les Croisés tentent de s'emparer de la capitale. — Godefroi de Bouillon prête serment à Alexis. — Il franchit le Bosphore. — Vues ambitieuses de Bohémond. — Il prend la croix. — Itinéraire de la Croisade de Bohémond. — Entrevues avec Alexis. — Méfiance de l'Empereur. — Départ du Légat et du Comte de Toulouse. — Traversée de l'Istrie et de la Croatie. — Les Croisés attaqués par les Petchénègues. — Prise et pillage de Ruskoï. — Raimond de Toulouse précède ses troupes à Constantinople. — Les Provençaux vaincus par les Byzantins. — Le comte de Toulouse refuse de prêter le serment de fidélité. — Le comte de Normandie et le comte de Blois quittent la France. — Ils rencontrent Urbain II près de Lucques. — Les Croisés passent l'hiver en Pouille. — Ils s'embarquent pour Durazzo. — Itinéraire des deux comtes. — Rapports avec Alexis . . . . . p. 111 à 158



## CHAPITRE VI

*Les Croisés en Asie-Mineure. Campagne de Baudouin et de Tancrede en Cilicie.*

Marche sur Nicée. — Siège et prise de la ville. — Entrevue des chefs croisés et d'Alexis à Pélékan. — Départ de Nicée. — Bataille de Dorylée. — Baudouin et Tancrede s'emparent de Tarse. — Querelle de Baudouin et de Tancrede au sujet de la possession de Mamistra. — Thoros d'Edesse offre à Baudouin de l'adopter. — Meurtre de Thoros. — Baudouin prend possession d'Edesse . . . . p. 159 à 176

## CHAPITRE VII

*Marche sur Antioche. Siège de la ville par les Croisés.*

L'armée franchit le Taurus. — Escarmouche du Pont de Fer. — Les Croisés investissent Antioche. — Yaghi-Sian demande du secours aux princes musulmans. — Prise du château de Harem. — Combat d'El-Bara. — Famine dans le camp croisé. — Nombreuses désertions. — Départ du corps grec de Talikios. — Intrigues de Bohémond pour se faire donner Antioche. — Combat contre Rodouan d'Alep. — Sortie de la garnison d'Antioche. — Bohémond entre en relations avec Firouz. — Approche de Kerboga. — Firouz livre Antioche à Bohémond. — Mort de Yaghi-Sian . . p. 177 à 205

## CHAPITRE VIII

*Siège d'Antioche par Kerboga.*

Les Croisés enfermés dans Antioche. — Alexis renonce à secourir la ville. — Visions de Pierre Barthélemi. — Visions du prêtre Etienne. — Découverte de la Sainte Lance. — La famine à Antioche. Pierre l'Ermite et Herluin envoyés à Kerboga pour traiter. — Refus de Kerboga. — L'armée croisée fait une sortie. — Défaite de Kerboga. — Discorde parmi les princes musulmans. p. 206 à 224

## CHAPITRE IX

*Querelles des chefs croisés après la prise d'Antioche.*

Hugues de France et Baudouin de Hainaut sont envoyés à Alexis. — Compétition entre Raimond de Toulouse et Bohémond. — Épidémie à Antioche. — Maladie et mort d'Adémar du Puy. — Lettre des princes croisés à Urbain II. — Le conseil de la Croisade se tient à Antioche (5 novembre 1098.) — Le parti populaire demande



qu'on marche sur Jérusalem — Siège de Maarah Nu'man. — Nouvelles visions de Pierre Barthélemi. — Prise de la ville. — Entrevue de Rugia. — Nouvelles querelles entre les chefs. — L'armée croisée se met en marche vers Jérusalem . . . . . p. 225 à 249

## CHAPITRE X

### *Siège et prise de Jérusalem.*

Négociations avec les émirs. — Siège d'Irkah. — Visions de Barthélemi, de Pierre Didier, d'Evrard et d'Etienne de Valence. — Pierre Barthélemi subit l'épreuve du feu. — Il meurt. — Flotte anglaise à Laodicée. — Les Croisés lèvent le siège d'Irkah. — L'armée se met en marche vers Jérusalem. — Prise de Rama. — Tancrède et Baudouin du Bourg poussent jusqu'à Bethléem. — Les Croisés investissent Jérusalem. — Premier assaut, 13 juin. — Raimond Pelet va à Joppé. — Les chefs tiennent conseil. — Procession autour de Jérusalem. — Assaut général de la ville. — Jérusalem tombe aux mains des croisés. — Massacre. — Élection de Godefroi de Bouillon . . . . . p. 250 à 279

## DEUXIÈME PARTIE

### CHAPITRE XI

#### *Coup d'œil sur l'organisation des royaumes d'outre-mer.*

Races diverses habitant la Palestine et la Syrie. — Leurs religions. — Début du royaume de Jérusalem. — Indépendance des grands feudataires. — Le système féodal introduit en Orient. — L'Église romaine en Terre sainte. — Législation. — Recueils de lois. — Institutions militaires. — Machines de guerre. — Ordres militaires. — Marine. — Finances. — Commerce et industrie. p. 281 à 363





# LIBRAIRIE A. PICARD, 82, RUE BONAPARTE, PARIS (VI<sup>e</sup>)

*En vente à la même librairie.*

**DIEHL.** — **Histoire de l'Empire Byzantin.** 1925, 7<sup>e</sup> édition revue, un vol. in-12 (15 pl., hors-texte et 4 cartes). . . . . 8 fr.

**Encyclopédie de l'Islam.** Dictionnaire géographique, ethnographique et biographique des peuples musulmans, publié avec le concours des principaux Orientalistes par MM. HOUTSMA et R. BASSET, ARNOLD et H. BAUER.

Livraisons 1-23, (A-Ibn Arabshah), chacune . . . . . 15 fr.

Livraisons 24 à 28 (Ibn-Arabshah-Kaitbey), chacune. . . . . 25 fr.

*Aucune livraison n'est vendue séparément.*

*Ce répertoire a sa place marquée dans toutes les grandes bibliothèques. Plus que jamais le monde musulman occupe les savants et les hommes d'action, et dans aucun autre ouvrage on ne trouvera sur toutes ses parties, des renseignements plus sûrs et plus abondants que dans ce dictionnaire.*

**CHEVALIER (U.).** — **Répertoire des sources historiques du Moyen-Age.** —

**PREMIÈRE PARTIE :** *Bio-Bibliographie*, nouvelle édition refondue, corrigée et considérablement augmentée, 1904-1907, 9 fascicules en 2 volumes grand in-8° de 4.832 colonnes . . . . . 130 fr.

**DEUXIÈME PARTIE :** *Topo-Bibliographie*, 1894-1903, 2 volumes grand in-8° en 6 fascicules. . . . . 90 fr.

Les deux ouvrages pris ensemble . . . . . 180 fr.

**Les Sources de l'Histoire de France.** — **PREMIÈRE PARTIE :** *Des origines aux guerres d'Italie (1494)*, par Auguste MOLINIER.

1. Époque primitive : Mérovingiens et Carolingiens, 1 vol.

2. Époque féodale : Les Capétiens, jusqu'en 1180, 1 vol.

3. Époque féodale : Les Capétiens (1180-1328), 1 vol.

4. Les Valois (1328-1461), 1 vol.

5. Les Valois (1461-1494) et introduction générale, 1 vol.

6. Table générale des matières des cinq fasc., rédigée par M. L. Polain, 1 vol.

**DEUXIÈME PARTIE :** *Le XVI<sup>e</sup> siècle (1494-1610)*, par H. HAUSER.

1. Les premières guerres d'Italie : Charles VIII et Louis XII (1494-1515), 1 vol.

2. François I<sup>er</sup> et Henri II (1515-1559), 1 vol.

3. Les guerres de religion : François II, Charles IX, Henri III (1559-1589), 1 vol.

4. Henri IV (1589-1610), 1 vol.

Chaque volume broché, 7 fr. 50. Rel. toile . . . . . 12 fr. 50

**TROISIÈME PARTIE :** *Le XVII<sup>e</sup> siècle (1610-1715)*, par Emile BOURGEOIS et Louis ANORÉ.

1. Géographies et Histoires générales, 1 vol.

2. Mémoires et lettres, 1 vol.

Chaque volume broché, 10 fr. Relié toile . . . . . 20 fr.

3. Les Biographies, 1 vol.

4. Journaux et Pamphlets, 1 vol.

Chaque volume broché, 15 fr. Relié toile. . . . . 25 fr.

**PROU.** — **Manuel de Paléographie latine et française**, 4<sup>e</sup> édition refondue ; un vol. in-8° (XII-510 p.) et un album de 24 pl. en un carton petit in-4° à recouvrement. . . . . 50 fr.

Le même un vol. rel. toile n. r. et album cartonné . . . . . 60 fr.

**Recueil de fac-similés d'écritures du V<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle :** — 50 pl. contenant 63 documents divers, accompagnés de modèles d'analyses, d'actes et de transcriptions intégrales, 1904, en carton in-4° texte et pl. . . . 50 fr.

